



Nations Unies

Rapport financier et états financiers vérifiés

**pour l'exercice allant
du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001**

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

**Volume II
Opérations de maintien de la paix
des Nations Unies**

**Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-sixième session
Supplément N° 5 (A/56/5)**

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-sixième session
Supplément N° 5 (A/56/5)

Rapport financier et états financiers vérifiés

**pour l'exercice allant
du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001**

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

**Volume II
Opérations de maintien de la paix
des Nations Unies**



Nations Unies • New York, 2002

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Abréviations		xi
Lettres d'envoi		xiii
I. Opérations de maintien de la paix : rapport financier pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	1-40	1
A. Aperçu général	3-7	1
B. Opérations de maintien de la paix actives au cours de l'exercice	8-24	7
C. Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix	25	9
D. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	26-27	10
E. Opérations de maintien de la paix achevées	28-40	10
Annexe Informations complémentaires		13
II. Rapport du Comité des commissaires aux comptes	1-210	14
A. Introduction	1-12	16
B. Questions financières	13-57	19
1. Généralités	13-18	19
2. Normes comptables de l'Organisation des Nations Unies	19	20
3. Matériel durable	20-35	20
4. Passif éventuel	36-42	24
5. Comptes créditeurs	43-45	25
6. Trésorerie	46-57	27
C. Questions relatives à la gestion	58-209	29
D. Remerciements	210	60
Annexes		
I. Liste des missions dont les comptes ont été vérifiés		61
II. Mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur l'exercice financier achevé le 30 juin 2000		63
III. Opinion des commissaires aux comptes		75
IV. Certificat attestant l'exactitude des états financiers		77

V. États financiers pour l'exercice de 12 mois allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	78
État I. Opérations de maintien de la paix : état récapitulatif : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	78
Tableau 1.1 Opérations de maintien de la paix des Nations Unies : état récapitulatif des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 afférentes aux opérations en cours	79
État II. Opérations de maintien de la paix des Nations Unies : état récapitulatif : état au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds.	80
État III. État récapitulatif des opérations de maintien de la paix des Nations Unies : état au 30 juin 2001 des flux nets de trésorerie de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	82
État IV. Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	84
Tableau 4.1 Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	87
Tableau 4.2 Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	89
État V. Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) (1973) et Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	96
Tableau 5.1 Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	99
Tableau 5.2 Force d'urgence des Nations Unies (1973) et Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	100
État VI. Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001.	107
Tableau 6.1 Force intérimaire des Nations Unies au Liban : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	110
Tableau 6.2 Force intérimaire des Nations Unies au Liban : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001.	112
État VII. Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001.	119
Tableau 7.1 Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	122
Tableau 7.2 Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	124

État VIII. Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	131
Tableau 8.1 Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	134
Tableau 8.2 Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	136
État IX. Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	143
Tableau 9.1 Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	145
Tableau 9.2 Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	147
État X. Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	154
Tableau 10.1 Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	156
Tableau 10.2 Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	158
État XI. Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	165
Tableau 11.1 Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	167
Tableau 11.2 Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	168
État XII. Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA) et Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	175
Tableau 12.1 Mission d'observation des Nations Unies en Angola : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	178
Tableau 12.2 Mission d'observation des Nations Unies en Angola et Mission de vérification des Nations Unies en Angola : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	179

État XIII. Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH), Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH) et Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	186
Tableau 13.1 Mission de police civile des Nations Unies en Haïti : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	189
Tableau 13.2 Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, Mission de transition des Nations Unies en Haïti et Mission de police civile des Nations Unies en Haïti : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	190
État XIV. Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	197
Tableau 14.1 Mission des Nations Unies en République centrafricaine : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	199
Tableau 14.2 Mission des Nations Unies en République centrafricaine : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	200
État XV. Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) et Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	206
Tableau 15.1 Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	208
Tableau 15.2 Mission des Nations Unies en Sierra Leone et Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	210
État XVI. Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	216
Tableau 16.1 Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo : état au 30 juin 2001 des dépenses pour la période allant du 10 juin 2000 au 30 juin 2001	218
Tableau 16.2 Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	219
État XVII. Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	226
Tableau 17.1 Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	229
Tableau 17.2 Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	230

État XVIII. Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	237
Tableau 18.1 Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	240
Tableau 18.2 Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	241
État XIX. Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	247
Tableau 19.1 Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 31 juillet 2000 au 30 juin 2001	249
Tableau 19.2 Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	251
État XX. Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	258
Tableau 20.1 Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	261
État XXI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	262
Tableau 21.1 Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	264
État XXII. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi) : état des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	265
Tableau 22.1 Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi) : état au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	267
État XXIII. Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 1er janvier 1996 au 15 octobre 1999, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	268
Tableau 23.1 Force de déploiement préventif des Nations Unies : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	270
État XXIV. Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et Groupe d'appui de la police civile des Nations Unies : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 1er janvier 1996 au 30 novembre 1998, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	276
Tableau 24.1 Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et Groupe d'appui de la police civile des Nations Unies : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	278

État XXV. Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 22 septembre 1993 au 30 juin 1998, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	284
Tableau 25.1 Mission d'observation des Nations Unies au Libéria : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	286
État XXVI. Forces de paix des Nations Unies (FPNU) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 12 janvier 1992 au 30 juin 1997, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	293
Tableau 26.1 Forces de paix des Nations Unies : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	295
État XXVII. Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 15 février au 31 mai 1997, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	301
Tableau 27.1 Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	303
État XXVIII. Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 23 septembre 1993 au 31 juillet 1996, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	309
Tableau 28.1 Mission des Nations Unies en Haïti : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	311
État XXIX. Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) et Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda (MONUOR) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 22 juin 1993 au 19 avril 1996, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	317
Tableau 29.1 Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda et Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	320
État XXX. Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 7 novembre 1989 au 31 mai 1995, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	326
Tableau 30.1 Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	328
État XXXI. Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 15 octobre 1992 au 31 mars 1995, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	334
Tableau 31.1 Opération des Nations Unies au Mozambique : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	336

État XXXII. Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 1er mai 1992 au 28 février 1995, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	342
Tableau 32.1 Opération des Nations Unies en Somalie : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	345
État XXXIII. Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge (UNMLT) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 15 novembre 1993 au 15 novembre 1994, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	349
Tableau 33.1 Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	351
État XXXIV. Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 1er novembre 1991 au 31 mars 1994, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	355
Tableau 34.1 Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	358
État XXXV. Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 1er avril 1988 au 30 juin 1991, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	364
Tableau 35.1 Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	366
État XXXVI. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 9 août 1988 au 31 mars 1991, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	369
Tableau 36.1 Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	371
État XXXVII. Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU) (1956) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 5 novembre 1956 au 30 juin 1967, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	373
Tableau 37.1 Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies (1956) : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	375
État XXXVIII. Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo (ONUC) : état des recettes et des dépenses pour la période allant du 14 juillet 1960 au 30 juin 1964, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001	377
Tableau 38.1 Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo : contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	379
Notes relatives aux états financiers des opérations de maintien de la paix (exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001)	381

Annexes

- I. Opérations de maintien de la paix financées au moyen du budget ordinaire : état des ouvertures de crédits, ventilées entre les principaux objets de dépense, pour la période de 18 mois de l'exercice biennal 2000-2001 terminée le 30 juin 2001 395
- II. Activités liées à des opérations de maintien de la paix financées à l'aide de fonds d'affectation spéciale : état des recettes et des dépenses de l'exercice terminé le 30 juin 2001, des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001 396

Abréviations

APRONUC	Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge
ATNUSO	Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental
ATNUTO	Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d’observer le dégage­ment
FORDEPRENU	Force de déploiement préventif des Nations Unies
FORPRONU	Force de protection des Nations Unies
FPNU	Forces de paix des Nations Unies
FUNU	Force d’urgence des Nations Unies
GANUPT	Groupe d’assistance des Nations Unies pour la période de transition
GOMNUII	Groupe d’observateurs militaires des Nations Unies pour l’Iran et l’Iraq
MANUH	Mission d’appui des Nations Unies en Haïti
MICAH	Mission civile internationale d’appui en Haïti
MINUAR	Mission des Nations Unies pour l’assistance au Rwanda
MINUBH	Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
MINUGUA	Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala
MINUHA	Mission des Nations Unies en Haïti
MINUK	Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
MINURCA	Mission des Nations Unies en République centrafricaine
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l’organisation d’un référendum au Sahara occidental
MINUSIL	Mission des Nations Unies en Sierra Leone
MINUTO	Mission des Nations Unies au Timor oriental
MIPONUH	Mission de police civile des Nations Unies en Haïti

MIPRENUC	Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge
MITNUH	Mission de transition des Nations Unies en Haïti
MONUA	Mission d'observation des Nations Unies en Angola
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
MONUG	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
MONUIK	Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït
MONUL	Mission d'observation des Nations Unies au Libéria
MONUOR	Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda
MONUP	Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka
MONUSIL	Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone
MONUT	Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan
ONUC	Opération des Nations Unies au Congo
ONUCA	Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale
ONUMUZ	Opération des Nations Unies au Mozambique
ONUSAL	Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador
ONUSOM	Opération des Nations Unies en Somalie
ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
UNAVEM	Mission de vérification des Nations Unies en Angola
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
UNMLT	Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge
UNMOGIP	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan

Lettres d'envoi

Le 5 octobre 2001

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 11.4 du Règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de l'Organisation des Nations Unies (opérations de maintien de la paix) pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, que j'approuve par la présente lettre. Les états financiers ont été établis et certifiés par le Contrôleur.

Des copies de ces états financiers sont également communiquées au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Le Secrétaire général
(*Signé*) Kofi A. **Annan**

Monsieur Guillermo N. Carague
Président du Comité des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Le 30 janvier 2002

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice terminé le 30 juin 2001, qui ont été soumis par le Secrétaire général. Le Comité des commissaires aux comptes les a examinés, et l'opinion des commissaires aux comptes est jointe aux-dits états.

Je vous prie de bien vouloir trouver également ci-joint le rapport du Comité sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour la période considérée.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Vérificateur général des comptes
de la République d'Afrique du Sud
et Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Shauket A. **Fakie**

Monsieur le Président de l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York

Chapitre premier

Opérations de maintien de la paix : rapport financier pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

1. Le Secrétaire général a l'honneur de présenter ci-après son rapport financier sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. Les comptes reproduits dans le présent volume, qui se composent des 38 états financiers correspondant à l'exercice terminé le 30 juin 2000, accompagnés de tableaux et de notes, couvrent toutes les opérations de maintien de la paix financées par les quotes-parts des États Membres, ainsi que le Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix, le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et le compte de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) (voir chap. V).

2. Comme stipulé à l'article 2.1 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, les opérations de maintien de la paix dont les dépenses sont imputées à des comptes spéciaux ont un exercice annuel, qui va du 1er juillet au 30 juin. Les états financiers y relatifs sont contenus dans le présent volume. L'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP), dont les dépenses sont imputées au budget ordinaire de l'Organisation, ont un exercice biennal et leurs états financiers sont inclus dans le rapport et les états financiers se rapportant audit budget. Néanmoins, les dépenses correspondantes sont également indiquées à l'annexe I des états financiers (chap. V). Les états financiers relatifs aux activités ayant trait au maintien de la paix financées à l'aide de fonds d'affectation spéciale sont également établis sur une base biennale et figurent dans les états financiers correspondants, mais, là encore, les recettes, les dépenses et les soldes des fonds les concernant sont indiqués à l'annexe II des états financiers.

A. Aperçu général

3. Les états financiers I, II et III présentent les résultats consolidés des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. L'état I indique les recettes et les dépenses de l'exercice. Les dépenses sont ventilées par catégorie dans le tableau 1.1. L'état II est un tableau récapitulatif de l'actif, du passif, des réserves et des soldes inutilisés au 30 juin 2001. L'état III présente les flux nets de trésorerie de l'exercice pour l'ensemble des activités de maintien de la paix.

4. Au cours de l'exercice considéré, la situation financière des opérations de maintien de la paix a continué de ressentir de graves insuffisances de trésorerie. Il a fallu recourir à des emprunts sur les fonds créés aux fins du financement de ces opérations, et les dettes contractées à l'égard des États Membres ayant fourni des contingents et du matériel sont restées en grande partie impayées. Le fait qu'un certain nombre d'États Membres ne versent pas intégralement et ponctuellement la totalité de leurs quotes-parts, tant en ce qui concerne les opérations de maintien de la paix que le budget ordinaire de l'Organisation et les tribunaux internationaux, est à l'origine de crises de trésorerie récurrentes qui expliquent que l'Organisation éprouve beaucoup de difficultés à honorer ses engagements financiers.

5. La figure 1 présente, pour chacune des opérations de maintien de la paix financées par des quotes-parts spécifiques, les dépenses effectuées pour l'exercice terminé le 30 juin 2001 et pour les quatre exercices précédents. Au cours de la période de 12 mois terminée le 30 juin 2001, les dépenses ont enregistré une hausse de 621,9 millions de dollars, soit 34,4 %, principalement en raison de la mise en route de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE), du développement des activités de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) et de la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo et du fonctionnement, pendant un exercice complet, de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Le tableau 1 présente, pour chacune des opérations de maintien de la paix financées par des quotes-parts spécifiques, les dépenses effectuées pour les cinq derniers exercices financiers.

Figure 1

Dépenses des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

(En millions de dollars des États-Unis)

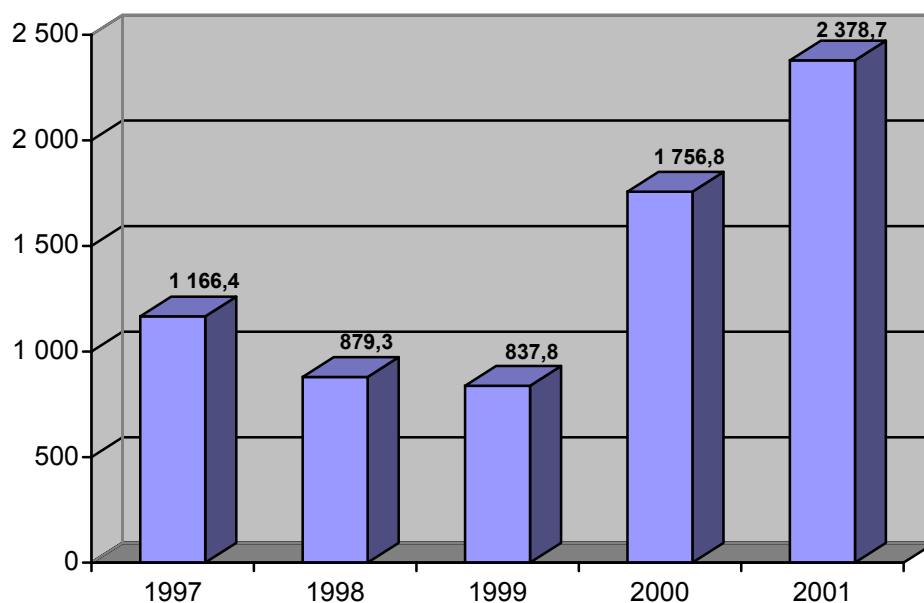


Tableau 1
**Dépenses totales pour chacune des opérations de maintien de la paix
financées par des quotes-parts spécifiques**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>1er juillet 1996- 30 juin 1997</i>	<i>1er juillet 1997- 30 juin 1998</i>	<i>1er juillet 1998- 30 juin 1999</i>	<i>1er juillet 1999- 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000- 30 juin 2001</i>
UNFICYP	45,0	52,7	44,9	45,1	42,4
FNUOD/FUNU	32,4	32,5	33,7	35,0	36,4
FINUL	126,7	125,0	134,7	149,6	184,0
MONUIK	48,0	48,1	50,0	51,0	50,1
MINURSO	29,3	40,9	44,6	55,7	49,6
MINUBH	118,2	157,1	169,8	152,2	146,2
MONUG	15,9	20,9	21,7	25,0	26,0
MONUT	5,7	13,9	16,3	13,7	–
MONUA/UNAVEM	302,3	170,5	133,0	14,2	0,1
MANUH/MITNUH/ MIPONUH	47,0	29,4	28,0	19,1	0,1
MINURCA	–	17,6	63,0	40,6	0,1
MINUSIL/MONUSIL	–	–	12,9	264,9	522,1
MINUK	–	–	–	362,4	383,4
MONUC	–	–	–	55,3	246,5
ATNUTO	–	–	–	292,0	527,6
MINUEE	–	–	–	–	164,1
FORDEPRENU	50,4	39,6	41,9	1,1	–
ATNUSO	265,1	119,9	7,2	–	–
MONUL	26,1	10,0	–	–	–
FPNU	46,8	1,2	–	179,9	–
MINUGUA	3,9	–	–	–	–
MINUHA	1,2	–	–	–	–
MINUAR/MONUOR	2,4	–	–	–	–
ONUSAL	–	–	–	–	–
ONUMOZ	–	–	–	–	–
ONUSOM	–	–	–	–	–
UNMLT	–	–	–	–	–
APRONUC	–	–	36,1	–	–
GANUPT	–	–	–	–	–
GOMNUII	–	–	–	–	–
FUNU (1956)	–	–	–	–	–
ONUC	–	–	–	–	–
Total	1 166,4	879,3	837,8	1 756,8	2 378,7

6. La figure 2 présente, pour chacune des opérations de maintien de la paix, le montant total des quotes-parts de financement non acquittées au 30 juin 2001 et à la fin des quatre exercices précédents. La hausse de 223,4 millions de dollars, soit 10,5 % relevée au 30 juin 2001 par rapport à la fin de l'exercice précédent s'explique essentiellement par le montant des quotes-parts non acquittées au budget de la MINUEE et par l'augmentation des arriérés dus à la MINUSIL. Le tableau 2 présente, pour chaque opération de maintien de la paix, le montant des contributions non acquittées à la fin des cinq derniers exercices financiers.

Figure 2
**Quotes-parts non acquittées des opérations
de maintien de la paix des Nations Unies**

(En millions de dollars des États-Unis)

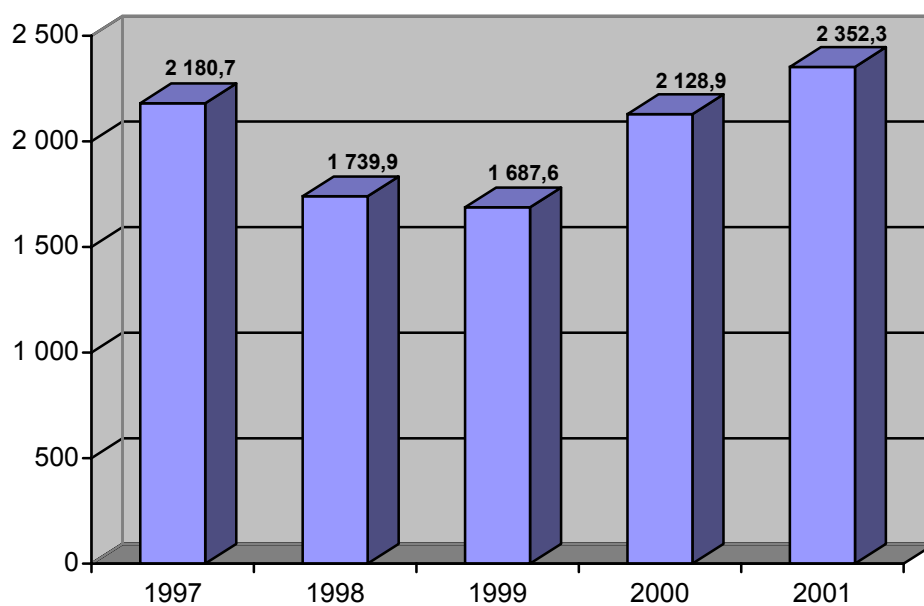


Tableau 2
Quotes-parts non acquittées

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>30 juin 1997</i>	<i>30 juin 1998</i>	<i>30 juin 1999</i>	<i>30 juin 2000</i>	<i>30 juin 2001</i>
UNFICYP	13,6	15,7	17,4	18,0	18,3
FNUOD/FUNU	15,3	14,9	14,7	15,1	14,4
FINUL	254,6	112,8	108,6	111,6	165,5
MONUIK	11,4	11,1	10,4	11,6	13,5
MINURSO	58,7	64,0	54,8	76,7	90,0
MINUBH	29,8	54,4	35,6	44,7	50,1
MONUG	6,3	6,6	7,9	12,1	12,4
MONUT	2,6	7,0	4,9	2,5	1,7
MONUA/UNAVEM	158,2	122,6	129,1	95,4	75,8
MANUH/MITNUH/MIPONUH	31,2	17,5	22,4	21,1	20,2
MINURCA	–	18,4	47,5	40,6	36,2
MINUSIL/MONUSIL	–	–	4,5	135,3	243,9
MINUK	–	–	–	93,7	120,1
MONUC	–	–	–	165,3	118,1
ATNUTO	–	–	–	171,7	191,0
MINUEE	–	–	–	–	121,0
FORDEPRENU	13,0	11,1	15,5	9,6	9,5
ATNUSO	56,3	50,7	31,6	26,3	26,1
MONUL	21,4	6,2	5,6	5,4	4,0
FPNU	942,8	693,8	671,0	621,5	617,0
MINUGUA	2,4	0,3	0,2	0,2	0,2
MINUHA	12,7	8,5	8,0	7,2	2,7
MINUAR/MONUOR	34,7	26,7	25,8	24,9	24,4
ONUSAL	10,1	12,0	3,1	2,9	2,8
ONUMOZ	39,2	24,3	20,1	19,1	18,8
ONUSOM	300,9	301,1	284,5	233,8	194,1
UNMLT	–	–	–	–	–
APRONUC	48,3	43,2	47,4	45,7	43,8
GANUPT	0,5	0,4	0,4	0,3	0,1
GOMNUII	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
FUNU (1956)	42,7	42,6	42,6	42,6	42,6
ONUC	73,9	73,9	73,9	73,9	73,9
Total	2 180,7	1 739,9	1 687,6	2 128,9	2 352,3

7. Le tableau 3 présente le montant des liquidités disponibles pour chacune des opérations de maintien de la paix et celui des éléments de passif, au 30 juin 2001, y compris les sommes dues aux États Membres. Pour l'ensemble des missions financées par les quotes-parts des États Membres, le solde de trésorerie était de 979,8 millions de dollars, tandis que le montant des dettes s'élevait à 2 247 100 000 dollars, soit plus que le double.

Tableau 3
Liquidités et éléments de passif au 30 juin 2001
 (En millions de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Éléments de passif</i>
UNFICYP	13,8	22,8
FNUOD/FUNU	26,4	18,0
FINUL	100,4	104,1
MONUIK	54,1	19,0
MINURSO	6,4	65,0
MINUBH	35,6	26,2
MONUG	8,4	9,4
MONUT	9,2	2,2
MONUA/UNAVEM	46,5	30,3
MANUH/MITNUH/MIPONUH	10,5	20,1
MINURCA	0,7	31,0
MINUSIL/MONUSIL	106,7	315,1
MINUK	97,0	125,5
MONUC	5,5	136,9
ATNUTO	157,9	290,5
MINUEE	34,0	129,8
FORDEPRENU	68,5	52,6
ATNUSO	49,4	19,4
MONUL	11,9	0,6
FPNU	0,1	424,8
MINUGUA	–	0,2
MINUHA	51,3	80,7
MINUAR/MONUOR	24,8	16,0
ONUSAL	0,5	0,9
ONUMUZ	6,5	8,5
ONUSOM	26,9	169,3
UNMLT	0,2	0,1
APRONUC	1,1	44,7
GANUPT	21,7	–
GOMNUII	3,8	–

<i>Mission</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Éléments de passif</i>
FUNU (1956)	–	37,0
ONUC	–	46,4
Total	979,8	2 247,1

B. Opérations de maintien de la paix actives au cours de l'exercice

8. Les états IV à XIX présentent la situation financière de chacune des opérations de maintien de la paix actives au cours de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001; ils sont accompagnés de tableaux détaillés relatifs aux dépenses.

9. L'état IV concerne la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, dont les comptes sont tenus différemment de ceux des autres opérations. Jusqu'au 16 juin 1993, les activités de la Force étaient financées uniquement à l'aide de contributions volontaires en nature ou en espèces et les engagements n'étaient pas comptabilisés, sauf si des contributions volontaires d'un montant suffisant pour les couvrir avaient été annoncées ou versées. En conséquence, des engagements d'un montant total de 151,2 millions de dollars représentant les sommes dues à des États Membres pour la période antérieure au 16 juin 1993 ne figurent pas au passif. Dans sa résolution 47/236 du 14 septembre 1993, l'Assemblée générale a décidé que les dépenses de la Force engagées à compter du 16 juin 1993 seraient à considérer comme des dépenses de l'Organisation devant être supportées par tous les États Membres et, depuis cette date, des contributions ont été mises en recouvrement auprès des États Membres à chaque renouvellement du mandat. Le montant total des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 2001 s'est élevé à 42,4 millions de dollars, contre 45,1 millions de dollars pour l'exercice antérieur. Le montant total des quotes-parts non acquittées était de 18,3 millions de dollars au 30 juin 2001, soit une augmentation de 300 000 dollars.

10. La Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) (1973) et la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) (état V) avaient conservé un excédent autorisé de 40 millions de dollars, montant qui a été réduit de 4 millions de dollars par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/264 en date du 14 juin 2001. Le solde de 36 millions de dollars correspond au montant transféré sur un compte spécial en application de la résolution 36/116 A de l'Assemblée générale, en date du 10 décembre 1981. Le montant total des dépenses pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 s'est élevé à 36,4 millions de dollars, contre 35 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le montant total des quotes-parts non acquittées s'établissait à 14,4 millions de dollars au 30 juin 2001, ce qui représentait une diminution de 700 000 dollars.

11. La Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) (état VI) avait conservé un excédent autorisé de 82,9 millions de dollars, y compris les 19,6 millions de dollars transférés sur un compte spécial en application de la résolution 36/116 A de l'Assemblée générale. Le montant total des dépenses pour l'exercice s'est élevé à 184 millions de dollars, contre 149,6 millions de dollars pour l'exercice antérieur. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 165,5 millions de dollars, soit une augmentation de 53,9 millions de dollars.

12. L'état VII présente la situation financière de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK). Le montant total des dépenses pour l'exercice considéré s'est élevé à 50,1 millions de dollars, contre 51 millions de dollars pour l'exercice antérieur. Au 30 juin 2001, le montant des quotes-parts non acquittées s'établissait à 13,5 millions de dollars, ce qui représentait une augmentation de 1,9 million de dollars.

13. L'état VIII présente la situation financière de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Le montant total des dépenses pour l'exercice considéré s'est élevé à 49,6 millions de dollars, contre 55,7 millions de dollars pour l'exercice antérieur. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'établissait à 90 millions de dollars, soit une augmentation de 13,3 millions de dollars.

14. L'état IX présente la situation financière de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH). Le montant total des dépenses pour l'exercice considéré s'est élevé à 146,2 millions de dollars, contre 152,2 millions de dollars pour l'exercice antérieur. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'établissait à 50,1 millions de dollars, soit une augmentation de 5,4 millions de dollars. La situation financière de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU) est exposée à la rubrique E relative aux opérations de maintien de la paix dont le mandat a pris fin.

15. L'état X présente la situation financière de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG). Le montant total des dépenses pour l'exercice considéré s'est élevé à 26 millions de dollars, contre 25 millions de dollars pour l'exercice antérieur. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'établissait à 12,4 millions de dollars, soit une augmentation de 300 000 dollars.

16. L'état XI présente la situation financière de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT). La MONUT ayant entamé sa phase de liquidation en mai 2000, le montant total des dépenses pour l'exercice considéré s'est élevé à 46 000 dollars, contre 13,7 millions de dollars pour l'exercice antérieur. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 1,7 million de dollars, soit une diminution de 800 000 dollars.

17. L'état XII présente la situation financière de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA) et de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM). Les dépenses totales engagées durant l'exercice considéré se sont chiffrées à 100 000 dollars, contre 14,2 millions de dollars pour l'exercice antérieur, la MONUA ayant entamé sa phase de liquidation en février 1999. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 75,8 millions de dollars, soit une diminution de 19,6 millions de dollars.

18. L'état XIII présente la situation financière consolidée de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH), de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH) et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH). La MIPONUH ayant entamé sa phase de liquidation en mars 2000, le montant total des dépenses de l'exercice s'est chiffré à 100 000 dollars, contre 19,1 millions de dollars pour l'exercice antérieur. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 20,2 millions de dollars, soit une diminution de 900 000 dollars.

19. L'état XIV présente la situation financière de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA). La MINURCA ayant entamé sa phase de liquidation en mars 2000, le montant total des dépenses pour l'exercice considéré s'est élevé à 100 000 dollars, contre 40,6 millions de dollars pour l'exercice antérieur. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 36,2 millions de dollars, soit une diminution de 4,4 millions de dollars.

20. L'état XV présente la situation financière de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) et de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL). Le montant total des dépenses pour l'exercice considéré s'est élevé à 522,1 millions de dollars, contre 264,9 millions de dollars pour l'exercice antérieur. Cette augmentation notable tient à l'expansion de la MINUSIL. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 243,9 millions de dollars, soit une augmentation de 108,6 millions de dollars.

21. L'état XVI présente la situation financière de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Le montant total des dépenses s'est élevé à 383,4 millions de dollars pour la période considérée, contre 362,4 millions de dollars pour l'exercice antérieur. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 120,1 millions de dollars, soit une augmentation de 26,4 millions de dollars.

22. L'état XVII présente la situation financière de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC). Le montant total des dépenses pour la période considérée s'est élevé à 246,5 millions de dollars, contre 55,3 millions de dollars pour l'exercice antérieur, qui allait du 6 août 1999 au 30 juin 2000. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 118,1 millions de dollars, soit une diminution de 47,2 millions de dollars.

23. L'état XVIII présente la situation financière de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Le montant total des dépenses pour la période considérée, correspondant à un exercice complet, s'est élevé à 527,6 millions de dollars, contre 292 millions de dollars pour l'exercice antérieur, qui allait du 1er décembre 1999 au 30 juin 2000. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 191 millions de dollars, soit une augmentation de 19,3 millions de dollars.

24. L'état XIX présente la situation financière de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE), qui a été créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1312 (2000) du 31 juillet 2000. Le montant total des dépenses pour l'exercice allant du 31 juillet 2000 au 30 juin 2001 s'est élevé à 164,1 millions de dollars. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 121 millions de dollars.

C. Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix

25. Le Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix (état XX) a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 47/217 du 23 décembre 1992, en tant que facilité de trésorerie devant permettre à l'Organisation d'assurer rapidement le déploiement des opérations de maintien de la paix. Conformément à cette résolution, le montant initial du Fonds avait été fixé à 150 millions de dollars, dont 49,2 millions de dollars ont été financés par transfert de l'excédent cumulé du compte du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), 18,2 millions de dollars par prélèvement sur le compte du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII) et 82,6 millions de dollars par prélèvement sur l'excédent cumulé du Fonds général de l'Organisation des Nations Unies.

D. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

26. L'appui administratif que les services centraux fournissent à toutes les opérations de maintien de la paix est financé au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (état XXI). Le compte d'appui est alimenté par des prélèvements sur les budgets de chacune des opérations de maintien de la paix actives, tels que déterminés par l'Assemblée générale. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2001, le montant total des dépenses d'appui administratif aux opérations de maintien de la paix, qui sont constituées pour l'essentiel par des dépenses de personnel, s'est établi à 62 millions de dollars, contre 38,4 millions de dollars pour l'exercice antérieur.

27. L'état XXII présente la situation financière de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), qui a été créée pour recevoir, inspecter, réparer, distribuer et entreposer le

matériel en surplus provenant de missions achevées et/ou réduites et pour assembler et entretenir les équipements de départ des missions. Le financement de la Base de soutien logistique est assuré par prélèvement sur les budgets des opérations de maintien de la paix actives. Le montant des dépenses de la Base s'est élevé à 7,7 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, contre 7 millions de dollars pour l'exercice antérieur.

E. Opérations de maintien de la paix achevées

28. L'état XXIII présente la situation financière de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU), qui a cessé ses activités en octobre 1999. Aucune dépense n'a été engagée durant l'exercice considéré. L'évolution du solde des fonds s'explique par la comptabilisation d'intérêts créditeurs d'un montant de 4,3 millions de dollars. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 9,5 millions de dollars, soit une diminution de 100 000 dollars.

29. L'état XXIV présente la situation financière de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO), qui a cessé ses activités en novembre 1998. Aucune dépense n'a été engagée durant l'exercice considéré. L'évolution du solde des fonds s'explique par la comptabilisation d'intérêts créditeurs s'élevant à 2,8 millions de dollars. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 26,1 millions de dollars, soit une diminution de 200 000 dollars.

30. L'état XXV présente la situation financière de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL), qui a cessé ses activités en juin 1998. Aucune dépense n'a été engagée au cours de l'exercice considéré. L'évolution du solde des fonds s'explique par la comptabilisation d'intérêts créditeurs et de recettes accessoires (700 000 dollars) et la réduction ou l'annulation d'engagements au titre d'exercices antérieurs (200 000 dollars). Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 4 millions de dollars, soit une diminution de 1,4 million de dollars.

31. L'état XXVI présente la situation financière des Forces de paix des Nations Unies (FPNU), qui ont cessé leurs activités en juin 1997. Aucune dépense n'a été engagée au cours de l'exercice considéré. Une part importante des engagements n'a toujours pas été réglée, un certain nombre d'États Membres n'ayant pas versé intégralement les contributions mises en recouvrement. L'évolution du solde des fonds au cours de la période terminée le 30 juin 2001 s'explique par la comptabilisation d'intérêts créditeurs et de recettes accessoires (700 000 dollars), et la réduction ou l'annulation d'engagements afférents à des exercices antérieurs (3,4 millions de dollars). Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 617 millions de dollars, soit une diminution de 4,5 millions de dollars.

32. L'état XXVII présente la situation financière du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA), qui a cessé ses activités en mai 1997. Aucune dépense n'a été engagée au cours de l'exercice considéré. Le solde des fonds est resté inchangé, le montant total des quotes-parts non acquittées au 30 juin 2001 restant également inchangé (200 000 dollars).

33. L'état XXVIII présente la situation financière de la Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA), qui a cessé ses activités en juillet 1996. Aucune dépense n'a été engagée au cours de l'exercice considéré. L'évolution du solde des fonds s'explique par la comptabilisation d'intérêts créditeurs (3,6 millions de dollars), déduction faite d'ajustements sur exercices antérieurs (600 000 dollars). Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 2,7 millions de dollars, soit une diminution de 4,6 millions de dollars.

34. L'état XXIX présente la situation financière de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) et de la Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda (MONUOR), qui ont cessé leurs activités en avril 1996. Aucune dépense n'a été engagée durant l'exercice considéré. L'évolution du solde des fonds s'explique par la comptabilisation d'intérêts créditeurs et de recettes accessoires (1,8 million de dollars), déduction faite d'ajustements sur exercices antérieurs (1,1 million de dollars). Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 24,4 millions de dollars, soit une diminution de 500 000 dollars.

35. L'état XXX présente la situation financière de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL). Aucune dépense n'a été engagée durant l'exercice considéré. La légère augmentation du solde des fonds s'explique par la comptabilisation d'intérêts créditeurs et la réduction ou l'annulation d'engagements afférents à des exercices antérieurs. Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 2,8 millions de dollars, soit une diminution de 100 000 dollars.

36. L'état XXXI présente la situation financière de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ), qui a cessé ses opérations en mars 1995. Aucune dépense n'a été engagée durant l'exercice considéré. L'évolution du solde des fonds s'explique par la comptabilisation d'intérêts créditeurs et de recettes accessoires (600 000 dollars), déduction faite d'ajustements sur exercices antérieurs (200 000 dollars). Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 18,8 millions de dollars, soit une diminution de 300 000 dollars.

37. L'état XXXII présente la situation financière de l'Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM), qui a cessé ses activités en février 1995. Aucune dépense n'a été engagée durant l'exercice considéré. Une part importante des engagements n'a toujours pas été réglée, un certain nombre d'États Membres n'ayant pas versé intégralement les contributions mises en recouvrement pour cette opération. L'évolution du solde des fonds pour l'exercice terminé le 30 juin 2001 s'explique par la comptabilisation d'intérêts créditeurs et de recettes accessoires (1,3 million de dollars), déduction faite d'ajustements sur exercices antérieurs (300 000 dollars). Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 194,1 millions de dollars, soit une diminution de 39,7 millions de dollars.

38. L'état XXXIII présente la situation financière de l'Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge (UNMLT), qui a cessé ses activités en novembre 1994. Aucune dépense n'a été engagée durant l'exercice considéré. Le solde des fonds a enregistré une augmentation de 12 000 dollars, tandis que le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait, au 30 juin 2001, à 13 000 dollars.

39. L'état XXXIV présente la situation financière de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), qui a cessé ses activités en novembre 1994. Aucune dépense n'a été engagée durant l'exercice considéré. Le déficit du solde des fonds, qui s'élevait à 2,3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 juin 2000, a été résorbé grâce à des réductions opérées sur l'exercice antérieur (1,3 million de dollars), des ajustements sur l'exercice antérieur (1,6 million de dollars) et des recettes accessoires (200 000 dollars). Au 30 juin 2001, le montant total des quotes-parts non acquittées s'élevait à 43,8 millions de dollars, soit une diminution de 1,9 million de dollars.

40. Les états XXXV à XXXVIII concernent le Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), dont le mandat a pris fin le 30 juin 1991 (état XXXV), le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII), dont le mandat a pris fin le 31 mars 1991 (état XXXVI), le Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies

(1956) (FUNU) (état XXXVII), dont le mandat a pris fin le 30 juin 1967, et le Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo, dont le mandat a pris fin le 30 juin 1964 (état XXXVIII). Ces deux derniers comptes sont toujours ouverts car plusieurs engagements n'ont pu être réglés, certains États Membres n'ayant pas versé l'intégralité des contributions mises en recouvrement pour financer les opérations concernées.

Annexe

Informations complémentaires

1. La présente annexe donne les informations complémentaires qui ont été demandées au Secrétaire général.

Inscription de pertes de numéraire et d'effets à recevoir au compte des profits et pertes

2. Conformément à la règle de gestion financière 110.14, le Contrôleur ou, dans certains cas, le Secrétaire général ont autorisé, après enquête approfondie, la passation en charges d'un montant total de 780 535 dollars correspondant aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. Dans chaque cas, il a été établi, à la lumière des renseignements dont on disposait, que : a) la responsabilité des pertes ne pouvait être imputée à un fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies; b) tous les moyens disponibles avaient été employés pour recouvrer les montants dus; et c) tout nouvel effort à cet égard serait infructueux.

Inscription de pertes de biens au compte des profits et pertes

3. Les pertes de biens survenues lors d'opérations de maintien de la paix au cours de l'exercice ont été évaluées à 12,2 millions de dollars (sur la base du prix d'achat), et ont été passées par profits et pertes, conformément à la règle de gestion financière 110.15. Leur passation en charges a permis de rétablir la concordance entre l'inventaire comptable et l'inventaire physique. Un état détaillé des sommes ainsi passées par profits et pertes a été communiqué au Comité des commissaires aux comptes conformément à la règle de gestion financière 111.10 b).

Chapitre II

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

Résumé

Le Comité des commissaires aux comptes a procédé à la vérification des comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Siège, de six missions sur le terrain financées au moyen du budget ordinaire, de 13 missions financées au moyen de contributions statutaires spéciales, de 11 missions en cours de liquidation et de la Base de soutien logistique à Brindisi (Italie). Le Comité a également vérifié les états financiers des opérations de maintien de la paix relevant des comptes spéciaux couvrant l'exercice clos le 30 juin 2001 et, à la demande de l'Assemblée générale, il a mené trois audits spéciaux.

Les principales conclusions du Comité sont les suivantes :

a) Les soldes d'ouverture portés sur les inventaires de matériel durable diffèrent des soldes de clôture indiqués dans les états financiers de l'exercice précédent (par. 20);

b) Le Comité a relevé un certain nombre d'anomalies dans les informations figurant dans le système de contrôle du matériel des missions et qui servent à déterminer la valeur intrinsèque du matériel durable. En conséquence, le Comité n'a pu obtenir l'assurance que la valeur du matériel durable figurant dans les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2001, soit 695,7 millions de dollars, représentait un montant raisonnable (par. 26);

c) Un montant d'environ 8 millions de dollars représentant des demandes de remboursement approuvées soumises par des pays fournisseurs de contingents figurent dans la note 10 afférente aux états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2001 comme passif éventuel au lieu d'être porté en compte créditeur (par. 38);

d) Des dettes de longue date portées en compte créditeur étaient toujours en souffrance à la clôture de l'exercice (par. 43);

e) Dans aucun des cas considérés, les mémorandums d'accord relatifs au matériel appartenant aux contingents n'ont été signés avant le déploiement des contingents dans les missions de maintien de la paix concernées, et dans certains cas le mémorandum n'a jamais été signé (par. 62 et 63);

f) Certaines missions ont omis d'établir les rapports d'inspection préalable au déploiement des contingents, les rapports d'inspection à l'arrivée et les rapports de vérification prévus par le Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents (par. 68, 72 et 78);

g) Si la fonction de vérificateur des comptes résident a été généralement jugée utile, on n'en a pas moins noté qu'il devrait être possible de renforcer son efficacité, notamment sur le plan de la formation, de l'évaluation des risques, de la portée des activités d'audit (vérification d'optimisation des ressources et vérification des technologies de l'information) et de l'assurance qualité (par. 96, 102, 106 et 114);

h) L'adoption de la budgétisation axée sur les résultats constitue certes une initiative importante du point de vue de la motivation et de la responsabilisation des personnels chargés d'exécuter, de surveiller et d'évaluer les programmes et budgets; mais il faudrait aussi fournir aux missions de maintien de la paix une orientation et une formation particulières qui leur permettent de mettre effectivement cette budgétisation en oeuvre (par. 129);

i) Les politiques et procédures gouvernant l'utilisation par des personnes étrangères aux missions d'aéronefs affrétés par l'ONU n'ont pas toujours été respectées (par. 159 et 162);

j) Certaines sections de deux missions n'ont pas soumis en temps voulu leurs plans d'achat à la Section des achats de ces missions, avec pour résultat que les missions concernées n'ont pas pu établir leur plan général d'achat (par. 186);

k) Les bases de données respectives du Groupe chargé de la liquidation des missions et du Comité central de contrôle du matériel ne concordent pas. Les écarts constatés n'ont pas fait l'objet d'un suivi dans les délais souhaitables (par. 199).

Les principales recommandations du Comité sont les suivantes : l'Administration devrait veiller à la stricte application du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies; renforcer les contrôles destinés à faire en sorte que l'enregistrement et la garde du matériel durable soient complets et exacts; évaluer et prévoir les ressources nécessaires pour l'accomplissement des procédures relatives au matériel appartenant aux contingents; améliorer la planification des achats; et améliorer les procédures visant à ce que les missions puissent être liquidées sans délai.

On trouvera au paragraphe 11 ci-après une récapitulation des principales recommandations du Comité.

A. Introduction

1. Conformément aux résolutions de l'Assemblée générale 74 (I) du 7 décembre 1946, 47/211 du 23 décembre 1992 et 49/233 A du 23 décembre 1994, le Comité des commissaires aux comptes a procédé à la vérification des comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. Cette vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit Règlement, ainsi qu'aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les normes considérées exigent que le Comité organise et mène la vérification des comptes de manière à s'assurer, avec un degré raisonnable de certitude, qu'il n'y a pas d'erreurs importantes dans les états financiers.

2. Le Comité s'est attaché, entre autres choses, à déterminer si les dépenses enregistrées dans les comptes de l'exercice avaient bien été effectuées aux fins approuvées par les organes directeurs, si les recettes et les dépenses avaient été correctement classées et comptabilisées, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière, et si les états financiers des opérations de maintien de la paix donnaient une image fidèle de la situation financière au 30 juin 2001. Les vérificateurs ont procédé à un examen général des systèmes financiers et des contrôles internes et à une vérification par sondage des documents comptables et autres pièces justificatives, qu'ils ont poussés autant qu'ils l'ont jugé nécessaire pour pouvoir exprimer une opinion sur les états financiers.

3. Comme l'Assemblée générale l'y a invité au paragraphe 6 de sa résolution 47/211, le Comité a continué d'élargir la portée de ses vérifications tant au Siège qu'au près des missions. Les vérifications ont inclus les missions en cours de liquidation ainsi que la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). Les missions ayant fait l'objet d'une vérification sont énumérées à l'annexe I au présent chapitre.

4. Outre qu'il a vérifié les comptes et les opérations financières, le Comité a examiné, comme l'article 12.5 du Règlement financier l'y autorise, les procédures financières, les contrôles financiers internes et, de manière générale, l'administration et la gestion des opérations de maintien de la paix. Il a par ailleurs été invité par l'Assemblée générale à examiner la suite donnée à ses recommandations antérieures et à lui en rendre compte. On se reportera sur ce sujet aux paragraphes 9 et 10 ci-après.

5. Le Comité a également inclus dans son rapport des informations sur les points spéciaux soulevés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et l'Assemblée générale, à savoir :

a) Procéder à une évaluation de tous les aspects de l'application des dispositions relatives au matériel appartenant aux contingents, en sélectionnant de préférence des missions représentatives, et déterminer dans quelle mesure ces dispositions sont appliquées de manière efficace et ponctuelle et si les missions opérationnelles ont les moyens de s'acquitter des nombreuses responsabilités et tâches qui leur incombent en vertu des arrangements relatifs au matériel en question (A/55/878, par. 10; voir par. 58 à 86 ci-après);

b) Évaluer l'efficacité du dispositif des vérificateurs résidents auprès des missions sur le terrain (ibid.; voir par. 87 à 126 ci-après);

c) Suivre les procédures d'établissement d'objectifs et leur degré d'application, qu'elles soient ou non efficaces (par. 6 de la résolution 55/220 C du 14 juin 2001, voir par. 127 à 131 ci-après).

6. Comme les années précédentes, le Comité a communiqué à l'Administration les résultats de vérifications spécifiques dans des notes de gestion contenant des observations et des recommandations détaillées. Vingt et une notes de gestion ont été établies suite à des vérifications effectuées sur des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2001.

7. Le présent rapport aborde les questions dont le Comité estime qu'elles doivent être portées à l'attention de l'Assemblée générale. Toutes les observations et conclusions figurant dans le rapport ont fait l'objet d'une discussion avec l'Administration, dont les vues ont été présentées lorsqu'il y avait lieu.

8. Les principales recommandations du Comité sont récapitulées au paragraphe 11. Ses conclusions détaillées sont exposées aux paragraphes 13 à 209.

Précédentes recommandations non intégralement appliquées

Exercice clos le 30 juin 1999

9. Conformément au paragraphe 7 de la section A de la résolution 51/225 de l'Assemblée générale, en date du 3 avril 1997, le Comité a examiné les mesures prises par l'Administration pour appliquer les recommandations figurant dans son rapport sur l'exercice clos le 30 juin 1999¹, et confirme qu'en règle générale, toutes les dispositions requises ont été prises, sauf en ce qui concerne les questions qui font l'objet du paragraphe 193 ci-après.

10. En application de la résolution 48/216 B de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1993, le Comité a également examiné les mesures prises par l'Administration pour donner suite aux recommandations qu'il avait formulées dans son rapport sur l'exercice clos le 30 juin 2000². Les mesures adoptées par l'Administration sont exposées à l'annexe II du présent rapport, assorties des observations du Comité. Il est dûment rendu compte, chaque fois qu'il y a lieu, des observations et recommandations des vérificateurs internes.

11. Les principales recommandations formulées par le Comité dans le présent rapport sont les suivantes :

Matériel durable

a) Le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, en coopération avec le Département des opérations de maintien de la paix, devrait faire en sorte qu'il n'existe plus d'écarts entre les inventaires et adopter des mesures qui permettent d'assurer l'exactitude de ces inventaires aux fins de leur comptabilisation dans les états financiers des opérations de maintien de la paix de l'ONU (par. 23);

b) Le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, en coopération avec le Département des opérations de maintien de la paix, devrait veiller au strict respect des directives des Nations Unies tendant à garantir que le matériel durable soit correctement enregistré et gardé (par. 27);

Passif

c) L'Administration devrait veiller à ce que les dépenses approuvées relatives à un exercice donné soient saisies dans les comptes de cet exercice (par. 41);

Matériel appartenant aux contingents

d) La Division de l'administration et de la logistique des missions devrait procéder à une évaluation spécifique des ressources dont les missions de maintien de la paix ont besoin pour appliquer efficacement et effectivement les procédures relatives au matériel appartenant aux contingents en ce qui concerne l'établissement dans les délais voulus des rapports d'inspection avant l'arrivée, à l'arrivée et mensuels. À cet égard, la Division devrait évaluer les ressources disponibles dans les missions afin de déterminer la capacité requise, tout en tenant compte des circonstances particulières applicables à chaque mission (par. 79);

Vérificateurs des comptes résidents

e) Le Bureau des services de contrôle interne devrait examiner la question des ressources nécessaires pour formuler et appliquer un véritable programme de formation et perfectionnement garantissant que les vérificateurs des comptes résidents possèdent les connaissances techniques et les compétences qui leur permettent d'exercer leurs activités de façon effective et efficace (par. 98);

Gestion axée sur les objectifs

f) L'Administration devrait fournir aux missions de maintien de la paix une formation et une orientation qui les aident à mettre en oeuvre la méthode de gestion axée sur les objectifs (par. 130);

Opérations aériennes des missions

g) Le Département des opérations de maintien de la paix devrait veiller au strict respect par les missions des politiques et procédures établies en matière d'utilisation, par des personnes étrangères aux missions concernées, d'aéronefs affrétés par l'ONU (par. 164);

Achats

h) L'Administration devrait faire en sorte que toutes les sections soumettent en temps voulu leurs plans d'achat aux divisions des achats afin de faciliter l'établissement d'un plan d'achat général, dans l'intérêt d'une gestion plus efficace et plus économe des achats (par. 188);

Liquidation des missions

i) Le Groupe chargé de la liquidation des missions devrait procéder à des rapprochements périodiques entre ses propres dossiers et ceux qui sont tenus par le Comité de contrôle du matériel du Siège afin, entre autres choses, d'analyser les divergences éventuelles et de donner suite aux dossiers en souffrance depuis longtemps (par. 201).

12. Les autres recommandations du Comité figurent aux paragraphes 34, 45, 48, 52, 56, 64, 67, 69, 75, 83, 86, 103, 107, 112, 116, 120, 123, 136, 140, 142, 157, 160, 167, 170, 175, 179, 183, 193, 196 et 205.

B. Questions financières

1. Généralités

13. L'état des recettes et des dépenses et l'évolution des réserves et du solde des fonds des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice terminé le 30 juin 2001 font apparaître un excédent net des recettes sur les dépenses d'environ 271 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

14. Le montant total des réserves a augmenté d'environ 46 %, passant de 1 milliard 817 millions de dollars au 30 juin 2000 à 2 milliards 657 millions de dollars. La hausse des quotes-parts a largement contribué à l'accroissement des recettes durant l'exercice considéré.

15. Les dépenses ont augmenté au total d'environ 35 %, passant de 1 milliard 765 millions de dollars au 30 juin 2000 à 2 milliards 383 millions de dollars durant l'exercice considéré. Les dépenses afférentes à l'ensemble des opérations en cours se sont élevées à 2 milliards 379 millions de dollars au 30 juin 2001, contre 1 milliard 576 millions de dollars pour l'exercice précédent. En ce qui concerne les opérations en cours au 30 juin 2001, un montant d'environ 1 milliard 844 millions de dollars, soit 78 % des dépenses, concernait l'élargissement de quatre missions (MINUSIL, MINUK, MONUC et ATNUTO) et la mise en place d'une nouvelle mission, la MINUEE.

16. Sur le total des dépenses de 2 milliards 379 millions de dollars consacrées aux opérations en cours au 30 juin 2001, environ 36 % se rapportent au personnel militaire, 30 % au personnel civil, 28 % aux besoins opérationnels et 6 % aux programmes spéciaux, à la BSLB, aux dépenses d'appui aux programmes, aux contributions du personnel et aux contributions volontaires inscrites au budget.

17. Le montant total des contributions des États Membres ont augmenté d'environ 10 %, passant de 2 milliards 129 millions de dollars au 30 juin 2000 à 2 milliards 352 millions de dollars durant l'exercice considéré. Les engagements non réglés ont augmenté d'environ 29 %, passant de 827 millions de dollars au cours de la période précédente à 1 milliard 69 millions de dollars au 30 juin 2001, ce qui s'explique en grande partie par l'accroissement des dépenses durant l'exercice considéré. L'encaisse et les dépôts à terme s'élevaient au 30 juin 2001 à environ 39 millions de dollars, contre 901 millions lors de l'exercice précédent, soit une diminution de quelque 96 %.

18. Le montant total des réserves et du solde des fonds concernant les activités de maintien de la paix financées au moyen de fonds d'affectation spéciale a diminué d'environ 17 %, passant de 234 millions de dollars en 1999/2000 à 195 millions de dollars durant la période considérée, les dépenses (74 millions de dollars) dépassant les revenus (35 millions de dollars).

2. Normes comptables de l'Organisation des Nations Unies

19. Le Comité a vérifié si les états financiers relatifs aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice terminé le 30 juin 2001 étaient conformes aux normes comptables applicables à l'Organisation des Nations Unies. **Il est ressorti que ces normes étaient en règle générale respectées, sauf dans certains cas (voir plus particulièrement les paragraphes 36 à 42 du présent rapport).**

3. Matériel durable

20. **Le Comité a noté que les soldes d'ouverture portés sur les inventaires d'où proviennent les chiffres figurant dans la note 9 des états financiers (matériel durable) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2001 ne concordaient pas avec les soldes de clôture indiqués dans les états financiers de l'exercice précédent, terminé le 30 juin 2000. Le tableau 1 ci-après montre l'écart net constaté, qui s'élève à environ 45 millions de dollars.**

Tableau 1
Écarts entre soldes d'ouverture et soldes de clôture^a

(En dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Solde de clôture suivant les états financiers du 30 juin 2000</i>	<i>Solde d'ouverture suivant l'inventaire du 1er juillet 2000</i>	<i>Écart</i>
UNFICYP	9 214 927	9 838 348	623 421
FNUOD	29 905 747	35 360 858	5 455 111
FINUL	115 294 480	127 579 368	12 284 888
MONUIK	21 293 315	20 860 031	(433 284)
MINURSO	23 882 860	24 206 369	323 509
MINUBH	56 754 208	66 556 244	9 802 036
MONUG	13 056 735	13 669 307	612 572
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	44 848 982	57 584 922	12 735 940
MINUSIL	20 988 330	19 335 319	(1 653 011)
MINUK	82 944 062	81 534 473	(1 409 589)
MONUC	6 393 508	7 162 623	769 115
ATNUTO	31 760 517	37 638 243	5 877 726
Écart net			44 988 434

^a Le présent tableau concerne uniquement les missions qui ne sont pas financées au titre du budget ordinaire et ne comprend pas la MINUEE qui est devenue opérationnelle durant l'exercice actuel.

21. Après s'être entretenu avec des fonctionnaires du Service de la logistique et des communications, le Comité s'est rendu compte que les écarts constatés résultaient entre autres de la combinaison des facteurs suivants :

a) Les avoirs dont la passation par profits et pertes avaient été autorisée mais qui n'avaient pas encore été liquidés ont été inclus dans les soldes d'ouverture, contrairement à la pratique précédemment suivie;

b) Des corrections ont été apportées à la valeur en dollars des avoirs lorsque ceux-ci avaient été enregistrés au départ sur la base d'une estimation;

c) Il a été procédé à des ajustements afin de rectifier les erreurs résultant du transfert de données inexactes;

d) Les avoirs en transit avaient été inclus, alors qu'ils étaient précédemment exclus des inventaires par les missions d'origine et les missions bénéficiaires;

e) Les transactions relatives au matériel reçu avant le 30 juin 2000 ont été traitées après cette date.

22. Par conséquent, le Département des opérations de maintien de la paix estime que les soldes d'ouverture révisés offrent des informations plus fiables. Le Comité n'a aucune raison de mettre en doute cette opinion, mais les causes des écarts constatés dans les soldes d'ouverture n'ont pu être quantifiées au moment de l'audit afin de vérifier si les raisons données expliquaient tous les écarts.

23. Le Comité recommande au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, en coopération avec le Département des opérations de maintien de la paix, d'apporter les ajustements nécessaires pour supprimer tous les écarts entre inventaires, et d'appliquer des mesures permettant d'assurer l'exactitude des inventaires, dont les données sur le matériel durable sont comptabilisées dans les états financiers.

24. L'Administration a informé le Comité que le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité ainsi que le Département des opérations de maintien de la paix avaient pris un certain nombre de mesures pour veiller à ce que la valeur des biens durables soit correctement indiquée.

25. Le Comité a également formulé des observations sur le matériel durable lorsqu'il s'est rendu auprès de missions de maintien de la paix. Certaines de ces observations sont les suivantes :

a) À la MINURSO, les biens matériels n'ont pu être vérifiés dans le système de contrôle du matériel des missions. Il en a été de même à la MINUGUA, où les listes utilisées par le Groupe de contrôle du matériel et des stocks contenaient plusieurs divergences concernant notamment l'emplacement du matériel et le nom des dépositaires du matériel;

b) Les mouvements de matériel durable n'ont pas été mis à jour dans le système de contrôle du matériel des missions pour la MINURSO, la MONUC, la MONUG, l'ATNUTO, la MINUGUA, l'UNMOGIP, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés, la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan et l'ONUST;

c) À la MINUBH, les avoirs n'ont pas été enregistrés en temps voulu dans le système de contrôle du matériel des missions, de sorte que certaines données vérifiées n'étaient pas exactes;

d) À la MINURSO, à la MINUGUA, à la MINUSIL, au Bureau des Nations Unies en Angola et à l'ONUST, le Comité a constaté que du matériel durable n'avait pas été utilisé ni entretenu;

e) Les listes des avoirs du système de contrôle du matériel des missions ne correspondaient pas avec l'inventaire final et les stocks n'avaient pas été matériellement vérifiés à l'ONUST, au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés et à l'UNMOGIP.

26. Étant donné que ces observations ont été faites au sujet de transactions choisies à titre d'essai, le Comité craint qu'il ne puisse exister d'autres erreurs et omissions matérielles. Les résultats d'audit, combinés avec les observations faites au Siège, montrent que la valeur du matériel durable, d'un montant de 695,7 millions de dollars, comme il est indiqué à la note 9 des états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2001, risque de ne pas être correcte étant donné que la valeur intrinsèque du matériel durable est fondée sur des informations enregistrées dans le système de contrôle du matériel des missions. En conséquence, **le Comité n'a pu obtenir l'assurance que la valeur du matériel durable, d'un montant de 695,7 millions de dollars, figurant dans les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2001, représentait un chiffre raisonnable.**

27. Le Comité recommande au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, en coopération avec le Département des opérations de maintien de la paix, de veiller au respect des directives des Nations Unies afin d'atteindre les objectifs suivants :

a) Toutes les transactions relatives au matériel durable doivent être traitées en temps voulu;

b) Le système de contrôle des avoirs des missions et tous les rapports établis sur cette base doivent être complets et exacts et tenir uniquement compte du matériel durable effectivement disponible;

c) Les rapports établis sur la base du système doivent être convenablement utilisés afin de déterminer la valeur du matériel durable aux fins des états financiers.

28. L'Administration a informé le Comité qu'elle avait l'intention de publier périodiquement des directives et des orientations spécifiques à l'intention de toutes les missions de maintien de la paix. Le Département des opérations de maintien de la paix a conçu des formats normalisés afin de veiller à ce que les transactions du système de contrôle des avoirs des missions soient traitées en temps voulu et avec exactitude, d'exercer des contrôles et de fournir des directives afin que les rapports portent uniquement sur le matériel durable effectivement disponible.

Exactitude des informations et garde du matériel durable

29. Conformément à la règle de gestion financière 111.1, le Comité a reçu un état détaillé des pertes de numéraire, de biens et d'autres éléments d'actif passés par profits et pertes durant l'exercice terminé le 30 juin 2001. Le montant des pertes de numéraire, de créances et d'effets à recevoir passés en charges conformément à

l'alinéa a) de la règle de gestion financière 110.14 s'est élevé à 780 535 dollars, contre 963 297 dollars durant l'exercice terminé le 30 juin 2000.

30. Le Comité a relevé que le montant de 780 535 dollars englobait 512 246 dollars (66 %) au titre de la MONUA et de l'ONUSOM (deux missions en liquidation) et que, sur le solde de 268 289 dollars, 44 791 dollars (17 %) seulement se rapportaient à des missions de maintien de la paix en cours.

31. Le tableau 2 ci-après indique que du matériel touchant 11 missions, évalué à environ 12,2 millions de dollars (au coût d'acquisition), a été passé par profits et pertes en application de la règle de gestion financière 110.15, ce qui représente une diminution de 55 % par rapport au montant de 27 millions de dollars passé par profits et pertes durant l'exercice précédent terminé le 30 juin 2000. Ces pertes, énumérées au tableau 2 ci-après, sont imputables à du matériel mis hors d'usage (à la suite d'accidents automobiles, d'incendies, d'orages, etc.) et à des articles manquants (écarts d'inventaires, pertes et vols).

Tableau 2

Pertes de biens durant l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Montant des pertes comptabilisées (valeur d'inventaire)</i>
MINUIK	220 478
MINUBH	7 135 226
MONUG	154 424
MINUK	391 413
MINURSO	47 235
MINUSIL	219 483
MONUC	5 249
ATNUTO	3 413 322
FINUL	-
MINUEE	-
UNFICYP	22 907
FNUOD	637 769
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	1 400
Total	12 248 906

32. Tout en notant avec satisfaction que les pertes de biens passées en charges ont diminué, le Comité demeure préoccupé par leur ampleur, en particulier du fait que la totalité des montants passés en charges concernait des missions de maintien de la paix en cours, dont la MINUBH et l'ATNUTO représentaient environ 86 %.

33. Le Comité a notamment fait remarquer ce qui suit après s'être rendu dans des missions de maintien de la paix pour examiner les dossiers en instance de passation par pertes et profits :

a) À la MINUK, les dossiers du comité local de contrôle du matériel ne correspondaient pas au rapport annuel établi à ce sujet par le comité local;

b) Dans le cas de la MINUEE, le rapport pertinent ne faisait pas état de tous les dossiers en instance;

c) À la MINUGUA, le montant approuvé pour la passation par pertes et profits n'était pas identique à celui qui était indiqué au titre du système de contrôle du matériel des missions.

34. Le Comité recommande que l'Administration insiste auprès de toutes les missions de maintien de la paix pour qu'elles prennent soin des biens de l'Organisation qui leur sont confiés, et que les missions s'assurent que les informations enregistrées au sujet des décisions prises par les comités locaux de contrôle du matériel sont complètes et exactes.

35. Le Département des opérations de maintien de la paix a informé le Comité qu'il continuerait à appliquer des mesures pour mettre régulièrement à jour les informations du système de contrôle du matériel des missions. Il avait également l'intention de publier périodiquement des orientations et des directives à toutes les missions de maintien de la paix et d'en contrôler l'application, afin de faire en sorte que le système de contrôle du matériel des missions et tous les rapports établis sur cette base soient complets et tiennent uniquement compte du matériel durable effectivement disponible.

4. Passif éventuel

36. Un passif éventuel est défini dans la norme comptable internationale 37 comme étant :

a) Un engagement éventuel qui résulte d'événements antérieurs et dont l'existence ne sera confirmée que lorsque se seront réalisés ou non un ou plusieurs événements qui ne dépendent pas entièrement de la volonté de l'entreprise; ou

b) Un engagement actuel qui résulte d'événements antérieurs mais qui n'est pas reconnu pour les raisons suivantes :

i) Il est improbable qu'un décaissement incorporant des avantages économiques soit nécessaire pour régler l'engagement; ou

ii) Le montant de l'engagement ne peut pas être calculé avec une fiabilité suffisante.

37. Un montant de quelque 37 millions de dollars figure comme passif éventuel dans la note 10 des états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2001. Le Comité a été heureux de constater que le passif éventuel avait diminué de 30,6 millions de dollars (45 %), passant de 68 millions de dollars durant l'exercice précédent, terminé le 30 juin 2000, à 37,4 millions lors de l'exercice suivant, terminé le 30 juin 2001.

38. Un montant d'environ 8 millions de dollars – soit 22 % du total du passif éventuel – se rapportait à des demandes de remboursement approuvées par le Département des opérations de maintien de la paix. Un montant de 39,9 millions de dollars avait été de même approuvé pendant l'exercice précédent. Le montant considéré de 8 millions de dollars se rapportait à des demandes approuvées pour la MONUA (1,6 million de dollars) et l'ONUSOM (6,4 millions de dollars). Toutefois,

ces demandes n'avaient pas été comptabilisées dans la mesure où des fonds n'avaient pas été mis en réserve pour financer les dépenses en question. En conséquence, **le Comité estime que les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2001 font apparaître une sous-évaluation des dépenses et des éléments de passif s'élevant à environ 8 millions de dollars.**

39. Le solde comprenait des dossiers en attente de passation par profits et pertes pour l'ONUSOM (13,2 millions de dollars) et des dossiers qui n'avaient pas encore été examinés pour la MONUA (1,7 million de dollars). Les montants effectifs dont le versement serait approuvé pour l'ONUSOM n'avaient pas encore été déterminés au moment de l'audit. Les demandes de remboursement présentées pour les FPNU (1,8 million de dollars) et la MONUA (1 million de dollars) avaient été également incluses dans le montant indiqué comme passif éventuel durant l'exercice précédent et représentaient le montant maximum du règlement. Les demandes reçues pour la MONUA (11,5 millions de dollars), qui n'avaient pas encore été examinées, ainsi que les demandes qui n'avaient pas encore été reçues pour la MONUA (200 000 dollars), représentaient également le montant maximum du règlement et figuraient dans le total du passif éventuel.

40. Le Comité reconnaît que des engagements ne peuvent être pris si l'Assemblée générale n'approuve pas les fonds voulus. Toutefois, il est possible de prévoir au budget des fonds pour la liquidation future de demandes de remboursement concernant des services rendus par le passé, à condition que les montants puissent être raisonnablement estimés et que les versements puissent être effectués. L'Administration a informé le Comité que des engagements ou des éléments de passif pouvaient être enregistrés uniquement après l'adoption par l'Assemblée d'une résolution autorisant des sorties de fonds. Par conséquent, le Comité a encouragé le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, en coopération avec le Département des opérations de maintien de la paix, à poursuivre ses efforts en vue de régler les demandes en souffrance et d'envisager d'assurer pour les demandes de remboursement futures un montant qui puisse être raisonnablement estimé et inscrit au budget.

41. Le Comité renouvelle la recommandation qu'il a formulée dans son rapport d'audit pour l'exercice terminé le 30 juin 2000, à savoir que l'Administration doit veiller à ce que les dépenses valables relatives à un exercice donné soient saisies dans les comptes de cet exercice.

42. L'Administration a confirmé qu'il n'était pas possible d'enregistrer ces éléments de passif du fait que leur financement n'avait pas encore été approuvé. Toutefois, l'Assemblée générale serait saisie, à sa cinquante-sixième session, d'une proposition au titre de laquelle des fonds seraient demandés pour l'ONUSOM. En cas d'approbation, les éléments de passif approuvés pour l'ONUSOM pourraient être comptabilisés durant l'exercice 2001/02. Les éléments de passif concernant la MONUA seraient comptabilisés de même lorsque le Département des opérations de maintien de la paix aurait déterminé le montant définitif de toutes les demandes de remboursement et que l'Assemblée aurait approuvé des fonds.

5. Comptes créditeurs

43. Le Comité a constaté qu'un certain nombre de comptes créditeurs n'avaient enregistré aucun mouvement durant l'exercice considéré et n'avaient pas été réglés à la fin de celui-ci. Ces montants avaient été portés en compte créditeur comme

somme à payer et étaient longtemps restés ainsi comptabilisés. On trouvera au tableau 3 ci-après des exemples de comptes qui n'avaient pas encore été réglés au 30 juin 2001.

Tableau 3
Comptes créditeurs de longue date : état au 30 janvier 2001

<i>Mission</i>	<i>Document</i>	<i>Date du document</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Durée approximative de la période d'inactivité du compte</i>
FORDEPRENU	PYIN 128426	14 juillet 2000	739 102	12 mois
FORDEPRENU	PYIN 95713	1er mai 2000	46 850	14 mois
FORDEPRENU	PYIN 103196	13 octobre 2000	187 791	8 mois
ONUC	PYRA 10237	Décembre 1997	909 178	42 mois
MINUAR	PYIN 111378	10 novembre 2000	3 178 854	7 mois
MINURCA	PYIN 103061	5 septembre 2000	143 933	9 mois
MINURCA	PYIN 126208	17 août 2000	662 926	10 mois
APRONUC	PYIN 64828	2 juin 1997	1 500 000	48 mois
APRONUC	PYIN 64801	10 novembre 1997	627 975	43 mois
APRONUC	PYIN 64554	31 octobre 1995	780 000	68 mois
APRONUC	PYIN 64792	5 octobre 1995	116 363	68 mois
APRONUC	PYIN 65265	3 février 1998	4 541 984	36 mois
Total			13 434 960	

44. L'Administration a informé le Comité qu'à la suite du paiement des arriérés dus par un État Membre en novembre 2001, toutes les demandes de remboursement comptabilisées et payables au 31 octobre 2001 devaient être réglées en décembre 2001, avec les exceptions suivantes :

a) Aucun remboursement n'avait été versé pour l'APRONUC et la MINURCA, étant donné qu'aucun versement d'arriérés n'avait été reçu pour ces missions, qui manquaient toujours de liquidités;

b) Un versement partiel – en fonction du montant des liquidités disponibles – avait été fait à l'égard d'une demande de l'ONUMOZ en souffrance;

c) Des demandes de remboursement d'environ 9 millions de dollars relatives à des biens et des services fournis par un État Membre à diverses missions de maintien de la paix (MANUH, ONUC, MINUEE, MINUHA, MONUT, MONUSIL, ONUSOM, FORDEPRENU et FPNU) restaient en souffrance en attendant que le gouvernement de cet État fournisse des instructions sur l'application dudit montant aux contributions non réglées.

45. Le Comité recommande à l'Administration de prendre les mesures voulues pour que le paiement des arriérés serve à régler les dettes de longue date.

6. Trésorerie

Rapprochement bancaire

46. En examinant les états de rapprochement bancaire de plusieurs missions, le Comité a constaté que la mise en concordance des comptes n'était généralement pas effectuée chaque mois. À la MONUC et l'ATNUTO, par exemple, le retard pourrait aller jusqu'à 10 mois. La situation était identique à la MONUG. **Le Comité craint que cette négligence n'empêche de déceler et de rectifier à temps les erreurs et les détournements de fonds éventuels et de s'assurer que toutes les opérations ont été dûment comptabilisées.** Plusieurs écarts non élucidés figuraient sur les états de rapprochement de la MONUC, de la MONUG et de l'ATNUTO depuis plus de six mois.

47. Il ressort des entretiens que le Comité a eus avec les chefs de l'administration des missions concernées que le retard observé dans les rapprochements bancaires est dû au manque de personnel possédant les qualifications et l'expérience requises pour utiliser le logiciel comptable SUN et à l'arrivée tardive des relevés de banque.

48. **Le Comité recommande à l'Administration de s'assurer que toutes les missions de maintien de la paix procèdent chaque mois au rapprochement bancaire et analysent rapidement tous les écarts afin d'effectuer les ajustements voulus. Les missions doivent également déterminer les raisons des retards apportés au rapprochement bancaire et prendre les mesures correctives qui s'imposent.**

49. L'Administration a informé le Comité que l'ATNUTO, la MONUG et la MONUC avaient donné suite à cette recommandation. La MONUG et l'ATNUTO procèdent chaque mois au rapprochement bancaire. La MONUC a elle aussi rattrapé son retard, mais attendait un éclaircissement de l'Union congolaise des banques sur un écart relatif à l'arrêté d'octobre 2001. Enfin, la Division de l'administration et de la logistique des missions a l'intention de rappeler aux missions qu'elles doivent, dans les meilleurs délais, procéder au rapprochement bancaire, élucider les causes des écarts et passer les écritures d'ajustement nécessaires, conformément aux procédures établies.

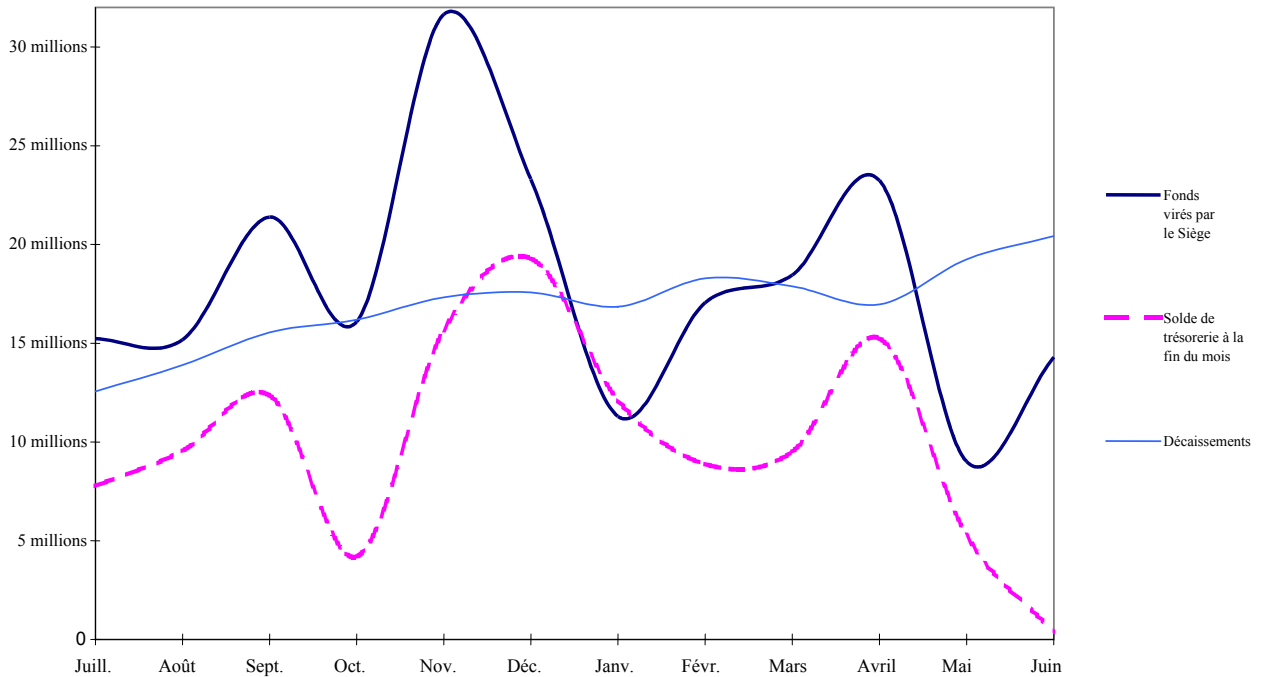
50. Le Département de la gestion a souscrit à la recommandation du Comité et demandé à la Trésorerie d'aider le Département des opérations de maintien de la paix à déterminer les raisons des retards observés dans le rapprochement bancaire. La Trésorerie pourrait également dispenser une formation complémentaire aux chefs des finances et aux fonctionnaires des finances pour qu'ils gèrent mieux les comptes bancaires.

Montant des envois de fonds

51. Le Comité a constaté que le montant des fonds envoyés à la MINUK semblait hors de proportion avec les besoins réels de la Mission. Alors que les décaissements augmentaient faiblement et très régulièrement tout au long de l'année, le montant des envois de fonds variait considérablement. À plusieurs reprises, le Siège de l'ONU a viré des fonds à la Mission alors que celle-ci disposait localement d'importantes liquidités. **Ces envois de fonds ont porté le montant de l'encaisse à un niveau sans rapport avec le montant nécessaire pour couvrir les décaissements.** Ce n'est que tout à la fin de l'exercice que le Siège a viré des montants plus conformes aux besoins de trésorerie, ramenant ainsi l'encaisse à un

niveau raisonnable. Le graphique ci-après montre l'évolution comparée des décaissements, des virements de fonds et du solde de trésorerie.

Évolution comparée des décaissements, des envois de fonds et du solde de trésorerie, du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001



52. Conscient que les missions doivent disposer d'une réserve de liquidités, le Comité recommande que l'Administration examine avec elles la fréquence et le montant des virements de fonds à effectuer de manière à les moduler en fonction des besoins réels de trésorerie.

53. Le Département des opérations de maintien de la paix a informé le Comité que la MUNIK avait entrepris de revoir la fréquence et le montant des envois de fonds en vue de réduire le montant global de ses liquidités. Tout en souscrivant à la recommandation du Comité, le Département de la gestion a indiqué qu'il serait difficile dans la plupart des cas d'appliquer le système du « juste à temps » pour alimenter les caisses des missions, mais que l'utilisation de plus en plus courante de logiciels autorisant des opérations bancaires sécurisées permettrait de réduire les réserves de trésorerie détenues localement sans gêner le fonctionnement des missions. Ce type de logiciel est en cours d'installation à la MONUIK, à la MINUBH et à la MINUK. Le Département de la gestion s'est déclaré prêt à donner des conseils et, s'il dispose de postes à cet effet, à appuyer la mise en place des systèmes de gestion des décaissements et de la trésorerie. Il a également indiqué que

la Trésorerie devrait probablement dispenser une formation complémentaire à la gestion des liquidités et des comptes bancaires.

Accords conclus avec les banques

54. La MINUK a omis de passer avec chacune de ses banques un accord définissant les conditions qui lui sont consenties. Elle a encouru des frais bancaires importants bien que n'ayant signé aucun contrat spécifiant la nature des prestations pouvant être facturées par la banque. Au moment de la vérification, la MINUBH a été incapable de produire, dans cinq cas sur sept, l'accord écrit qu'elle aurait dû passer avec l'établissement bancaire concerné conformément aux pratiques optimales.

55. La MINUK a informé le Comité que dans le cas d'une de ses banques elle surveillait la situation, et qu'elle avait adressé à une autre, le 27 août 2001, un projet d'accord pour signature, sans obtenir de réaction.

56. Le Comité recommande à l'Administration de veiller à ce que les missions passent en revue et renégocient les conditions consenties par leurs banques afin de réduire les frais bancaires et les retards dus à l'obligation de vérifier si les commissions et les frais facturés sont justifiés et conformes au contrat.

57. L'Administration a informé le Comité que le Bureau des affaires juridiques et la Trésorerie avaient mis au point un modèle d'accord qui devrait simplifier l'établissement des contrats et assurer leur homogénéité. Quelques missions (la MINUEE, la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, la MINUK et la MINUBH) ont déjà demandé au Bureau et à la Trésorerie une assistance dans le domaine du droit bancaire. L'Administration pourrait étudier les modalités de l'assistance technique que la Trésorerie au Siège et le Bureau des affaires juridiques pourraient apporter aux missions de maintien de la paix pour les aider à négocier des contrats homogènes, compte dûment tenu des privilèges et immunités des Nations Unies et de la situation financière particulière des missions.

C. Questions relatives à la gestion

1. Matériel appartenant aux contingents

58. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé au Comité de procéder à une évaluation approfondie de tous les aspects de l'application des dispositions relatives au matériel appartenant aux contingents, en sélectionnant de préférence des missions représentatives (A/55/878, par. 10). Il l'a invité à déterminer dans quelle mesure les procédures prévues étaient appliquées de manière efficace, dans les délais prescrits, et si les missions opérationnelles avaient les moyens de s'acquitter des nombreuses responsabilités et tâches qui leur incombaient en vertu des arrangements relatifs au matériel appartenant aux contingents.

59. Dans le cadre de l'audit des comptes de l'exercice terminé le 31 juin 2001, le Comité a examiné les arrangements en question, plus précisément les dispositions concernant le mémorandum d'accord, les procédures de vérification et la certification et le paiement des demandes de remboursement présentées par les États qui fournissent des contingents. Le Comité a l'intention de poursuivre son audit des autres aspects de l'application des arrangements et en rendra compte dans ses prochains rapports.

60. Le Comité a examiné l'application des nouveaux arrangements à la MONUC, la MINUSIL, la FNUOD, la FINUL, la MINUK, la MINUEE, la MONUG, l'ATNUTO et la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

Mémoires d'accord

61. L'un des objectifs des arrangements relatifs au matériel appartenant aux contingents est de faire en sorte que les pays concernés et l'ONU signent avant le déploiement un mémorandum d'accord spécifiant les obligations de chaque partie en ce qui concerne le personnel, le matériel majeur et le soutien logistique autonome.

62. **Contrairement aux dispositions figurant dans le Manuel des politiques et procédures applicables au remboursement et au contrôle du matériel appartenant aux contingents fournis par les États aux missions de maintien de la paix, certains des mémorandums d'accord ont été signés de deux à huit mois après la date de déploiement des contingents.** L'Administration a informé le Comité que, dans bien des cas, c'est la lenteur des négociations avec l'État concerné qui expliquait que le mémorandum d'accord ne puisse pas toujours être signé avant le déploiement. Le tableau 4 ci-après donne des exemples de cas où un retard s'est produit.

Tableau 4
**Mémorandum d'accord signé après le déploiement
du contingent auprès de la mission**

<i>Pays</i>	<i>Date du déploiement</i>	<i>Date de la signature de l'accord</i>	<i>Retard approximatif</i>
MINUSIL			
1	23 mai 2000	18 octobre 2000	4 mois
2	7 février 2000	5 avril 2000	2 mois
3	9 avril 2000	18 octobre 2000	6 mois
4	18 avril 2000	18 septembre 2000	4 mois
5	27 février 2000	18 septembre 2000	6 mois
ATNUTO			
6	15 février 2000	18 octobre 2000	7 mois
7	21 février 2000	28 juillet 2000	4 mois
8	14 février 2000	26 mai 2000	3 mois
9	21 février 2000	30 octobre 2000	8 mois
10	21 février 2000	17 juillet 2000	4 mois
11	15 février 2000	1er novembre 2000	8 mois
12	14 février 2000	17 juillet 2000	4 mois

<i>Pays</i>	<i>Date du déploiement</i>	<i>Date de la signature de l'accord</i>	<i>Retard approximatif</i>
13	26 mars 2000	17 octobre 2000	6 mois
14	14 février 2000	5 septembre 2000	5 mois
MINUEE			
15	Novembre 2000	16 mai 2001	5 mois
16	Janvier 2001	5 juillet 2001	6 mois
17	Février 2001	30 mai 2001	4 mois
18	Mars 2001	3 août 2001	6 mois
19	Janvier 2001	24 avril 2001	3 mois

63. Pour ce qui est de la MONUC, de la MINUEE, de la MINUK, de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre et de l'ATNUTO, le Comité a constaté que les mémorandums d'accord n'avaient pas encore été signés au moment de la vérification, alors que les contingents étaient déjà déployés. À l'ATNUTO, le Comité a noté que dans deux cas, une partie du matériel majeur avait déjà été rapatriée.

64. Le Comité recommande à l'Administration de faire en sorte que soit respectée la disposition exigeant que les mémorandums d'accord relatifs au matériel appartenant aux contingents affectés à des missions de maintien de la paix soient signés avant le déploiement des contingents, et d'assurer le suivi nécessaire.

65. Le Département des opérations de maintien de la paix a indiqué qu'il comprenait que le Comité s'inquiète du fait que les mémorandums d'accord n'étaient pas toujours signés avant le déploiement des contingents dans la zone de la mission. Il a expliqué qu'en raison des délais requis pour mener à bien les négociations avec les pays contributeurs, il était normal que le déploiement précède le plus souvent la signature du mémorandum. Il était pourtant indispensable que les parties passent un accord de principe sur le type de matériel et de soutien logistique à prévoir et qu'un projet de mémorandum d'accord soit établi avant le déploiement des contingents. Une copie du projet devrait être communiquée aux missions pour les aider à établir les rapports d'inspection et de vérification.

66. Dans le cas de la MINUEE, on a constaté que la liste de l'équipement appartenant au pays contributeur et du matériel appartenant au contingent n'était pas toujours établie avant le déploiement, alors qu'elle est essentielle pour la planification des achats et l'établissement du budget. De ce fait, faute d'avoir pu prévoir les besoins relatifs au matériel appartenant au pays contributeur, la Mission a dépassé le montant approuvé pour les achats de carburant. En outre, au moment de la vérification, le Siège de l'ONU était encore en train d'éplucher la lettre d'attribution relative à l'expédition de plusieurs catégories de matériel appartenant à un contingent parce qu'il n'avait pas été fait de distinction entre les frais d'expédition du matériel appartenant au pays contributeur et ceux du matériel appartenant au contingent.

67. **Le Comité a recommandé que le Département des opérations de maintien de la paix veille à ce qu'à l'avenir le niveau de soutien logistique exigé pour le matériel appartenant au pays contributeur soit clairement indiqué dans les mémorandums d'accord. Le Département a accepté cette recommandation.**

Procédures de vérification

Inspections avant déploiement

68. Dans la plupart des cas, il n'y a pas eu d'inspection avant le déploiement des contingents affectés à la MINUEE. En fait, un seul contingent a fait l'objet d'une inspection par une équipe mixte approuvée par le Siège de l'ONU. La Mission a souligné que la plupart des contingents concernés avaient une longue expérience des missions de maintien de la paix des Nations Unies, mais elle a reconnu que l'inspection effectuée avant le déploiement de l'un d'entre eux avait aidé celui-ci à mieux s'organiser. C'est le manque de personnel qui empêchait de procéder à ces inspections initiales.

69. **Le Comité recommande que le Département des opérations de maintien de la paix prenne les dispositions voulues pour s'assurer, au moment des inspections préalables au déploiement, non seulement que le matériel prévu est conforme aux besoins définis, mais qu'il ne comprend pas d'articles inutiles.**

70. Le Département des opérations de maintien de la paix a confirmé au Comité que les inspections effectuées avant le déploiement avaient beaucoup facilité les préparatifs des contingents. Il était prévu de procéder dans chaque cas à une inspection complète avant le déploiement, mais les contraintes de temps ne permettaient pas de constituer dans les délais requis une équipe réunissant tous les spécialistes voulus. Le Département s'efforcera de réaliser systématiquement ce type d'inspection.

Inspections à l'arrivée

71. Le Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents (voir chap. 3, par. 10 et appendice 1, principe additionnel 4) exige qu'un rapport d'inspection à l'arrivée soit établi pour le matériel majeur au moment du déploiement d'un contingent et qu'il soit remis dans un délai d'un mois à la Division de l'administration et de la logistique des missions.

72. Le Comité a constaté qu'à la MONUC, les rapports d'inspection à l'arrivée prévus dans le Manuel n'avaient pas été établis (voir tableau 5 ci-après). Il a fait la même constatation à l'ATNUTO. Dans les deux cas, **on lui a indiqué que le manque de personnel suffisamment qualifié était l'une des causes des retards observés dans les inspections à l'arrivée.** À la MONUC, où les règles relatives à ces inspections étaient plutôt mieux observées qu'ailleurs, on constatait que ces vérifications n'intervenaient, en moyenne, qu'un mois environ après le déploiement, comme il ressort du tableau 5.

Tableau 5
Retards observés à la MONUC dans l'établissement des rapports d'inspection à l'arrivée et leur transmission à la Division de l'Administration et de la logistique des missions

<i>Pays Unité</i>	<i>(a)</i> <i>Date de déploiement</i>	<i>(b)</i> <i>Date de l'inspection</i>	<i>(c)</i> <i>Date de réception du rapport</i>	<i>(d)</i> <i>Délai écoulé entre (b) et (c)</i>
1 Unité d'appui Sénégal – Kananga	12 avril 2001	25 mai 2001	12 juillet 2001	2 mois
2 Détachement – Kinshasa	12 avril 2001	25 mai 2001	12 juillet 2001	2 mois
3 Garde – Kisangani	20 avril 2001	15 mai 2001	19 juillet 2001	2 mois
4 Commandement et appui	20 avril 2001	15 mai 2001	19 juillet 2001	2 mois
5 Garde – Kananga	4 avril 2001	25 mai 2001	12 juillet 2001	2 mois
6 Manutention du fret aérien	29 avril 2001	30 mai 2001	19 juillet 2001	2 mois
7 Garde – Kalemie	29 mars 2001	27 avril 2001	7 août 2001	3 mois

73. Les inspections à l'arrivée font partie du processus de vérification et sont obligatoires. Elles servent à déterminer si le matériel déployé est en état de marche et correspond à celui prévu dans le mémorandum d'accord, ces éléments d'information devant être consignés dans le rapport.

74. Dans le cas de la MONUC, le rapport de vérification établi pour le mois de juillet 2001 montrait que certains des gros matériels de manutention fournis par un contingent qui n'avait pas été soumis à une inspection à l'arrivée étaient très anciens puisque certains avaient été fabriqués en 1963, notamment un chariot élévateur à fourche ayant une capacité de charge de 2,8 tonnes. Le contingent devait constamment entretenir et réparer ces équipements pour les maintenir en état de marche. En raison de la pénurie de pièces de rechange (ainsi, il n'y avait plus de pneus de la taille voulue pour les ambulances et le stock de pièces Nos 3302 et 3216 nécessaire pour des véhicules utilitaires était limité), les mécaniciens devaient procéder à des réparations de fortune qui les obligeaient parfois à modifier d'autres pièces de rechange.

75. Le Comité recommande que le Service de la logistique et des communications donne pour instruction aux missions de maintien de la paix d'évaluer les répercussions que l'utilisation de matériels vieux ou obsolètes exigeant des réparations et un entretien constants a sur le déroulement de leurs opérations et de rappeler aux commandants des forces qu'ils doivent faire rapport sur l'état du matériel appartenant aux contingents. L'Administration devrait également étudier la possibilité d'inclure dans le Manuel des critères généraux fixant l'âge maximum de ce matériel et les incidences d'une telle disposition.

76. L'Administration a donné au Comité son accord de principe sur cette recommandation.

Présentation des rapports d'inspection

77. Conformément au Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents (appendice I, directive supplémentaire 5, par. 1), le chef de l'Administration d'une mission de maintien de la paix doit soumettre tous les mois des rapports d'inspection à la Division de l'administration et de la logistique des missions portant sur l'état et la disponibilité du matériel majeur.

78. Dans le cas de deux missions, la MINUSIL et l'ATNUTO, le Comité a noté que les rapports d'inspection concernant certains des contingents n'avaient pas été établis tous les mois et que, dans certains cas, les rapports portaient sur une période de plus de six mois. Une pénurie de personnel a été invoquée comme la raison ayant empêché l'établissement des rapports d'inspection dans les délais voulus. On trouvera dans le tableau 6 ci-après des détails concernant certains exemples.

Tableau 6

Retards dans la présentation des rapports d'inspection

<i>Pays</i>	<i>Unité</i>	<i>Période couverte par le rapport d'inspection</i>	<i>Nombre approximatif de mois couverts par le rapport d'inspection</i>
MINUSIL			
1	Bataillon d'infanterie 1	29 mai 2000 au 13 septembre 2000	3 mois
2	Bataillon d'infanterie 1	14 septembre 2000 au 24 avril 2001	6 mois
3	Unité médicale de niveau II	9 février 2001 au 21 mai 2001	3 mois
4	Quartiers généraux de secteur	9 avril 2000 au 4 septembre 2000	4 mois
5	Compagnie de forces spéciales 2	1er septembre 2000 au 23 décembre 2000	3 mois
6	Compagnie mécanisée	17 mai 2000 au 2 février 2001	8 mois
7	Bataillon d'infanterie	27 décembre 1999 au 30 septembre 2000	9 mois
8	Bataillon d'infanterie	5 octobre 2000 au 27 avril 2001	6 mois
ATNUTO			
9	Compagnie d'infanterie	21 février 2000 au 31 mai 2000	3 mois
10	Infanterie	1er août 2000 au 31 janvier 2001	5 mois
11	Infanterie	14 février 2000 au 30 juin 2000	4 mois
12	Aviation	1er août 2000 au 30 novembre 2000	3 mois

79. Le Comité a reconnu qu'un manque de ressources dans les missions avait entravé les procédures d'inspection du matériel appartenant aux contingents. **Le Comité recommande que la Division de l'administration et de la logistique des missions procède à une évaluation spécifique des ressources dont les missions de maintien de la paix ont besoin pour appliquer efficacement et effectivement les procédures concernant le matériel appartenant aux contingents en ce qui concerne l'établissement dans les délais voulus des rapports d'inspection avant l'arrivée, lors de l'arrivée et mensuellement. À cet égard, la Division devrait évaluer les ressources disponibles dans les missions afin de déterminer la capacité requise, tout en tenant compte des circonstances uniques applicables à chaque mission.**

80. L'Administration a informé le Comité que la Division de l'administration et de la logistique des missions avait la capacité nécessaire pour contrôler la présentation des rapports d'inspection mensuels et qu'il y avait un suivi régulier auprès des missions qui ne respectaient pas les normes d'établissement des rapports. La Division estimait que l'ampleur des inspections effectuées dans les missions était telle qu'il avait été nécessaire de réexaminer l'allocation des ressources. La Division était d'accord avec la recommandation du Comité concernant l'évaluation de la capacité des missions de maintien de la paix d'appliquer les procédures actuelles d'inspection du matériel appartenant aux contingents. À cet égard, la Division effectuerait une analyse de l'exécution des tâches, et demanderait également l'avis de la direction des missions sur cette question.

Certifications et paiements concernant les demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents

81. Le Comité a examiné la question du remboursement des montants dus aux États membres au titre du matériel appartenant à leurs contingents, dont le paiement avait été autorisé au cours de l'exercice financier prenant fin le 30 juin 2001. Le Comité a noté que, dans le cas de la MINUSIL, de la FINUL et de l'ATNUTO, il y avait certaines demandes de remboursement certifiées qui n'avaient pas été payées depuis une période allant de 7 à 15 mois, comme l'indique le tableau 7 ci-après.

Tableau 7

Demandes de remboursement certifiées qui n'avaient pas été payées entre le 1er juillet 2000 et le 30 juin 2001

<i>Mission</i>	<i>Pays</i>	<i>No de la demande de remboursement</i>	<i>Montant certifié (en dollars É.-U.)</i>	<i>Temps écoulé sans paiement depuis le rapport d'inspection</i>
MINUSIL	1	7 671	797 250	12 mois
MINUSIL	2	7 776	23 642	12 mois
FINUL	3	7 728	87 555	10 mois
FINUL	4	7 728	917 028	10 mois
ATNUTO	5	7 705	99 093	15 mois
ATNUTO	6	7 799	95 751	15 mois
ATNUTO	7	7 756	16 430	7 mois
ATNUTO	8	7 775	2 477 925	15 mois

<i>Mission</i>	<i>Pays</i>	<i>No de la demande de remboursement</i>	<i>Montant certifié (en dollars É.-U.)</i>	<i>Temps écoulé sans paiement depuis le rapport d'inspection</i>
ATNUTO	9	7 758	422 227	12 mois
ATNUTO	10	7 782	115 420	14 mois

82. Les rapports d'inspection permettent de déterminer l'état du matériel appartenant aux contingents et le niveau d'appui et d'entreprendre le processus de remboursement. Les retards dans la présentation des rapports d'inspection et dans le traitement des demandes de remboursement provoquent des retards dans le processus de remboursement des montants dus aux pays fournisseurs de contingents. Dans certains cas, des mémorandums d'accord n'avaient pas été signés, ce qui a encore retardé les remboursements aux pays fournisseurs de contingents, même si les rapports d'inspection avaient été traités.

83. Le Comité recommande que l'Administration intensifie ses efforts pour résoudre le problème des retards dans le traitement et la certification des demandes de remboursement des pays fournisseurs de contingents.

84. L'Administration a informé le Comité que le Département des opérations de maintien de la paix avait, dans une large mesure, respecté les délais pour le traitement et la certification des demandes de remboursement au cours de l'exercice financier allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. L'Administration a en outre fait observer que le remboursement rapide des montants dus aux pays fournisseurs de contingents dépendait des fonds disponibles dans le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

85. Au paragraphe 1 du chapitre 7 du Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents, les facteurs propres à la mission sont définis comme des augmentations des taux de remboursement visant à indemniser les pays fournisseurs de contingents pour des conditions spécifiques existant dans la zone de responsabilité qui causent une usure excessive, raccourcissent la durée d'utilisation du matériel, et font augmenter les frais d'entretien et/ou les risques de dégâts et de pertes en ce qui concerne le matériel. Dans le cas de la MINUSIL, les facteurs propres à la mission ont été inclus dans les taux de remboursement prévus dans la lettre d'attribution pour la période du 1er novembre 2000 au 31 mars 2001, conformément à l'amendement daté du 8 janvier 2001, bien que ni la lettre d'attribution initiale ni le premier amendement à cette lettre, daté du 18 juillet 2000, n'ait pris en considération les facteurs propres à la mission.

86. Le Comité recommande que le Département des opérations de maintien de la paix suive la question de l'inclusion des facteurs propres à la mission dans les taux de remboursement prévus par la lettre d'attribution pour la période du 1er novembre 2000 au 31 mars 2001 concernant la MINUSIL.

2. Vérificateurs des comptes résidents

87. Après avoir examiné le rapport du Secrétaire général sur les enseignements tirés de l'emploi de vérificateurs des comptes résidents dans les missions de maintien de la paix (A/55/735), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a prié le Comité d'examiner l'efficacité de la fonction des vérificateurs des comptes résidents dans les missions (voir A/55/828 et A/55/878).

88. Le Comité a procédé à un examen limité de la fonction des vérificateurs des comptes résidents dans six missions de maintien de la paix (MONUC, MINUSIL, MINUEE, MINUBH, MINUK et ATNUTO). L'objet de l'examen limité était d'obtenir une évaluation objective du caractère approprié et de l'efficacité de la fonction des vérificateurs des comptes résidents par rapport aux normes internationales de vérification des comptes mises au point par l'Institut d'audit interne. Les prévisions de dépenses totales concernant les vérificateurs des comptes résidents dans toutes les opérations de maintien de la paix pour l'exercice financier prenant fin le 30 juin 2001 s'élevaient à environ 2 061 000 dollars.

89. Les vérificateurs des comptes résidents sont des fonctionnaires du Bureau du contrôle interne qui sont affectés aux différentes missions de maintien de la paix. **Le Comité a noté que l'initiative prise par le Bureau afin d'obtenir un audit approprié des missions de maintien de la paix grâce à des vérificateurs des comptes résidents était appuyée par le Département des opérations de maintien de la paix et que plusieurs autres initiatives étaient en cours afin d'améliorer et de renforcer la fonction des vérificateurs des comptes résidents.** Ces initiatives comprennent une révision du mandat normal des vérificateurs des comptes résidents; la création et la mise à jour d'une base de données concernant des candidats qualifiés pour occuper un poste de vérificateur des comptes résident; et la mise au point éventuelle de programmes de formation visant à améliorer les connaissances des vérificateurs des comptes résidents dans le domaine des opérations de maintien de la paix.

Pouvoirs des vérificateurs des comptes résidents

90. Les activités du vérificateur des comptes résident sont définies notamment par le mandat écrit élaboré par le Bureau des services de contrôle interne et le Département des opérations de maintien de la paix, des orientations supplémentaires ayant été fournies par la Division de l'audit interne du Bureau (anciennement Division de l'audit et des conseils de gestion).

91. Le mandat des vérificateurs des comptes résidents prévoit les éléments suivants :

a) Un contrôle indépendant des activités de la mission de maintien de la paix afin de déterminer si elles sont conformes aux procédures de l'Organisation des Nations Unies et d'effectuer des vérifications internes appropriées;

b) Les résultats des examens visant à déterminer si le mandat de la mission de maintien de la paix est exécuté d'une manière économique, efficace et effective.

92. Les vérificateurs des comptes résidents relèvent directement du Bureau des services de contrôle interne par l'intermédiaire du chef de la Section du maintien de la paix de la Division de l'audit interne et ont accès sans restriction à tous les documents, dossiers et membres du personnel des missions. Ces dispositions, ainsi que d'autres mesures organisationnelles, telles que le roulement des vérificateurs des comptes résidents, facilitent l'indépendance et l'objectivité des vérificateurs.

Personnel

93. Le Bureau des services de contrôle interne a mis au point une formule, qui est liée à la taille du budget de dépenses annuelles d'une mission, afin de déterminer le nombre de vérificateurs des comptes résidents qui devraient être affectés à une mission de maintien de la paix. L'application complète de la formule impliquerait la création de six postes supplémentaires, comme il est indiqué dans le tableau 8, qui est extrait du rapport sur les enseignements tirés de l'emploi de vérificateurs des comptes résidents dans les missions de maintien de la paix (A/55/735, tableau 3).

Tableau 8

Incidences de l'application de la formule proposée par le Bureau des services de contrôle interne pour déterminer le nombre et le niveau des traitements des vérificateurs résidents et des assistants à la vérification des comptes dans les missions de maintien de la paix

Mission	Budget de dépenses annuel (dollars É.-U.)	Nombre et classe des postes	
		Actuellement autorisés	Requis au titre de la formule du BSCI
MONUC	141,3 ^a	1 P-5, 1 P-3	1 P-4/P-3
MINUSIL	476,7	2 P-4	1 P-5, 3 P-4/P-3, 1 G-7/G-6
FINUL	139,5	–	1 P-4/P-3
MINUBH	153,6	1 P-4	1 P-4/P-3
MINUK	461,4	1 P-4, 1 P-3, 1 G-6	1 P-5, 3 P-4/P-3, 1 G-7/G-6
ATNUTO	584,1	1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 G-6	1 P-5, 4 P-4/P-3, 1 G-7/G-6
MINUEE	200,0	1 P-4, 1 P-3, 1 G-6	2 P-4/P-3, 1 G-7/G-6
Total	2 156,6	16	22

^a Ce montant représente le solde de 200 millions de dollars d'engagements autorisés par l'Assemblée générale pour l'exercice 1999-2000 et doit permettre de couvrir les dépenses prévues pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.

94. Le Comité a noté avec satisfaction que le Bureau des services de contrôle interne n'avait pas l'intention d'appliquer la formule sans avoir examiné la complexité d'une mission et d'autres facteurs pertinents, quelle que soit la taille de son budget de dépenses. Le Comité appuie cette approche et encourage le Bureau à fixer une date limite pour déterminer le nombre optimal de vérificateurs des comptes qui doivent être déployés. Selon le Bureau, la détermination du nombre de vérificateurs des comptes résidents qui doivent être affectés à chaque mission de maintien de la paix est un processus informel qui se poursuit sur la base d'une évaluation pratiquement quotidienne des risques impliqués.

95. Le rapport du Secrétaire général a également mis en évidence les difficultés rencontrées par le Bureau des services de contrôle interne pour recruter des personnes qualifiées pour occuper un poste de vérificateur des comptes résident étant donné que le Bureau accorde la préférence à des personnes qui ont déjà travaillé à la vérification des comptes de l'ONU. Le Bureau a déjà pris des mesures pour résoudre les difficultés de recrutement de vérificateurs des comptes résidents

en établissant et en mettant à jour une base de données concernant les candidats qualifiés. Le Comité a été informé que la Division de l'audit interne avait renforcé ses activités de recrutement en introduisant un processus rigoureux d'évaluation des candidats comprenant des tests écrits, des interviews approfondies sur les compétences et, dans certains cas, des exposés faits par les candidats et des exercices de groupe. La Division estime que ces mesures permettront d'améliorer la qualité de la sélection des candidats, mais que des ressources additionnelles seront nécessaires.

Formation

96. Comme il a déjà été mentionné, le Bureau des services de contrôle interne préfère recruter des personnes qui ont déjà une expérience de la vérification des comptes de l'ONU afin de les déployer comme des vérificateurs des comptes résidents entièrement fonctionnels ayant besoin d'un minimum de formation. Le Bureau était conscient de la nécessité de former les vérificateurs des comptes résidents, mais les stages existants de formation et de perfectionnement étaient limités. Dans le cas de l'ATNUTO, de la MONUC, de la MINUEE et de la MINUBH, les vérificateurs des comptes auxiliaires ont déclaré qu'ils avaient besoin d'une formation spécifique, étant donné que certains d'entre eux n'avaient assisté qu'à un seul stage de formation pendant l'année. En outre, **les besoins en matière de formation n'étaient pas identifiés et traités formellement dans un plan de formation.**

97. La Division de l'audit interne reconnaissait la nécessité d'une formation, mais elle ne disposait pas des ressources nécessaires pour mettre au point ou fournir une formation formelle structurée. Les vérificateurs des comptes résidents travaillaient de temps en temps avec des vérificateurs des comptes du Bureau des services de contrôle interne effectuant des visites à partir du Siège, ce qui permettait de mettre en commun les connaissances et de donner une formation supplémentaire ainsi que d'améliorer le développement professionnel des vérificateurs des comptes résidents.

98. **Le Comité recommande que le Bureau des services de contrôle interne examine les besoins en ce qui concerne des ressources adéquates pour mettre au point et appliquer un programme formel de formation et de développement afin d'assurer que les vérificateurs des comptes résidents aient les connaissances techniques actualisées et les compétences nécessaires pour leur permettre de fonctionner efficacement et effectivement.**

99. Le Bureau des services de contrôle interne a informé le Comité que les besoins spécifiques ne pourraient être satisfaits que grâce à une augmentation importante des ressources pour la formation par rapport aux ressources disponibles dans son budget actuel. Le Bureau était en train d'élaborer des propositions budgétaires concernant le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour le prochain exercice financier en vue de la formation des vérificateurs des comptes résidents.

Évaluation des risques

100. Les normes internationales d'audit interne définissent l'évaluation des risques comme un processus systématique visant à évaluer et à intégrer des avis professionnels concernant des conditions et/ou des événements ayant des effets probablement négatifs. Le processus d'évaluation des risques devrait donc constituer

la base pour l'organisation et pour l'intégration des avis professionnels en vue du développement des activités d'audit.

101. Les vérificateurs des comptes résidents préparent leur travail d'audit sur la base des domaines prioritaires identifiés par la Division de l'audit interne au Siège, des échanges de vues avec la direction des différentes missions de maintien de la paix et des informations recueillies au cours de l'année. En outre, à partir de juin 2001, les vérificateurs des comptes résidents ont été priés de planifier leur travail en identifiant des tâches spécifiques d'audit.

102. Sur la base des entretiens avec les vérificateurs des comptes résidents et d'un examen des documents de travail, il semble que les vérificateurs résidents soient généralement conscients des risques. Toutefois, il n'a pas été démontré que le processus d'évaluation des risques comprenait l'identification de risques spécifiques importants et une évaluation de leur importance relative qui permettrait d'attribuer un rang de priorité plus élevé dans les audits aux activités comportant des risques plus élevés.

103. Le Comité recommande que les vérificateurs des comptes résidents mettent en évidence les sources des informations permettant d'identifier tous les processus essentiels des missions, les objectifs de ces processus, les risques qui compromettent la réalisation de ces objectifs et les contrôles qui ont été mis en place, le cas échéant, pour faire face à ces risques. Chaque risque devrait être quantifié, en tenant compte de son impact potentiel sur la mission et de la probabilité de sa concrétisation.

104. Le Bureau des services de contrôle interne a réitéré au Comité qu'un certain nombre d'initiatives pour l'évaluation des risques avaient été lancées afin d'améliorer le processus. Bien que la Division de l'audit interne ait pris des mesures pour améliorer son processus d'évaluation des risques dans les missions de maintien de la paix, elle ne pouvait pas s'attendre d'une manière réaliste à pouvoir appliquer intégralement la recommandation du Comité sans un apport majeur de ressources en ce qui concerne la formation, la supervision et les services de consultants pour l'évaluation des risques.

Portée des activités d'audit

105. Les vérificateurs des comptes résidents effectuent des audits de type traditionnel, comme l'audit financier et l'audit de conformité, en utilisant le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'ONU, le Manuel financier et d'autres directives approuvées comme source de conformité. Un fonctionnaire de la Division de l'audit interne a expliqué que ces types d'audit constituaient la tâche principale des vérificateurs des comptes résidents étant donné les risques spécifiques posés par les opérations de maintien de la paix.

106. Des audits limités du type vérification d'optimisation des ressources ou audit de gestion étaient parfois effectués par certains vérificateurs des comptes résidents. Le Comité a noté que le travail des vérificateurs des comptes résidents comprenait des éléments de vérification d'optimisation des ressources, mais ces vérifications n'utilisaient pas une approche et des méthodes formelles telles qu'elles figurent dans le manuel de vérification des comptes du Bureau des services de contrôle interne ou telles qu'elles sont normalement appliquées lors d'une vérification typique d'optimisation des ressources ou des résultats. En outre, aucun audit du type

vérification des technologies de l'information n'avait été effectué pendant la période considérée par les vérificateurs des comptes résidents, bien que ce type d'audit ait parfois été effectué par des vérificateurs des technologies de l'information venant de la Division de l'audit interne.

107. Le Comité recommande que le Bureau des services de contrôle interne évalue la capacité des vérificateurs des comptes résidents et les ressources disponibles afin d'effectuer des vérifications structurées d'optimisation des ressources et des technologies de l'information, d'abord d'une manière limitée et ensuite d'une manière plus étendue.

108. Le Bureau des services de contrôle interne a indiqué que les vérifications d'optimisation des ressources et des technologies de l'information ne pouvaient pas être considérées comme des aspects hautement prioritaires pour les vérificateurs des comptes résidents, étant donné les risques existant actuellement dans les missions de maintien de la paix, le niveau des connaissances techniques requises et les ressources disponibles. La Division de l'audit interne a informé le Comité qu'elle mettrait davantage l'accent sur sa capacité d'effectuer des vérifications structurées d'optimisation des ressources et des technologies de l'information lorsque l'environnement des missions en matière de contrôle aura évolué et que des ressources supplémentaires seront disponibles pour la formation.

109. La portée de la vérification interne des comptes englobe dorénavant des concepts plus larges concernant la gestion des affaires de l'organisation, les risques et leur contrôle et la vérification du fait qu'un contrôle existe dans une organisation pour gérer les risques et promouvoir une gestion efficace.

110. Le Comité reconnaît que l'application des recommandations du Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations Unies (voir A/55/305-S/2000/809) pose des défis pour l'audit interne comme, par exemple, lorsqu'il s'agit de fournir des assurances concernant les contrôles internes dans un nombre croissant de missions de maintien de la paix de plus grande envergure et plus complexe.

111. La fourniture d'assurances objectives et les activités des consultants reflètent la réalité actuelle des pratiques d'audit interne, qui s'écartent du rôle plus étroit d'évaluation du contrôle et impliquent un rôle plus vaste qui comprend l'amélioration des processus dans le contexte de la réalisation des objectifs de l'organisation. Le Bureau des services de contrôle interne était conscient de ces difficultés et d'autres défis auxquels devaient faire face les vérificateurs des comptes résidents et de la nécessité de renforcer leur rôle dans ces circonstances. Toutefois, le Bureau a fait observer que le niveau actuel des ressources ne permettait pas l'exécution d'activités concernant les résultats.

112. Le Comité recommande que le Bureau des services de contrôle interne mette au point une stratégie à moyen terme afin d'examiner la faisabilité et l'impact de l'expansion des services fournis par les vérificateurs des comptes résidents afin d'englober les activités concernant les résultats.

113. La Division de l'audit interne a informé le Comité qu'il n'était pas possible d'appliquer sa recommandation compte tenu des ressources existantes. La Division a en outre indiqué que des audits détaillés des résultats des activités de maintien de la paix avaient été effectués par des équipes de vérificateurs du Siège et que les questions relatives aux résultats étaient parfois traitées dans le cadre des tâches des vérificateurs des comptes résidents.

Activités sur le terrain

114. Un certain nombre de documents de travail de l'ATNUTO et de la MINUSIL ont été sélectionnés afin d'évaluer la qualité de ces documents et des éléments de preuve et d'examiner les activités sur le terrain. L'examen des documents de travail de différentes missions a montré que des connaissances suffisantes sur les activités d'audit avaient été réunies, mais que l'applicabilité des documents pouvait être améliorée.

115. **En général, on a constaté que les documents de travail n'étaient pas élaborés d'une manière conforme aux directives d'audit du Bureau des services de contrôle interne.** En raison de l'absence de programmes adéquats d'audit et de l'existence limitée d'une documentation appropriée, il était difficile d'évaluer la qualité et la pertinence des éléments de preuve en vue de parvenir aux objectifs de l'audit.

116. **Le Comité recommande que le Bureau des services de contrôle interne mette en oeuvre des mesures visant à améliorer la qualité des documents de travail et des éléments de preuve des audits.**

117. La Division de l'audit interne a indiqué qu'elle appliquerait la recommandation du Comité concernant la qualité des documents de travail et des éléments de preuve des audits dans la mesure du possible, étant donné les ressources disponibles. La Division a en outre indiqué que l'application intégrale de la recommandation exigerait des visites périodiques sur le terrain afin d'effectuer un contrôle de la qualité du travail des vérificateurs des comptes résidents et que cela ne serait pas toujours possible en raison des ressources disponibles actuellement.

Établissement de rapports

118. Aux termes du mandat des vérificateurs des comptes résidents affectés à des missions de maintien de la paix et à des missions spéciales, ceux-ci doivent établir un rapport d'audit que le Directeur de la Division de l'audit et des conseils de gestion (l'actuelle Division de la vérification interne des comptes) doit présenter deux fois par an à la Division de l'administration et de la logistique des missions. Ces rapports étaient auparavant établis une fois par an lorsque la Division de l'audit et des conseils de gestion ne disposait que d'un vérificateur des comptes résident par grande mission. Les observations d'audit formulées par le vérificateur des comptes résident devaient également être présentées au Chef de l'administration de la mission concernée.

119. **La Division de la vérification interne des comptes n'avait pas présenté de rapports semestriels sur la vérification des comptes à la Division de l'administration et de la logistique des missions, comme le stipule le cadre de référence.** La Division de la vérification interne des comptes a informé le Comité que ces rapports, dont elle était l'initiatrice, n'avaient pas été établis du fait de problèmes tels que les mouvements de personnel, l'institution de fonctions d'audit dans les nouvelles missions et, de manière générale, le volume de travail des vérificateurs des comptes résidents. Par ailleurs, le cadre de référence, y compris la publication et la présentation de rapports semestriels, faisait actuellement l'objet de discussions avec le Département des opérations de maintien de la paix. Les principales conclusions des vérificateurs des comptes résidents ont été incorporées dans le rapport annuel du Bureau des services de contrôle interne à l'Assemblée

générale après avoir été soumises au Département pour observations. Le Comité a noté avec satisfaction que la Division de la vérification interne des comptes mettait au point, en vue de leur présentation au Département des opérations de maintien de la paix, des rapports pour 2001 concernant la MINUK, la MINUSIL, la MINUEE, l'ATNUTO et la MONUC.

120. Le Comité recommande que la Division de la vérification interne des comptes veille au respect des dispositions du mandat type des vérificateurs des comptes résidents affectés à des missions de maintien de la paix et à des missions spéciales relatives à la présentation de rapports semestriels au Département des opérations de maintien de la paix.

121. La Division de la vérification interne des comptes a informé le Comité qu'étant donné que plus d'un vérificateur des comptes résident étaient maintenant affectés dans les principales missions, elle s'attacherait à soumettre des rapports semestriels au Département des opérations de maintien de la paix. Toutefois, en cas d'impossibilité, elle soumettrait des rapports annuels.

122. Le Comité a constaté que si les conclusions des vérificateurs des comptes résidents sont présentées au Chef de l'administration de la mission, rien n'indiquait qu'elles devaient être transmises au Département des opérations de maintien de la paix, sauf lorsqu'il est proposé de les incorporer dans les rapports annuels du Bureau des services de contrôle interne à l'Assemblée générale. **Le Comité est d'avis que le fait de porter à la connaissance du Département, en temps voulu, tous les résultats d'audit importants et lui permettre ainsi de faire des observations rendrait plus efficaces la communication et la suite à donner tout en favorisant une intervention plus complète au cas où les rapports semestriels n'atteindraient pas cet objectif.**

123. Le Comité recommande que la Division de la vérification interne des comptes, agissant conjointement avec le Département des opérations de maintien de la paix, évalue les mesures en place qui permettent au Département de donner un avis sur des résultats d'audit importants fournis par les vérificateurs des comptes résidents, s'il le juge nécessaire. Cette évaluation devrait viser à permettre au vérificateur des comptes résident d'examiner en toute indépendance et en temps voulu les vues de la mission et du Siège concernant ses observations, compte tenu de l'interdépendance entre les missions de maintien de la paix et le Département.

124. À la fin de chaque audit, des rapports écrits sont établis et publiés par les vérificateurs des comptes résidents. Il s'agit généralement de rapports d'ensemble qui portent sur l'étendue et l'objet de la vérification ainsi que sur les conclusions et les recommandations, le cas échéant.

125. Les résultats d'audit sont normalement communiqués au Chef de l'administration de la mission concernée avec l'approbation de la section du maintien de la paix de la Division de la vérification interne des comptes. Au cours des discussions qu'il a eues avec les responsables de la Division, le Comité a noté qu'ils étaient conscients qu'il fallait analyser les rapports des vérificateurs des comptes résidents en vue de déceler les insuffisances structurelles éventuelles de sorte à recommander des mesures correctives appropriées et à apporter en temps voulu un appui plus poussé, le cas échéant.

126. Le Comité encourage la Division de la vérification interne des comptes à mettre en oeuvre cette pratique. La Division a indiqué que les conclusions des vérificateurs des comptes résidents seraient analysées si cela est jugé utile, dans le cadre de l'examen des rapports des vérificateurs des comptes résidents par la Division au Siège.

3. Gestion par objectifs

127. Dans sa résolution 55/220 C, l'Assemblée générale a prié le Comité de suivre les procédures d'établissement d'objectifs par les missions et leur degré d'application, qu'elles soient ou non efficaces, et de lui rendre compte de la question. En réponse à cette demande, le Comité a effectué un examen préliminaire de l'application des procédures d'établissement d'objectifs par les missions.

128. Le Contrôleur a informé les missions, par l'entremise du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, que la budgétisation axée sur les résultats avait été adoptée pour l'établissement du budget-programme pour l'exercice 2002-2003. Le Comité a noté que les instructions précisaient qu'il fallait indiquer les objectifs atteints, y compris les facteurs externes qui auraient pu influencer sur leur réalisation, dans le rapport sur l'établissement du budget pour l'exercice du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.

129. Si plusieurs missions établissent actuellement des objectifs opérationnels eu égard à leur mandat, bien d'autres n'avaient pas encore examiné les procédures d'établissement d'objectifs. Cependant, les missions qui avaient défini des objectifs n'avaient pas encore pris des mesures clairement définies pour suivre et évaluer la réalisation des objectifs fixés. **La plupart des missions, préoccupées par la complexité et la problématique inhérentes à la définition des réalisations escomptées dans le cadre des objectifs liés au maintien de la paix, ont demandé qu'une orientation soit donnée et une formation dispensée à cette fin.** On peut généralement recourir à un guide de la budgétisation axée sur les résultats, publié par le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité.

130. **Le Comité recommande que l'Administration suive de près l'application des procédures de gestion par objectifs et qu'elle prévoie de fournir une formation et une orientation particulières aux missions de maintien de la paix en conséquence.**

131. Le Département des opérations de maintien de la paix a informé le Comité que l'établissement des budgets pour l'exercice du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 était en cours et que le Département s'attachait à faire en sorte que les directives du Contrôleur soient pleinement suivies par les missions. Le Département de la gestion a indiqué qu'il envisageait d'organiser des ateliers de formation à la budgétisation axée sur les résultats à l'intention des fonctionnaires du budget en service dans les missions de maintien de la paix. Le Comité continuera d'examiner l'application par les missions de maintien de la paix de la gestion axée sur les objectifs lors des prochaines vérifications des comptes.

4. Privilèges et immunités des Nations Unies

132. Aux termes de la section 7 de l'article II de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies et ses organes subsidiaires sont exonérés de tout impôt direct, à l'exception de la rémunération de

services d'utilité publique, et de tout droit de douane et droit similaire à l'égard d'objets importés ou exportés pour leur usage officiel. Le Comité a examiné la situation de l'UNFICYP, de la MINUEE et de la MINUBH afin de déterminer dans quelle mesure les privilèges et immunités des Nations Unies étaient respectés.

133. Après l'adoption de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) le 1er juillet 1992, le Ministère des affaires étrangères d'un État Membre a confirmé que l'UNFICYP serait exonéré de la TVA sur les biens achetés et les services rendus par la Force. Cependant, les procédures d'exonération appliquées à l'époque par le gouvernement hôte étaient si complexes, longues et peu commodes sur le plan administratif qu'un système de remboursement a été adopté plutôt.

134. Le gouvernement hôte a mis à la disposition de l'UNFICYP un compte d'avance d'un montant de 20 000 livres chypriotes (environ 29 567 dollars des États-Unis en juin 2001), soit l'équivalent du montant prévu des versements trimestriels de la Force. Ce compte servait à rembourser la TVA payée par la Force et était reconstitué chaque trimestre après présentation et vérification des demandes de remboursement. Pour la période du 1er avril au 30 juin 2001, les provisions du compte d'avance ne suffisaient plus pour couvrir les dépenses du fait de l'augmentation des achats de biens et services sur le marché local et du taux de la TVA qui est passé de 8 % à 10 % en juin 2000. Les dépenses au titre de la taxe sur la valeur ajoutée pour la période se sont élevées à 76 973 livres chypriotes (environ 113 791 dollars), soit 56 973 livres chypriotes (environ 84 225 dollars) de plus que le montant du compte d'avance. L'UNFICYP a donc demandé de porter le montant de l'avance à environ 65 000 livres chypriotes (96 091 dollars) pour améliorer sa trésorerie.

135. Le 9 avril 2001 puis le 9 juillet, l'UNFICYP a adressé une lettre au service chargé de la TVA au Ministère des finances pour demander que l'affaire soit portée à la connaissance des autorités compétentes afin que les procédures de remboursement soient modifiées. Dans l'intervalle, le gouvernement hôte a augmenté le montant du compte d'avance, en le portant à 40 000 livres chypriotes.

136. Le Comité a recommandé que l'Administration poursuive ses efforts auprès du Gouvernement hôte en vue d'obtenir l'exonération de la mission de la taxe à la valeur ajoutée. L'UNFICYP a fait sienne cette recommandation.

137. L'Administration a informé le Comité qu'une exonération pure et simple ne pouvait pas être appliquée car cela exigerait une modification de la législation fiscale du pays hôte mais a indiqué que la mission poursuivrait ses efforts en vue d'obtenir que le montant du compte d'avance soit porté à 65 000 livres chypriotes.

138. Il semble que la MINUEE ait payé, entre septembre 2000 et septembre 2001, des impôts sur les ventes s'élevant à 164 944 dollars, selon les calculs de la Mission elle-même. Aux termes de l'accord sur le statut des forces signé par le gouvernement hôte, chaque fois que possible, le gouvernement devrait prendre les dispositions administratives nécessaires pour rembourser tous droits et taxes inclus dans le prix payé par la MINUEE aux entrepreneurs. Comme l'a indiqué le vérificateur des comptes résident le 9 août 2001, on pourrait se prévaloir de l'expression « chaque fois que possible » pour retarder les remboursements voire les rejeter.

139. La MINUEE a informé le Comité qu'elle avait procédé à un examen approfondi des impôts payés entre septembre 2000 et septembre 2001 et qu'elle s'attachait à obtenir un remboursement du gouvernement hôte.

140. Le Comité recommande que l'Administration, en collaboration avec la MINUEE, prenne les dispositions qui s'imposent pour régler avec le gouvernement hôte, en temps voulu, la question du paiement d'impôts sur les achats et que la MINUEE dresse un état des impôts et droits qui ont été indûment prélevés et demande leur remboursement.

141. La MINUBH détenait un important solde de trésorerie en partie parce que les autorités fiscales du gouvernement hôte refusent d'exonérer le personnel local de l'assujettissement à certains impôts ou contributions fondés sur les traitements. Le personnel local était en effet peu disposé à faire déposer son traitement dans des comptes bancaires, le gouvernement pouvant faire retenir directement de ces comptes les impôts exigibles. Le désaccord est né des différentes interprétations des accords sur le statut de la mission conclus entre l'Organisation des Nations Unies et le gouvernement hôte les 23 juillet 1996 et 5 septembre 1996. Le problème n'est toujours pas réglé.

142. Le Comité recommande que l'Administration s'efforce davantage d'obtenir du gouvernement hôte l'exonération des impôts pour le personnel local en application de l'article 5 de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies.

143. Le Département des opérations de maintien de la paix a informé le Comité que le Bureau des affaires juridiques avait soulevé la question du statut fiscal du personnel local avec la Mission permanente du gouvernement hôte auprès de l'Organisation des Nations Unies et qu'il poursuivrait ses efforts auprès du gouvernement hôte par l'entremise du Bureau des affaires juridiques.

5. Opérations aériennes des missions

144. Pendant la planification de la vérification des comptes, le Comité s'est dit que les opérations aériennes constituaient un élément déterminant des opérations de maintien de la paix. Il a par conséquent examiné les opérations aériennes dans certaines missions en mettant l'accent sur la gestion des contrats, les lettres d'attribution, l'exploitation des aéronefs et le soutien médical.

Gestion des contrats

145. Le Comité a noté qu'en mars 2001, la Division des achats, en coopération avec la Division de l'administration et de la logistique des missions, a recommandé la passation d'un marché d'un montant ne devant pas dépasser 34 223 412 dollars. Le contrat visait à fournir des services aéroportuaires liés aux vols des Nations Unies et d'autres organisations humanitaires à destination de la MONUC, notamment des services d'exploitation d'aérogares, de transport de marchandises diverses, d'entretien d'aéronefs, de prise en charge des passagers, de secours en cas d'urgence et de catastrophe aérienne, d'entretien du matériel, de contrôle du trafic aérien, de formation à l'extérieur et autres services de gestion d'aérodromes.

146. L'ampleur du marché et le double emploi manifeste décelé par le vérificateur des comptes résident du Bureau des services de contrôle interne à la MONUC ont amené le Bureau à procéder à un examen préliminaire du contrat dans le but

d'évaluer la portée du double emploi, le cas échéant, de vérifier si une étude et une évaluation appropriées des besoins de la Mission ont été réalisées par la Mission elle-même ou par le Département de l'administration et de la logistique des missions, et de déterminer si le Département et la Division des achats ont pris soin, comme il se doit, d'acquiescer les services nécessaires aux moindres coûts pour l'Organisation.

147. Au moment de l'examen du contrat par le Bureau des services de contrôle interne, le Comité a jugé utile de coordonner ses efforts avec ceux du Bureau afin d'éviter tout double emploi. Dans l'intervalle, le Comité avait interrogé des fonctionnaires de premier plan au Siège de l'ONU et rassemblé les documents pertinents concernant le contrat afin de s'informer sur l'appel d'offres et l'adjudication du marché. Le Comité voulait savoir si tous les passifs – effectifs ou éventuels – découlant de l'adjudication du contrat d'exploitation d'aérodromes à la MONUC avaient été enregistrés ou signalés, le cas échéant, dans les états financiers des opérations de maintien de la paix des Nations Unies au 30 juin 2001. Le Comité a été informé que ce marché n'avait donné lieu à aucun passif au 30 juin 2001.

148. Le contrat faisait suite à un mémorandum daté du 11 mai 2000 dans lequel la Division de l'administration et de la logistique des missions demandait à la Division des achats d'établir des sollicitations de propositions pour une période initiale d'un an, avec la possibilité de quatre prolongations d'un an, en vue de la fourniture de services d'exploitation d'aérodromes à la MONUC. Le 19 mai 2000, la Division des achats a adressé des sollicitations de propositions à 23 sociétés à l'échelle internationale. La Division a reçu au total trois offres provenant de cinq sociétés. La Division de l'administration et de la logistique des missions a donc procédé à un examen et une évaluation techniques des propositions, la Division des achats s'occupant des propositions de prix.

149. Après une première évaluation, il est apparu que la qualité des services proposés laissait à désirer et qu'il y avait un grand risque que le cahier des charges ne soit pas respecté. Ce facteur ainsi que l'incapacité des parties dans le pays concerné à conclure à un cessez-le-feu ont amené à mettre fin aux sollicitations des propositions. Afin d'engager un nouveau processus de sollicitation des propositions, la Division de l'administration et de la logistique des missions a demandé – dans un mémorandum daté du 6 février 2001, adressé au Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui par le Directeur de la Division – que les cinq sociétés qui avaient déjà soumis des propositions au départ fassent leurs meilleures offres finales, au lieu de leur adresser de nouvelles sollicitations. En réponse, le Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui a accepté, le 7 février 2001, que soit lancé un appel d'offres limité, sur une courte période, étant donné que le caractère urgent du contrat, qui exigeait que l'adjudicataire se mobilise immédiatement, ne permettrait pas d'organiser un appel d'offres intégral dans les délais voulus.

150. Le 27 février 2001, la Division des achats a reçu trois propositions de cinq sociétés. Ces propositions ont fait l'objet d'une évaluation technique de la Division de l'administration et de la logistique des missions qui a par la suite recommandé un entrepreneur comme étant celui qui a fait la proposition la moins-disante et la plus acceptable sur le plan technique. La Division des achats a sollicité l'avis du Comité des achats du Siège en vue de l'adjudication d'un contrat initial d'un an avec la possibilité de quatre prolongations d'un an, pour un montant total n'excédant pas

34 223 412 dollars. À sa réunion du 28 mars 2001, le Comité des achats du Siège a recommandé à l'unanimité l'adjudication du marché à l'entrepreneur proposé. Le Comité des commissaires aux comptes a constaté qu'en novembre 2001, le contrat n'avait pas encore été conclu.

151. Après avoir procédé à un examen préliminaire du projet de contrat daté du 27 juillet 2001, le Comité a noté ce qui suit :

a) Divers ordres d'opération avaient été émis sans que le contrat ait été conclu;

b) Le contrat avait subi diverses modifications mais n'avait pas été conclu en novembre 2001. L'une des principales raisons du retard enregistré dans la signature du contrat d'exploitation d'aérodromes était que l'administration n'avait établi un projet de contrat qu'après l'adjudication du marché. La procédure a été encore retardée lorsque les compagnies d'assurance ont supprimé les options de révision de l'assurance risque de guerre après les attaques terroristes du 11 septembre 2001. La question du droit d'engager toute autre personne ou entité pour fournir des services pendant la durée du contrat était à l'origine du retard;

c) Certains services prévus dans le contrat, notamment les services de manutention, étaient également fournis par un contingent.

152. Pendant son séjour à la MONUC, le Comité a également été informé qu'aucun crédit n'avait été engagé en rapport avec un passif éventuel lié au déploiement de l'entrepreneur aux termes du projet de contrat. Cette question a fait l'objet d'un suivi au Siège de l'ONU, où le Comité a été encore une fois informé qu'au 30 juin 2001, il n'existait aucun passif lié au déploiement limité de l'entrepreneur.

153. Afin de définir la portée et les modalités de toute activité future, le Comité s'est entretenu avec le Bureau des services de contrôle interne et prévoyait d'évaluer les résultats de l'examen réalisé par le Bureau. Le Comité a reçu, le 18 décembre 2001, un exemplaire du rapport du Bureau, qui indiquait que l'objectif que s'était fixé le Département des opérations de maintien de la paix de conclure rapidement un contrat de prestation de services aéroportuaires en vue de satisfaire les besoins opérationnels de la MONUC en matière de sécurité aérienne n'avait pas été atteint. Le rapport indiquait également que la décision du Département de recourir à la sous-traitance – contraire à la politique de l'Organisation en la matière – pour fournir des services d'aérodrome à la MONUC ne se justifiait pas au vu de l'analyse coût-utilité. En outre, le rapport faisait état de plusieurs anomalies et erreurs dans l'évaluation technique des propositions, ce qui a suscité des inquiétudes quant à l'aptitude de la Division de l'administration et de la logistique des missions à établir des spécifications techniques globales et à évaluer des propositions techniques complexes concernant des services liés aux opérations aériennes.

154. Le Comité s'attachera à donner suite à l'examen réalisé par le Bureau des services de contrôle interne en se penchant en particulier sur les domaines suivants :

a) Les plans et rapports établissant le cahier des charges et les besoins pour les services d'aérodrome nécessaires ainsi que les spécifications techniques;

b) Les sollicitations de propositions ou tout autre document d'appel d'offres;

- c) L'évaluation technique des propositions, l'accent étant mis sur les anomalies et les erreurs identifiées par le Bureau des services de contrôle interne;
- d) Le contrat signé et tout amendement y relatif;
- e) Les rapports d'activité, les factures et les versements au titre du contrat;
- f) Les rapports sur l'assurance qualité et la performance de l'entrepreneur.

Lettres d'attribution

155. Une lettre d'attribution est un document contractuel que l'Organisation des Nations Unies adresse à un gouvernement en vue de la fourniture de biens et services à une opération de maintien de la paix des Nations Unies. Le Comité a examiné, dans plusieurs missions, des lettres d'attribution émises pour des opérations aériennes et a constaté que les gouvernements ne signaient pas toujours ces lettres.

156. Aux termes d'une lettre d'attribution conclue entre un gouvernement et l'ONU concernant la MONUC, l'Organisation avait la possibilité de prolonger jusqu'au 31 mars 2002 l'application des dispositions de la lettre, qui couvrait initialement l'exercice du 1er avril 2000 au 31 mars 2001. C'était seulement en août que celle-ci a été prolongée pour quatre mois, à la fin de la première période. Ainsi donc, des services étaient fournis à la MONUC pendant une période de quatre mois sans qu'un accord ait été dûment signé. De même, à la MINUEE, des aéronefs étaient exploités aux termes d'une lettre d'attribution. Dans le cas du P166, la lettre a expiré le 27 mai 2001 et la prolongation n'est intervenue que le 1er juin. Cependant, l'aéronef a été exploité du 28 au 31 mai, ce qui a exposé brièvement l'Organisation à des risques.

157. Le Comité recommande que l'Administration veille à ce que les lettres d'attribution soient dûment signées avant l'entrée en vigueur de l'accord.

158. Le Département des opérations de maintien de la paix a informé le Comité qu'il poursuivrait ses efforts concernant les lettres d'attribution afin qu'elles soient rapidement signées avec les gouvernements concernés.

Utilisation des aéronefs

159. Dans la MINUK, environ 92 % des heures de vol ont été utilisées par la Mission proprement dite. Le reste, soit 8 %, a été mis à la disposition de tierces parties, soit en leur qualité de membres de l'un des trois piliers de l'Administration transitoire du Kosovo soit dans le cadre d'une mise à disposition réciproque à titre gracieux d'hélicoptères entre la Force de paix au Kosovo (OTAN) et la MINUK. La MINUK n'a pas demandé aux tierces parties concernées de la rembourser.

160. Le Comité recommande que les missions comptabilisent les heures de vol imputables aux utilisateurs internes et externes et envoient aux utilisateurs externes une facture en leur demandant le remboursement des coûts engagés pour le compte de ces organisations, lorsque les heures de vol ne sont pas liées à des activités de la MINUK.

161. Le Département des opérations de maintien de la paix a informé le Comité que la MINUK a mis en place, dans ce domaine, des procédures conformes au Manuel des opérations aériennes des Nations Unies.

162. Le Comité a examiné les rapports mensuels sur les opérations aériennes (monthly aviation report) aéronautiques et le résumé des rapports d'utilisation des moyens de transport aérien (aircraft use report summary) de la MINUGUA pour l'exercice allant du 1er juillet au 31 décembre 2000 et observé qu'au total 349 personnes étrangères à la Mission ont embarqué sur des vols organisés par deux transporteurs affrétés par l'ONU. Il a fait une observation similaire concernant le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan. Une analyse des autorisations d'embarquement de personnes étrangères à la Mission délivrées par la MINUGUA a révélé que sur 16 autorisations d'embarquement approuvées au cours du mois de décembre 2000, 13 n'avaient pas été signées/contresignées par l'organisme demandeur. Neuf autorisations avaient été approuvées par l'adjoint aux opérations aériennes et non par le chef de Mission ou le chef de l'administration comme il est prévu sur le formulaire d'autorisation.

163. En outre, en juillet et août 2000, 86 personnes étrangères à la MINUGUA ont voyagé à bord des aéronefs affrétés par l'ONU sans justifier d'une autorisation approuvée par la Mission. À cela s'ajoute que 38 passagers n'ont pas signé de décharge de responsabilité. Une analyse plus détaillée a révélé que sur les 62 personnes étrangères à la Mission qui ont voyagé à bord de ces aéronefs en décembre 2000, 29 n'avaient pas signé les décharges de responsabilité en cas d'accident. **Le Comité se déclare préoccupé par le fait que, sur certaines demandes d'autorisation d'embarquement de personnes étrangères à la Mission, les raisons justifiant la demande ne présentaient aucun lien avec l'exécution du mandat de la Mission. De même, le Comité s'inquiète de ce que l'ONU risque d'être l'objet de demandes d'indemnisation en cas d'accident ou de décès. Sur certaines demandes d'autorisation d'embarquement, aucune raison n'était mentionnée à l'appui de la demande.**

164. **Bien que les opérations aériennes de la MINUGUA aient pris fin en 2001, le Comité recommande que le Département des opérations de maintien de la paix veille au strict respect par les missions des politiques et pratiques établies en matière d'utilisation, par des personnes étrangères aux missions concernées, d'aéronefs affrétés par l'ONU.**

165. L'Administration a informé le Comité que les missions se verraient rappeler, le cas échéant, à l'obligation de respecter les dispositions pertinentes du Manuel d'opérations aériennes de l'ONU.

166. Le contrat d'affrètement signé par la MINUGUA prévoyait une réduction proportionnelle du prix total en cas d'annulation de vols ou d'indisponibilité des aéronefs imputable à tout acte ou omission du transporteur. Il ne prévoyait cependant aucune réduction de charges lorsque le minimum prévu de 90 heures de vol n'avait pas été utilisé par suite d'annulations de vol dues à une mauvaise météo ou à des imprévus. Le Comité est d'avis que le fait de ne pas avoir inclus de provision à cet effet dans le contrat a été défavorable à l'ONU.

167. **Le Comité recommande que l'Administration envisage la possibilité d'adopter des provisions prévoyant des réductions de charges dans certaines circonstances lors de la négociation des nouveaux contrats relatifs aux opérations aériennes.**

168. Le Département de la gestion a informé le Comité que la Division des achats étudierait la recommandation du Comité avec la Section des transports du Service de la logistique et des communications de la Division de l'administration et de la logistique des missions en vue d'en déterminer les risques et les avantages prévisibles. La pratique actuellement suivie par la Division de l'administration et de la logistique des missions et le Groupe des comptes créditeurs consiste à examiner la facturation mensuelle sur une base trimestrielle cumulative. La Division des achats mène des consultations avec la Division de l'administration et de la logistique des missions et la Division des comptes en vue d'étendre cet examen cumulatif à toute la durée du contrat.

Appui médical

169. Toujours à la MINUK, le Comité a noté que les services d'un médecin qualifié n'avaient pas été mis à la disposition des équipages des aéronefs. Cela est particulièrement important dans le cas de l'équipage de l'hélicoptère MI-8, qui ne peut pas être remplacé rapidement, alors que l'hélicoptère B-212 peut compter sur deux équipages.

170. Le Comité recommande que l'Administration fasse en sorte que les pilotes aient régulièrement accès à des médecins ayant des compétences en médecine aéronautique afin de pouvoir surveiller les risques médicaux qu'ils courent et leurs conséquences.

171. L'Administration a informé le Comité que le Service médical du Siège a autorisé les missions à fournir un appui médical aux équipages d'aéronefs qui leur sont affectés et que la Division de l'administration et de la logistique des missions a pris contact avec des États Membres pour se procurer les services de médecins ayant des compétences en médecine aéronautique pour les différentes missions. Le Département des opérations de maintien de la paix a également souhaité rappeler que la MINUK dispose d'un appareil d'évacuation sanitaire stratégique capable de transporter rapidement son personnel vers des installations médicales de niveau III pour un examen plus approfondi.

6. Achats

Délégation de pouvoirs en matière d'achats

172. S'agissant des changements proposés pour la délégation de pouvoirs en matière d'achats, les chefs des achats et leurs adjoints dans les missions de maintien de la paix se verraient donner des procurations à hauteur de 50 000 dollars et 10 000 dollars respectivement.

173. Bien qu'il ne semble pas y avoir de raison de ne pas mettre en oeuvre la proposition de délégation de pouvoirs en matière d'achats, le Comité a cependant noté qu'il conviendrait d'accorder une attention particulière aux points ci-après :

a) La MINUGUA et la MINUEE se sont exposées à des retards faute d'avoir mis en place les comités locaux des marchés approuvés en bonne et due forme qui sont censés conseiller les missions en matière d'achats. Quant aux comités locaux des marchés de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan et de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, leur création n'a pas suivi fidèlement les règles prévues par le Manuel d'administration des missions et le Manuel financier;

b) L'Administration devrait mettre en place de strictes mesures de contrôle de la délégation de pouvoirs proposée en matière d'achats, ces deux cas de dépassement de leurs pouvoirs par les responsables des achats ont été constatés;

c) De consultations menées auprès d'un certain nombre de chefs des achats, il est ressorti qu'il existe un besoin général de renforcer les compétences de leurs adjoints en leur faisant suivre des formations, notamment lorsque ces adjoints sont appelés à assurer l'intérim de hauts fonctionnaires.

174. Le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan est autorisé, par délégation de pouvoirs, à lancer des appels d'offres à hauteur de 40 000 dollars par an entraînant des engagements à l'égard d'un entrepreneur unique concernant une demande unique de fourniture de biens ou de services ou une série de demandes liées entre elles. Le Groupe a cependant dépassé la procuration qui lui avait été donnée en s'exposant, sans les faire approuver par le Comité du Siège pour les marchés, à des frais totaux de 86 858 dollars pour l'achat de services en rapport avec les travaux d'agrandissement du quartier des chauffeurs, qui ont été exécutés en trois phases.

175. Un renforcement de la délégation de pouvoirs en matière d'achats permettrait certes de rendre plus efficace et plus rationnelle la gestion de la fonction achats. **Le Comité recommande cependant que l'Administration ne délègue des pouvoirs accrus que de façon sélective, aux missions qui ont montré qu'elles respectaient pleinement les règles et règlements et autres directives des Nations Unies.**

176. L'Administration a informé le Comité que le Département de la gestion et celui des opérations de maintien de la paix poursuivent leurs consultations entre eux sur la question du renforcement de la délégation de pouvoirs aux opérations de maintien de la paix tel qu'il a été recommandé par le Groupe d'experts sur les opérations de paix des Nations Unies (voir A/55/305-S/2000/809), et qu'aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. Par ailleurs, le Siège de l'ONU a confirmé que le Comité local des marchés de la MINUGUA a été approuvé en date du 21 septembre 2001. Le Département de la gestion a fait savoir qu'un groupe de travail mixte travaillait sur la question de la délégation de pouvoirs.

Système Carlog de gestion de parcs automobiles

177. Un système Carlog a été mis en place à la FNUOD entre mai et juillet 2000 pour un coût total de 163 096 dollars. Des systèmes similaires ont été mis en place à la MINUBH et à la MINUK, par exemple, pour un coût de plus de 200 000 dollars dans chaque cas.

178. Ce système est un outil de gestion qui permet, entre autres choses, de contrôler et surveiller la vitesse des véhicules et de déterminer leur utilisation quotidienne ou mensuelle. Or, **il n'a pas encore été mis en exploitation dans certaines missions parce qu'une politique d'exploitation du système n'y a pas encore été approuvée.**

179. **Le Comité recommande que l'Administration suive l'utilisation du système Carlog afin de s'assurer que les missions de maintien de la paix s'en servent effectivement pour le contrôle et la surveillance de l'utilisation des véhicules automobiles.**

180. L'Administration a informé le Comité que la direction de la FNUOD a approuvé la politique relative au système Carlog et que le personnel concerné a reçu instruction de mettre le système en train pour assurer une gestion et un contrôle plus efficaces du parc automobile.

Procédure à suivre pour les commandes et la réception

181. Le Comité a constaté une fois de plus que des bons de commande portaient une date postérieure à celle de la facture correspondante. Cela contrevient à la règle de gestion financière 110.3 de l'ONU, qui veut que tout engagement de dépense soit certifié avant que la dépense soit engagée. Le tableau 9 ci-dessous donne quelques exemples de bons de commande de la MINURSO portant une date postérieure aux factures correspondantes.

Tableau 9

Bons de commande portant une date postérieure à celle des factures correspondantes

<i>Pièce justificative</i>	<i>Numéro du bon de commande</i>	<i>Date du bon de commande</i>	<i>Période concernée</i>	<i>Dates des factures</i>
13011037	1MIN200159	18 octobre 2001	1er juillet au 31 décembre 2000	Juin à août 2000
13012039	1MIN200159	18 octobre 2001	1er juillet au 31 décembre 2000	Septembre 2000
13001060	1MIN200229	22 décembre 2001	1er novembre au 31 décembre 2000	4 au 20 décembre 2000
13004060	1MIN200335	19 mars 2001	1er janvier au 30 avril 2001	Janvier à février 2000

182. Le Comité a également noté, comme les années précédentes, que tous les fournisseurs n'ont pas accepté les clauses et conditions stipulées dans les documents d'engagement de dépense. **Le fait pour des fournisseurs de ne pas accepter les clauses et conditions stipulées risque d'exposer les missions à d'éventuels litiges commerciaux.**

183. **Le Comité formule les recommandations suivantes :**

a) **Les missions devraient approuver et établir les bons de commande correspondant à des contrats autorisés avant que les biens ou services visés par ces contrats ne soient livrés et facturés;**

b) **Les missions devraient redoubler d'efforts pour faire en sorte que les fournisseurs acceptent les clauses et conditions des bons de commande et/ou chercher d'autres façons d'obtenir cette acceptation.**

184. Le Département des opérations de maintien de la paix a expliqué au Comité que le retard avec lequel étaient établis les demandes de fourniture de biens ou de services et les bons de commande leur faisant suite était dû en partie au retard avec lequel étaient reçus les avis d'allocation de crédit correspondants, et ceci en raison de la brièveté des prolongations successives du mandat de la MINURSO et du fait

que certains biens répondaient à un besoin opérationnel immédiat. Le Département s'est cependant dit préoccupé par le fait que les recommandations antérieures du Comité tendant à corriger les faiblesses des pratiques suivies en matière d'achats n'avaient pas été mises en oeuvre, et il s'est engagé à rappeler aux missions qu'elles doivent observer strictement les règles relatives aux bons de commande et à l'acceptation par les fournisseurs des clauses et conditions stipulées dans les contrats.

Planification des achats

185. La planification des achats est fondamentale pour assurer l'efficacité et la rationalité de la fonction achats dans son ensemble, notamment parce qu'elle permet de bénéficier des avantages liés à des achats groupés et d'améliorer la gestion de la trésorerie. Les différentes sections des missions de maintien de la paix sont tenues d'établir et de soumettre leurs plans d'achat respectifs à la section des achats de leur mission.

186. Le Comité a noté que certaines sections de la MONUC et de l'ATNUTO n'avaient pas soumis leurs plans d'achat à leurs sections des achats respectives. **Cette omission a eu pour résultat que les missions concernées n'ont pas pu établir leurs propres plans d'achat, malgré les demandes formulées par leurs chefs des achats respectifs.** Le Département de la gestion a pris note de cette observation et souligné que, dans ces conditions, les plans d'achat des missions concernées n'ont pas pu être envoyés à la Division de l'administration et de la logistique des missions, intégrés au plan de cette division et transmis avec lui à la Division des achats.

187. À la MINURSO, sur un total de 576 bons de commande établis pendant l'année budgétaire à l'examen, 268 (soit environ 47 %) visaient des montants inférieurs à 2 000 dollars. Un plan d'achat bien fait permettrait de réduire le nombre de ces petits achats et ferait économiser du temps et de l'argent.

188. **Le Comité réitère sa recommandation tendant à ce que l'Administration fasse en sorte que toutes les sections soumettent en temps voulu leurs plans d'achat aux divisions des achats afin de faciliter l'établissement d'un plan d'achat général, dans l'intérêt d'une gestion plus efficace et plus économe des achats.**

189. Le Département des opérations de maintien de la paix a informé le Comité que l'ATNUTO a déjà établi un plan directeur pour sa fonction achats et que la MONUC et la MINURSO ont entamé la mise en oeuvre de la recommandation visée.

7. Personnel

190. Le Comité a constaté qu'au 30 novembre 2001, les tableaux d'effectifs des missions de maintien de la paix indiquaient que sur 5 700 postes autorisés, 5 183, soit environ 91 %, étaient pourvus. Le Comité a relevé une amélioration de quelque 11 % par rapport au nombre de postes pourvus au 30 novembre 2000 (80 %). Toutefois, le fait que 517 postes, contre 1 029 postes l'année précédente, soient vacants, ne facilite pas la tâche des missions pour ce qui est de réaliser les objectifs opérationnels et de contrôler efficacement les finances et la gestion, notamment en ce qui concerne la vérification du matériel appartenant aux contingents et l'établissement de rapprochements bancaires, comme indiqué ailleurs dans le

présent rapport. Les observations du Comité concernant les difficultés particulières rencontrées par les missions à cet égard ont été communiquées à l'Administration dans diverses notes de gestion.

8. Police civile

191. À la MINUK, on estime que les insuffisances au niveau de la sélection des membres de la police civile dans leur pays d'origine avant leur déploiement compromettent considérablement leur efficacité. Bien que la situation ne cesse de s'améliorer dans certains pays, le processus de sélection laisse toujours à désirer, comme l'ont souligné le Département des opérations de maintien de la paix et le Bureau des services de contrôle interne. L'examen préalable dans le pays par l'équipe d'aide à la sélection des Nations Unies n'est pas obligatoire. En conséquence, **un grand nombre de membres de la police civile sont arrivés au Kosovo sans l'approbation de l'équipe d'aide à la sélection et ont dû être soumis à des tests tardifs sur le terrain. Bon nombre d'éléments ont ainsi échoué aux tests à leur arrivée.**

192. Ces exemples rappellent les recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne dans son audit de gestion des opérations de police civile des Nations Unies (voir A/55/812, par. 42). Le rapatriement coûteux d'éléments non qualifiés constitue une charge pour la Mission. La lenteur et l'inefficacité des procédures de rapatriement et de leur application ont également augmenté les coûts. Tout contingent, quelle qu'en soit la taille, occasionne des frais de gestion fixes liés à la sélection, au transport, à la formation et au déploiement des éléments. Au 30 juin 2001, 52 pays fournissaient des éléments de police civile à la MINUK, dont 12 comptant moins de neuf personnes. Le grand nombre des pays qui fournissent des contingents influe sur les arrangements en matière d'organisation et les coûts. Le Département des opérations de maintien de la paix a fait savoir que les tests préalables ne sont effectués par l'équipe d'aide à la sélection qu'à la demande du pays contributeur mais qu'il avait distribué des modules de formation préalable au déploiement pour aider les États Membres qui fournissent des contingents.

193. **Le Comité recommande que l'Administration veille à ce que l'on examine la possibilité d'améliorer le processus de sélection des membres de la police civile. En outre, le Département des opérations de maintien de la paix devrait, dans le contexte de la gestion par objectifs et de l'optimisation des affectations dans la police civile, analyser les données disponibles sur l'expérience professionnelle des forces de contingents et :**

- a) **Partager les résultats de cette analyse avec les missions afin de faciliter la gestion des ressources humaines au niveau local;**
- b) **Entamer des pourparlers avec les pays contributeurs afin qu'ils effectuent une sélection systématique et rigoureuse avant le départ.**

9. Missions en liquidation

Contrôle, enregistrement, suivi et archivage des documents

194. Le Comité a examiné la circulation des documents entre les divers services chargés des missions en liquidation et a constaté que la correspondance, constituée notamment de mémorandums, de propositions et de demandes d'informations ou d'approbations, était souvent perdue, égarée ou retardée. **Il en résultait des retards**

dans l'établissement des comptes à des fins de liquidation. On trouvera au tableau 10 des exemples de retards accusés dans l'acheminement des documents. Le Département de la gestion a fait observer que la majorité des situations mentionnées au tableau 10 ont été engendrées en 1998 et en 1999 par les missions bien que des incidents se soient produits en 1995 et 1996. Le Département a également indiqué que ces dossiers faisaient partie d'un lot de 2 500 dossiers qui ont été mis en attente sans explication pendant plusieurs années par la Division de l'administration et de la logistique des missions puis transmis au secrétariat du Comité de contrôle du matériel du Siège à la fin de 1999 et au début de 2000 sur instruction du Contrôleur. Au 15 janvier 2002, environ 80 dossiers étaient toujours en souffrance.

Tableau 10
**Retard dans l'acheminement des documents liés
à la liquidation des missions**

<i>Documents</i>	<i>Date d'envoi</i>	<i>Destinataire</i>	<i>Date de réception de la réponse</i>	<i>Temps écoulé</i>
Demande d'inscription de montants irrécouvrables au compte des profits et pertes : MONUA (2 956, 40 dollars)	Mai 2000	Division de la comptabilité	Janvier 2001	8 mois
Demande d'inscription de montants irrécouvrables au compte des profits et pertes : MONUA (129 112,19 dollars)	Juin 2000	Division de la comptabilité	Mars 2001	9 mois
Demande d'inscription de montants irrécouvrables au compte des profits et pertes : MONUA (79 833,51 dollars)	Mars 2000	Division de la comptabilité	Juin 2001	15 mois
Divers dossiers du Comité de contrôle du matériel du siège : UNAVEM et MONUA	1993 à 1999	Comité de contrôle du matériel du Siège	En souffrance	Deux à huit ans
SB/153/98 – MIPONUH	Décembre 1998	Comité de contrôle du matériel du Siège	En souffrance	Plus de deux ans
SB/69/98 – MIPONUH	Septembre 1998	Comité de contrôle du matériel du Siège	Février 2001	Plus de deux ans

195. Le Comité a certes constaté que l'Administration avait appliqué des mesures visant à améliorer le contrôle des documents des missions « en cours » de liquidation, **mais il se préoccupe du fait que rien n'ait été fait en ce qui concerne les « anciennes » missions en liquidation.**

196. **Le Comité recommande que les divers services chargés de la liquidation des missions et le Groupe de la liquidation veillent à ce que des mesures soient mises en oeuvre pour surveiller et contrôler efficacement les mouvements de tous les rapports sur les opérations de liquidation et documents connexes ainsi que pour améliorer leur archivage jusqu'à la date de clôture des comptes des missions qui sont en liquidation.**

197. Le Département des opérations de maintien de la paix a informé le Comité que le Service de gestion financière et d'appui de la Division de l'administration et de la logistique des missions mettait en place un système de classement centralisé afin de suivre les documents jusqu'à leur retour au Centre d'archivage.

Suivi et rapprochement en temps voulu des dossiers du Comité de contrôle du matériel du Siège

198. Le Comité des commissaires aux comptes a recensé plusieurs dossiers du Comité de contrôle du matériel du Siège concernant l'ONUSOM pour lesquels il a estimé qu'il lui fallait davantage d'informations pour se prononcer. Ces dossiers ont par conséquent été renvoyés à la Division de l'administration et de la logistique des missions pour être examinés plus avant en vue d'être soumis à nouveau au Comité de contrôle du matériel du Siège. Le Comité des commissaires aux comptes a constaté qu'une longue période s'était écoulée avant qu'on décide de soumettre à nouveau ces dossiers au Comité de contrôle du matériel du Siège. On trouvera des exemples au tableau 11 ci-après.

Tableau 11
Dossiers du Comité de contrôle du matériel du Siège auxquels une suite n'a pas été donnée en temps voulu

<i>Numéro de dossier</i>	<i>Montant en dollars É.-U.</i>	<i>Date de la décision du Comité de contrôle du matériel du Siège</i>	<i>Date à laquelle le Groupe de la liquidation a soumis à nouveau le dossier au Comité</i>	<i>Temps approximatif écoulé</i>
SOM/SB/294 1995	2 100	Janvier 1997	Août 2001	Quatre ans
SOM/SB/246 1995	3 258	Décembre 1996	Août 2001	Quatre ans
SOM/SB/248 1995	3 160	Décembre 1996	Août 2001	Quatre ans
SOM/SB/165 1995	455	Décembre 1996	Août 2001	Quatre ans
SOM/SB/254 1995	520	Janvier 1997	Août 2001	Quatre ans
SOM/SB/A/1223 1995	25	Juin 1995	Août 2001	Six ans

199. Le Comité des commissaires aux comptes a recensé des cas où la base de données sur les dossiers tenus par le Groupe de la liquidation présentait des différences par rapport à la base de données tenue par le Comité de contrôle du matériel du Siège en ce qui concerne les missions en liquidation.

200. Le Comité est préoccupé par le fait que les divergences entre les bases de données du Groupe de la liquidation et du Comité de contrôle du matériel du Siège ne semblent pas avoir suscité la prise de décisions en temps voulu, ce qui peut notamment retarder l'établissement de la comptabilité et la liquidation de la mission.

201. Le Comité recommande que le Groupe de la liquidation :

a) Suive tous les dossiers que la Mission aurait dû soumettre de nouveau au Comité de contrôle du matériel du Siège;

b) Procède à des rapprochements périodiques des dossiers tenus par le Comité de contrôle du matériel du Siège et ses propres dossiers, de sorte à analyser les anomalies et à donner suite aux dossiers en souffrance.

Rapport sur la liquidation des actifs

202. Un rapport sur la liquidation des actifs doit être établi pour chaque mission en liquidation et soumis à la Division de l'administration et de la logistique des missions. Il revient ensuite à cette Division de transmettre le rapport à la Division du financement du maintien de la paix qui l'examine et en assure la mise au point finale avant de le présenter au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à la Cinquième Commission. Au moment de la vérification des comptes, les rapports sur la liquidation des actifs pour la MONUT et la MINURCA étaient toujours en souffrance alors que ces missions avaient été liquidées en mai et juin 2000 respectivement. Les retards tenaient au fait qu'on ne pouvait pas localiser les rapports ni déterminer si celui de la MINURCA avait en fait été établi.

203. Le Département de la gestion a relevé que le Département des opérations de maintien de la paix avait accusé du retard dans l'établissement des rapports et que le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité avait adressé des mémorandums de suivi à la Division de l'administration et de la logistique des missions pour demander les documents en question. Ce n'était que près de six mois plus tard, en août 2001, que les efforts visant à obtenir ces rapports ont porté des fruits. Une fois retrouvés, les rapports n'ont pu être vérifiés car le système de contrôle du matériel des missions n'a pu être mis à jour afin de déterminer les actifs transférés à d'autres missions.

204. Il ressort du rapport final de la MINURCA pour la période du 15 avril 1998 au 31 mars 2000 que la Mission avait connu un manque de personnel aussi bien pendant sa période d'activité que pendant sa liquidation. En août 2001, une demande avait été adressée au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité en vue de l'allocation de crédits pour établir manuellement le rapport, pour un coût estimé à 39 800 dollars au titre de frais de voyage sur une période de 61 jours; la demande a été approuvée le 16 août 2001. Le Service de la logistique et des communications a estimé que pour respecter les nouveaux délais fixés à fin septembre 2001 pour la MINURCA et à mi-octobre 2001 pour la MONUT, cinq fonctionnaires devaient être affectés à temps plein à cette tâche pendant une période

de deux mois. Au moment de la vérification, un seul membre de l'équipe y était affecté.

205. Le Comité recommande que l'Administration prenne les mesures nécessaires pour assurer que le rapport sur la liquidation des actifs de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et de la Mission des Nations Unies au Tadjikistan soit achevé rapidement. En outre, l'Administration devrait prendre des mesures afin d'éviter que la situation qui a entraîné des retards dans l'achèvement des rapports sur la liquidation des actifs ne se reproduise.

206. Le Département des opérations de maintien de la paix a informé le Comité que la Division de l'administration et de la logistique des missions avait achevé les rapports finals sur la liquidation des actifs de la MINURCA et de la MONUT et que les données concernant la liquidation des actifs avaient été mises à jour dans le système de contrôle du matériel des missions. En outre, la Division avait également procédé au rapprochement des actifs de la Mission internationale civile d'appui en Haïti qui avait été récemment liquidée.

10. Cas de fraude ou de fraude présumée

207. Ainsi que l'exigent le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'ONU, l'Administration a signalé au Comité des cas de fraude ou de fraude présumée pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2001.

208. Dans six des sept cas signalés, l'Organisation des Nations Unies n'avait pas subi de perte financière. Dans le seul cas ayant entraîné une perte financière, trois personnes employées sous contrat dans une station service de l'ONU avaient falsifié les relevés des compteurs de pompe et les reçus afin de subtiliser du carburant qu'elles utilisaient ou vendaient à des fins personnelles. La valeur monétaire de la perte financière n'a pu être déterminée au moment de l'établissement du présent rapport. Néanmoins, on a estimé, sans que cela puisse être confirmé, que la perte était de l'ordre de 100 à 200 litres de carburant par jour sur une période maximale de 11 mois. L'entrepreneur a licencié les trois employés concernés. Aucune somme n'a été recouvrée de l'entrepreneur. La Mission a informé l'Administration que des mesures de contrôle avaient été adoptées afin d'éviter que le problème se reproduise.

11. Versements à titre gracieux

209. L'Administration a informé le Comité qu'aucun versement à titre gracieux n'avait été effectué au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2001.

D. Remerciements

210. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint à la gestion et le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, ainsi que leurs collaborateurs et le personnel des missions de maintien de la paix, pour leur coopération et leur assistance.

Le Vérificateur général des comptes
de la République sud-africaine
(*Signé*) Shauket A. **Fakie**

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines
(*Signé*) Guillermo N. **Carague**

Le Premier Président de la Cour des comptes
de France
(*Signé*) François **Logerot**

Le 30 janvier 2002

Notes

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 5 (A/54/5), vol. II, chap. II.*

² *Ibid., Cinquante-cinquième session, Supplément No 5, (A/55/5), vol. II, chap. II.*

Annexe I

Liste des missions dont les comptes ont été vérifiés

Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental

Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental^b

Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (appui aux opérations de maintien de la paix)

Bureau des Nations Unies en Angola¹

Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires palestiniens occupés^a

Force de déploiement préventif des Nations Unies²

Force de paix des Nations Unies^b

Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan^a

Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo³

Mission de police civile des Nations Unies en Haïti^b

Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée^c

Mission des Nations Unies en République centrafricaine^b

Mission des Nations Unies en Sierra Leone

Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda^b

Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala^a

Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka

Mission d'observation des Nations Unies au Libéria^b

Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan^b

Mission d'observation des Nations Unies en Angola^b

¹ Missions financées au moyen du budget ordinaire.

² Missions en liquidation.

³ Missions dont les comptes ont été vérifiés conjointement.

Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie

Mission d'observation des Nations Unies pour l'Irak et le Koweït

Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan^a

Opération des Nations Unies au Mozambique^b

Opération des Nations Unies en Somalie^b

Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve^a

Annexe II

Mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur l'exercice financier achevé le 30 juin 2000^a

1. Le Comité a suivi les mesures prises par l'Administration pour appliquer les recommandations qu'il avait formulées concernant les comptes de l'exercice précédent, qui s'est achevé le 30 juin 2000. Le Comité a noté avec satisfaction que la plupart des recommandations avaient été appliquées ou que des mesures positives avaient été prises à cette fin. Il gardera à l'étude certaines mesures et les suivra dans ses futures vérifications. Les recommandations non appliquées, qui ont fait l'objet d'observations dans le présent rapport, ont trait aux éléments de passif, à la gestion de la trésorerie, à la vérification des demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents, à la planification des achats et aux documents relatifs à la liquidation des missions.

Recommandation figurant au paragraphe 11 a)

2. L'Administration devrait faire en sorte que les dépenses valables relatives à un exercice donné soient saisies dans les comptes de cet exercice.

Mesures prises par l'Administration

3. La recommandation du Comité a été appliquée. L'Administration a indiqué que certaines demandes de remboursement qui n'avaient pas été approuvées n'étaient toujours pas comptabilisées faute de crédits ouverts et approuvés par l'Assemblée générale à ce titre. Ces demandes de remboursement ont été traitées comme des dettes éventuelles, et les efforts se poursuivent en vue de réduire les éléments de passif non comptabilisés.

Observations du Comité

4. Les observations du Comité sur la question figurent dans le présent rapport (par. 36 à 41).

Recommandation figurant au paragraphe 11 b)

5. L'Administration devrait assurer l'application de la règle de gestion financière de l'ONU 104.1, qui veut que les obligations soient constatées par un document approprié d'engagement des dépenses, et devrait par ailleurs faire en sorte que les engagements de dépenses soient imputés sur les crédits correspondants de l'exercice approprié.

Mesures prises par l'Administration

6. La recommandation du Comité a été appliquée.

Observations du Comité

7. Compte tenu de la présente vérification, le Comité convient que la recommandation a été appliquée.

Recommandation figurant au paragraphe 11 c)

8. Les missions devraient envoyer leurs rapports d'inspection du matériel appartenant aux contingents directement au Service de gestion financière et d'appui, ou ils devraient être comparés avec les mémorandums d'accords.

Mesures prises par l'Administration

9. La recommandation du Comité a été appliquée. En outre, des consultations étroites ont eu lieu, chaque fois que nécessaire, entre le Service de gestion financière et d'appui et le Service de la logistique et des communications en ce qui concerne les aspects techniques de l'examen de la vérification des rapports.

Observations du Comité

10. Le Comité convient que sa recommandation a été appliquée et continuera de suivre la question dans ses futures vérifications.

Recommandation figurant au paragraphe 11 d)

11. L'Administration devrait effectuer les ajustements nécessaires pour supprimer les divergences entre les inventaires, lesquels doivent être fondés sur le système de contrôle du matériel des missions, et prendre des mesures pour que les données figurant dans le système soient complètes, à jour et exactes.

Mesures prises par l'Administration

12. La recommandation du Comité est en voie d'application.

Observations du Comité

13. Les observations du Comité sur la question figurent dans le présent rapport (par. 20 à 27).

Recommandation figurant au paragraphe 11 e)

14. L'Administration devrait veiller à ce que l'évaluation des fournisseurs soit effectuée dans les meilleurs délais.

Mesures prises par l'Administration

15. La recommandation du Comité est en voie d'application.

Observations du Comité

16. Le Comité gardera la question à l'étude.

Recommandation figurant au paragraphe 11 f)

17. L'Administration devrait procéder à l'examen des ressources actuellement disponibles pour répondre aux besoins des opérations de maintien de la paix en matière d'achats, recourir à des contrats-cadres chaque fois que possible et encourager une planification rationnelle des achats.

Mesures prises par l'Administration

18. La recommandation du Comité a été appliquée. Des mesures ont été prises pour réajuster les ressources en matière d'achats et de gestion des contrats de sorte à assurer un suivi et une gestion plus efficaces des contrats. On s'attachait à uniformiser la planification des achats dans les missions et à assurer une coordination plus étroite avec la Division des achats. Un plan global d'achats pour toutes les missions, qui devrait faire l'objet de mises à jour semestrielles a été soumis à la Divisions des achats.

Observations du Comité

19. Les observations du Comité concernant la planification des achats figurent dans le présent rapport (par. 185 à 189).

Recommandation figurant au paragraphe 11 g)

20. Le Département des opérations de maintien de la paix devrait rappeler avec insistance aux missions qu'elles doivent se conformer rigoureusement aux procédures établies concernant l'utilisation des documents d'engagement de dépenses.

Mesures prises par l'Administration

21. La recommandation du Comité est en voie d'application.

Observations du Comité

22. Le Comité gardera la question à l'étude.

Recommandation figurant au paragraphe 11 h)

23. L'Administration devrait prendre les dispositions requises pour que le Groupe de la liquidation soit chargé de l'ensemble du suivi, de la coordination et de la direction de la liquidation, et veiller à ce que les membres du Groupe aient accès aux applications informatiques nécessaires à leurs activités et possèdent les qualifications et l'expérience exigées pour les différents aspects des opérations de liquidation.

Mesures prises par l'Administration

24. La recommandation du Comité a été appliquée. Le Département des opérations de maintien de la paix a pris des dispositions pour fournir les ressources dont avait besoin le Groupe de la liquidation en approuvant le recrutement de personnel supplémentaire au titre du compte d'appui d'urgence. En outre, les membres du

Groupe de la liquidation ont davantage accès aux bases de données pertinentes, ce qui leur permet de contrôler plus efficacement les opérations de liquidation.

Observations du Comité

25. La recommandation du Comité a été appliquée.

Recommandation figurant au paragraphe 11 i)

26. L'Administration devrait prendre d'urgence des mesures pour accélérer le recrutement aux postes vacants dans les missions de maintien de la paix.

Mesures prises par l'Administration

27. Les initiatives prises par le Département des opérations de maintien de la paix pour accélérer le recrutement aux postes vacants ont consisté notamment à repenser le « Projet galaxie » du Bureau de la gestion des ressources humaines en vue de répondre aux besoins des opérations de maintien de la paix en matière de recrutement, établir une liste à jour de candidats présélectionnés, élaborer un plan de succession pour les postes essentiels, aider le Bureau de la gestion des ressources humaines à mettre au point des profils d'emploi génériques, et mettre sur pied des équipes en attente et des équipes de départ. En outre, il est prévu de déléguer davantage de pouvoirs aux missions en matière de recrutement. Pour ce faire, il faudrait établir des normes de recrutement, affecter des spécialistes du recrutement qualifiés dans les missions et mettre en place au Siège des mécanismes de suivi appropriés.

Observations du Comité

28. Le Comité gardera la question à l'étude.

Recommandation figurant au paragraphe 11 j)

29. L'Administration devrait examiner le niveau d'application, par les missions de maintien de la paix, des politiques et directives en matière d'informatique, afin d'améliorer les protocoles visant à assurer des procédures et contrôles efficaces.

Mesures prises par l'Administration

30. L'Administration a indiqué que les stages de formation organisés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) ont montré que toutes les missions étaient conscientes de l'importance du contrôle des données électroniques et qu'elles avaient pris des mesures correctives à cette fin. La Division de l'administration et de la logistique des missions veillerait à ce que les politiques, contrôles et procédures en matière d'informatique arrêtés au Siège soient pleinement observés et appliqués par les missions.

Observations du Comité

31. Le Comité continuera de suivre la question dans les vérifications futures.

Recommandation figurant au paragraphe 11 k)

32. L'Administration devrait mettre au point un mécanisme destiné à prendre en charge les problèmes d'environnement et à faire en sorte que les opérations de maintien de la paix respectent les principes applicables dans ce domaine.

Mesures prises par l'Administration

33. Les ressources requises pour élaborer et appliquer des programmes sur l'environnement ont été demandées dans le rapport du Secrétaire général sur les ressources nécessaires à la mise en oeuvre du rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies (A/55/507 et Add.1). Bien que les deux postes demandés n'aient pas été approuvés, le Département des opérations de maintien de la paix entend demander des ressources au titre de l'environnement dans le budget des diverses missions de maintien de la paix pour l'exercice 2002/03.

Observations du Comité

34. Le Comité continuera de suivre la question dans ses futures vérifications.

Recommandation figurant au paragraphe 22

35. L'Administration devrait veiller au respect des normes comptables applicables aux organismes des Nations Unies et mettre en place les mesures de contrôle voulues à cet égard.

Mesures prises par l'Administration

36. L'Administration a résolu le problème du non-respect des normes comptables applicables aux organismes des Nations Unies. Les rapports financiers transmis par les missions font maintenant l'objet d'un contrôle afin d'assurer une compensation des sommes à payer et des sommes à recevoir dans les cas dûment justifiés.

Observations du Comité

37. Compte tenu de la présente vérification, le Comité convient que sa recommandation a été appliquée.

Recommandation figurant au paragraphe 39

38. La Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi devrait attribuer une valeur correcte aux contributions en espèces qu'elle reçoit, et cette valeur devrait être indiquée dans les notes accompagnant les états financiers des opérations de maintien de la paix.

Mesures prises par l'Administration

39. La recommandation du Comité a été appliquée. L'Administration a fait savoir que les directives concernant les contributions volontaires approuvées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et l'Assemblée générale avaient été récemment examinées et que la contribution fournie par l'État Membre à

la Base n'était pas visée. Par conséquent, il n'y avait pas lieu de l'indiquer dans les états financiers.

Observations du Comité

40. Le Comité prend acte de l'application de la recommandation.

Recommandation figurant au paragraphe 45

41. L'Administration devrait insister auprès de toutes les missions de maintien de la paix pour qu'elles prennent tout le soin voulu des biens de l'Organisation qui leur sont confiés.

Mesures prises par l'Administration

42. L'Administration a indiqué qu'elle aborderait la question avec les missions de maintien de la paix par l'entremise du Département des opérations de maintien de la paix.

Observations du Comité

43. Les observations du Comité figurent dans le présent rapport (par. 25 à 27).

Recommandation figurant au paragraphe 53

44. L'Administration devrait prendre les mesures voulues pour réexaminer les taux utilisés aux fins du calcul des montants à rembourser au titre du matériel appartenant aux contingents et pour faire en sorte que les dépenses entraînées par les remboursements soient raisonnables.

Mesures prises par l'Administration

45. Le Groupe de travail nommé par l'Assemblée générale pour assurer le suivi de la phase V, qui est chargé de réexaminer les taux de remboursement, s'est réuni en janvier 2001 à cette fin. Le rapport du Groupe a été approuvé par l'Assemblée à sa cinquante-cinquième session. Le Secrétariat mettait à jour le Manuel sur le matériel appartenant aux contingents pour tenir compte des décisions de l'Assemblée.

Observations du Comité

46. La recommandation du Comité a été appliquée.

Recommandation figurant au paragraphe 63

47. Le Département des opérations de maintien de la paix devrait veiller à ce que les missions soumettent les rapports d'inspection dans les meilleurs délais afin de faciliter l'accomplissement des formalités relatives au remboursement des montants dus aux États Membres au titre du matériel appartenant à leurs contingents.

Mesures prises par l'Administration

48. La recommandation du Comité est en voie d'application.

Observations du Comité

49. Les observations du Comité sur la question figurent dans le présent rapport (par. 77 à 79).

Recommandation figurant au paragraphe 72

50. L'Administration devrait demander aux missions de faire preuve de la plus grande attention lorsqu'elles enregistrent le transfert de biens durables et de veiller à ce que les destinataires inspectent dans les meilleurs délais les biens à l'arrivée, afin qu'il soit possible d'intervenir rapidement au cas où des divergences seraient constatées.

Mesures prises par l'Administration

51. La recommandation du Comité est en voie d'application.

Observations du Comité

52. Le Comité gardera la question à l'étude.

Recommandation figurant au paragraphe 85

53. Le Comité réitère la recommandation qu'il avait formulée dans son rapport sur les opérations de maintien de la paix pour la période terminée le 30 juin 1999^b, à savoir que l'Administration devrait rappeler aux missions qu'elles sont censées soumettre des plans d'achats établis en fonction des demandes émanant de toutes les sections, afin que les achats puissent être effectués rationnellement, d'une manière qui permette de mieux gérer la trésorerie et de profiter des avantages des achats en gros.

Mesures prises par l'Administration

54. La recommandation du Comité est en voie d'application.

Observations du Comité

55. Les observations du Comité figurent dans le présent rapport (par. 185 à 188).

Recommandation figurant au paragraphe 99

56. L'Administration devrait examiner le processus de passation des marchés et le rôle de chaque intervenant, en tenant compte de la nécessité de rehausser la valeur de ce processus, d'éviter tout gaspillage d'efforts et de réduire les délais d'approvisionnement.

Mesures prises par l'Administration

57. L'Administration a examiné le processus de passation des marchés, en procédant notamment à une étude des meilleures pratiques en la matière dans d'autres organismes des Nations Unies et organisations publiques. Le réaménagement des attributions de la Section des approvisionnements de la Division de l'administration et de la logistique des missions, qui sera dorénavant chargée d'assurer le contrôle de tous les contrats et de donner des avis sur ceux-ci, permettra d'uniformiser le processus. Un groupe de travail chargé d'étudier la situation d'autres sections compétentes au sein du Département des opérations de maintien de la paix et hors de celui-ci sera créé pour examiner le processus et faire des recommandations en vue d'y apporter d'autres améliorations.

Observations du Comité

58. Le Comité prend acte des mesures prises par l'Administration et continuera de suivre la question.

Recommandation figurant au paragraphe 103

59. L'Administration devrait évaluer l'efficacité de la clause de dommages-intérêts comme moyen d'inciter les fournisseurs à respecter les délais de livraison.

Mesures prises par l'Administration

60. La Division des achats a déjà fait jouer la clause de dommages-intérêts en réclamant plus de 600 000 dollars à des fournisseurs à titre de dommages-intérêts pour des retards dans leurs livraisons ou leurs prestations. Un petit nombre de cas étaient encore à l'examen en vue de déterminer les montants à réclamer. La Division des achats continuera d'examiner les contrats au cas par cas et d'inclure une clause de dommages-intérêts dans ceux d'entre eux pour lesquels le respect des délais est important.

Observations du Comité

61. Le Comité prend acte des mesures prises par l'Administration et continuera de suivre la question.

Recommandation figurant au paragraphe 106

62. Le Comité réitère la recommandation qu'il a formulée dans son rapport sur les opérations de maintien de la paix pour la période terminée le 30 juin 1999^b, à savoir que l'Administration devrait prendre les mesures nécessaires afin que, pour toutes les marchandises livrées aux missions, des bordereaux de réception et d'inspection soient établis dans les meilleurs délais, ce dans l'intérêt du bon déroulement du processus de passation des marchés.

Mesures prises par l'Administration

63. La recommandation du Comité est en cours d'application.

Observations du Comité

64. Le Comité gardera la question à l'étude.

Recommandation figurant au paragraphe 109

65. Afin de s'assurer que les biens ou services sont achetés au meilleur prix et que l'appel d'offres se déroule dans la transparence et dans des conditions équitables, le Comité recommande que tous les membres du personnel des sections chargées des achats ainsi que les membres des comités locaux des marchés remplissent une déclaration par laquelle ils attestent leur indépendance vis-à-vis des fournisseurs, actuels ou potentiels.

Mesures prises par l'Administration

66. Les membres du personnel qui exercent des fonctions dans le domaine des achats ou qui sont membres de comités locaux des marchés sont requis de déclarer tout intérêt direct qu'ils pourraient avoir dans la société d'un fournisseur et de ne participer à aucune discussion concernant des fournisseurs inscrits au registre des fournisseurs approuvés avec lesquels ils peuvent avoir des liens directs ou indirects. À cela s'ajoute que les comités locaux des marchés ne sont que des organismes consultatifs dont les recommandations sont elles-mêmes soumises à un examen et à une analyse détaillés.

Observations du Comité

67. Le Comité prend acte de la réponse de l'Administration et continuera de suivre cette question dans la perspective d'un examen transversal de la fonction achats.

Recommandation figurant au paragraphe 117

68. L'Administration devrait conclure au plus vite un mémorandum d'accord avec le Gouvernement hôte et informer avec précision tous les piliers de la MINUK des règles relatives à la dispense de taxes et de droits de douane dont jouit l'Organisation des Nations Unies. En outre, afin d'éviter que la responsabilité de la MINUK ne se trouve engagée en ce qui concerne les taxes sur le carburant, le Comité recommande que la Mission réserve l'usage de ses pompes à essence aux véhicules de l'Organisation, prenne des mesures pour assurer un suivi du carburant et vérifie que les quantités commandées et les quantités effectivement livrées coïncident.

Mesures prises par l'Administration

69. Cette recommandation a été appliquée.

Observations du Comité

70. Le Comité prend acte de l'application de sa recommandation.

Recommandation figurant au paragraphe 121

71. Le Comité recommande que l'Administration mette en place à la MINUSIL des contrôles visant à s'assurer que les transactions sont dûment autorisées, qu'elles font l'objet des pièces justificatives voulues et qu'elles ne sont pas comptabilisées deux fois.

Mesures prises par l'Administration

72. Cette recommandation a été appliquée. La MINUSIL a amélioré la gestion de sa trésorerie en se conformant aux procédures établies.

Observations du Comité

73. Le Comité prend acte de ce que sa recommandation a dans l'ensemble été appliquée, mais continuera de suivre la question dans ses futures vérifications.

Recommandation figurant au paragraphe 126

74. L'Administration devrait approuver les directives régissant la liquidation des missions afin que les procédures qui y sont définies soient mieux respectées.

Mesures prises par l'Administration

75. La recommandation du Comité est en cours d'application.

Observations du Comité

76. Le Comité suivra cette question dans ses futures vérifications.

Recommandation figurant au paragraphe 131

77. L'Administration devrait insister auprès des missions en cours de liquidation pour qu'elles se conforment au manuel provisoire relatif aux liquidations et pour qu'elles contrôlent de près le plan de liquidation et s'assurent qu'il est bien suivi.

Mesures prises par l'Administration

78. Il est maintenant systématiquement fourni des directives en matière de liquidation aux missions sur le point d'être fermées, et cela a été fait récemment avec la Mission internationale civile d'appui en Haïti, qui est en cours de liquidation.

Observations du Comité

79. Le Comité prend acte de l'application de sa recommandation.

Recommandation figurant au paragraphe 135

80. Le Groupe chargé de la liquidation des missions au Département des opérations de maintien de la paix devrait établir des plans de liquidation précis pour la phase de liquidation qui relève de la responsabilité du Siège.

Mesures prises par l'Administration

81. Les tâches résiduelles qui sont confiées au Siège des Nations Unies par les missions en liquidation sont exécutées par la Division de l'administration et de la logistique des missions du Département des opérations de maintien de la paix ainsi que par d'autres divisions et bureaux extérieurs à ce département. Elles font l'objet d'un suivi effectué par le biais de réunions régulières et de rapports d'étapes périodiques établis au fur et à mesure de l'avancement du processus de liquidation au Siège, jusqu'à complète exécution des tâches résiduelles concernées.

Observations du Comité

82. Le Comité suivra les effets produits par ces réunions dans ses futures vérifications.

Recommandation figurant au paragraphe 137

83. Afin que les contrôles voulus puissent être effectués et que le Groupe de la liquidation puisse atteindre ses objectifs, l'Administration devrait appliquer des procédures visant à s'assurer que l'on puisse disposer rapidement des pièces justificatives.

Mesures prises par l'Administration

84. Le Département des opérations de maintien de la paix a rappelé aux missions en liquidation qu'elles sont tenues de soumettre rapidement toutes les pièces justificatives afin de faciliter le processus de liquidation.

Observations du Comité

85. Les observations du Comité sur la question figurent aux paragraphes 194 à 196 du présent rapport.

Recommandation figurant au paragraphe 141

86. L'Administration devrait comptabiliser la vente des actifs sur la base du montant total, conformément aux normes comptables applicables aux organismes des Nations Unies.

Mesures prises par l'Administration

87. La recommandation du Comité a été appliquée.

Observations du Comité

88. Le Comité prend acte de l'application de sa recommandation.

Recommandation figurant au paragraphe 147

89. Le Département des opérations de maintien de la paix devrait se servir du système de notation du personnel pour déterminer les besoins en formation ou en perfectionnement. Il faudrait tenir compte de ces besoins lors de la planification des stages de formation du personnel.

Mesures prises par l'Administration

90. La Division de l'administration et de la logistique des missions met actuellement la dernière main au nouveau système de notation du personnel des missions (voir A/55/380/Add.2, par. 65), dont on compte qu'il sera un excellent moyen de repérer tant les compétences que les insuffisances et de gérer la formation et le perfectionnement du personnel.

Observations du Comité

91. Le Comité prend acte des mesures prises par l'Administration et continuera de suivre la question dans ses futures vérifications.

Recommandation figurant au paragraphe 153

92. L'Administration devrait insister auprès de toutes les missions pour qu'elles procèdent aux rapprochements bancaires le plus tôt possible, chaque mois, et pour que les responsables aux niveaux supérieurs examinent et approuvent les états de rapprochement bancaires dans les meilleurs délais.

Mesures prises par l'Administration

93. La recommandation du Comité est en cours d'application.

Observations du Comité

94. Les observations du Comité sur cette question figurent aux paragraphes 46 à 48 du présent rapport.

Notes

^a *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 5 (A/55/5), vol. II, chap. II.*

^b *Ibid., cinquante-quatrième session, Supplément No 5 (A/54/5), vol. II, chap. II).*

Chapitre III

Opinion des commissaires aux comptes

Nous avons examiné les états financiers ci-après des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, numérotés de I à XXXVIII, ainsi que les tableaux numérotés de 1.1 à 38.1 et les notes explicatives pour l'exercice clos le 30 juin 2001. La responsabilité des états financiers incombe au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Notre responsabilité à nous consiste à donner notre opinion sur ces états en fonction de notre vérification.

Nous avons effectué notre vérification conformément aux règles communes de vérification du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. En vertu de ces règles, nous devons organiser et effectuer notre vérification de façon à avoir une certitude raisonnable que les états financiers ne comportent aucune erreur significative. Une vérification consiste à examiner, par sondage, les pièces justifiant les montants et les renseignements présentés dans les états financiers. Elle consiste aussi à analyser les principes comptables appliqués et les estimations importantes faites par le Secrétaire général, ainsi qu'à évaluer le mode de présentation générale des états financiers. Nous estimons que notre vérification apporte une justification raisonnable à notre opinion.

Notre opinion est que les états financiers donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière au 30 juin 2001 ainsi que des résultats des opérations et des flux de trésorerie durant l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables énoncés dans la note 2 afférente aux états financiers, qui ont été appliqués de la même manière que pour l'exercice précédent.

Notre opinion est, en outre, que les transactions des opérations de maintien de la paix des Nations Unies que nous avons vérifiées par sondage ont été conformes, à tous égards importants, au Règlement financier et aux autorisations de l'organe délibérant.

Sans nuancer l'opinion que nous avons formulée ci-dessus, nous appelons l'attention sur la note 9 des états financiers, pour laquelle nous n'avons pu obtenir l'assurance que la valeur attribuée au matériel durable, soit 695,7 millions de dollars, était raisonnable. De même, la note 10 des états financiers indique un montant de 8 millions de dollars se rapportant à des demandes de remboursement déjà certifiées comme étant des dépenses admissibles engagées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2001, mais qui n'ont pas été reconnues comme une obligation du fait que des fonds n'avaient pas été prévus pour ces dépenses.

Conformément à l'article XII du Règlement financier, nous avons aussi publié un rapport circonstancié sur notre vérification des états financiers des opérations de maintien de la paix.

Le Vérificateur général des comptes
de la République sud-africaine
(*Signé*) Shauket A. **Fakie**

Le Président de la Commission de vérification
des comptes de la République des Philippines
(*Signé*) Guillermo N. **Carague**

Le Premier Président de la Cour des comptes
de la République française
(*Signé*) François **Logerot**

Le 30 janvier 2002

Chapitre IV

Certificat attestant l'exactitude des états financiers

1. Par sa résolution 49/233 A en date du 23 décembre 1994, l'Assemblée générale a décidé que le cycle budgétaire des opérations de maintien de la paix serait annuel et irait du 1er juillet au 30 juin. Les états financiers des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 ont été établis conformément à la règle financière 111.4.
2. Les notes contiennent un résumé des principales procédures comptables utilisées pour établir les états financiers. Elles donnent des renseignements et explications complémentaires sur les activités financières concernant les opérations de maintien de la paix menées par l'Organisation des Nations Unies au cours de l'exercice visé par ces états, et dont la responsabilité administrative incombe au Secrétaire général.
3. Je certifie que les états financiers des opérations de maintien de la paix des Nations Unies figurant en annexe et numérotés de I à XXXVIII sont exacts.

Le Sous-Secrétaire général,
Contrôleur
(*Signé*) Jean-Pierre **Halbwachs**

Le 5 octobre 2001

Chapitre V

États financiers pour l'exercice de 12 mois allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

État I

Opérations de maintien de la paix : état récapitulatif^aÉtat des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001
et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Total, opérations en cours	Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix et Fonds pour l'appui aux programmes et Base de soutien logistique de l'ONU	Total, opérations terminées	Élimination des opérations réciproques	Total pour l'exercice allant du	
					1er juillet 2000 au 30 juin 2001	1er juillet 1999 au 30 juin 2000
Recettes						
Quotes-parts	2 499 853	–	–	–	2 499 853	1 683 470
Contributions volontaires	59 087	–	–	–	59 087	67 025
Allocations d'autres fonds	–	65 296	–	(65 296)	–	–
Prélèvements sur les réserves ou les soldes des fonds	–	3 911	–	–	3 911	–
Intérêts créditeurs	46 059	12 312	16 894	–	75 265	55 055
Autres recettes/recettes accessoires	16 790	59	2 007	–	18 856	11 615
Total des recettes	2 621 789	81 578	18 901	(65 296)	2 656 972	1 817 165
Dépenses						
Total des dépenses	2 378 740^b	69 794	–	(65 296)	2 383 238	1 765 113
Excédent (déficit)	243 049	11 784	18 901	–	273 734	52 052
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	(2 019)	–	(764)	–	(2 783)	(1 848)
Excédent (déficit) net	241 030	11 784	18 137	–	270 951	50 204
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	67 813	825	4 913	–	73 551	81 073
Sommes portées au crédit des États Membres	(176 833)	–	–	–	(176 833)	(52 658)
Virements depuis les réserves ou les soldes des fonds	–	(3 911)	–	–	(3 911)	–
Virements depuis (sur) d'autres fonds	(499)	–	–	–	(499)	(31)
Réserves et soldes des fonds en début d'exercice	644 131	186 669	670 861	–	1 501 661	1 423 073
Réserves et soldes des fonds en fin d'exercice	775 642	195 367	693 911	–	1 664 920	1 501 661

^a Voir note 5.^b Voir tableau 1.1.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 1.1

Opérations de maintien de la paix des Nations Unies

État récapitulatif des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001
afférentes aux opérations en cours

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	Personnel militaire	Personnel civil	Dépenses opérationnelles	Programmes spéciaux	Base de soutien logistique et dépenses d'appui aux programmes	Contributions du personnel	Contributions volontaires (prévues au budget)	Dépenses totales	
								2001	2000
UNIFICYP	22 150	8 319	7 887	60	2 030	1 914	–	42 360	45 107
FNUOD	19 335	5 088	9 047	70	1 729	1 131	–	36 400	35 026
FINUL	112 944	25 321	33 855	74	6 865	4 752	180	183 991	149 611
MONUIK	24 410	11 633	9 322	41	2 464	2 204	–	50 074	51 005
MINURSO	7 144	22 523	10 240	4	2 305	3 773	3 671	49 660	55 710
MINUBH	1 754	104 747	21 458	618	7 420	10 222	–	146 219	152 214
MONUG	3 702	10 770	8 286	87	1 404	1 752	–	26 001	25 004
MONUT	–	35	1	–	–	10	–	46	13 703
MONUA	–	41	–	–	7	6	–	54	14 231
MIPONUH	–	37	–	20	–	–	–	57	19 060
MINURCA	–	64	–	–	4	9	–	106	40 637
MINUSIL	329 818	35 625	29 124 032	144	23 580	7 535	1 350	522 084	264 888
MINUK	5 918	280 249	73 681	839	–	22 775	–	383 462	362 375
MONUC	29 656	28 080	185 247	475	–	3 014	–	246 472	55 271
ATNUTO	231 072	170 436	109 080	2 556	–	14 444	60	527 648	292 010
MINUEE	58 853	12 429	80 994	1 187	8 742	1 901	–	164 106	–
Total	846 756	715 397	673 159	6 175	56 550	75 442	5 261	2 378 740	1 575 852

État II

Opérations de maintien de la paix des Nations Unies : état récapitulatif^a

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Total, opérations en cours	Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix et Fonds pour l'appui aux programmes et Base de soutien logistique de l'ONU	Total, opérations terminées	Élimination des comptes et opérations réciproques	Total	
					2001	2000
Actif						
Encaisse et dépôts à terme	29 370	6 640	3 310		39 320	901 444
Placements à court terme	-	-	-		-	115 006
Placements à long terme	-	-	-		-	1 963
Liquidités gérées centralement ^b	683 550	142 775	263 546		1 089 871	-
États Membres – quotes-parts à recevoir ^c	1 292 301	26	1 059 940		2 352 267	2 128 942
Comptes spéciaux pour les quotes-parts non acquittées	55 552	-	11 962		67 514	67 514
Contributions volontaires à recevoir	14 161	-	-		14 161	20 483
États Membres – soldes débiteurs	11 658	-	130 664 d		142 322	8 047
Débiteurs divers	23 147	4 517	1 849		29 513	34 465
Soldes débiteurs interfonds	1 040	248	18 280	(16 866)	2 702	24 052
À recevoir d'autres fonds pour les opérations de maintien de la paix	8 000	56 820	102 500	(167 320)	-	-
À recevoir du Fonds général de l'ONU						
Charges comptabilisées d'avance	1 543	522	128		2 193	22 622
Transactions interservices en attente de traitement	1 281	1	11		1 293	938
Autres éléments d'actif	-	-	2 849		2 849	2 849
Total de l'actif	2 121 603	211 549	1 595 039	(184 186)	3 744 005	3 328 325
Passif						
Contributions ou paiements reçus d'avance	918	-	986		1 904	15 227 ^e
Engagements non réglés	1 004 498	6 988	57 055		1 068 541	826 543
États Membres – soldes créditeurs	87 508	-	569 548		657 056	609 945 ^e
Créditeurs divers	43 880	258	32 191		76 329	84 259
Soldes créditeurs interfonds	78 617	8 626	822	(16 866)	71 199	71 147
Dû à d'autres fonds pour les opérations de maintien de la paix	117 120	-	50 200	(167 320)	-	-
Dû au Compte spécial de l'ONU	-	-	3 329		3 329	3 329
Dû au compte « Produit de la vente des obligations » de l'ONU	-	-	44 048		44 048	44 048

	Total, opérations en cours	Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix et Fonds pour l'appui aux programmes et Base de soutien logistique de l'ONU	Total, opérations terminées	Élimination des comptes et opérations réciproques	Total	
					2001	2000
Contributions volontaires inscrites à un compte d'attente	11 178	-	-		11 178	11 178
Crédits comptabilisés d'avance	1 988	260	129 028 d		131 276	145 820
Transactions interservices en attente	254	50	12		316	1 259
Autres éléments de passif	-	-	13 909		13 909	13 909
Total du passif	1 345 961	16 182	901 128	(184 186)	2 079 085	1 826 664
Réserves et soldes des fonds	^c					
Fonds de roulement	-	150 000	-		150 000	150 000
Excédent autorisé retenu	118 865	-	174 743		293 608	122 865
Excédent (déficit) accumulé	656 777	45 367	519 168		1 221 312	1 228 796 ^e
Total des réserves et des soldes des fonds	775 642	195 367	693 911	-	1 664 920	1 501 661
Total du passif, des réserves et des soldes des fonds	2 121 603	211 549	1 595 039	(184 186)	3 744 005	3 328 325

^a Voir note 5.

^b Voir note 2 k) iii).

^c Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^d Conformément à la résolution 51/12 de l'Assemblée générale, du 4 novembre 1996, ce montant comprend des dépenses se chiffrant à 127 379 954 dollars, qui correspondent aux sommes devant être remboursées par les États Membres, ainsi qu'il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général (A/54/803). Le montant considéré est également comptabilisé à la rubrique crédits comptabilisés d'avance.

^e Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État III
**État récapitulatif des opérations de maintien de la paix
des Nations Unies^a**

État au 30 juin 2001 des flux nets de trésorerie de l'exercice
allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses (état I)	270 951	50 204
Augmentation (diminution) des contributions à recevoir	(217 003)	(445 993)
Augmentation (diminution) des comptes de débiteurs divers	(129 323)	67 612
Augmentation (diminution) des autres éléments d'actif	20 074	(14 323)
Augmentation (diminution) des contributions ou paiements reçus d'avance	(13 323)	(11 180) ^b
Augmentation (diminution) des engagements non réglés	241 998	137 636
Augmentation (diminution) des comptes de créditeurs divers	39 181	270 562 ^b
Augmentation (diminution) des autres éléments de passif	(15 487)	142 408
Moins : intérêts créditeurs	(75 265)	(55 055)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	121 803	141 871
Flux nets de trésorerie provenant des activités de placement et de financement		
Augmentation (diminution) des soldes débiteurs interfonds	21 350	(3 912)
Augmentation (diminution) des soldes créditeurs interfonds	52	15 512
(Augmentation) diminution des placements	116 969	(71 969)
(Augmentation) diminution en liquidités	(1 089 871)	–
Plus : intérêts créditeurs	75 265	55 055
Flux nets de trésorerie provenant des activités de placement et de financement	(876 235)	(5 314)
Flux nets de trésorerie provenant d'autres sources		
Réduction ou annulation d'engagements afférents à des exercices antérieurs	73 551	81 073
Virements à (depuis) d'autres fonds	(499)	(31)
Sommes portées au crédit des États Membres	(176 833)	(52 658)
Virements depuis les réserves ou les soldes des fonds	(3 911)	–
Flux nets de trésorerie provenant d'autres sources	(107 692)	28 384

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des dépôts à terme	(862 124)	164 941
Encaisse et dépôts à terme en début d'exercice	901 444	736 503
Encaisse et dépôts à terme en fin d'exercice	39 320	901 444

^a Voir note 5.

^b Redressé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État IV

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP)^a

État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001 et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	23 121	24 500
Contributions volontaires ^c	20 301	21 131
Intérêts créditeurs	804	1 020
Autres recettes/recettes accessoires	61	59
Total des recettes	44 287	46 710
Dépenses (tableau 4.1)		
Total des dépenses	42 360	45 107
Excédent (déficit)	1 927	1 603
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	(6)	(1 890)
Excédent (déficit) net	1 921	(287)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	820	2 824
Sommes portées au crédit des États Membres ^d	(523)	(374)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice ^e	22 062	19 899
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	24 280	22 062

État IV (*fin*)**Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP)^a**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	901	8 722
Liquidités gérées centralement ^f	12 896	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 4.2) ^b	18 312	17 952
États Membres – contributions volontaires à recevoir ^g	14 161	14 610
États Membres – soldes débiteurs	525	722
Débiteurs divers	150	221
Charges comptabilisées d'avance	119	279
Transactions interservices en attente	1	23
Total de l'actif	47 065	42 529
Passif		
Contributions aux paiements reçus d'avance	142	144 ⁱ
Engagements non réglés – exercice considéré	12 300	10 664
Engagements non réglés – exercices antérieurs	4 943	5 686
États Membres – soldes créditeurs	4 516	2 639 ⁱ
Créditeurs divers ^h	285	446
Soldes créditeurs interfonds	550	864
Crédits comptabilisés d'avance	43	18
Transactions interservices en attente	6	6
Total du passif	22 785	20 467
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	24 280	22 062
Total des réserves et du solde du fonds	24 280	22 062
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	47 065	42 529

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Y compris 13 801 375 dollars provenant de Chypre et 6 500 000 dollars provenant de la Grèce, contributions au titre desquelles des ressources ont été prévues au budget de la Force. En outre, des contributions volontaires en nature ont été faites par Chypre (1 297 900 dollars), par l'Australie (60 000 dollars) et par l'Autriche (30 000 dollars), pour lesquelles il n'a pas été prévu de ressources au budget de la Force.^d Conformément à la résolution 55/266 du 14 juin 2001, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres a été réduit de 280 800 dollars, représentant leur part du solde inutilisé de 523 400 dollars pour la période se terminant au 30 juin 2000. Le solde inutilisé restant de 242 600 dollars a été restitué à Chypre (168 000 dollars) et à la Grèce (74 600 dollars) au titre de leurs contributions volontaires.

(Suite des notes de l'état IV)

^e Pour la période allant du 27 mars 1964 au 15 juin 1993, les engagements comptabilisés au titre du compte relatif à Chypre sont limités aux fonds provenant de contributions volontaires disponibles au titre du compte spécial. Pour la période qui s'est écoulée entre le début de la mission et le 30 juin 2001, le total cumulatif des engagements non réglés se monte à 151 186 107 dollars. Le chiffre correspondant au 30 juin 2000 était de 163 703 059 dollars.

^f Part des liquidités gérées centralement. Comprend 2 270 880 dollars de dépôts à vue et à terme, 2 832 620 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 2 863 810 dollars), 7 621 597 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 7 841 516 dollars) et 170 851 dollars d'intérêts courus à recevoir.

^g Contributions volontaires à recevoir de l'Autriche (2 707 500 dollars), du Danemark (2 059 209 dollars), des Pays-Bas (125 000 dollars) et de la Suède (1 522 796 dollars) pour la période antérieure au 15 juin 1993. Les demandes de remboursement adressées par les gouvernements à l'UNFICYP seront déduites des contributions volontaires. Par ailleurs, des contributions annoncées non encore versées au titre d'exercices en cours s'élèvent à 7 475 745 dollars pour Chypre et à 270 834 dollars pour la Grèce.

^h Y compris un montant de 145 642 dollars représentant des demandes de remboursement reçues des fournisseurs et en attente de règlement, qui ont été transférées du compte Engagements non réglés relatifs à des exercices antérieurs au compte Crédoeurs divers.

ⁱ Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 4.1
Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
 État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel militaire				
Contingents militaires	21 110	12 152	8 821	20 973
Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
Matériel appartenant aux contingents	977	150	827	977
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	200	–	200	200
Total partiel, contingents	22 287	12 302	9 848	22 150
Personnel civil				
Police civile	240	196	18	214
Personnel international et local	8 389	7 931	174	8 105
Total partiel, personnel civil	8 629	8 127	192	8 319
Dépenses opérationnelles				
Locaux/logements	1 419	934	450	1 384
Remise en état des infrastructures	179	29	142	171
Transports	1 613	1 136	356	1 492
Opérations aériennes	1 289	945	327	1 272
Transmissions	666	318	231	549
Matériel divers	996	637	339	976
Fournitures et services	2 073	1 625	394	2 019
Fret aérien et de surface				
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	82	12	12	24
Total partiel, dépenses opérationnelles	8 317	5 636	2 251	7 887
Autres programmes				
Programmes d'information	5	5	–	5
Programmes de formation	55	46	9	55
Total partiel, autres programmes	60	51	9	60
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	287	287	–	287
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 743	1 743	–	1 743
Contributions du personnel				
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	35	35	–	35
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	317	317	–	317

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel affecté à la Mission	1 747	1 562	–	1 562
Total partiel, contributions du personnel	2 099	1 914	–	1 914
Total	43 422^a	30 060	12 300	42 360

^a Sur la base des crédits approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/270 du 15 juin 2000.

Tableau 4.2

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

États Membres	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montants mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Afghanistan	1 175	114	1	1 288	1 104	67	117	1 288
Afrique du Sud	1 930	47 270	49 200	-	-	-	-	-
Albanie	72	128	132	68	-	-	68	68
Algérie	2 046	3 294	2 017	3 323	-	-	3 323	3 323
Allemagne	52 496	2 076 714	2 068 586	60 624	-	-	60 624	60 624
Andorre	477	845	874	448	-	-	448	448
Angola	433	127	432	128	-	-	128	128
Antigua-et-Barbuda	584	42	1	625	536	45	44	625
Arabie saoudite	13 337	23 614	24 502	12 449	-	-	12 449	12 449
Argentine	70 681	47 672	44 965	73 388	-	23 624	49 764	73 388
Arménie	140	169	308	1	-	-	1	1
Australie	7 839	329 096	326 426	10 509	-	-	10 509	10 509
Autriche	4 979	199 842	102 825	101 996	-	-	101 996	101 996
Azerbaïdjan	259	317	478	98	-	-	98	98
Bahamas	15	569	570	14	-	-	14	14
Bahreïn	218	739	749	208	-	-	208	208
Bangladesh	3	211	102	112	-	-	112	112
Barbade	1 215	358	192	1 381	659	349	373	1 381
Bélarus	309 977	1 605	30	311 552	306 784	3 055	1 713	311 552
Belgique	5 834	236 351	115 497	126 688	-	-	126 688	126 688
Belize	12	22	-	34	-	11	23	34
Bénin	69	42	1	110	21	45	44	110
Bhoutan	12	22	-	34	-	11	23	34
Bolivie	90	316	4	402	-	73	329	402
Bosnie-Herzégovine	771	191	3	959	542	217	200	959
Botswana	3	211	207	7	-	-	7	7
Brésil	325 668	78 122	769	403 021	257 959	64 150	80 912	403 021

États Membres	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montants mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
	1 027	1 119	1 109	1 037	-	1 037	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	1 037	1 037
Brunéi Darussalam											
Bulgarie	656	506	938	224	-	224	-	-	224	224	224
Burkina Faso	153	42	194	1	-	1	-	-	1	1	1
Burundi	1 028	22	-	1 050	1 006	21	23	44	23	1 050	1 050
Cambodge	44	42	23	63	-	19	44	63	44	63	63
Cameroun	2 715	464	7	3 172	2 116	567	489	3 172	489	3 172	3 172
Canada	14 146	559 747	558 411	15 482	-	-	15 482	-	15 482	15 482	15 482
Cap-Vert	1 064	32	1 096	-	-	-	-	-	-	-	-
Chili	3 241	7 047	5 942	4 346	-	-	4 346	-	4 346	4 346	4 346
Chine	6 690	335 096	126 409	215 377	-	-	215 377	-	215 377	215 377	215 377
Chypre	808	1 519	1 484	843	-	-	843	-	843	843	843
Colombie	116	6 225	2 281	4 060	-	-	4 060	-	4 060	4 060	4 060
Comores	1 028	22	-	1 050	1 006	21	23	23	23	1 050	1 050
Congo	1 913	85	1 081	917	696	130	91	91	91	917	917
Costa Rica	286	759	603	442	-	-	442	-	442	442	442
Côte d'Ivoire	1 856	378	4	2 230	1 442	393	395	395	395	2 230	2 230
Croatie	18	1 457	1 423	52	-	-	52	-	52	52	52
Cuba	40	1 141	517	664	-	-	664	-	664	664	664
Danemark	3 657	152 467	151 312	4 812	-	-	4 812	-	4 812	4 812	4 812
Djibouti	1 028	22	781	269	225	21	23	23	23	269	269
Dominique	246	22	(52)	320	276	21	23	23	23	320	320
Égypte	68	3 081	3 040	109	-	-	109	-	109	109	109
El Salvador	807	633	1 171	269	-	-	269	-	269	269	269
Émirats arabes unis	4 238	8 062	3 873	8 427	-	28	8 399	-	8 399	8 427	8 427
Équateur	1 856	951	2 253	554	-	-	554	-	554	554	554
Érythrée	12	22	-	34	-	11	23	23	23	34	34
Espagne	13 692	540 755	271 061	283 386	-	-	283 386	-	283 386	283 386	283 386
Estonie	6	1 309	1 234	81	-	-	81	-	81	81	81
États-Unis d'Amérique	13 773 904	6 752 993	5 787 277	14 739 620	557 405	7 120 094	7 062 121	7 062 121	7 062 121	14 739 620	14 739 620
Éthiopie	636	103	65	674	502	63	109	109	109	674	674
Ex-République yougoslave de Macédoine	1 445	212	87	1 570	1 176	175	219	219	219	1 570	1 570

États Membres	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montants mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001		
	27 533	1 169	503	(176)	28 212	26 343	1 366	503	28 212	26 343	1 366	503	28 212
Ex-Yougoslavie													
Fédération de Russie	1 169	299 564	290 650		10 083	-	-	10 083	10 083	-	-	10 083	10 083
Fidji	4	170	87		87	-	-	87	87	-	-	87	87
Finlande	2 873	112 688	112 364		3 197	-	-	3 197	3 197	-	-	3 197	3 197
France	41 715	1 713 940	1 703 256		52 399	-	-	52 399	52 399	-	-	52 399	52 399
Gabon	4 439	612	304		4 747	3 451	655	641	4 747	3 451	655	641	4 747
Gambie	1 028	22	349		701	657	21	23	701	657	21	23	701
Géorgie	33 558	253	4		33 807	32 962	579	266	33 807	32 962	579	266	33 807
Ghana	7	253	255		5	-	-	5	5	-	-	5	5
Grèce	7 358	94 223	78 596		22 985	-	-	22 985	22 985	-	-	22 985	22 985
Grenade	943	22	964		1	-	-	1	1	-	-	1	1
Guatemala	4 708	950	9		5 649	3 881	784	984	5 649	3 881	784	984	5 649
Guinée	1 150	62	1 150		62	-	-	62	62	-	-	62	62
Guinée-Bissau	1 028	22	-		1 050	1 006	21	23	1 050	1 006	21	23	1 050
Guinée équatoriale	1	22	-		23	-	-	23	23	-	-	23	23
Guyana	2	42	1		43	-	-	43	43	-	-	43	43
Haïti	693	42	1		734	645	45	44	734	645	45	44	734
Honduras	3	170	173		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hongrie	126	5 085	5 060		151	-	-	151	151	-	-	151	151
Îles Marshall	2	42	1		43	-	-	43	43	-	-	43	43
Îles Salomon	33	22	-		55	11	21	23	55	11	21	23	55
Inde	312	13 548	13 413		447	-	-	447	447	-	-	447	447
Indonésie	26 742	8 207	8 310		26 639	9 965	8 110	8 564	26 639	9 965	8 110	8 564	26 639
Iran (République islamique d')	3 824	8 735	7 022		5 537	-	-	5 537	5 537	-	-	5 537	5 537
Iraq	33 589	3 357	17		36 929	31 820	1 692	3 417	36 929	31 820	1 692	3 417	36 929
Irlande	1 183	54 866	36 692		19 357	-	-	19 357	19 357	-	-	19 357	19 357
Islande	3 504	6 858	6 956		3 406	-	-	3 406	3 406	-	-	3 406	3 406
Israël	379	51 384	48 280		3 483	-	-	3 483	3 483	-	-	3 483	3 483
Italie	28 736	1 111 161	1 109 318		30 579	-	-	30 579	30 579	-	-	30 579	30 579
Jamahiriya arabe libyenne	47 094	4 031	51 072		53	-	-	53	53	-	-	53	53
Jamaïque	268	212	3		477	-	254	223	477	-	254	223	477

États Membres	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montants mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
	1 090 603	4 241 847	4 350 661	981 789	-	-	981 789	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	981 789
Japon	1 090 603	4 241 847	4 350 661	981 789	-	-	981 789	-	-	-	981 789
Jordanie	486	296	139	643	75	261	307	261	307	643	643
Kazakhstan	51 436	1 624	670	52 390	48 171	2 504	1 715	2 504	1 715	52 390	52 390
Kenya	1 365	316	4	1 677	1 043	305	329	305	329	1 677	1 677
Kirghizistan	1	148	120	29	-	-	29	-	29	29	29
Kiribati	17	22	11	28	-	10	18	10	18	28	28
Koweït	121	5 824	5 752	193	-	-	193	-	193	193	193
Lesotho	584	32	1	615	536	45	34	45	34	615	615
Lettonie	4	570	566	8	-	-	8	-	8	8	8
Liban	1 807	590	8	2 389	1 069	699	621	699	621	2 389	2 389
Libéria	2 177	63	1	2 239	2 084	88	67	88	67	2 239	2 239
Liechtenstein	34	1 268	1 265	37	-	-	37	-	37	37	37
Lituanie	2 392	675	2 689	378	-	-	378	-	378	378	378
Luxembourg	8 011	15 617	15 736	7 892	-	-	7 892	-	7 892	7 892	7 892
Madagascar	1 243	62	651	654	522	67	65	67	65	654	654
Malaisie	200	8 864	8 743	321	-	-	321	-	321	321	321
Malawi	95	42	94	43	-	-	43	-	43	43	43
Maldives	22	22	-	44	-	21	23	21	23	44	44
Mali	1	42	21	22	-	-	22	-	22	22	22
Malte	15	612	608	19	-	-	19	-	19	19	19
Maroc	1 142	1 815	21	2 936	-	1 043	1 893	1 043	1 893	2 936	2 936
Maurice	11	421	4	428	-	-	428	-	428	428	428
Mauritanie	1 028	22	-	1 050	1 006	21	23	21	23	1 050	1 050
Mexique	23 872	44 062	44 273	23 661	-	-	23 661	-	23 661	23 661	23 661
Micronésie (États fédérés de)	44	42	64	22	-	-	22	-	22	22	22
Monaco	23	845	843	25	-	-	25	-	25	25	25
Mongolie	48	63	1	110	-	43	67	43	67	110	110
Mozambique	1	22	-	23	-	-	23	-	23	23	23
Myanmar	95	188	93	190	-	-	190	-	190	190	190
Namibie	170	145	75	240	15	74	151	15	74	240	240
Nauru	1	22	11	12	-	-	12	-	12	12	12

États Membres	Montants mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001			Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001		Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Népal	48	82	48	82	-	-	82	82
Nicaragua	529	42	549	22	-	-	22	22
Niger	1 089	32	1	1 120	1 041	45	34	1 120
Nigéria	1 748	1 984	2 384	1 348	-	-	1 348	1 348
Norvège	3 282	132 946	132 049	4 179	-	-	4 179	4 179
Nouvelle-Zélande	1 164	48 854	48 467	1 551	-	-	1 551	1 551
Oman	2 458	2 384	2 399	2 443	-	-	2 443	2 443
Ouganda	483	93	2	574	389	88	97	574
Ouzbékistan	-	760	15	745	-	-	745	745
Pakistan	61	2 533	2 517	77	-	-	77	77
Palaos	50	22	-	72	28	21	23	72
Panama	1 911	655	1 811	755	-	75	680	755
Papouasie-Nouvelle-Guinée	285	136	365	56	-	-	56	56
Paraguay	334	633	7	960	-	300	660	960
Pays-Bas	8 625	356 634	354 154	11 105	-	-	11 105	11 105
Pérou	22 323	4 600	52	26 871	17 855	4 228	4 788	26 871
Philippines	5 262	3 841	5 097	4 006	-	12	3 994	4 006
Pologne	179	11 585	4 072	7 692	-	-	7 692	7 692
Portugal	141 891	94 540	1 126	235 305	44 257	92 420	98 628	235 305
Qatar	5 127	1 413	1 484	5 056	2 143	1 438	1 475	5 056
République arabe syrienne	4 302	3 059	33	7 328	1 355	2 792	3 181	7 328
République centrafricaine	1 053	22	-	1 075	1 031	21	23	1 075
République de Corée	23 960	57 695	43 946	37 709	-	-	37 709	37 709
République démocratique du Congo	2 806	232	4	3 034	2 484	305	245	3 034
République démocratique populaire lao	429	22	-	451	407	21	23	451
République de Moldova	1 012	253	1 265	-	-	-	-	-
République dominicaine	357	800	654	503	-	-	503	503
République populaire démocratique de Corée	12 021	505	12 318	208	-	-	208	208

États Membres	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montants mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
République tchèque	482	31 231	19 500	-	-	12 213	12 213	12 213
République-Unie de Tanzanie	153	72	1	82	67	75	224	224
Roumanie	1 331	2 427	3 683	-	-	75	75	75
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	32 389	1 402 080	1 387 983	-	-	46 486	46 486	46 486
Rwanda	1 042	22	1 041	-	-	23	23	23
Sainte-Lucie	748	32	758	-	-	22	22	22
Saint-Kitts-et-Nevis	48	22	69	-	-	1	1	1
Saint-Marin	237	421	436	-	-	222	222	222
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1 028	22	1 049	-	-	1	1	1
Samoa	348	22	-	326	21	23	370	370
Sao Tomé-et-Principe	1 028	22	-	1 006	21	23	1 050	1 050
Sénégal	1 320	114	2	1 182	130	120	1 432	1 432
Seychelles	1 004	42	1	956	45	44	1 045	1 045
Sierra Leone	1 028	22	1 016	-	11	23	34	34
Singapour	195	12 114	8 050	-	-	4 259	4 259	4 259
Slovaquie	27	1 645	1 615	-	-	57	57	57
Slovénie	3 083	2 996	32	273	2 662	3 112	6 047	6 047
Somalie	1 028	22	-	1 006	21	23	1 050	1 050
Soudan	1 429	136	1 429	-	-	136	136	136
Sri Lanka	12	590	251	-	-	351	351	351
Suède	5 629	222 844	222 212	-	-	6 261	6 261	6 261
Suriname	486	62	438	-	44	66	110	110
Swaziland	48	84	89	-	-	43	43	43
Tadjikistan	6 794	106	2	6 588	197	113	6 898	6 898
Tchad	33	22	54	-	-	1	1	1
Thaïlande	185	9 391	3 562	-	-	6 014	6 014	6 014
Togo	1 038	22	1 048	-	-	12	12	12
Tonga	17	22	22	-	10	7	17	17
Trinité-et-Tobago	753	674	250	-	472	705	1 177	1 177

États Membres	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montants mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
							De plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Tunisie	5 426	1 246	15	6 657	4 137	1 221	1 299	6 657	1 299	6 657
Turkménistan	9 372	191	3	9 560	9 051	307	202	9 560	202	9 560
Turquie	39 779	18 635	230	58 184	19 520	19 195	19 469	58 184	19 469	58 184
Tuvalu	-	11	(5)	16	-	-	16	16	16	16
Ukraine	1 479 826	5 128	1 480 695	4 259	-	-	4 259	4 259	4 259	4 259
Uruguay	3 227	2 594	25	5 796	1 016	2 095	2 685	5 796	2 685	5 796
Vanuatu	1 028	22	806	244	200	21	23	244	23	244
Venezuela	3 802	7 809	7 134	4 477	-	-	4 477	4 477	4 477	4 477
Viet Nam	1 234	463	1 232	465	-	-	465	465	465	465
Yémen	1 553	178	1 652	79	-	-	79	79	79	79
Yougoslavie	-	422	-	422	-	-	422	422	422	422
Zambie	25	42	1	66	-	22	44	66	44	66
Zimbabwe	965	176	963	178	-	-	178	178	178	178
Total	17 951 780	21 692 144	21 331 914	18 312 010	1 415 050	7 360 268	9 536 693	18 312 010	9 536 693	18 312 010

État V
**Force d'urgence des Nations Unies (FONU) (1973) et Force des Nations Unies
chargée d'observer le dégagement (FNUOD)^a**

État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	36 975	35 351
Intérêts créditeurs	1 377	1 689
Autres recettes/recettes accessoires	446	405
Total des recettes	38 798	37 445
Dépenses (tableau 5.1)		
Total des dépenses	36 400	35 026
Excédent (déficit)	2 398	2 419
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	–	(53)
Excédent (déficit) net	2 398	2 366
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	441	784
Sommes portées au crédit des États Membres ^c	(4 325)	(5 760)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	60 743	63 743
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	59 257	60 743

État V (*fin*)**Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) (1973) et Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme ^d	1 551	18 635
Placements à court terme	–	5 000
Caisse commune ^e	24 811	–
Liquidités gérées centralement à recevoir – États Membres – quotes-parts (tableau 5.2) ^b	14 420	15 065
Compte spécial pour les contributions non acquittées (résolution 36/116 A de l'Assemblée générale)	35 987	35 987
États Membres – soldes débiteurs	237	222
Débiteurs divers	179	369
Charges comptabilisées d'avance	88	96
Transactions interservices en attente	6	2
Total de l'actif	77 279	75 376
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	6	53 ^h
Engagements non réglés – exercice considéré	13 407	8 024
Engagements non réglés – exercices antérieurs	334	236
États Membres – soldes créditeurs	3 236	4 613 ^h
Créditeurs divers ^f	639	451
Soldes créditeurs interfonds	309	1 012
Crédits comptabilisés d'avance	91	240
Transactions interservices en attente	–	4
Total du passif	18 022	14 633
Réserves et solde du fonds		
Excédent autorisé retenu ^g	35 987	39 987
Excédent accumulé	23 270	20 756
Total des réserves et du solde du fonds	59 257	60 743
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	77 279	75 376

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Conformément à la résolution 55/264 de l'Assemblée générale, en date du 14 juin 2001, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres a été réduit de 324 900 dollars, représentant leur part du solde inutilisé pour la période se terminant le 30 juin 2000, puis d'un nouveau montant de 4 millions de dollars, représentant les intérêts du solde excédentaire net détenu dans le compte d'excédents autorisés retenus. Voir également note 6.

(Suite des notes de l'état V)

^d Y compris un montant représentant l'équivalent de 208 458 dollars en livres syriennes non convertibles.

^e Liquidités gérées centralement. Comprend 4 369 123 dollars de dépôts à vue et à terme, 5 449 899 dollars de placements à court terme (valeur du marché 5 509 908 dollars), 14 663 784 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 15 086 903 dollars) et 328 714 dollars d'intérêts courus à recevoir.

^f Y compris un montant de 288 037 dollars représentant des demandes de remboursement reçues des fournisseurs et en attente de règlement, qui ont été transférées du compte Engagements non réglés relatifs à des exercices antérieurs au compte Crédeurs divers.

^g Voir note 6.

^h Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.1

Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement

État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel militaire				
Contingents militaires	18 077	10 405	7 633	18 068
Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
Matériel appartenant aux contingents	897	–	897	897
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	370	367	3	370
Total partiel, personnel militaire	19 344	10 772	8 563	19 335
Personnel civil				
Personnel international et local	5 335	4 975	113	5 088
Total partiel, personnel civil	5 335	4 975	113	5 088
Dépenses opérationnelles				
Locaux/hébergement	3 323	978	1 342	2 320
Transports	4 147	1 466	2 609	4 075
Transmissions	507	353	150	503
Matériel divers	781	552	229	781
Fournitures et services	1 378	910	309	1 219
Fret aérien et de surface				
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	149	77	72	149
Total partiel, dépenses opérationnelles	9 285	4 336	4 711	9 047
Autres programmes				
Programmes de formation	71	50	20	70
Total partiel, autres programmes	71	50	20	70
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	244	244	–	244
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 485	1 485	–	1 485
Contributions du personnel				
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	30	30	–	30
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	270	270	–	270
Personnel affecté à la Mission	911	831	–	831
Total partiel, contributions du personnel	1 211	1 131	–	1 131
Total	36 975^a	22 993	13 407	36 400

^a Sur la base des crédits approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/266 du 15 juin 2000

Tableau 5.2
Force d'urgence des Nations Unies (1973) et Force des Nations Unies chargée d'observer le désarmement

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Afghanistan	44	198	33	209	2	207	209
Afrique du Sud	—	80 471	80 471	—	—	—	—
Albanie	88	215	203	100	—	100	100
Algérie	2 494	5 605	3 634	4 465	—	4 465	4 465
Allemagne	—	3 535 308	3 535 308	—	—	—	—
Andorre	584	1 437	1 355	666	—	666	666
Angola	424	216	463	177	—	177	177
Antigua-et-Barbuda	555	72	19	608	68	78	608
Arabie saoudite	4 363	40 199	28 781	15 781	—	15 781	15 781
Argentine	86 384	81 154	56 822	110 716	23 198	87 518	110 716
Arménie	163	288	451	—	—	—	—
Australie	—	560 239	560 239	—	—	—	—
Autriche	—	340 202	297 939	42 263	—	42 263	42 263
Azerbaïdjan	290	539	657	172	—	172	172
Bahamas	—	970	970	—	—	—	—
Bahreïn	541	1 258	1 474	325	—	325	325
Bangladesh	—	360	194	166	—	166	166
Barbade	1 162	609	430	1 341	132	655	1 341
Bélarus	549 294	2 729	551 186	837	—	837	837
Belgique	—	402 351	213 972	188 379	—	188 379	188 379
Belize	15	36	6	45	6	39	45
Bénin	79	72	9	142	64	78	142
Bhoutan	15	36	4	47	—	39	47
Bolivie	11 613	539	69	12 083	11 020	579	12 083
Bosnie-Herzégovine	1 319	324	35	1 608	912	352	1 608
Botswana	—	360	360	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Brésil	420 688	132 991	18 724	291 699	101 778	141 478	534 955	534 955
Brunéi Darussalam	1 194	1 902	2 257	—	—	839	839	839
Bulgarie	635	863	1 352	—	—	146	146	146
Burkina Faso	237	72	309	—	—	—	—	—
Burundi	15 024	36	15 060	—	—	—	—	—
Cambodge	301	72	303	13	13	44	70	70
Cameroun	—	790	790	—	—	—	—	—
Canada	—	952 892	952 892	—	—	—	—	—
Cap-Vert	3 031	54	2 996	—	29	60	89	89
Chili	3 981	11 998	6 520	—	—	9 459	9 459	9 459
Chine	—	570 443	262 109	—	—	308 334	308 334	308 334
Chypre	991	2 587	2 536	—	—	1 042	1 042	1 042
Colombie	—	10 597	10 597	—	—	—	—	—
Comores	11 623	36	4	11 580	36	39	11 655	11 655
Congo	26 359	143	26 502	—	—	—	—	—
Costa Rica	—	1 293	648	—	—	645	645	645
Côte d'Ivoire	2 279	644	78	1 525	624	696	2 845	2 845
Croatie	—	2 479	2 479	—	—	—	—	—
Cuba	684	1 940	1 657	—	1	967	968	968
Danemark	—	259 544	259 544	—	—	—	—	—
Djibouti	2 815	36	2 851	—	—	—	—	—
Dominique	22	36	6	—	13	39	52	52
Égypte	—	5 246	5 246	—	—	—	—	—
El Salvador	11 028	1 078	762	9 363	833	1 148	11 344	11 344
Émirats arabes unis	5 192	13 723	9 080	—	—	9 835	9 835	9 835
Équateur	2 351	1 615	3 161	—	—	805	805	805
Érythrée	15	36	4	—	8	39	47	47
Espagne	—	920 560	496 891	—	—	423 669	423 669	423 669
Estonie	—	2 227	2 227	—	—	—	—	—
États-Unis d'Amérique	7 886 870	10 799 558	8 983 776	—	—	9 702 652	9 702 652	9 702 652
Éthiopie	748	177	124	610	103	88	801	801

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Ex-République yougoslave de Macédoine	2 079	360	195	1 582	278	384	2 244	2 244
Ex-Yougoslavie	96 815	778	176	90 991	5 648	778	97 417	97 417
Fédération de Russie	-	509 955	509 955	-	-	-	-	-
Fidji	-	288	199	-	-	89	89	89
Finlande	-	191 836	191 836	-	-	-	-	-
France	-	2 917 685	2 917 685	-	-	-	-	-
Gabon	5 258	1 042	630	3 503	1 039	1 128	5 670	5 670
Gambie	-	36	36	-	-	-	-	-
Géorgie	56 590	432	45	55 536	969	472	56 977	56 977
Ghana	-	432	432	-	-	-	-	-
Grèce	-	160 401	160 401	-	-	-	-	-
Grenade	-	36	36	-	-	-	-	-
Guatemala	16 942	1 616	226	15 367	1 245	1 720	18 332	18 332
Guinée	2 587	109	2 607	-	-	89	89	89
Guinée-Bissau	2 662	36	4	2 619	36	39	2 694	2 694
Guinée équatoriale	-	36	7	-	-	29	29	29
Guyana	-	72	15	-	-	57	57	57
Haiti	2 341	72	9	2 258	68	78	2 404	2 404
Honduras	-	287	287	-	-	-	-	-
Hongrie	-	8 658	8 658	-	-	-	-	-
Îles Marshall	-	72	15	-	-	57	57	57
Îles Salomon	40	36	4	-	33	39	72	72
Inde	-	23 064	23 064	-	-	-	-	-
Indonésie	-	13 975	13 975	-	-	-	-	-
Iran (République islamique d')	805 138	14 873	2 120	789 653	12 436	15 802	817 891	817 891
Iraq	226 319	5 712	1 035	222 361	2 738	5 897	230 996	230 996
Irlande	-	93 404	93 404	-	-	-	-	-
Islande	3 010	11 675	13 437	-	-	1 248	1 248	1 248
Israël	10 220	87 475	97 695	-	-	-	-	-
Italie	-	1 891 593	1 891 593	-	-	-	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	341 723	6 860	609	331 491	8 907	7 576	347 974	347 974

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Jamaïque	300	360	36	—	230	394	624	624
Japon	651 124	7 221 140	6 955 785	—	—	916 479	916 479	916 479
Jordanie	307	503	275	—	—	535	535	535
Kazakhstan	—	2 768	1 828	—	—	940	940	940
Kenya	1 639	539	69	1 046	484	579	2 109	2 109
Kirghizistan	—	252	192	—	—	60	60	60
Kiribati	23	36	22	—	15	22	37	37
Koweït	—	9 914	9 914	—	—	—	—	—
Lesotho	712	54	5	633	68	60	761	761
Lettonie	—	970	970	—	—	—	—	—
Liban	4 560	1 006	105	3 257	1 106	1 098	5 461	5 461
Libéria	23 436	108	7	23 277	140	120	23 537	23 537
Liechtenstein	—	2 156	2 156	—	—	—	—	—
Lituanie	2 633	1 150	3 261	—	—	522	522	522
Luxembourg	5 422	26 584	29 553	—	—	2 453	2 453	2 453
Madagascar	892	109	1 001	—	—	—	—	—
Malaisie	—	15 089	—	—	—	—	—	—
Malawi	28	72	43	—	—	57	57	57
Maldives	22	36	4	—	15	39	54	54
Mali	—	72	39	—	—	33	33	33
Malte	—	1 040	1 040	—	—	—	—	—
Maroc	—	3 090	608	—	—	2 482	2 482	2 482
Maurice	—	717	144	—	—	573	573	573
Mauritanie	18 077	36	18 113	—	—	—	—	—
Mexique	16 526	75 009	66 707	—	—	24 828	24 828	24 828
Micronésie (États fédérés de)	41	72	80	—	—	33	33	33
Monaco	—	1 437	1 437	—	—	—	—	—
Mongolie	60	108	9	—	39	120	159	159
Mozambique	—	36	8	—	—	28	28	28
Myanmar	63	324	179	—	—	208	208	208
Namibie	153	251	168	—	—	236	236	236

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an			
Nauru	—	36	25	11	—	—	11	11	11	11
Népal	69	142	97	114	—	—	114	114	114	114
Nicaragua	881	72	920	33	—	—	33	33	33	33
Niger	5 766	54	5	5 815	5 687	68	60	60	5 815	5 815
Nigéria	2 083	3 376	3 556	1 903	—	—	1 903	1 903	1 903	1 903
Norvège	—	226 322	226 322	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande	—	83 165	83 165	—	—	—	—	—	—	—
Oman	2 928	4 058	4 631	2 355	—	—	2 355	2 355	2 355	2 355
Ouganda	58	162	21	199	—	26	173	173	199	199
Ouzbékistan	—	1 293	342	951	—	—	951	951	951	951
Pakistan	—	4 312	4 312	—	—	—	—	—	—	—
Palaos	81	36	8	109	34	36	39	39	109	109
Panama	5 257	1 115	5 781	591	—	—	591	591	591	591
Papouasie-Nouvelle-Guinée	287	232	462	57	—	—	57	57	57	57
Paraguay	406	1 077	136	1 347	—	190	1 157	1 157	1 347	1 347
Pays-Bas	—	607 120	607 120	—	—	—	—	—	—	—
Pérou	85 262	7 831	1 011	92 082	76 989	6 691	8 402	8 402	92 082	92 082
Philippines	5 315	6 539	6 903	4 951	—	—	4 951	4 951	4 951	4 951
Pologne	—	19 722	9 513	10 209	—	—	10 209	10 209	10 209	10 209
Portugal	178 960	160 941	286 494	53 407	—	—	53 407	53 407	53 407	53 407
Qatar	4 619	2 407	2 812	4 214	—	1 617	2 597	2 597	4 214	4 214
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	—	2 386 799	2 386 799	—	—	—	—	—	—	—
République arabe syrienne	76 010	5 209	685	80 534	70 526	4 430	5 578	5 578	80 534	80 534
République centrafricaine	27 317	36	4	27 349	27 274	36	39	39	27 349	27 349
République de Corée	29 370	98 218	79 439	48 149	—	—	48 149	48 149	48 149	48 149
République démocratique du Congo	2 553	396	29	2 920	2 000	484	436	436	2 920	2 920
République démocratique populaire lao	431	36	4	463	388	36	39	39	463	463
République de Moldova	1 353	431	1 784	—	—	—	—	—	—	—
République dominicaine	1 286	1 366	1 928	724	—	—	724	724	724	724

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
République populaire démocratique de Corée	18 930	861	81	17 563	1 200	947	19 710	19 710
République tchèque	—	53 167	40 250	—	—	12 917	12 917	12 917
République-Unie de Tanzanie	168	124	17	39	103	133	275	275
Roumanie	—	4 131	4 131	—	—	—	—	—
Rwanda	2 452	36	2 460	—	—	28	28	28
Sainte-Lucie	1 110	54	1 137	—	—	27	27	27
Saint-Kitts-et-Nevis	31	36	67	—	—	—	—	—
Saint-Marin	1 210	718	790	—	362	776	1 138	1 138
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2 993	36	3 029	—	—	—	—	—
Samoa	266	36	4	223	36	39	298	298
Sao Tomé-et-Principe	6 154	36	4	6 111	36	39	6 186	6 186
Sénégal	2 609	197	32	2 354	206	214	2 774	2 774
Seychelles	1 916	72	21	1 821	68	78	1 967	1 967
Sierra Leone	15	36	4	—	8	39	47	47
Singapour	—	20 620	19 024	—	—	1 596	1 596	1 596
Slovaquie	—	2 801	2 801	—	—	—	—	—
Slovénie	4 280	5 102	1 981	—	1 947	5 454	7 401	7 401
Somalie	3 683	36	4	3 640	36	39	3 715	3 715
Soudan	2 372	232	2 418	—	—	186	186	186
Sri Lanka	—	1 006	494	—	—	512	512	512
Suède	—	379 361	379 361	—	—	—	—	—
Suriname	290	108	223	—	56	119	175	175
Swaziland	60	144	137	—	—	67	67	67
Tadjikistan	13 132	180	11	12 781	316	204	13 301	13 301
Tchad	39	36	75	—	—	—	—	—
Thaïlande	—	15 987	7 390	—	—	8 597	8 597	8 597
Togo	2 470	36	2 489	—	—	17	17	17
Tonga	24	36	43	—	6	11	17	17
Trinité-et-Tobago	824	1 150	137	—	595	1 242	1 837	1 837

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		De plus de 2 ans	De plus 2 ans	Depuis 1 an	
Tunisie	5 702	2 120	264	7 558	3 337	1 939	2 282	7 558		
Turkménistan	1 490	324	1 698	116	—	—	116	116		
Turquie	12 830	31 721	35 633	8 918	—	—	8 918	8 918		
Tuvalu	—	18	(5)	23	—	—	23	23		
Ukraine	3 151 703	8 731	3 160 434	—	—	—	—	—		
Uruguay	7 116	4 419	3 638	7 897	—	3 201	4 696	7 897		
Vanuatu	2 815	36	2 201	650	575	36	39	650		
Venezuela	4 613	13 292	13 025	4 880	—	—	4 880	4 880		
Viet Nam	12 457	790	12 625	622	—	—	622	622		
Yémen	16 112	306	16 294	124	—	—	124	124		
Yougoslavie	—	718	(268)	986	—	—	986	986		
Zambie	28	72	9	91	—	13	78	91		
Zimbabwe	1 223	305	1 299	229	—	—	229	229		
Total	15 064 649	36 231 139	36 875 587	14 420 201	2 102 241	187 430	12 130 530	14 420 201		

État VI

Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)^a

État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	207 154	148 905
Contributions volontaires ^c	180	135
Intérêts créditeurs	5 778	6 388
Autres recettes/recettes accessoires	953	186
Total des recettes	214 065	155 614
Dépenses (tableau 6.1)		
Total des dépenses	183 991	149 611
Excédent (déficit)	30 074	6 003
Ajustement au titre d'exercices antérieurs ^d	503	–
Excédent (déficit) net	30 577	6 003
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	5 248	4 455
Sommes portées au crédit des États Membres	–	(8 329)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	148 765	146 636
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	184 590	148 765

État VI (*fin*)**Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	1 272	55 624
Placements à court terme	–	29 913
Liquidités gérées centralement ^e	99 129	–
États Membres – contributions à recevoir (tableau 6.2) ^b	165 591	111 626
Compte spécial pour les contributions non acquittées (résolution 36/116 A de l'Assemblée générale)	19 565	19 565
États Membres – soldes débiteurs	1 468	1 175
Débiteurs divers	935	1 270
Soldes interfonds à recevoir	414	–
Charges comptabilisées d'avance	310	243
Transactions interservices en attente	45	19
Total de l'actif	288 729	219 435
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	–	5 ⁱ
Engagements non réglés – exercice considéré	77 782	43 178
Engagements non réglés – exercices antérieurs	10 191	8 106
États Membres – soldes créditeurs	3 113	5 174 ⁱ
Créditeurs divers	1 669	2 497
Contributions volontaires placées dans un compte d'attente ^f	11 178	11 178
Soldes créditeurs interfonds	–	321
Crédits comptabilisés d'avance	183	189
Transactions interservices en attente	23	22
Total du passif	104 139	70 670
Réserves et solde du fonds		
Excédent autorisé retenu ^g	82 878	82 878
Excédent accumulé	101 712	65 887
Total des réserves et du solde du fonds	184 590	148 765
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	288 729	219 435

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Représente une contribution volontaire en nature d'un montant de 180 000 dollars consentie par le Liban au titre de la location de locaux, comme il avait été prévu au budget de la Force.

(Suite des notes de l'état VI)

^d Représente des ajustements comptables (8 796 dollars) ainsi que la contrepassation de dépenses d'un exercice antérieur (494300 dollars) qui, par inadvertance, avaient été comptabilisées deux fois.

^e Part des liquidités gérées centralement. Comprend 17 455 822 dollars de dépôts à vue et 21 773 813 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 22 013 564 dollars), 58 585 765 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 60 276 238 dollars) et 1 313 300 dollars d'intérêts courus à recevoir.

^f Contributions reçues de Chypre, du Koweït, du Luxembourg, d'Oman, des Seychelles et de la Suisse.

^g Voir note 7.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.1
Force intérimaire des Nations Unies au Liban
 État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel militaire				
Contingents	99 859	55 212	40 552	95 764
Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
Matériel appartenant aux contingents	15 530	–	15 530	15 530
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	1 650	50	1 600	1 650
Total partiel, personnel militaire	117 039	55 262	57 682	112 944
Personnel civil				
Personnel international et local	27 599	24 371	950	25 321
Total partiel, personnel civil	27 599	24 371	950	25 321
Dépenses opérationnelles				
Locaux/hébergement	8 603	2 442	1 937	4 379
Transports	19 908	5 819	8 935	14 754
Opérations aériennes	2 183	696	831	1 527
Transmissions	4 711	812	2 789	3 601
Matériel divers	5 784	1 211	2 718	3 929
Fournitures et services	7 563	3 439	1 744	5 183
Fret aérien et de surface	1 523			
Transport du matériel appartenant aux contingents	–	64	121	185
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	–	234	63	297
Total partiel, dépenses opérationnelles	50 275	14 717	19 138	33 855
Autres programmes				
Programmes de formation	123	62	12	74
Total partiel, autres programmes	123	62	12	74
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	969	969	–	969
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	5 896	5 896	–	5 896
Contributions du personnel				
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	120	120	–	120
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 071	1 071	–	1 071
Personnel affecté à la Mission	4 062	3 561	–	3 561
Total partiel, contributions du personnel	5 253	4 752	–	4 752

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Contributions volontaires en nature (inscrites au budget)	180	180	–	180
Total	207 334^a	106 209	77 782	183 991

^a Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/180 B du 14 juin 2001.

Tableau 6.2

Force intérimaire des Nations Unies au Liban**Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001**

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Afghanistan	151	1 048	1	-	150	1 048	1 198
Afrique du Sud	-	489 684	480 672	-	-	9 012	9 012
Albanie	315	1 211	741	-	-	785	785
Algérie	8 698	31 930	10 428	-	-	30 200	30 200
Allemagne	8 569 498	19 881 995	18 738 786	-	-	9 712 707	9 712 707
Andorre	2 094	8 081	4 939	-	-	5 236	5 236
Angola	1 423	1 318	1 505	-	-	1 236	1 236
Antigua-et-Barbuda	2 574	405	-	2 283	291	405	2 979
Arabie saoudite	19 674	226 157	99 623	-	-	146 208	146 208
Argentine	518 191	454 904	399 755	-	118 436	454 904	573 340
Arménie	418	1 721	2 094	-	-	45	45
Australie	-	3 129 973	2 939 318	-	-	190 655	190 655
Autriche	584 388	1 911 531	2 385 122	-	-	110 797	110 797
Azerbaïdjan	667	3 214	2 232	-	-	1 649	1 649
Bahamas	-	5 533	5 255	-	-	278	278
Bahreïn	6 535	7 043	6 621	-	-	6 957	6 957
Bangladesh	525	2 021	1 236	-	-	1 310	1 310
Barbade	3 316	3 407	2 170	1 211	967	2 375	4 553
Bélarus	5 381 593	16 347	1 015 550	4 345 908	20 135	16 347	4 382 390
Belgique	-	2 258 090	90 946	-	-	2 167 144	2 167 144
Bélize	-	201	71	-	-	130	130
Bénin	390	405	-	99	291	405	795
Bhoutan	52	201	146	-	-	107	107
Bolivie	38 719	3 002	3	36 688	2 028	3 002	41 718
Bosnie-Herzégovine	6 258	1 844	2	4 807	1 449	1 844	8 100
Botswana	-	2 021	1 904	-	-	117	117

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001		
Brésil	2 137 450	727 840	3 548	2 861 742	1 707 829	426 073	727 840	2 861 742			
Brunéi Darussalam	7 637	10 366	5 828	12 175	-	1 809	10 366	12 175			
Bulgarie	6 232	4 795	8 197	2 830	-	-	2 830	2 830			
Burkina Faso	2 572	405	2 837	140	-	-	140	140			
Burundi	27 522	201	27 712	11	-	-	11	11			
Cambodge	274	406	142	538	-	132	406	538			
Cameroun	14 659	4 549	2 200	17 008	8 693	3 766	4 549	17 008			
Canada	-	5 378 615	5 079 509	299 106	-	-	299 106	299 106			
Cap-Vert	12 786	315	12 362	739	133	291	315	739			
Chili	-	65 841	2 023	63 818	-	-	63 818	63 818			
Chine	17	3 106 932	857 295	2 249 654	-	-	2 249 654	2 249 654			
Chypre	-	14 436	4 837	9 599	-	-	9 599	9 599			
Colombie	29 264	57 568	60 433	26 399	-	-	26 399	26 399			
Comores	27 522	201	-	27 723	27 378	144	201	27 723			
Congo	52 774	860	53 497	137	-	-	137	137			
Costa Rica	50 159	7 167	4 210	53 116	41 313	4 636	7 167	53 116			
Côte d'Ivoire	10 943	3 635	3	14 575	8 332	2 608	3 635	14 575			
Croatie	158 067	13 701	11	171 757	148 495	9 561	13 701	171 757			
Cuba	2 901	10 751	6 315	7 337	-	-	7 337	7 337			
Danemark	-	1 451 379	1 363 644	87 735	-	-	87 735	87 735			
Djibouti	24 289	201	24 422	68	-	-	68	68			
Dominique	136	201	-	337	-	136	201	337			
Égypte	6 775	29 071	33 955	1 891	-	-	1 891	1 891			
El Salvador	44 675	5 903	1 725	48 853	39 473	3 477	5 903	48 853			
Émirats arabes unis	48 704	76 478	46 839	78 343	-	1 865	76 478	78 343			
Équateur	8 498	8 960	8	17 450	2 695	5 795	8 960	17 450			
Érythrée	52	201	-	253	-	52	201	253			
Espagne	-	5 183 457	213 408	4 970 049	-	-	4 970 049	4 970 049			
Estonie	-	11 528	4 645	6 883	-	-	6 883	6 883			
États-Unies d'Amérique	50 554 486	60 786 666	32 036 352	79 304 800	-	18 518 134	60 786 666	79 304 800			
Éthiopie	2 800	1 039	2	3 837	1 927	871	1 039	3 837			

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encassements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	9 635	1 968	10 760	843	843	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
Ex-République yougoslave de Macédoine	9 635	1 968	10 760	843	843	-	-	843	843	843
Ex-Yougoslavie	492 290	3 689	(1 608)	497 587	497 587	485 206	8 692	3 689	3 689	497 587
Fédération de Russie	24	2 836 996	2 658 023	178 997	178 997	-	-	178 997	178 997	178 997
Fidji	-	1 615	1 065	550	550	-	-	550	550	550
Finlande	-	1 080 984	1 019 927	61 057	61 057	-	-	61 057	61 057	61 057
France	4 220 250	16 353 312	14 860 957	5 712 605	5 712 605	-	-	5 712 605	5 712 605	5 712 605
Gabon	31 817	5 883	1 833	35 867	35 867	25 637	4 347	5 883	5 883	35 867
Gambie	35 912	201	30 062	6 051	6 051	5 706	144	201	201	6 051
Géorgie	259 794	2 477	3	262 268	262 268	256 026	3 765	2 477	2 477	262 268
Ghana	1 916	2 477	798	3 595	3 595	-	1 118	2 477	2 477	3 595
Grèce	-	876 847	504 224	372 623	372 623	-	-	372 623	372 623	372 623
Grenade	5 235	201	5 368	68	68	-	-	68	68	68
Guatemala	71 094	8 854	7 007	72 941	72 941	58 872	5 215	8 854	8 854	72 941
Guinée	22 470	606	1	23 075	23 075	22 034	435	606	606	23 075
Guinée-Bissau	11 052	201	-	11 253	11 253	10 908	144	201	201	11 253
Guinée équatoriale	-	201	8	193	193	-	-	193	193	193
Guyana	105	405	-	510	510	-	105	405	405	510
Haïti	6 709	405	-	7 114	7 114	6 418	291	405	405	7 114
Honduras	1 361	1 564	2 925	-	-	-	-	-	-	-
Hongrie	-	48 651	45 836	2 815	2 815	-	-	2 815	2 815	2 815
Îles Marshall	-	405	16	389	389	-	-	389	389	389
Îles Salomon	194	201	-	395	395	50	144	201	201	395
Inde	-	128 524	81 390	47 134	47 134	-	-	47 134	47 134	47 134
Indonésie	318 111	78 233	234 800	161 544	161 544	112 389	-	49 155	49 155	161 544
Iran (République islamique d')	3 537 486	81 211	60	3 618 637	3 618 637	3 486 145	51 281	81 211	81 211	3 618 637
Iraq	705 131	29 625	12	734 744	734 744	693 965	11 154	29 625	29 625	734 744
Irlande	3 008	515 734	315 304	203 438	203 438	-	-	203 438	203 438	203 438
Islande	-	65 515	61 674	3 841	3 841	-	-	3 841	3 841	3 841
Israël	-	446 358	159 298	287 060	287 060	-	-	287 060	287 060	287 060
Italie	2 848 593	10 680 726	10 031 190	3 498 129	3 498 129	-	-	3 498 129	3 498 129	3 498 129
Jamahiriya arabe libyenne	1 058 209	40 075	46	1 098 238	1 098 238	1 021 075	37 088	40 075	40 075	1 098 238

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encassements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001			Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	1 014	2 072	1 054	2 032	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an					
Jamaïque	1 014	2 072	1 054	2 032	-	-	2 032	2 032	2 032				2 032
Japon	5 926 041	40 725 682	33 171 479	13 480 244	-	-	13 480 244	13 480 244	13 480 244				13 480 244
Jordanie	723	2 774	2 488	1 009	-	-	1 009	1 009	1 009				1 009
Kazakhstan	3 18 680	16 052	124 040	210 692	178 126	16 514	16 052	16 052	210 692				210 692
Kenya	7 291	3 002	3	10 290	5 260	2 028	3 002	3 002	10 290				10 290
Kirghizistan	-	1 545	853	692	-	-	692	692	692				692
Kiribati	107	201	-	308	-	107	201	201	308				308
Koweït	-	55 224	51 773	3 451	-	-	3 451	3 451	3 451				3 451
Lesotho	2 887	315	3 134	68	-	-	68	68	68				68
Lettonie	2 055	5 637	7 461	231	-	-	231	231	231				231
Liban	20 020	5 761	6	25 775	15 378	4 636	5 761	5 761	25 775				25 775
Libéria	56 480	633	1	57 112	55 899	580	633	633	57 112				57 112
Liechtenstein	-	12 120	11 421	699	-	-	699	699	699				699
Lituanie	89 230	6 412	14 156	81 486	69 714	5 360	6 412	6 412	81 486				81 486
Luxembourg	19 631	147 900	92 931	74 600	-	-	74 600	74 600	74 600				74 600
Madagascar	19 509	606	16 479	3 636	2 595	435	606	606	3 636				3 636
Malaisie	19 308	83 420	97 192	5 536	-	-	5 536	5 536	5 536				5 536
Malawi	290	405	306	389	-	-	389	389	389				389
Maldives	136	201	-	337	-	136	201	201	337				337
Mali	-	405	142	263	-	-	263	263	263				263
Malte	-	5 834	5 484	350	-	-	350	350	350				350
Maroc	14 692	17 265	4 971	26 986	-	9 721	17 265	17 265	26 986				26 986
Maurice	-	3 986	2 534	1 452	-	-	1 452	1 452	1 452				1 452
Mauritanie	44 756	201	44 889	68	-	-	68	68	68				68
Mexique	104 748	419 185	261 826	262 107	-	-	262 107	262 107	262 107				262 107
Micronésie (États fédérés de)	274	405	416	263	-	-	263	263	263				263
Monaco	-	8 081	7 615	466	-	-	466	466	466				466
Mongolie	207	683	492	348	-	-	348	348	348				348
Mozambique	-	201	69	132	-	-	132	132	132				132
Myanmar	1 087	1 792	485	2 394	-	602	1 792	1 792	2 394				2 394
Namibie	1 236	1 414	2	2 648	1 234	-	1 414	1 414	2 648				2 648

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles	Arriérés de contributions exigibles	Arriérés de contributions exigibles	Arriérés de contributions exigibles	Arriérés de contributions exigibles	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
					Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an			
Nauru	-	201	201	189	-	-	12	12	12	12
Népal	209	812	812	2	-	207	812	812	1 019	1 019
Nicaragua	2 007	405	405	2 149	-	-	263	263	263	263
Niger	17 428	315	315	-	17 743	291	315	315	17 743	17 743
Nigéria	14 178	18 201	18 201	15 079	-	-	17 300	17 300	17 300	17 300
Norvège	-	1 267 291	1 267 291	1 191 538	-	-	75 754	75 754	75 754	75 754
Nouvelle-Zélande	-	464 854	464 854	436 655	-	-	28 199	28 199	28 199	28 199
Oman	5 144	22 537	22 537	14 016	-	-	13 665	13 665	13 665	13 665
Ouganda	209	898	898	2	-	207	898	898	1 105	1 105
Ouzbékistan	-	7 637	7 637	930	-	-	6 707	6 707	6 707	6 707
Pakistan	-	24 186	24 186	7 953	-	-	16 233	16 233	16 233	16 233
Palaos	763	201	201	-	619	144	201	201	964	964
Panama	51 952	6 131	6 131	54 525	-	-	3 558	3 558	3 558	3 558
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2 535	1 326	1 326	2 997	-	-	864	864	864	864
Paraguay	1 464	6 010	6 010	5	-	1 459	6 010	6 010	7 469	7 469
Pays-Bas	-	3 398 418	3 398 418	2 197 605	-	-	1 200 813	1 200 813	1 200 813	1 200 813
Pérou	385 670	43 510	43 510	37	357 527	28 106	43 510	43 510	429 143	429 143
Philippines	22 059	36 237	36 237	13 564	-	8 495	36 237	36 237	44 732	44 732
Pologne	-	106 777	106 777	27 883	-	-	78 894	78 894	78 894	78 894
Portugal	816 730	900 456	900 456	803	201 654	614 273	900 456	900 456	1 716 383	1 716 383
Qatar	58 300	13 506	13 506	12 825	35 914	9 561	13 506	13 506	58 981	58 981
République arabe syrienne	243 216	28 843	28 843	24	224 649	18 543	28 843	28 843	272 035	272 035
République centrafricaine	41 165	201	201	-	41 021	144	201	201	41 366	41 366
République de Corée	105 852	533 313	533 313	248 964	-	-	390 201	390 201	390 201	390 201
République démocratique du Congo	16 154	2 300	2 300	3	14 123	2 028	2 300	2 300	18 451	18 451
République démocratique populaire lao	2 553	201	201	-	2 409	144	201	201	2 754	2 754
République de Moldova	200 867	2 634	2 634	4 738	193 283	2 846	2 634	2 634	198 763	198 763
République dominicaine	100 492	7 465	7 465	6	96 139	4 347	7 465	7 465	107 951	107 951
République populaire démocratique de Corée	83 230	5 005	5 005	85 364	-	-	2 871	2 871	2 871	2 871

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an			
République tchèque	98 606	288 195	266 049	120 752	-	-	120 752	120 752	120 752	
République-Unie de Tanzanie	611	697	1	1 307	175	435	697	1 307	1 307	
Roumanie	4 673	23 150	19 717	8 106	-	-	8 106	8 106	8 106	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	13 294 557	12 464 223	830 334	-	-	830 334	830 334	830 334	
Rwanda	10 406	201	10 418	189	-	-	189	189	189	
Sainte-Lucie	3 208	291	3 216	283	-	-	283	283	283	
Saint-Kitts-et-Nevis	272	201	462	11	-	-	11	11	11	
Saint-Marin	1 214	4 040	1 212	4 042	-	2	4 040	4 042	4 042	
Saint-Vincent-et-les Grenadines	16 388	201	16 578	11	-	-	11	11	11	
Samoa	1 971	201	-	2 172	1 827	144	201	2 172	2 172	
Sao Tomé-et-Principe	26 055	201	-	26 256	25 911	144	201	26 256	26 256	
Sénégal	11 793	1 125	2	12 916	10 920	871	1 125	12 916	12 916	
Seychelles	8 566	405	-	8 971	8 275	291	405	8 971	8 971	
Sierra Leone	21 937	201	21 877	261	-	60	201	261	261	
Singapour	-	110 276	33 313	76 963	-	-	76 963	76 963	76 963	
Slovaquie	-	15 544	14 541	1 003	-	-	1 003	1 003	1 003	
Slovénie	22 042	28 157	7 397	42 802	-	14 645	28 157	42 802	42 802	
Somalie	16 568	201	-	16 769	16 424	144	201	16 769	16 769	
Soudan	22 809	1 326	22 453	1 682	-	356	1 326	1 682	1 682	
Sri Lanka	-	5 553	206	5 347	-	-	5 347	5 347	5 347	
Suède	-	2 139 041	2 018 924	120 117	-	-	120 117	120 117	120 117	
Suriname	1 549	635	1 309	875	-	240	635	875	875	
Swaziland	4 550	809	1	5 358	3 969	580	809	5 358	5 358	
Tadjikistan	59 425	1 088	1	60 512	58 120	1 304	1 088	60 512	60 512	
Tehad	193	201	326	68	-	-	68	68	68	
Thaïlande	-	87 132	24 184	62 948	-	-	62 948	62 948	62 948	
Togo	8 938	201	9 009	130	-	-	130	130	130	
Tonga	107	201	132	176	-	60	116	176	176	
Trinité-et-Tobago	4 496	6 465	6	10 955	-	4 490	6 465	10 955	10 955	

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
							Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Tunisie	31 983	11 839	10	43 812	23 860	8 113	11 839	43 812	43 812	
Turkménistan	79 060	1 896	2	80 954	77 030	2 028	1 896	80 954	80 954	
Turquie	120 376	178 279	190 084	108 571	-	-	108 571	108 571	108 571	
Tuvalu	-	87	(47)	134	-	-	134	134	134	
Ukraine	20 007 240	52 675	71	20 059 844	19 935 907	71 262	52 675	20 059 844	20 059 844	
Uruguay	32 235	24 136	13 563	42 808	4 763	13 909	24 136	42 808	42 808	
Vanuatu	23 096	201	17 984	5 313	4 968	144	201	5 313	5 313	
Venezuela	16 020	73 426	60	89 386	-	15 960	73 426	89 386	89 386	
Viet Nam	69 237	4 235	849	72 623	66 360	2 028	4 235	72 623	72 623	
Yémen	48 406	1 757	49 117	1 046	-	-	1 046	1 046	1 046	
Yougoslavie	-	3 516	-	3 516	-	-	3 516	3 516	3 516	
Zambie	7 011	405	-	7 416	6 889	122	405	7 416	7 416	
Zimbabwe	5 770	1 732	5 844	1 658	-	-	1 658	1 658	1 658	
Total	111 626 457	203 495 014	149 530 709	165 590 762	34 319 775	20 115 266	111 155 722	165 590 762	165 590 762	

État VII
Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK)^a

État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001 et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États -Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	19 185	19 327
Contributions volontaires ^c	33 525	34 664
Intérêts créditeurs	3 203	2 939
Autres recettes/recettes accessoires	182	309
Total des recettes	56 095	57 239
Dépenses (tableau 7.1)		
Total des dépenses	50 074	51 005
Excédent (déficit)	6 021	6 234
Ajustements au titre d'exercices antérieurs ^d	(1 916)	–
Excédent (déficit) net	4 105	6 234
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	563	4 712
Sommes portées au crédit des États Membres ^e	(2 987)	(2 183)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	47 204	38 441
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	48 885	47 204

État VII (*fin*)**Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme ^f	(3 126)	42 322
Liquidités gérées centralement ^g	57 292	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 7.2) ^b	13 514	11 622
États Membres – contributions volontaires à recevoir	–	5 511
États Membres – soldes débiteurs	2	7
Débiteurs divers	111	687
Charges comptabilisées d'avance	124	76
Transactions interservices en attente	8	27
Total de l'actif	67 925	60 252
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	10	9 ^h
Engagements non réglés – exercice considéré	12 922	9 076
Engagements non réglés – exercices antérieurs	3 664	2 039
États Membres – soldes créditeurs	1 067	480 ^h
Créditeurs divers	77	54
Soldes créditeurs interfonds	1 178	1 215
Crédits comptabilisés d'avance	57	116
Transactions interservices en attente	65	59
Total du passif	19 040	13 048
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	48 885	47 204
Total des réserves et du solde du fonds	48 885	47 204
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	67 925	60 252

^a Voir note 2 ert 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c La Mission a reçu du Koweït des contributions volontaires d'un montant de 33 525 000 dollars, qui ont été inscrites au budget. Elle a également reçu du Koweït et de l'Iraq des contributions volontaires en nature, d'une valeur de 2 990 102 dollars et de 90 150 dollars respectivement, qui n'ont pas été prévues au budget.^d Y compris un ajustement de 1 903 030 dollars au titre d'exercices antérieurs correspondant aux paiements effectués pour les contingents et pour lesquels l'engagement de dépense avait été réglé par inadvertance et comptabilisé à la rubrique Économies pour l'exercice fiscal 2000, ainsi que des ajustements divers de 13 288 dollars.

(Suite des notes de l'état VII)

^e Conformément à la résolution 55/261, en date du 14 juin 2001, un montant de 1 769 667 dollars, correspondant aux deux tiers du solde net inutilisé pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, a été restitué au Koweït, et un montant de 1 216 833 dollars, correspondant au tiers du solde brut inutilisé, a été déduit des charges à répartir entre les États Membres pour la même période.

^f Représente les liquidités opérationnelles hors Siège et un solde débiteur temporaire au Siège, qui est couvert par le solde général des liquidités gérées centralement.

^g Part des liquidités gérées centralement. Comprend 10 088 671 dollars de dépôts à vue et à terme, 12 584 274 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 12 722 839 dollars), 33 859 909 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 34 836 925 dollars) et 759 028 dollars d'intérêts courus à recevoir.

^h Reclassé pour se conformer à la présentation actuelle.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7.1
Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït
 État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel militaire				
Observateurs militaires	7 021	6 710	226	6 936
Contingents	15 585	8 881	6 552	15 433
Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
Matériel appartenant aux contingents	1 566	–	1 566	1 566
Soutien logistique autonome	33		33	33
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	442	–	442	442
Total partiel, personnel militaire	24 647	15 591	8 819	24 410
Personnel civil				
Personnel international et local	12 999	11 596	37	11 633
Total partiel, personnel civil	12 999	11 596	37	11 633
Dépenses opérationnelles				
Locaux/hébergement	1 365	856	464	1 320
Remise en état des infrastructures	38	20	17	37
Transports	3 153	1 710	1 006	2 716
Opérations aériennes	2 920	944	1 976	2 920
Opérations navales	66	31	2	33
Transmissions	787	453	200	653
Matériel divers	690	491	158	649
Fournitures et services	1 036	752	220	972
Fret aérien et de surface				
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	50	2	20	22
Total partiel, dépenses opérationnelles	10 105	5 259	4 063	9 322
Autres programmes				
Programmes de formation	42	38	3	41
Total partiel, autres programmes	42	38	3	41
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	348	348	–	348
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	2 116	2 116	–	2 116
Contributions du personnel				
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	43	43	–	43
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	385	385	–	385

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel affecté à la Mission	2 025	1 776	–	1 776
Total partiel, contributions du personnel	2 453	2 204	–	2 204
Total	52 710^a	37 152	12 922	50 074

^a Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/18 B du 15 juin 2000.

Tableau 7.2
Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït
 Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
 (En dollars des États-Unis)

États Membres	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encassements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles		Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Afghanistan	1 181	93	2	1 125	54	93	1 272	1 272
Afrique du Sud	—	37 548	37 548	—	—	—	—	—
Albanie	65	101	121	—	—	45	45	45
Algérie	1 900	2 615	2 187	—	—	2 328	2 328	2 328
Allemagne	—	1 649 573	1 649 573	—	—	—	—	—
Andorre	90	670	460	—	—	300	300	300
Angola	270	102	364	—	—	8	8	8
Antigua-et-Barbuda	245	34	2	207	36	34	277	277
Arabie saoudite	9 153	18 756	25 792	—	—	2 117	2 117	2 117
Argentine	22 597	37 867	19 329	—	3 268	37 867	41 135	41 135
Arménie	11	134	145	—	—	—	—	—
Australie	—	261 407	261 407	—	—	—	—	—
Autriche	21 169	158 738	108 453	—	—	71 454	71 454	71 454
Azerbaïdjan	265	253	470	—	—	48	48	48
Bahamas	69	453	482	—	—	40	40	40
Bahreïn	256	586	789	—	—	53	53	53
Bangladesh	22	170	77	—	—	115	115	115
Barbade	744	286	114	353	277	286	916	916
Bélarus	755 524	1 274	101	753 014	2 409	1 274	756 697	756 697
Belgique	24 810	187 738	154 381	—	—	58 167	58 167	58 167
Belize	—	16	10	—	—	6	6	6
Bénin	50	34	2	12	36	34	82	82
Bhoutan	3	16	1	—	2	16	18	18
Bolivie	31	251	52	—	—	230	230	230
Bosnie-Herzégovine	1 110	152	9	929	172	152	1 253	1 253
Botswana	—	170	151	—	—	19	19	19

États Membres	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles		Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Encasements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	De plus de 2 ans	De plus 1 an	
Brésil	238 973	62 053	2 603	2 984 23	185 397	50 973	62 053	2 984 23
Brunéi Darussalam	159	887	1 046	—	—	—	—	—
Bulgarie	457	403	599	261	—	—	261	261
Burkina Faso	4	34	35	3	—	—	3	3
Burundi	2 241	16	2 257	—	—	—	—	—
Cambodge	21	34	1	54	—	20	34	54
Cameroun	1 945	369	110	2 204	1 383	452	369	2 204
Canada	—	444 619	444 619	—	—	—	—	—
Cap-Vert	2 269	25	2 265	29	3	1	25	29
Chili	4 273	5 598	5 728	4 143	—	—	4 143	4 143
Chine	2	266 177	111 677	154 502	—	—	154 502	154 502
Chypre	—	1 206	842	364	—	—	364	364
Colombie	—	4 944	2 019	2 925	—	—	2 925	2 925
Comores	2 241	16	1	2 256	2 224	16	16	2 256
Congo	1 211	67	1 278	—	—	—	—	—
Costa Rica	—	603	295	308	—	—	308	308
Côte d'Ivoire	863	302	16	1 149	535	312	302	1 149
Croatie	—	1 156	991	165	—	—	165	165
Cuba	98	906	354	650	—	—	650	650
Danemark	—	121 106	121 106	—	—	—	—	—
Djibouti	2 241	16	2 255	2	—	—	2	2
Dominique	13	16	1	28	—	12	16	28
Égypte	1 417	2 447	3 864	—	—	—	—	—
El Salvador	445	503	948	—	—	—	—	—
Émirats arabes unis	801	6 403	2 704	4 500	—	—	4 500	4 500
Équateur	1 396	754	1 766	384	—	—	384	384
Érythrée	11	16	1	26	—	10	16	26
Espagne	58 230	429 533	298 307	189 456	—	—	189 456	189 456
Estonie	45	1 041	827	259	—	—	259	259
États-Unis d'Amérique	5 713 906	5 603 596	4 143 480	7 174 022	—	1 570 426	5 603 596	7 174 022
Éthiopie	394	85	65	414	277	52	85	414

États Membres	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001			Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	De plus de 2 ans	De plus 1 an	De plus de 2 ans	De plus 1 an		
Ex-République yougoslave de Macédoine	1 434	167	43	1 558	1 251	140	167	1 558		
Ex Yougoslavie	122 716	437	46	123 107	119 725	2 945	437	123 107		
Fédération de Russie	2	237 954	206 626	31 330	—	—	31 330	31 330		
Fidji	—	135	58	77	—	—	77	77		
Finlande	—	89 509	89 509	—	—	—	—	—		
France	177 893	1 361 439	1 377 146	162 186	—	—	162 186	162 186		
Gabon	4 453	487	183	4 757	3 750	520	487	4 757		
Gambie	2 241	16	506	1 751	1 719	16	16	1 751		
Géorgie	44 105	201	12	44 294	43 643	450	201	44 294		
Ghana	—	201	130	71	—	—	71	71		
Grèce	8 177	74 843	70 984	12 036	—	—	12 036	12 036		
Grenade	562	16	576	2	—	—	2	2		
Guatemala	7 965	754	32	8 687	7 309	624	754	8 687		
Guinée	2 330	51	2 325	56	—	5	51	56		
Guinée-Bissau	2 241	16	1	2 256	2 224	16	16	2 256		
Guinée équatoriale	3	16	1	18	—	2	16	18		
Guyana	3	33	1	35	—	2	33	35		
Haïti	582	34	2	614	544	36	34	614		
Honduras	—	135	135	—	—	—	—	—		
Hongrie	—	4 040	4 040	—	—	—	—	—		
Îles Marshall	3	33	1	35	—	2	33	35		
Îles Salomon	13	16	1	28	—	12	16	28		
Inde	—	10 761	9 374	1 387	—	—	1 387	1 387		
Indonésie	855	6 521	6 585	791	—	—	791	791		
Iran (République islamique d')	610	6 940	3 594	3 956	—	—	3 956	3 956		
Iraq	61 341	2 665	57	63 949	59 950	1 334	2 665	63 949		
Irlande	10	43 582	43 592	—	—	—	—	—		
Islande	1 325	5 448	6 134	639	—	—	639	639		
Israël	1 589	40 817	31 376	11 030	—	—	11 030	11 030		
Italie	67 483	882 616	890 749	59 350	—	—	59 350	59 350		
Jamahiriya arabe libyenne	90 702	3 201	220	93 683	86 045	4 437	3 201	93 683		

États Membres	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001			Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Jamaïque	217	168	11	374	9	197	168	374	374	
Japon	769 172	3 369 381	3 498 005	640 548	—	—	640 548	640 548	640 548	
Jordanie	7	234	118	123	—	—	123	123	123	
Kazakhstan	155	1 291	409	1 037	—	—	1 037	1 037	1 037	
Kenya	—	251	251	—	—	—	—	—	—	
Kirghizistan	—	116	64	52	—	—	52	52	52	
Kiribati	13	16	18	11	—	5	6	11	11	
Koweït	—	4 625	4 625	—	—	—	—	—	—	
Lesotho	333	25	2	356	295	36	25	356	356	
Lettonie	55	453	482	26	—	—	26	26	26	
Liban	2 359	468	28	2 799	1 777	554	468	2 799	2 799	
Libéria	4 566	49	4	4 611	4 492	70	49	4 611	4 611	
Liechtenstein	—	1 005	1 005	—	—	—	—	—	—	
Lituanie	1 635	537	1 796	376	—	—	376	376	376	
Luxembourg	4 763	12 405	15 965	1 203	—	—	1 203	1 203	1 203	
Madagascar	3 932	51	2 018	1 965	1 860	54	51	1 965	1 965	
Malaisie	3 601	7 041	7 097	3 545	—	—	3 545	3 545	3 545	
Malawi	55	34	53	36	—	2	34	36	36	
Maldives	15	16	6	25	—	9	16	25	25	
Mali	—	34	11	23	—	—	23	23	23	
Malte	63	487	550	—	—	—	—	—	—	
Maroc	339	1 443	676	1 106	—	—	1 106	1 106	1 106	
Maurice	40	335	207	168	—	—	168	168	168	
Mauritanie	2 241	16	2 255	2	—	—	2	2	2	
Mexique	19 891	35 000	39 565	15 326	1	—	15 325	15 326	15 326	
Micronésie (États fédérés de)	13	33	31	15	—	—	15	15	15	
Monaco	93	670	763	—	—	—	—	—	—	
Mongolie	8	49	4	53	—	4	49	53	53	
Mozambique	—	16	2	14	—	—	14	14	14	
Myanmar	75	152	98	129	—	—	129	129	129	
Namibie	94	118	57	155	—	37	118	155	155	

États Membres	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001			Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Nauru	—	16	9	7	—	—	7	7	7	7
Népal	8	67	3	72	—	5	67	67	72	72
Nicaragua	241	33	259	15	—	—	15	15	15	15
Niger	2 285	25	2	2 308	2 247	36	25	25	2 308	2 308
Nigéria	1 214	1 577	1 557	1 234	—	—	1 234	1 234	1 234	1 234
Norvège	—	105 602	105 602	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande	—	38 805	38 805	—	—	—	—	—	—	—
Oman	1 177	1 895	1 533	1 539	—	—	1 539	1 539	1 539	1 539
Ouganda	230	77	3	304	155	72	77	77	304	304
Ouzbékistan	70	603	44	629	—	26	603	603	629	629
Pakistan	—	2 011	1 774	237	—	—	237	237	237	237
Palaos	48	16	1	63	31	16	16	16	63	63
Panama	—	519	519	—	—	—	—	—	—	—
Papouasie-Nouvelle-Guinée	127	110	237	—	—	—	—	—	—	—
Paraguay	63	503	25	541	—	38	503	503	541	541
Pays-Bas	—	283 283	184 911	98 372	—	—	98 372	98 372	98 372	98 372
Pérou	26 761	3 654	175	30 240	23 223	3 363	3 654	3 654	30 240	30 240
Philippines	2 995	3 051	3 581	2 465	—	—	2 465	2 465	2 465	2 465
Pologne	—	9 202	3 632	5 570	—	—	5 570	5 570	5 570	5 570
Portugal	80 162	75 094	93 101	62 155	—	—	62 155	62 155	62 155	62 155
Qatar	3 138	1 123	3 870	391	—	—	391	391	391	391
République arabe syrienne	2 383	2 430	114	4 699	49	2 220	2 430	2 430	4 699	4 699
République centrafricaine	2 257	16	1	2 272	2 240	16	16	16	2 272	2 272
République de Corée	4 557	45 829	23 200	27 186	—	—	27 186	27 186	27 186	27 186
République démocratique du Congo	1 449	185	12	1 622	1 195	242	185	185	1 622	1 622
République démocratique populaire lao	193	16	202	7	—	—	7	7	7	7
République de Moldova	36 951	202	3 114	34 039	33 352	485	202	202	34 039	34 039
République dominicaine	722	637	883	476	—	—	476	476	476	476
République populaire démocratique de Corée	14 359	403	11 565	3 197	2 205	589	403	403	3 197	3 197

États Membres	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001			Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
République tchèque	—	24 809	24 809	—	—	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	106	58	3	161	49	54	58	161	161	161
Roumanie	216	1 928	1 914	230	—	—	230	230	230	230
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	—	1 113 719	1 113 719	—	—	—	—	—	—	—
Rwanda	2 254	16	2 256	14	—	—	14	14	14	14
Sainte-Lucie	401	25	409	17	—	—	17	17	17	17
Saint-Kitts-et-Nevis	17	16	33	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Marin	448	336	645	139	—	—	139	139	139	139
Saint-Vincent-et-les Grenadines	401	16	417	—	—	—	—	—	—	—
Samoa	278	16	1	293	261	16	16	16	16	293
Sao Tomé-et-Principe	845	16	1	860	828	16	16	16	16	860
Sénégal	2 447	95	5	2 537	2 338	104	95	95	95	2 537
Seychelles	1 685	34	2	1 717	1 647	36	34	34	34	1 717
Sierra Leone	2 241	16	2 250	7	—	—	7	7	7	7
Singapour	—	9 621	7 731	1 890	—	—	1 890	1 890	1 890	1 890
Slovaquie	—	1 308	1 308	—	—	—	—	—	—	—
Slovénie	945	2 380	461	2 864	—	484	2 380	2 864	2 864	2 864
Somalie	2 241	16	1	2 256	2 224	16	16	16	16	2 256
Soudan	2 525	110	2 516	119	—	9	110	119	110	119
Sri Lanka	52	470	452	70	—	—	70	70	70	70
Suède	—	177 008	177 008	—	—	—	—	—	—	—
Suriname	263	51	254	60	—	9	51	60	51	60
Swaziland	8	67	29	46	—	—	46	46	46	46
Tadjikistan	11 464	83	7	11 540	11 301	156	83	11 540	83	11 540
Tchad	21	16	37	—	—	—	—	—	—	—
Thaïlande	774	7 459	2 800	5 433	—	—	5 433	5 433	5 433	5 433
Togo	2 257	16	2 262	11	—	—	11	11	11	11
Tonga	13	16	29	—	—	—	—	—	—	—
Trinité-et-Tobago	501	535	28	1 008	—	473	535	1 008	473	1 008

États Membres	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001			Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Encassements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	De plus de 2 ans	De plus 1 an	De plus 2 ans	
Tunisie	3 215	989	49	4 155	2 196	970	989	4 155	4 155	
Turkménistan	14 568	150	11	14 707	14 314	243	150	14 707	14 707	
Turquie	8 758	14 800	16 166	7 393	—	—	7 393	7 393	7 393	
Tuvalu	—	8	(4)	12	—	—	12	12	12	
Ukraine	3 083 049	4 073	336	3 086 786	3 074 186	8 527	4 073	3 086 786	3 086 786	
Uruguay	1 775	2 062	85	3 752	28	1 662	2 062	3 752	3 752	
Vanuatu	2 241	16	1 744	513	481	16	16	513	513	
Venezuela	660	6 203	2 231	4 632	—	—	4 632	4 632	4 632	
Viet Nam	5 071	369	52	5 388	4 777	242	369	5 388	5 388	
Yémen	2 617	144	2 672	89	—	—	89	89	89	
Yougoslavie	—	336	(140)	476	—	—	476	476	476	
Zambie	22	34	2	54	—	20	34	54	54	
Zimbabwe	630	144	619	155	—	11	144	155	155	
Total										

État VIII
**Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum
au Sahara occidental (MINURSO)^a**

État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001
(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	49 317	52 125
Contributions volontaires ^c	3 671	6 498
Intérêts créditeurs	283	427
Autres recettes/recettes accessoires	89	24
Total des recettes	53 360	59 074
Dépenses (tableau 8.1)		
Total des dépenses	49 660	55 710
Excédent (déficit) net	3 700	3 364
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	2 110	1 385
Sommes portées au crédit des États Membres ^d	(2 913)	(1 423)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	29 294	25 968
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	32 191	29 294

État VIII (*fin*)**Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)^a**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du soldes du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme ^e	2 443	4 850
Liquidités gérées centralement ^f	3 918	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 8.2) ^b	90 028	76 694
États Membres – soldes débiteurs	132	172
Débiteurs divers	552	316
Charges comptabilisées d'avance	98	233
Transactions interservices en attente	59	7
Total de l'actif	97 230	82 272
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	1	68 ⁱ
Engagements non réglés – exercice considéré	4 275	3 702
Engagements non réglés – exercices antérieurs	2 635	2 931
États Membres – soldes créditeurs ^g	1 608	4 527 ⁱ
Créditeurs divers ^h	3 453	661
Dû à d'autres fonds	2 882	2 409
Dû à la Mission des Nations Unies en Haïti	41 300	29 800
Dû à la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda	8 800	8 800
Crédits comptabilisés d'avance	72	63
Transactions interservices en attente	13	17
Total du passif	65 039	52 978
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	32 191	29 294
Total des réserves et du solde du fonds	32 191	29 294
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	97 230	82 272

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Représente des contributions volontaires en nature du Maroc, de l'Algérie et du Fronte POLISARIO, s'élevant à 2 845 589 dollars, 625 156 dollars et 200 000 dollars, respectivement, qui ont été inscrites au budget au titre des repas, du logement, des transports et d'autres services divers.^d Conformément à la résolution 55/262 de l'Assemblée générale, en date du 14 juin 2001, un montant de 2 913 400 dollars, correspondant au solde inutilisé pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, a été déduit des charges à répartir entre les États Membres.

(Suite des notes de l'état VIII)

^e Y compris un montant en dirhams marocains non convertibles équivalant à 428 308 dollars.

^f Part des liquidités gérées centralement. Comprend 689 958 dollars de l'encaisse-dépôts à vue et à terme, 860 630 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 870 107 dollars), 2 315 657 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 2 382 475 dollars) et 51 910 dollars d'intérêts courus à recevoir.

^g Comprend un montant de 17 000 dollars, correspondant aux demandes de remboursement des États Membres en cours de règlement qui ont été transférées de la rubrique Engagements non réglés d'exercices antérieurs à la rubrique États Membres – soldes créditeurs.

^h Comprend un montant de 70 765 dollars, correspondant aux demandes de remboursement en cours de règlement qui ont été transférées de la rubrique Engagements non réglés d'exercices antérieurs à la rubrique Crédoiteurs divers.

ⁱ Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 8.1
**Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum
au Sahara occidental**

État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel militaire				
Observateurs militaires	5 268	4 868	291	5 159
Contingents	1 835	1 265	425	1 690
Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
Matériel appartenant aux contingents	171	–	171	171
Soutien logistique autonome	52	–	–	–
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	124	–	124	124
Total partiel, contingents	7 450	6 133	1 011	7 144
Personnel civil				
Police civile	1 250	920	41	961
Personnel international et local	22 802	20 760	672	21 432
Personnel fourni par les gouvernements	222	130	–	130
Total partiel, personnel civil	24 274	21 810	713	22 523
Dépenses opérationnelles				
Locaux/hébergement	465	309	119	428
Transports	30	8	–	8
Opérations aériennes	1 285	877	208	1 085
Transmissions	6 070	4 882	1 097	5 979
Matériel divers	852	409	374	783
Fournitures et services	1 272	522	441	963
Fret aérien et de surface	1 020	657	306	963
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	37	25	6	31
Total partiel, dépenses opérationnelles	11 031	7 689	2 551	10 240
Autres programmes				
Programmes de formation	18	4	–	4
Total partiel, autres programmes	18	4	–	4

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	325	325	–	325
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 980	1 980	–	1 980
Contributions du personnel				
Base logistique des Nations Unies (Brindisi)	40	40	–	40
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	360	360	–	360
Personnel affecté à la Mission	3 839	3 373	–	3 373
Total partiel, contributions du personnel	4 239	3 773	–	3 773
Contributions volontaires en nature budgétisées	3 671	3 671	–	3 671
Total	52 988^a	45 385	4 275	49 660

^a Sur la base des crédits approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/268 du 15 juin 2000.

Tableau 8.2
Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
 Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
 (En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Afghanistan	2 955	251	7	2 805	131	263	3 199
Afrique du Sud	12 486	100 981	109 610	-	-	3 857	3 857
Albanie	153	271	257	-	-	167	167
Algérie	4 415	7 032	4 250	-	-	7 197	7 197
Allemagne	337 026	4 436 259	4 773 285	-	-	-	-
Andorre	1 025	1 806	2 021	-	-	810	810
Angola	706	272	696	-	-	282	282
Antigua-et-Barbuda	804	92	5	702	89	100	891
Arabie saoudite	18 758	50 446	49 631	-	-	19 573	19 573
Argentine	137 562	101 833	53 570	-	75 136	110 689	185 825
Arménie	310	361	669	-	-	2	2
Australie	50 620	703 011	753 631	-	-	-	-
Autriche	241 376	426 902	481 154	-	-	187 124	187 124
Azerbaïdjan	573	676	1 120	-	-	129	129
Bahamas	467	1 217	1 573	-	-	111	111
Bahreïn	3 200	1 580	4 332	-	-	448	448
Bangladesh	156	456	331	-	-	281	281
Barbade	1 275	766	476	29	706	830	1 565
Bélarus	801 607	3 424	263	794 655	6 231	3 882	804 768
Belgique	172 113	504 889	330 661	-	-	346 341	346 341
Belize	26	43	50	-	-	19	19
Bénin	119	92	5	17	89	100	206
Bhoutan	26	43	9	-	13	47	60
Bolivie	359	678	203	-	100	734	834
Bosnie-Herzégovine	912	405	23	408	441	445	1 294
Botswana	34	456	438	-	-	52	52

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Brésil	718 002	166 882	6 804	569 521	129 867	178 692	878 080	878 080
Brunéi Darussalam	623	2 386	3 009	—	—	—	—	—
Bulgarie	1 062	1 084	981	4	—	1 161	1 165	1 165
Burkina Faso	403	92	469	—	—	26	26	26
Burundi	2 674	43	2 717	—	—	—	—	—
Cambodge	36	91	47	—	—	80	80	80
Cameroun	5 413	991	426	3 734	1 149	1 095	5 978	5 978
Canada	92 833	1 195 732	1 288 565	—	—	—	—	—
Cap-Vert	2 735	67	2 687	—	40	75	115	115
Chili	6 867	15 056	629	—	5 146	16 148	21 294	21 294
Chine	41 498	715 796	340 999	—	—	416 295	416 295	416 295
Chypre	233	3 246	3 065	—	—	414	414	414
Colombie	743	13 299	6 161	—	—	7 881	7 881	7 881
Comores	2 674	43	2	2 624	44	47	2 715	2 715
Congo	3 009	181	3 173	—	—	17	17	17
Costa Rica	109	1 624	904	—	—	829	829	829
Côte d'Ivoire	2 861	811	41	1 954	794	883	3 631	3 631
Croatie	185	3 110	2 262	—	—	1 033	1 033	1 033
Cuba	737	2 435	1 569	—	—	1 603	1 603	1 603
Danemark	23 620	325 698	349 318	—	—	—	—	—
Djibouti	2 674	43	2 705	—	—	12	12	12
Dominique	19	43	2	—	13	47	60	60
Égypte	2 024	6 584	8 608	—	—	—	—	—
El Salvador	1 382	1 354	1 335	—	—	1 401	1 401	1 401
Émirats arabes unis	13 411	17 222	11 937	—	45	18 651	18 696	18 696
Équateur	3 433	2 029	4 427	—	—	1 035	1 035	1 035
Érythrée	26	43	2	—	20	47	67	67
Espagne	403 937	1 155 157	375 423	—	—	1 183 671	1 183 671	1 183 671
Estonie	618	2 794	1 966	—	—	1 446	1 446	1 446
États-Unis d'Amérique	63 218 436	14 403 966	884 224	46 528 388	14 490 470	15 719 320	76 738 178	76 738 178
Éthiopie	165	227	160	—	—	232	232	232

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an			
Ex-République yougoslave de Macédoine	1 732	451	171	2 012	1 176	353	483	2 012		
Ex-Yougoslavie	163 794	782	121	164 455	160 904	2 890	661	164 455		
Fédération de Russie	36 335	639 889	591 102	85 122	—	—	85 122	85 122		
Fidji	26	361	285	102	—	—	102	102		
Finlande	18 539	240 723	259 262	—	—	—	—	—		
France	1 235 712	3 661 106	3 830 581	1 066 237	—	—	1 066 237	1 066 237		
Gabon	6 159	1 307	279	7 187	4 436	1 324	1 427	7 187		
Gambie	2 674	43	2 016	701	610	44	47	701		
Géorgie	40 255	540	33	40 762	38 972	1 194	596	40 762		
Ghana	48	540	108	480	—	—	480	480		
Grèce	54 991	201 280	223 668	32 603	—	—	32 603	32 603		
Grenade	1 274	43	1 312	5	—	—	5	5		
Guatemala	11 256	2 030	2 151	11 135	7 371	1 590	2 174	11 135		
Guinée	2 902	137	2 864	175	—	26	149	175		
Guinée-Bissau	2 674	43	2	2 715	2 624	44	47	2 715		
Guinée équatoriale	16	43	2	57	—	10	47	57		
Guyana	32	90	5	117	—	19	98	117		
Haïti	1 556	92	5	1 643	1 454	89	100	1 643		
Honduras	19	361	380	—	—	—	—	—		
Hongrie	818	10 863	11 681	—	—	—	—	—		
Îles Marshall	32	90	5	117	1	18	98	117		
Îles Salomon	34	43	2	75	—	28	47	75		
Inde	9 237	28 940	27 569	10 608	—	—	10 608	10 608		
Indonésie	42 000	17 535	57 384	2 151	—	—	2 151	2 151		
Iran (République islamique d')	8 274	18 660	16 276	10 658	—	—	10 658	10 658		
Iraq	80 251	7 167	147	87 271	76 399	3 448	7 424	87 271		
Irlande	7 653	117 207	113 208	11 652	—	—	11 652	11 652		
Islande	2 600	14 650	11 791	5 459	—	—	5 459	5 459		
Israël	2 405	109 765	65 089	47 081	—	—	47 081	47 081		
Italie	847 636	2 373 656	2 614 284	607 008	—	—	607 008	607 008		
Jamahiriya arabe libyenne	125 435	8 609	132 606	1 438	—	—	1 438	1 438		

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000			Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an				
Jamaïque	484	451	28	907	1	407	499	907			
Japon	3 216 411	9 061 412	9 804 162	2 473 661	—	—	2 473 661	2 473 661			
Jordanie	132	634	431	335	—	—	335	335			
Kazakhstan	48 524	3 471	658	51 337	42 379	5 102	3 856	51 337			
Kenya	2 019	678	33	2 664	1 312	618	734	2 664			
Kirghizistan	35	316	243	108	—	—	108	108			
Kiribati	33	43	50	26	—	—	26	26			
Koweït	854	12 442	13 296	—	—	—	—	—			
Lesotho	924	67	5	986	822	89	75	986			
Lettonie	509	1 217	1 654	72	—	—	72	72			
Liban	5 995	1 261	74	7 182	4 378	1 414	1 390	7 182			
Libéria	5 581	135	10	5 706	5 378	177	151	5 706			
Liechtenstein	206	2 704	2 910	—	—	—	—	—			
Lituanie	3 994	1 442	4 514	922	—	—	922	922			
Luxembourg	10 606	33 361	33 922	10 045	—	—	10 045	10 045			
Madagascar	4 302	137	2 272	2 167	1 887	131	149	2 167			
Malaisie	5 718	18 932	21 935	2 715	—	—	2 715	2 715			
Malawi	51	92	25	118	—	18	100	118			
Maldives	19	43	2	60	—	13	47	60			
Mali	5	92	40	57	—	—	57	57			
Malte	95	1 308	1 403	—	—	—	—	—			
Maroc	1 279	3 876	1 188	3 967	—	—	3 967	3 967			
Maurice	279	901	891	289	—	—	289	289			
Mauritanie	1 289	43	1 327	5	—	—	5	5			
Mexique	38 319	94 128	87 777	44 670	—	—	44 670	44 670			
Micronésie (États fédérés de)	36	90	86	40	—	—	40	40			
Monaco	627	1 806	2 433	—	—	—	—	—			
Mongolie	103	135	10	228	—	77	151	228			
Mozambique	3	43	2	44	—	—	44	44			
Myanmar	229	410	421	218	—	—	218	218			
Namibie	317	319	102	534	—	187	347	534			

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000			Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001			Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001			Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an						
Nauru	4	43	42	5	—	—	5	5	—	—	—	—	—
Népal	151	183	49	285	—	86	199	285	—	—	—	—	285
Nicaragua	690	90	740	40	—	—	40	40	—	—	—	—	40
Niger	2 788	67	5	2 850	2 686	89	75	2 850	2 686	89	75	—	2 850
Nigéria	3 066	4 236	3 023	4 279	5	—	4 274	4 279	5	—	4 274	—	4 279
Norvège	20 820	284 001	270 073	34 748	—	—	34 748	34 748	—	—	34 748	—	34 748
Nouvelle-Zélande	7 537	104 356	111 893	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Oman	2 935	5 093	5 282	2 746	—	—	2 746	2 746	—	—	2 746	—	2 746
Ouganda	102	207	9	300	—	77	223	300	—	77	223	—	300
Ouzbékistan	741	1 622	116	2 247	—	424	1 823	2 247	—	424	1 823	—	2 247
Pakistan	402	5 411	5 169	644	—	—	644	644	—	—	644	—	644
Palaos	111	43	2	152	61	44	47	152	61	44	47	—	152
Panama	3 600	1 399	3 313	1 686	—	183	1 503	1 686	—	183	1 503	—	1 686
Papouasie-Nouvelle-Guinée	478	295	633	140	—	—	140	140	—	—	140	—	140
Paraguay	717	1 350	65	2 002	—	539	1 463	2 002	—	539	1 463	—	2 002
Pays-Bas	55 705	761 841	469 994	347 552	—	—	347 552	347 552	—	—	347 552	—	347 552
Pérou	34 850	9 827	458	44 219	25 044	8 553	10 622	44 219	25 044	8 553	10 622	—	44 219
Philippines	14 492	8 202	18 518	4 176	—	—	4 176	4 176	—	—	4 176	—	4 176
Pologne	1 298	24 748	11 040	15 006	—	—	15 006	15 006	—	—	15 006	—	15 006
Portugal	146 539	201 956	203 375	145 120	—	—	145 120	145 120	—	—	145 120	—	145 120
Qatar	11 184	3 021	3 386	10 819	4 619	2 914	3 286	10 819	4 619	2 914	3 286	—	10 819
République arabe syrienne	7 386	6 539	296	13 629	922	5 654	7 053	13 629	922	5 654	7 053	—	13 629
République centrafricaine	2 727	43	2	2 768	2 677	44	47	2 768	2 677	44	47	—	2 768
République de Corée	51 545	123 246	101 549	73 242	—	—	73 242	73 242	—	—	73 242	—	73 242
République démocratique du Congo	4 034	495	33	4 496	3 327	618	551	4 496	3 327	618	551	—	4 496
République démocratique populaire lao	606	43	630	19	—	—	19	19	—	—	19	—	19
République de Moldova	29 157	541	29 698	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
République dominicaine	767	1 712	1 287	1 192	—	—	1 192	1 192	—	—	1 192	—	1 192
République populaire démocratique de Corée	455	1 082	1 201	336	—	—	336	336	—	—	336	—	336

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
République tchèque	3 421	66 718	70 139	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	238	160	7	391	131	172	391	391
Roumanie	1 712	5 186	4 541	2 357	—	2 357	2 357	2 357
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	210 231	2 994 954	3 205 185	—	—	—	—	—
Rwanda	15	43	14	44	—	44	44	44
Sainte-Lucie	1 274	68	1 284	58	—	58	58	58
Saint-Kitts-et-Nevis	91	43	134	—	—	—	—	—
Saint-Marin	969	902	643	1 228	246	982	1 228	1 228
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2 674	43	2 717	—	—	—	—	—
Samoa	422	43	2	463	44	47	463	463
Sao Tomé-et-Principe	2 674	43	2	2 715	44	47	2 715	2 715
Sénégal	225	251	14	462	187	275	462	462
Seychelles	2 788	92	5	2 875	89	100	2 875	2 875
Sierra Leone	2 659	43	2 635	67	20	47	67	67
Singapour	1 229	25 874	16 061	11 042	—	11 042	11 042	11 042
Slovaquie	1 164	3 516	4 680	—	—	—	—	—
Slovénie	3 389	6 404	1 767	8 026	1 132	6 894	8 026	8 026
Somalie	2 674	43	2	2 715	44	47	2 715	2 715
Soudan	3 478	295	3 386	387	64	323	387	387
Sri Lanka	373	1 261	348	1 286	—	1 286	1 286	1 286
Suède	36 726	476 037	512 763	—	—	—	—	—
Suriname	761	137	665	233	80	153	233	233
Swaziland	103	180	99	184	—	184	184	184
Tadjikistan	7 317	226	18	7 525	401	258	7 525	7 525
Tchad	47	43	85	5	—	5	5	5
Thaïlande	5 309	20 060	11 205	14 164	—	14 164	14 164	14 164
Togo	2 727	43	2 744	26	—	26	26	26
Tonga	33	43	76	—	—	—	—	—
Trinité-et-Tobago	1 304	1 441	2 339	406	—	406	406	406

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an			
Tunisie	8 813	2 660	129	11 344	5 985	2 474	2 885	11 344		
Turkménistan	10 939	406	28	11 317	10 238	625	454	11 317		
Turquie	27 136	39 804	50 502	16 438	—	—	16 438	16 438		
Tuvalu	—	21	(11)	32	—	—	32	32		
Ukraine	3 519 541	10 953	879	3 529 615	3 494 989	22 147	12 479	3 529 615		
Uruguay	11 004	5 544	5 707	10 841	672	4 240	5 929	10 841		
Vanuatu	2 674	43	2 089	628	537	44	47	628		
Venezuela	8 208	16 678	10 376	14 510	—	—	14 510	14 510		
Viet Nam	2 193	993	2 180	1 006	—	—	1 006	1 006		
Yémen	3 708	387	3 883	212	—	—	212	212		
Yougoslavie	—	903	(386)	1 289	—	—	1 289	1 289		
Zambie	74	92	5	161	—	61	100	161		
Zimbabwe	1 776	386	1 655	507	—	84	423	507		
Total	76 693 831	46 316 160	32 981 658	90 028 334	51 821 967	14 781 216	23 425 151	90 028 334		

État IX

Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH)^a

État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	158 708	178 204
Intérêts créditeurs	1 940	4 160
Autres recettes/recettes accessoires	2 086	2 470
Total des recettes	162 734	184 834
Dépenses (tableau 9.1)		
Total des dépenses	146 219	152 214
Excédent (déficit) net	16 515	32 620
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 553	2 737
Sommes portées au crédit des États Membres ^c	(25 990)	(19 643)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	68 845	53 131
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	60 923	68 845

État IX (*fin*)**Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH)**

État au 30 juin 2001, de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	4 256	49 211
Liquidités gérées centralement ^d	31 339	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 9.2) ^b	50 187	44 722
États Membres – soldes débiteurs	222	225
Débiteurs divers	825	2 307
Charges comptabilisées d'avance	61	154
Transactions interservices en attente	280	145
Total de l'actif	87 170	96 764
Passif		
Contributions reçues d'avance	4	1 271 ^e
Engagements non réglés – exercice considéré	8 580	9 161
Engagements non réglés – exercices antérieurs	2 095	2 064
États Membres – soldes créditeurs	8 833	7 050 ^e
Créditeurs divers	775	3 233
Dû à d'autres fonds	5 488	4 694
Crédits comptabilisés d'avance	389	344
Transactions interservices en attente	83	102
Total du passif	26 247	27 919
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	60 923	68 845
Total des réserves et du solde du fonds	60 923	68 845
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	87 170	96 764

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Conformément à la résolution 55/268 de l'Assemblée générale, en date du 14 juin 2001, un montant de 25 990 381 dollars, représentant le solde non engagé pour la période terminée le 30 juin 2000, a été déduit du total des charges à répartir entre les États Membres.^d Part des liquidités gérées centralement. Comprend 5 518 483 dollars de dépôts à vue et à terme, 6 883 572 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 6 959 367 dollars), 18 521 301 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 19 055 727 dollars) et 415 187 dollars d'intérêts courus à recevoir.^e Reclassé pour se conformer à la présentation actuelle.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 9.1
Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel militaire				
Observateurs militaires		928	26	954
Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité		–	800	800
Total partiel, personnel militaire		928	826	1 754
Personnel civil				
Police civile	53	51 540	938	52 478
Personnel international et local	60	51 605	664	52 269
Total partiel, personnel civil	114 2	103 145	1 602	104 747
Dépenses opérationnelles				
Locaux/hébergement		2 340	110	2 450
Remise en état des infrastructures		47	–	47
Transports		4 132	2 251	6 383
Opérations aériennes		2 126	412	2 538
Transmissions		2 512	1 989	4 501
Matériel divers		1 254	502	1 756
Fournitures et services		3 079	662	3 741
Fret aérien et de surface				
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées		30	12	42
Total partiel, dépenses opérationnelles		15 520	5 938	21 458
Autres programmes				
Programmes d'information		121	141	262
Programmes de formation		283	73	356
Total partiel, autres programmes		404	214	618
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi		1 048	–	1 048
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix		6 372	–	6 372
Contributions du personnel				
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)		130	–	130

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix		1 158	–	1 158
Personnel affecté à la Mission		8 934	–	8 934
Total partiel, contributions du personnel		10 222	–	10 222
Total	158 701	137 639	8 580	146 219

^a Sur la base des crédits approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/273 du 15 juin 2000.

Tableau 9.2
Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Afghanistan	3 694	823	74	4 443	3 101	506	836	4 443
Afrique du Sud	-	334 593	334 593	-	-	-	-	-
Albanie	-	869	597	299	-	-	299	299
Algérie	-	23 300	6 894	16 406	-	-	16 406	16 406
Allemagne	-	14 699 772	14 699 772	-	-	-	-	-
Andorre	-	5 975	3 980	1 995	-	-	1 995	1 995
Angola	4 000	894	4 383	511	-	-	511	511
Antigua-et-Barbuda	2 171	297	50	2 418	1 777	336	305	2 418
Arabie saoudite	-	167 148	111 849	55 299	-	-	55 299	55 299
Argentine	270 824	337 433	203 771	404 486	-	57 777	346 709	404 486
Arménie	-	1 195	1 195	-	-	-	-	-
Australie	-	2 329 470	2 329 470	-	-	-	-	-
Autriche	-	1 414 560	937 390	477 170	-	-	477 170	477 170
Azerbaïdjan	-	2 241	2 189	52	-	-	52	52
Bahamas	-	4 033	4 033	-	-	-	-	-
Bahreïn	-	5 228	5 228	-	-	-	-	-
Bangladesh	-	1 492	994	498	-	-	498	498
Barbade	7 423	2 539	1 674	8 288	2 986	2 696	2 606	8 288
Bélarus	-	11 353	11 353	-	-	-	-	-
Belgique	-	1 672 976	1 672 976	-	-	-	-	-
Belize	-	150	39	111	-	-	111	111
Bénin	270	297	50	517	-	212	305	517
Bhoutan	-	150	39	111	-	-	111	111
Bolivie	-	2 240	538	1 702	-	-	1 702	1 702
Bosnie-Herzégovine	-	1 345	384	961	-	-	961	961
Botswana	-	1 492	1 492	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
							Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an			
Brésil	1 938 255	552 980	73 036	2 418 199	1 357 366	495 483	565 350	2 418 199	2 418 199			
Brunéi Darussalam	8 035	7 916	8 829	7 122	—	—	7 122	7 122	7 122			
Bulgarie	2 784	3 585	5 758	611	—	—	611	611	611			
Burkina Faso	305	297	602	—	—	—	—	—	—			
Burundi	2 746	150	25	2 871	2 548	169	154	2 871	2 871			
Cambodge	272	298	50	520	129	84	307	520	520			
Cameroun	15 295	3 286	646	17 935	10 159	4 381	3 395	17 935	17 935			
Canada	—	3 962 112	3 962 112	—	—	—	—	—	—			
Cap-Vert	2 986	224	3 028	182	—	—	182	182	182			
Chili	136 490	49 892	98 335	88 047	—	37 011	51 036	88 047	88 047			
Chine	—	2 371 976	1 199 345	1 172 631	—	—	1 172 631	1 172 631	1 172 631			
Chypre	—	10 755	6 767	3 988	—	—	3 988	3 988	3 988			
Colombie	—	44 066	21 694	22 372	—	—	22 372	22 372	22 372			
Comores	2 746	150	25	2 871	2 548	169	154	2 871	2 871			
Congo	7 071	598	4 265	3 404	1 770	1 010	624	3 404	3 404			
Costa Rica	1 046	5 378	4 231	2 193	—	—	2 193	2 193	2 193			
Côte d'Ivoire	11 139	2 688	447	13 380	7 584	3 032	2 764	13 380	13 380			
Croatie	—	10 307	10 307	—	—	—	—	—	—			
Cuba	—	8 066	4 776	3 290	—	—	3 290	3 290	3 290			
Danemark	—	1 079 219	1 079 219	—	—	—	—	—	—			
Djibouti	2 746	150	2 148	748	425	169	154	748	748			
Dominique	2 746	150	2 025	871	548	169	154	871	871			
Égypte	—	21 809	21 809	—	—	—	—	—	—			
El Salvador	14 194	4 481	6 670	12 005	3 379	4 044	4 582	12 005	12 005			
Émirats arabes unis	—	57 060	35 426	21 634	—	—	21 634	21 634	21 634			
Équateur	11 651	6 720	992	17 379	3 752	6 739	6 888	17 379	17 379			
Érythrée	6	150	25	131	—	—	131	131	131			
Espagne	—	3 827 676	995 253	2 832 423	—	—	2 832 423	2 832 423	2 832 423			
Estonie	—	9 262	9 262	—	—	—	—	—	—			
États-Unis d'Amérique	34 818 477	46 355 027	42 758 390	38 415 114	—	—	38 415 114	38 415 114	38 415 114			
Éthiopie	3 096	747	622	3 221	1 438	1 010	773	3 221	3 221			

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Encasements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	De plus de 2 ans	De plus 2 ans	De plus 1 an			
Ex-République yougoslave de Macédoine	3 832	1 495	4 770	557	—	—	557	557	557	
Ex-Yougoslavie	81 180	3 883	1 290	83 773	69 493	10 397	3 883	3 883	83 773	
Fédération de Russie	—	2 120 463	2 120 463	—	—	—	—	—	—	
Fidji	—	1 196	875	321	—	—	321	321	321	
Finlande	—	797 650	797 650	—	—	—	—	—	—	
France	447 321	12 132 148	12 579 469	—	—	—	—	—	—	
Gabon	17 4990	4 332	2 732	19 099	9 587	5 054	4 458	4 458	19 099	
Gambie	2 746	150	2 896	—	—	—	—	—	—	
Géorgie	78 461	1 794	348	79 907	73 569	4 485	1 853	1 853	79 907	
Ghana	—	1 794	1 794	—	—	—	—	—	—	
Grèce	—	666 952	666 952	—	—	—	—	—	—	
Grenade	2 746	150	2 896	—	—	—	—	—	—	
Guatemala	18 383	6 722	893	24 212	11 273	6 066	6 873	6 873	24 212	
Guinée	3 538	449	3 653	334	—	—	334	334	334	
Guinée-Bissau	2 746	150	25	2 871	2 548	169	154	154	—	
Guinée équatoriale	—	150	39	111	—	—	111	111	111	
Guyana	—	300	76	224	—	—	224	224	224	
Haïti	3 143	297	50	3 390	2 749	336	305	305	3 390	
Honduras	—	1 196	1 196	—	—	—	—	—	—	
Hongrie	—	35 997	35 997	—	—	—	—	—	—	
Îles Marshall	—	300	76	224	—	—	224	224	224	
Îles Salomon	135	150	25	260	—	106	154	154	260	
Inde	—	95 898	95 898	—	—	—	—	—	—	
Indonésie	208 629	58 106	266 735	—	—	—	—	—	—	
Iran (République islamique d')	—	61 840	32 042	29 798	—	—	29 798	29 798	29 798	
Iraq	112 269	23 750	1 588	134 431	97 327	13 085	24 019	24 019	134 431	
Irlande	—	388 369	388 369	—	—	—	—	—	—	
Islande	43 313	48 545	56 604	35 254	—	—	35 254	35 254	35 254	
Israël	—	363 726	363 726	—	—	—	—	—	—	
Italie	—	7 865 219	7 865 219	—	—	—	—	—	—	
Jamahiriya arabe libyenn	177 842	28 531	6 156	200 217	127 443	43 200	29 574	29 574	200 217	

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	De plus de 2 ans	De plus 2 ans	De plus 1 an			
Jamaïque	1 624	1 494	298 2 820	—	1 276	1 544	2 820	—	2 222 888	2 222 888
Japon	5 092 354	30 025 408	32 894 874	2 222 888	—	—	2 222 888	—	1 625	1 625
Jordanie	—	2 090	465	1 625	—	—	—	—	3 057	3 057
Kazakhstan	—	11 501	8 444	3 057	—	—	—	—	2 299	2 299
Kenya	7 725	2 240	348	9 617	4 960	2 358	2 299	8	—	8
Kirghizistan	—	1 046	1 038	8	—	—	—	—	48	129
Kiribati	127	150	100	177	—	—	—	—	—	—
Koweït	—	41 226	41 226	—	—	—	—	—	—	—
Lesotho	3 143	224	50	3 317	2 749	336	232	—	—	3 317
Lettonie	—	4 032	4 032	—	—	—	—	—	—	—
Liban	17 359	4 182	795	20 746	11 037	5 392	4 317	—	—	20 746
Libéria	6 281	448	99	6 630	5 491	674	465	—	—	6 630
Liechtenstein	—	8 962	8 962	—	—	—	—	—	—	—
Lituanie	111 162	4 780	14 148	1 794	—	—	1 794	—	—	1 794
Luxembourg	—	110 536	110 536	—	—	—	—	—	—	—
Madagascar	3 538	449	1 996	1 991	1 023	506	462	—	—	1 991
Malaisie	—	62 737	62 737	—	—	—	—	—	—	—
Malawi	—	297	77	220	—	—	220	—	—	220
Maldives	135	150	25	260	64	42	154	—	—	260
Mali	—	297	199	98	—	—	98	—	—	98
Malte	—	4 332	4 332	—	—	—	—	—	—	—
Maroc	2 340	12 846	8 504	6 682	—	—	6 682	—	—	6 682
Maurice	—	2 986	692	2 294	—	—	2 294	—	—	2 294
Mauritanie	2 746	150	25	2 871	2 548	169	154	—	—	2 871
Mexique	8 367	311 890	206 392	113 865	—	—	113 865	—	—	113 865
Micronésie (États fédérés de)	14	300	214	100	—	—	100	—	—	100
Monaco	—	5 975	5 975	—	—	—	—	—	—	—
Mongolie	—	448	154	294	—	—	294	—	—	294
Mozambique	4	150	43	111	—	—	111	—	—	111
Myanmar	1 064	1 345	198	2 211	—	832	1 379	—	—	2 211
Namibie	1 250	1 046	725	1 571	—	495	1 076	—	—	1 571

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	4	150	96	58	De plus de 2 ans	De plus 2 ans	Depuis 1 an	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
Nauru	4	150	96	58	—	—	—	58	58	
Népal	—	597	133	464	—	—	—	464	464	
Nicaragua	1 436	300	1 636	100	—	—	—	100	100	
Niger	3 143	224	50	3 317	2 749	336	—	232	3 317	
Nigéria	8 311	14 040	14 678	7 673	—	—	—	7 673	7 673	
Norvège	—	941 048	941 048	—	—	—	—	—	—	
Nouvelle-Zélande	—	345 798	345 798	—	—	—	—	—	—	
Oman	20 384	16 879	19 376	17 887	—	580	17 307	—	17 887	
Ouganda	2 824	672	99	3 397	2 034	674	689	—	3 397	
Ouzbékistan	—	5 377	2 349	3 028	—	—	3 028	—	3 028	
Pakistan	—	17 923	17 923	—	—	—	—	—	—	
Palaos	899	150	791	258	—	104	154	—	258	
Panama	11 746	4 631	12 746	3 631	—	—	3 631	—	3 631	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2 394	970	2 662	702	—	—	702	—	702	
Paraguay	—	4 480	1 076	3 404	—	—	3 404	—	3 404	
Pays-Bas	—	2 524 402	2 524 402	—	—	—	—	—	—	
Pérou	100 923	32 563	4 915	128 571	62 526	32 650	33 395	—	128 571	
Philippines	21 941	27 186	19 768	29 359	—	1 492	27 867	—	29 359	
Pologne	—	82 006	39 009	42 997	—	—	42 997	—	42 997	
Portugal	536 181	669 191	1 039 319	166 053	—	—	166 053	—	166 053	
Qatar	18 785	10 008	6 463	22 330	5 750	11 120	5 460	—	22 330	
République arabe syrienne	73 512	21 660	3 178	91 994	48 232	21 564	22 198	—	91 994	
République centrafricaine	2 903	150	25	3 028	2 705	169	154	—	3 028	
République de Corée	—	408 387	200 216	208 171	—	—	208 171	—	208 171	
République démocratique du Congo	10 548	1 644	348	11 844	7 783	2 358	1 703	—	11 844	
République démocratique populaire lao	870	150	25	995	672	169	154	—	995	
République de Moldova	59 351	1 793	2 910	58 234	51 853	4 788	1 593	—	58 234	
République dominicaine	10 362	5 677	745	15 294	4 437	5 054	5 803	—	15 294	
République populaire démocratique de Corée	41 586	3 585	745	44 426	34 952	5 763	3 711	—	44 426	

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001			Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
République tchèque	—	221 073	197 710	23 363	—	—	23 363	23 363	23 363
République-Unie de Tanzanie	712	523	74	1 161	119	506	536	1 161	1 161
Roumanie	—	17 177	17 177	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	—	9 924 640	9 924 640	—	—	—	—	—	—
Rwanda	2 903	150	2 942	111	—	—	111	111	111
Sainte-Lucie	2 746	223	25	2 944	2 548	169	227	2 944	2 944
Saint-Kitts-et-Nevis	6	150	156	—	—	—	—	—	—
Saint-Marin	—	2 987	1 991	996	—	—	996	996	996
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2 746	150	2 896	—	—	—	—	—	—
Samoa	1 047	150	25	1 172	849	169	154	1 172	1 172
Sao Tomé-et-Principe	2 746	150	25	2 871	2 548	169	154	2 871	2 871
Sénégal	—	822	229	593	—	—	593	593	593
Seychelles	3 143	297	50	3 390	2 749	336	305	3 390	3 390
Sierra Leone	2 746	150	2 767	129	—	—	129	129	129
Singapour	—	85 741	69 702	16 039	—	—	16 039	16 039	16 039
Slovaquie	—	11 651	11 651	—	—	—	—	—	—
Slovénie	1 972	21 212	3 029	20 155	—	—	20 155	20 155	20 155
Somalie	2 746	150	25	2 871	2 548	169	154	2 871	2 871
Soudan	5 430	970	5 698	702	—	—	702	702	702
Sri Lanka	—	4 181	2 388	1 793	—	—	1 793	1 793	1 793
Suède	—	1 577 376	1 577 376	—	—	—	—	—	—
Suriname	2 893	446	2 975	364	—	—	364	364	364
Swaziland	6 281	597	414	6 464	5 176	674	614	6 464	6 464
Tadjikistan	14 121	748	199	14 670	12 363	1 525	782	14 670	14 670
Tchad	134	150	234	50	—	—	50	50	50
Thaïlande	—	66 470	33 832	32 638	—	—	32 638	32 638	32 638
Togo	2 903	150	3 003	50	—	—	50	50	50
Tonga	127	150	154	123	—	123	—	123	123
Trinité-et-Tobago	4 397	4 779	795	8 381	—	3 467	4 914	8 381	8 381

État Membre	Arriérés de contributions exigibles				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001		
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001				
Tunisie	36 254	8 813	1 390	43 677	25 194	9 435	9 048	43 677
Turkménistan	6 594	1 344	298	7 640	3 869	2 377	1 394	7 640
Turquie	—	131 895	109 927	21 968	—	—	21 968	21 968
Tuvalu	—	75	(34)	109	—	—	109	109
Ukraine	—	36 298	35 902	396	—	—	396	396
Uruguay	36 187	18 373	17 340	37 220	2 270	16 173	18 777	37 220
Vanuatu	2 746	150	2 215	681	358	169	154	681
Venezuela	—	55 267	55 267	—	—	—	—	—
Viet Nam	7 417	3 287	7 955	2 749	—	—	2 749	2 749
Yémen	6 306	1 270	7 300	276	—	—	276	276
Yougoslavie	—	2 988	(1 160)	4 148	—	—	4 148	4 148
Zambie	—	297	77	220	—	—	220	220
Zimbabwe	5 108	1 272	5 451	929	—	—	929	929
Total	44 721 997	152 100 869	146 635 969	50 186 896	2 105 654	832 306	47 248 936	50 186 896

État X

Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG)^aÉtat des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	30 048	32 367
Contributions volontaires	–	257
Intérêts créditeurs	430	280
Autres recettes/recettes accessoires	119	67
Total des recettes	30 597	32 971
Dépenses (tableau 10.1)		
Total des dépenses	26 001	25 004
Excédent (déficit)	4 596	7 967
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	–	(11)
Excédent (déficit) net	4 596	7 956
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 170	461
Sommes portées au crédit des États Membres ^c	(5 997)	–
Virements à d'autres fonds ^d	(499)	(31)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	12 313	3 927
Réserves et soldes du fonds en fin d'exercice	11 583	12 313

État X (*fin*)**Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	1 775	6 023
Liquidités gérées centralement ^e	6 600	–
États Membres – quotes-parts (tableau 10.2) ^b	12 460	12 093
États Membres – soldes débiteurs	4	4
Débiteurs divers	132	152
Charges comptabilisées d'avance	22	90
Transactions interservices en attente	3	1
Total de l'actif	20 996	18 363
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	3	1 ^f
Engagements non réglés – exercice considéré	4 364	2 810
Engagements non réglés – exercices antérieurs	300	459
États Membres – soldes créditeurs	2 511	3 ^f
Créditeurs divers	467	1 799
Dû à d'autres fonds	1 749	947
Crédits comptabilisés d'avance	18	31
Transactions interservices en attente	1	–
Total du passif	9 413	6 050
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	11 583	12 313
Total des réserves et du solde du fonds	11 583	12 313
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	20 996	18 363

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Conformément à la résolution 55/267 de l'Assemblée générale, en date du 14 juin 2001, un montant de 5 996 479 dollars, correspondant au solde inutilisé pour la période terminée le 30 juin 2000, a été déduit des charges à répartir entre les États Membres.^d Représente une contribution volontaire de la Suisse d'un montant de 499 318 dollars. Ce montant a été viré au Fonds d'affectation spéciale visant à appuyer l'application de l'Accord sur le cessez-le-feu et la séparation des forces signé à Moscou le 14 mai 1994.^e Part des liquidités gérée centralement. Comprend 1 162 253 dollars de dépôts à vue et à terme, 1 449 756 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 1 465 719 dollars), 3 900 789 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 4 013 345 dollars) et 87 443 dollars d'intérêts courus à recevoir.^f Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Ces notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 10.1
Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
 État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel militaire				
Observateurs militaires	3 698	3 504	105	3 609
Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
Matériel appartenant aux contingents	53	–	53	53
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	40	–	40	40
Total partiel, personnel militaire	3 791	3 504	198	3 702
Personnel civil				
Personnel international et local	13 756	10 657	113	10 770
Total partiel, personnel civil	13 756	10 657	113	10 770
Dépenses opérationnelles				
Locaux/hébergement	1 208	734	421	1 155
Remise en état des infrastructures	125	33	91	124
Transports	3 050	191	2 474	2 665
Opérations aériennes	2 668	1 850	506	2 356
Transmissions	771	542	144	686
Matériel divers	563	429	109	538
Fournitures et services	657	344	217	561
Fret aérien et de surface				
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	205	116	85	201
Total partiel, dépenses opérationnelles	9 247	4 239	4 047	8 286
Autres programmes				
Programmes d'information	20	15	–	15
Programmes de formation	78	66	6	72
Total partiel, autres programmes	98	81	6	87
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	198	198	–	198
Dépenses d'appui au programme	1 206	1 206	–	1 206
Contributions du personnel				
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	25	25	–	25
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	219	219	–	219

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel affecté à la Mission	1 508	1 508	–	1 508
Total partiel, contributions du personnel	1 752	1 752	–	1 752
Total	30 048^a	21 637	4 364	26 001

^a Sur la base des crédits approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/271 du 15 juin 2000.

Tableau 10.2
Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Afghanistan	718	154	17	605	90	160	855
Afrique du Sud	5 700	63 381	69 081	—	—	—	—
Albanie	84	170	203	—	—	51	51
Algérie	2 429	4 415	3 109	—	—	3 735	3 735
Allemagne	151 996	2 784 538	2 936 534	—	—	—	—
Andorre	555	1 132	1 352	—	—	335	335
Angola	456	168	496	—	—	128	128
Antigua-et-Barbuda	413	54	12	338	59	58	455
Arabie saoudite	14 720	31 661	37 114	—	—	9 267	9 267
Argentine	78 879	63 919	61 556	—	22 308	58 934	81 242
Arménie	199	225	424	—	—	—	—
Australie	23 044	441 266	464 310	—	—	—	—
Autriche	14 636	267 956	202 308	—	—	80 284	80 284
Azerbaïdjan	375	424	799	—	—	—	—
Bahamas	47	764	811	—	—	—	—
Bahreïn	818	991	834	—	69	906	975
Bangladesh	139	282	336	—	—	85	85
Barbade	432	480	323	—	162	427	589
Bélarus	77 672	2 150	59 210	14 435	4 102	2 075	20 612
Belgique	17 156	316 909	267 667	—	—	66 398	66 398
Belize	1	30	18	—	—	13	13
Bénin	78	54	12	3	59	58	120
Bhoutan	13	30	18	—	—	25	25
Bolivie	23	424	81	—	—	366	366
Bosnie-Herzégovine	460	255	58	126	296	235	657
Botswana	16	282	298	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Brésil	276 562	104 750	16 991	178 747	86 773	98 801	364 321	364 321
Brunéi Darussalam	1 398	1 499	1 015	—	464	1 418	1 882	1 882
Bulgarie	1 261	679	1 671	—	—	269	269	269
Burkina Faso	412	54	466	—	—	—	—	—
Burundi	584	30	6	547	30	31	608	608
Cambodge	63	56	36	—	31	52	83	83
Cameroun	2 171	622	530	926	768	569	2 263	2 263
Canada	43 266	750 531	793 797	—	—	—	—	—
Cap-Vert	622	42	607	—	21	38	57	57
Chili	15 000	9 450	2 602	5 108	7 878	8 862	21 848	21 848
Chine	18 025	449 318	258 143	—	—	209 200	209 200	209 200
Chypre	106	2 036	2 142	—	—	—	—	—
Colombie	339	8 348	8 687	—	—	—	—	—
Comores	584	30	6	547	30	31	608	608
Congo	1 352	114	782	404	177	103	684	684
Costa Rica	51	1 019	688	—	—	382	382	382
Côte d'Ivoire	1 661	508	104	1 058	533	474	2 065	2 065
Croatie	132	1 952	2 084	—	—	—	—	—
Cuba	684	1 527	1 639	—	—	572	572	572
Danemark	10 750	204 432	215 182	—	—	—	—	—
Djibouti	584	30	457	96	30	31	157	157
Dominique	584	30	6	547	30	31	608	608
Égypte	1 804	4 132	5 936	—	—	—	—	—
El Salvador	930	849	1 116	—	—	663	663	663
Émirats arabes unis	10 182	10 808	12 021	—	—	8 969	8 969	8 969
Équateur	1 995	1 273	2 792	—	—	476	476	476
Érythrée	13	30	6	—	6	31	37	37
Espagne	40 262	725 066	149 638	—	—	615 690	615 690	615 690
Estonie	54	1 753	767	—	—	1 040	1 040	1 040
États-Unis d'Amérique	7 904 528	8 776 419	6 540 268	—	2 060 584	8 080 095	10 140 679	10 140 679
Éthiopie	364	140	103	76	176	149	401	401

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001			Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
										Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Ex-République yougoslave de Macédoine	891	282	271	902	398	236	268	902				268	902
Ex-Yougoslavie	16 373	735	301	16 807	14 169	1 903	735	16 807				735	16 807
Fédération de Russie	36 412	401 674	438 086	—	—	—	—	—				—	—
Fidji	13	226	191	48	—	—	48	—				48	48
Finlande	8 428	151 095	159 523	—	—	—	—	—				—	—
France	123 739	2 298 159	2 421 898	—	—	—	—	—				—	—
Gabon	3 131	822	240	3 713	2 067	883	763	3 713				763	3 713
Gambie	584	30	608	6	—	—	6	—				6	6
Géorgie	18 335	340	81	18 594	17 440	766	388	18 594				388	18 594
Ghana	22	340	277	85	—	—	85	—				85	85
Grèce	4 918	126 340	131 258	—	—	—	—	—				—	—
Grenade	584	30	608	6	—	—	6	—				6	6
Guatemala	3 352	1 274	208	4 418	2 152	1 064	1 202	4 418				1 202	4 418
Guinée	700	83	711	72	—	—	72	—				72	72
Guinée-Bissau	584	30	6	608	551	26	31	608				31	608
Guinée équatoriale	1	30	6	25	—	—	25	—				25	25
Guyana	28	58	12	74	—	—	54	74				54	74
Haïti	457	54	12	499	382	59	58	499				58	499
Honduras	11	227	238	—	—	—	—	—				—	—
Hongrie	372	6 820	7 192	—	—	—	—	—				—	—
Îles Marshall	3	58	12	49	—	—	49	—				49	49
Îles Salomon	39	30	6	63	2	30	31	63				31	63
Inde	938	18 166	19 104	—	—	—	—	—				—	—
Indonésie	5 186	11 007	16 193	—	—	—	—	—				—	—
Iran (République islamique d')	4 667	11 713	11 081	5 299	—	—	5 299	—				5 299	5 299
Iraq	20 863	4 498	370	24 991	18 269	2 273	4 449	24 991				4 449	24 991
Irlande	3 486	73 568	55 093	21 961	—	—	21 961	—				21 961	21 961
Islande	1 286	9 195	10 481	—	—	—	—	—				—	—
Israël	1 059	68 901	24 839	45 121	—	—	45 121	—				45 121	45 121
Italie	752 870	1 489 887	2 242 757	—	—	—	—	—				—	—
Jamahiriya arabe libyenne	32 259	5 405	37 664	—	—	—	—	—				—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Jamaïque	224	282	69	—	180	257	437	437
Japon	1 819 222	5 687 631	7 306 467	—	—	200 386	200 386	200 386
Jordanie	169	395	358	—	—	206	206	206
Kazakhstan	261	2 179	2 440	—	—	—	—	—
Kenya	1 087	424	81	622	412	396	1 430	1 430
Kirghizistan	32	198	230	—	—	—	—	—
Kiribati	20	30	9	—	17	24	41	41
Koweït	437	7 810	8 247	—	—	—	—	—
Lesotho	381	42	12	306	59	46	411	411
Lettonie	515	763	1 239	—	—	39	39	39
Liban	2 865	792	184	1 803	944	726	3 473	3 473
Libéria	1 281	85	23	1 150	117	76	1 343	1 343
Liechtenstein	90	1 696	1 786	—	—	—	—	—
Lituanie	2 317	906	2 916	—	—	307	307	307
Luxembourg	3 463	20 939	24 402	—	—	—	—	—
Madagascar	719	83	406	218	90	88	396	396
Malaisie	5 934	11 886	13 461	—	—	4 359	4 359	4 359
Malawi	93	54	101	—	—	46	46	46
Maldives	31	30	6	—	24	31	55	55
Mali	4	54	43	—	—	15	15	15
Malte	373	822	1 027	—	—	168	168	168
Maroc	3 015	2 433	795	—	2 387	2 266	4 653	4 653
Maurice	28	565	316	—	—	277	277	277
Mauritanie	584	30	6	547	30	31	608	608
Mexique	27 480	59 081	67 126	—	—	19 435	19 435	19 435
Micronésie (États fédérés de)	63	58	104	—	—	17	17	17
Monaco	58	1 132	1 190	—	—	—	—	—
Mongolie	55	85	23	—	41	76	117	117
Mozambique	3	30	6	—	—	27	27	27
Myanmar	229	253	144	—	72	266	338	338
Namibie	202	197	67	—	124	208	332	332

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001		
Nauru	—	30	30	—	—	—	—	—	—	
Népal	55	111	23	143	—	26	117	143	143	
Nicaragua	315	58	356	17	—	—	17	17	17	
Niger	640	42	12	670	565	59	46	670	670	
Nigéria	2 893	2 660	3 414	2 139	—	—	2 139	2 139	2 139	
Norvège	9 483	178 261	187 744	—	—	—	—	—	—	
Nouvelle-Zélande	3 443	65 505	68 948	—	—	—	—	—	—	
Oman	1 223	3 197	3 944	476	—	—	476	476	476	
Ouganda	56	125	24	157	—	26	131	157	157	
Ouzbékistan	155	1 018	289	884	—	—	884	884	884	
Pakistan	184	3 396	3 580	—	—	—	—	—	—	
Palaos	137	30	89	78	17	30	31	78	78	
Panama	2 846	878	3 724	—	—	—	—	—	—	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	200	163	296	87	—	—	87	87	87	
Paraguay	388	850	162	1 076	—	284	792	1 076	1 076	
Pays-Bas	25 360	478 191	503 551	—	—	—	—	—	—	
Pérou	17 115	6 168	1 144	22 139	10 673	5 724	5 742	22 139	22 139	
Philippines	4 996	5 149	6 334	3 811	—	—	3 811	3 811	3 811	
Pologne	688	15 535	8 499	7 724	—	—	7 724	7 724	7 724	
Portugal	163 143	126 764	24 891	265 016	22 648	125 100	117 268	265 016	265 016	
Qatar	3 449	1 894	2 931	2 412	—	652	1 760	2 412	2 412	
République arabe syrienne	4 957	4 103	739	8 321	705	3 776	3 840	8 321	8 321	
République centrafricaine	602	30	6	626	563	30	33	626	626	
République de Corée	28 278	77 359	68 362	37 275	—	—	37 275	37 275	37 275	
République démocratique du Congo	1 903	311	81	2 133	1 437	412	284	2 133	2 133	
République démocratique populaire lao	198	30	6	222	161	30	31	222	222	
République de Moldova	938	338	1 276	—	—	—	—	—	—	
République dominicaine	733	1 075	1 332	476	—	—	476	476	476	
République populaire démocratique de Corée	7 572	679	8 171	80	—	—	80	80	80	

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
République tchèque	2 818	41 878	44 696	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	119	98	17	200	6	104	200	200
Roumanie	242	3 255	2 752	745	—	745	745	745
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	96 435	1 879 998	1 976 433	—	—	—	—	—
Rwanda	590	30	593	27	—	27	27	27
Sainte-Lucie	432	42	474	—	—	—	—	—
Saint-Kitts-et-Nevis	45	30	75	—	—	—	—	—
Saint-Marin	277	564	439	402	—	402	402	402
Saint-Vincent-et-les Grenadines	584	30	614	—	—	—	—	—
Samoa	149	30	6	173	112	30	31	173
Sao Tomé-et-Principe	584	30	6	608	547	30	31	608
Sénégal	871	154	34	991	652	176	163	991
Seychelles	640	54	12	682	565	59	58	682
Sierra Leone	584	30	577	37	—	6	31	37
Singapour	540	16 243	3 930	12 853	—	—	12 853	12 853
Slovaquie	136	2 206	2 342	—	—	—	—	—
Slovénie	3 779	4 018	2 205	5 592	—	1 825	3 767	5 592
Somalie	584	30	6	608	547	30	31	608
Soudan	970	183	911	242	—	47	195	242
Sri Lanka	38	792	233	597	—	—	597	597
Suède	16 967	298 798	315 765	—	—	—	—	—
Suriname	378	82	346	114	—	26	88	114
Swaziland	55	112	87	80	—	—	80	80
Tadjikistan	3 472	142	46	3 568	3 169	266	133	3 568
Tchad	39	30	69	—	—	—	—	—
Thaïlande	513	12 591	7 286	5 818	—	—	5 818	5 818
Togo	602	30	623	9	—	—	9	9
Tonga	20	30	24	26	—	12	14	26
Trinité-et-Tobago	1 028	906	184	1 750	—	905	845	1 750

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	De plus 2 ans	Depuis 1 an	
Tunisie	4 850	1 669	324	2 989	1 652	1 554	6 195
Turkménistan	1 095	254	1 192	—	—	157	157
Turquie	12 191	24 986	29 724	—	—	7 453	7 453
Tuvalu	—	15	—	—	—	15	15
Ukraine	7 626	6 876	2 218	—	3 818	8 466	12 284
Uruguay	3 721	3 480	554	530	2 832	3 285	6 647
Vanuatu	584	30	471	82	30	31	143
Venezuela	4 540	10 468	2 676	—	2 408	9 924	12 332
Viet Nam	1 053	623	1 109	—	—	567	567
Yémen	1 103	239	1 300	—	—	42	42
Yougoslavie	—	566	—	—	—	566	566
Zambie	29	54	12	—	13	58	71
Zimbabwe	817	238	949	—	—	106	106
Total	12 093 258	28 807 567	28 441 152	309 607	2 346 837	9 803 231	12 459 673

État XI

Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT)^a

État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	–	16 370
Intérêts créditeurs	713	682
Autres recettes/recettes accessoires	92	451
Total des recettes	805	17 503
Dépenses (tableau 11.1)		
Total des dépenses	46	13 703
Excédent (déficit)	759	3 800
Ajustements au titre d'exercices antérieurs ^c	(105)	–
Excédent (déficit) net	654	3 800
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	2 282	249
Crédits restitués aux États Membres ^d	(2 416)	(3 639)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	8 083	7 673
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	8 603	8 083

État XI (*fin*)**Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	49	10 661
Liquidités gérées centralement ^e	9 122	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 11.2) ^b	1 658	2 493
Débiteurs divers	15	458
Transactions interservices en attente	4	3
Total de l'actif	10 848	13 615
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	17	8 ^f
Engagements non réglés – exercice considéré	–	2 633
Engagements non réglés – exercices antérieurs	247	365
États Membres – soldes créditeurs	1 765	1 684 ^f
Créditeurs divers	49	258
Soldes créditeurs interfonds	141	507
Crédits comptabilisés d'avance	26	42
Transactions interservices en attente	–	5
Total du passif	2 245	5 532
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	8 603	8 083
Total des réserves et du solde du fonds	8 603	8 083
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	10 848	13 615

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Représente un ajustement sur exercice antérieur d'un montant de 81 010 dollars au titre des traitements, et des charges et ajustements divers d'un montant de 23 509 dollars.^d Conformément à la résolution 55/263 de l'Assemblée générale, en date du 14 juin 2001, le montant de 2 416 109 dollars représentant le solde inutilisé pour la période terminée le 30 juin 2000 a été déduit du montant total réparti entre les États Membres.^e Part des liquidités gérées centralement. Comprend 1 606 242 dollars de dépôts à vue et à terme, 2 003 573 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 2 025 634 dollars), 5 390 917 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 5 546 472 dollars) et 120 847 dollars d'intérêts courus à recevoir.^f Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 11.1
Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan

État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel civil				
Personnel international et local	144	35	–	35
Total partiel, personnel civil	143	35	–	35
Dépenses opérationnelles				
Locaux/hébergement	60	1	–	1
Fournitures et services	1	–	–	–
Total partiel, dépenses opérationnelles	61	1	–	1
Contributions du personnel	22	10	–	10
Total	227^a	46	–	46

^a Sur la base de l'autorisation d'engagement de dépenses donnée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans une lettre datée du 16 juin 2000, adressée au Secrétaire général.

Tableau 11.2
Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Afghanistan	330	-	6	273	51	-	324	324
Afrique du Sud	-	-	-	-	-	-	-	-
Albanie	32	-	32	-	-	-	-	-
Algérie	864	-	864	-	-	-	-	-
Allemagne	-	-	-	-	-	-	-	-
Andorre	-	-	-	-	-	-	-	-
Angola	392	-	392	-	-	-	-	-
Antigua-et-Barbuda	157	-	5	116	36	-	152	152
Arabie saoudite	1 148	-	1 148	-	-	-	-	-
Argentine	44 152	-	30 033	-	14 119	-	14 119	14 119
Arménie	-	-	-	-	-	-	-	-
Australie	-	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	-	-	-	-	-	-	-	-
Azerbaïdjan	-	-	-	-	-	-	-	-
Bahamas	-	-	-	-	-	-	-	-
Bahreïn	334	-	74	-	260	-	260	260
Bangladesh	-	-	-	-	-	-	-	-
Barbade	479	-	35	166	278	-	444	444
Bélarus	-	-	-	-	-	-	-	-
Belgique	-	-	-	-	-	-	-	-
Belize	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénin	35	-	5	-	30	-	30	30
Bhoutan	-	-	-	-	-	-	-	-
Bolivie	-	-	-	-	-	-	-	-
Bosnie-Herzégovine	155	-	22	1	132	-	133	133
Botswana	-	-	-	-	-	-	-	-
Brésil	178 950	-	6 416	121 428	51 106	-	172 534	172 534

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Brunéi Darussalam	576	—	88	142	346	—	488	488
Bulgarie	93	—	93	—	—	—	—	—
Burkina Faso	59	—	59	—	—	—	—	—
Burundi	237	—	2	217	18	—	235	235
Cambodge	6	—	5	—	1	—	1	1
Cameroun	1 374	—	57	866	451	—	1 317	1 317
Canada	—	—	—	—	—	—	—	—
Cap-Vert	258	—	258	—	—	—	—	—
Chili	12 766	—	593	7 554	4 619	4 619	12 173	12 173
Chine	1	—	—	—	—	—	—	—
Chypre	—	—	—	—	—	—	—	—
Colombie	—	—	—	—	—	—	—	—
Comores	237	—	2	217	18	—	235	235
Congo	625	—	356	204	65	—	269	269
Costa Rica	—	—	—	—	—	—	—	—
Côte d'Ivoire	985	—	39	634	312	—	946	946
Croatie	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuba	101	—	101	—	—	—	—	—
Danemark	—	—	—	—	—	—	—	—
Djibouti	237	—	180	39	18	—	57	57
Dominique	3	—	2	—	1	—	1	1
Égypte	967	—	967	—	—	—	—	—
El Salvador	293	—	293	—	—	—	—	—
Émirats arabes unis	—	—	—	—	—	—	—	—
Équateur	1 234	—	1 234	—	—	—	—	—
Érythrée	5	—	2	—	3	—	3	3
Espagne	—	—	—	—	—	—	—	—
Estonie	—	—	—	—	—	—	—	—
États-Unis d'Amérique	2 064 896	—	732 106	—	1 332 790	—	1 332 790	1 332 790
Éthiopie	211	—	13	146	52	—	198	198
Ex-République yougoslave de Macédoine	340	—	340	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Ex-Yougoslavie	7 498	-	114	6 306	1 078	-	7 384	7 384
Fédération de Russie	1	-	1	-	-	-	-	-
Fidji	-	-	-	-	-	-	-	-
Finlande	-	-	-	-	-	-	-	-
France	-	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	1 667	-	65	1 082	520	-	1 602	1 602
Gambie	237	-	237	-	-	-	-	-
Géorgie	7 716	-	31	7 182	503	-	7 685	7 685
Ghana	-	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Grenade	237	-	237	-	-	-	-	-
Guatemala	1 684	-	78	981	625	-	1 606	1 606
Guinée	315	-	315	-	-	-	-	-
Guinée-Bissau	237	-	2	217	18	-	235	235
Guinée équatoriale	-	-	-	-	-	-	-	-
Guyana	-	-	-	-	-	-	-	-
Haiti	276	-	5	235	36	-	271	271
Honduras	-	-	-	-	-	-	-	-
Hongrie	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Marshall	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Salomon	3	-	2	-	1	-	1	1
Inde	-	-	-	-	-	-	-	-
Indonésie	13 843	-	820	6 575	6 448	-	13 023	13 023
Iran (République islamique d')	-	-	-	-	-	-	-	-
Iraq	10 191	-	140	8 659	1 392	-	10 051	10 051
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Islande	1 103	-	698	-	405	-	405	405
Israël	3 931	-	1 526	2	2 403	-	2 405	2 405
Italie	-	-	-	-	-	-	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	17 006	-	17 006	-	-	-	-	-
Jamaïque	137	-	26	5	106	-	111	111

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Japon	—	—	—	—	—	—	—	—
Jordanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Kazakhstan	—	—	—	—	—	—	—	—
Kenya	550	—	31	519	275	244	—	519
Kirghizistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Kiribati	13	—	2	11	—	11	—	11
Koweït	—	—	—	—	—	—	—	—
Lesotho	192	—	5	187	151	36	—	187
Lettonie	—	—	—	—	—	—	—	—
Liban	1 639	—	9	1 570	1 013	557	—	1 570
Libéria	547	—	9	538	470	68	—	538
Liechtenstein	—	—	—	—	—	—	—	—
Lituanie	1 403	—	1 403	—	—	—	—	—
Luxembourg	—	—	—	—	—	—	—	—
Madagascar	315	—	167	148	103	45	—	148
Malaisie	997	—	798	199	—	199	—	199
Malawi	12	—	12	—	—	—	—	—
Maldives	3	—	2	1	—	1	—	1
Mali	—	—	—	—	—	—	—	—
Malte	159	—	61	98	—	98	—	98
Maroc	—	—	—	—	—	—	—	—
Maurice	—	—	—	—	—	—	—	—
Mauritanie	237	—	2	235	217	18	—	235
Mexique	5 552	—	5 552	—	—	—	—	—
Micronésie (États fédérés de)	6	—	6	—	—	—	—	—
Monaco	—	—	—	—	—	—	—	—
Mongolie	—	—	—	—	—	—	—	—
Mozambique	—	—	—	—	—	—	—	—
Myanmar	44	—	44	—	—	—	—	—
Namibie	28	—	15	13	—	13	—	13
Nauru	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Népal	—	—	—	—	—	—	—	—
Nicaragua	119	—	119	—	—	—	—	—
Niger	276	—	5	271	235	36	271	271
Nigéria	561	—	561	—	—	—	—	—
Norvège	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande	—	—	—	—	—	—	—	—
Oman	646	—	222	424	—	424	424	424
Ouganda	193	—	9	184	117	67	184	184
Ouzbékistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Pakistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Palaos	43	—	2	41	23	18	41	41
Panama	909	—	909	—	—	—	—	—
Papouasie-Nouvelle-Guinée	10	—	10	—	—	—	—	—
Paraguay	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	—	—	—	—
Pérou	7 577	—	431	7 146	3 792	3 354	7 146	7 146
Philippines	2 009	—	2 009	—	—	—	—	—
Pologne	—	—	—	—	—	—	—	—
Portugal	56 797	—	9 399	47 398	—	47 398	47 398	47 398
Qatar	2 010	—	144	1 866	720	1 146	1 866	1 866
République arabe syrienne	6 852	—	270	6 573	4 349	2 224	6 573	6 573
République centrafricaine	255	—	2	253	235	18	253	253
République de Corée	—	—	—	—	—	—	—	—
République démocratique du Congo	973	—	31	942	698	244	942	942
République démocratique populaire lao	153	—	2	151	133	18	151	151
République de Moldova	239	—	239	—	—	—	—	—
République dominicaine	232	—	232	—	—	—	—	—
République populaire démocratique de Corée	3 648	—	3 648	—	—	—	—	—
République tchèque	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
République-Unie de Tanzanie	80	-	6	23	51	-	74	74
Roumanie	-	-	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	-	-	-	-	-	-	-
Rwanda	4	-	4	-	-	-	-	-
Sainte-Lucie	205	-	2	185	18	-	203	203
Saint-Kitts-et-Nevis	26	-	26	-	-	-	-	-
Saint-Marin	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	237	-	237	-	-	-	-	-
Samoa	105	-	2	85	18	-	103	103
Sao Tomé-et-Principe	237	-	2	217	18	-	235	235
Sénégal	33	-	13	-	20	-	20	20
Seychelles	276	-	5	235	36	-	271	271
Sierra Leone	224	-	224	-	-	-	-	-
Singapour	-	-	-	-	-	-	-	-
Slovaquie	-	-	-	-	-	-	-	-
Slovénie	117	-	117	-	-	-	-	-
Somalie	237	-	2	217	18	-	235	235
Soudan	502	-	502	-	-	-	-	-
Sri Lanka	-	-	-	-	-	-	-	-
Suède	-	-	-	-	-	-	-	-
Suriname	220	-	220	-	-	-	-	-
Swaziland	297	-	9	220	68	-	288	288
Tadjikistan	1 403	-	17	1 227	159	-	1 386	1 386
Tchad	13	-	13	-	-	-	-	-
Thaïlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Togo	255	-	255	-	-	-	-	-
Tonga	13	-	2	-	11	-	11	11
Trinité-et-Tobago	368	-	69	-	299	-	299	299
Tunisie	2 848	-	122	1 753	973	-	2 726	2 726
Turkéménistan	768	-	768	-	-	-	-	-
Turquie	4 863	-	4 863	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Tuvalu	-	-	(1)	-	-	-	1
Ukraine	-	-	-	-	-	-	-
Uruguay	3 693	-	2 072	2	1 619	-	1 621
Vanuatu	237	-	186	33	18	-	51
Venezuela	-	-	-	-	-	-	-
Viet Nam	694	-	694	-	-	-	-
Yémen	586	-	586	-	-	-	-
Yougoslavie	-	-	(38)	-	-	38	38
Zambie	11	-	5	-	6	-	6
Zimbabwe	429	-	429	-	-	-	-
Total	2 492 795	-	834 971	179 975	1 477 810	39	1 657 824

État XII

**Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA)
et Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM)^a**État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	–	15 049
Intérêts créditeurs	6 601	4 618
Autres recettes/recettes accessoires ^c	7 854	1 600
Total des recettes	14 455	21 267
Dépenses (tableau 12.1)		
Total des dépenses	54	14 231
Excédent (déficit)	14 401	7 036
Ajustements au titre d'exercices antérieurs ^d	(280)	(395)
Excédent (déficit) net	14 121	6 641
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	2 653	5 033
Sommes portées au crédit des États Membres ^e	(967)	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	91 188	81 513
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	108 995	93 187

État XII (*fin*)**Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA)
et Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2002
Actif		
Encaisse et dépôts à terme ^f	(11 691)	83 972
Liquidités gérées centralement ^g	58 185	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 12.2) ^b	75 779	95 432
États-Membres – soldes débiteurs	8 233	144
Débiteurs divers	772	3 231
Soldes débiteurs interfonds	–	1 330
À recevoir de la Force de protection des Nations Unies	1 000	–
À recevoir de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo	7 000	–
Charges comptabilisées d'avance	–	27
Transactions interservices en attente	7	26
Total de l'actif	139 285	184 162
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	9	62 ^j
Engagements non réglés – exercice considéré	–	2 846
Engagements non réglés – exercices antérieurs	24 504	81 484
États Membres – soldes créditeurs ^h	2 852	989 ^j
Créditeurs divers ⁱ	1 627	4 106
Soldes créditeurs interfonds	909	–
Crédits comptabilisés d'avance	389	899
Transactions interservices en attente	–	25
Total du passif	30 290	90 975
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	108 995	93 187
Total des réserves et du solde du fonds	108 995	93 187
Total du passif, des réserves et du solde du fond	139 285	184 162

^a Voir notes 2, 3 et 10.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Comprend le produit de la vente de matériel (7 652 935 dollars).^d Représente la passation par profits et pertes d'un montant de 120 915 dollars et un ajustement comptable de 144 003 dollars ainsi que d'autres charges et ajustements sur exercices antérieurs d'un montant de 14 719 dollars.

(Suite des notes de l'état XII)

^e Conformément à la résolution 55/260 de l'Assemblée générale, en date du 14 juin 2001, le montant de 967 600 dollars représentant le solde inutilisé pour l'exercice allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 2000 a été déduit du montant total réparti entre les États Membres.

^f Y compris les liquidités opérationnelles de la Mission et un découvert provisoire au siège, qui est couvert par le solde global des liquidités gérées centralement.

^g Part des liquidités gérées centralement. Comprend 10 245 874 dollars de liquidités et dépôts à terme, 12 780 364 dollars de placements à court terme (valeur du marché: 12 921 088 dollars), 34 387 517 dollars de placements à long terme (valeur du marché: 35 379 758 dollars) et 770 855 dollars d'intérêts courus à recevoir.

^h Y compris un montant de 2 762 222 dollars au titre des demandes d'indemnisation en attente présentées par des États Membres, qui a été transféré de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Autres comptes créditeurs.

ⁱ Y compris un montant de 1 493 883 dollars au titre des demandes d'indemnisation en attente qui a été transféré de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Crédoiteurs divers.

^j Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 12.1
Mission d'observation des Nations Unies en Angola

État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel civil				
Personnel international et local	131	41	–	41
Total partiel, personnel civil	131	41	–	41
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)				
	1	1	–	1
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix				
	6	6	–	6
Contributions du personnel				
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix				
	1	1	–	1
Personnel de la Mission	13	5	–	5
Total partiel, contributions du personnel	14	6	–	6
Total	15^a	54	–	54

^a Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/17 B du 15 juin 2000.

Tableau 12.2
Mission d'observation des Nations Unies en Angola et Mission de vérification des Nations Unies en Angola

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées de 2 ans	Contributions mises en recouvrement et non acquittées depuis 1 an	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
Afghanistan	21	—	(1)	—	—	22	22
Afrique du Sud	26 434	—	26 434	—	—	—	—
Albanie	44	—	43	—	—	1	1
Algérie	1 243	—	(4)	—	—	1 247	1 247
Allemagne	711 920	—	711 920	—	—	—	—
Andorre	289	—	289	—	—	—	—
Angola	4 508	—	4 439	—	—	69	69
Antigua-et-Barbuda	3 984	—	—	3 957	14	13	3 984
Arabie saoudite	8 118	—	8 118	—	—	—	—
Argentine	1 76 321	—	119 992	25 729	14 667	15 933	56 329
Arménie	86	—	72	—	—	14	14
Australie	107 110	—	107 110	—	—	—	—
Autriche	68 035	—	68 035	—	—	—	—
Azerbaïdjan	159	—	124	—	—	35	35
Bahamas	216	—	216	—	—	—	—
Bahreïn	5 543	—	249	4 807	241	246	5 294
Bangladesh	72	—	72	—	—	—	—
Barbade	2 184	—	3	1 952	113	116	2 181
Bélarus	2 496 033	—	(68)	2 494 099	1 111	891	2 496 101
Belgique	79 736	—	79 736	—	—	—	—
Belize	8	—	—	—	—	8	8
Bénin	180	—	—	153	14	13	180
Bhoutan	8	—	—	—	—	8	8
Bolivie	10 808	—	2	10 605	99	102	10 806
Bosnie-Herzégovine	5 374	—	1	5 229	72	72	5 373
Botswana	72	—	72	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Brésil	616 129	—	306	573 744	20 830	21 249	615 823	615 823
Brunéi Darussalam	1 143	—	293	278	283	289	850	850
Bulgarie	1 497	—	1 315	—	—	182	182	182
Burkina Faso	13	—	13	—	—	—	—	—
Burundi	9 852	—	9 852	—	—	—	—	—
Cambodge	14	—	14	—	—	—	—	—
Cameroun	20 989	—	2	20 614	185	188	20 987	20 987
Canada	197 319	—	197 319	—	—	—	—	—
Cap-Vert	8 843	—	8 831	—	—	12	12	12
Chili	1 964	—	1 964	—	—	—	—	—
Chine	87 076	—	87 076	—	—	—	—	—
Chypre	491	—	491	—	—	—	—	—
Colombie	1 575	—	1 575	—	—	—	—	—
Comores	9 852	—	—	9 837	7	8	9 852	9 852
Congo	17 081	—	17 080	—	—	1	1	1
Costa Rica	25 520	—	234	24 829	226	231	25 286	25 286
Côte d'Ivoire	15 783	—	—	15 526	127	130	15 783	15 783
Croatie	433	—	421	—	—	12	12	12
Cuba	346	—	340	—	—	6	6	6
Danemark	49 979	—	49 979	—	—	—	—	—
Djibouti	9 852	—	9 852	—	—	—	—	—
Dominique	8 237	—	6 500	1 722	7	8	1 737	1 737
Égypte	939	—	939	—	—	—	—	—
El Salvador	16 342	—	3	15 994	171	174	16 339	16 339
Émirats arabes unis	27 789	—	41	22 655	2 522	2 571	27 748	27 748
Équateur	7 270	—	7 270	—	—	—	—	—
Érythrée	8	—	—	—	—	8	8	8
Espagne	187 135	—	187 135	—	—	—	—	—
Estonie	174	—	168	—	—	6	6	6
États-Unis d'Amérique	72 306 680	—	2 207 016	65 537 154	2 258 718	2 303 792	70 099 664	70 099 664
Éthiopie	6 686	—	44	6 554	44	44	6 642	6 642

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Ex-République yougoslave de Macédoine	9 160	-	9 160	-	-	-	-	-
Ex-Yougoslavie	278 266	-	(20)	278 286	277 425	841	20	278 286
Fédération de Russie	94 257	-	87 383	6 874	-	-	6 874	6 874
Fidji	58	-	1	57	-	-	57	57
Finlande	39 218	-	39 218	-	-	-	-	-
France	572 595	-	572 595	-	-	-	-	-
Gabon	25 211	-	1	25 210	24 782	212	216	25 210
Gambie	9 941	-	9 000	941	926	7	8	941
Géorgie	250 683	-	(36)	250 719	250 337	244	138	250 719
Ghana	102	-	102	-	-	-	-	-
Grèce	25 351	-	25 351	-	-	-	-	-
Grenade	8 237	-	8 237	-	-	-	-	-
Guatemala	35 859	-	4	35 855	35 340	255	260	35 855
Guinée	10 271	-	9 550	721	679	21	21	721
Guinée-Bissau	8 385	-	-	8 385	8 370	7	8	8 385
Guinée équatoriale	8	-	-	8	-	-	8	8
Guyana	14	-	-	14	-	-	14	14
Haïti	8 374	-	-	8 374	8 347	14	13	8 374
Honduras	44	-	43	1	-	-	1	1
Hongrie	1 734	-	1 734	-	-	-	-	-
Îles Marshall	14	-	-	14	-	-	14	14
Îles Salomon	82	-	-	82	67	7	8	82
Inde	4 319	-	4 319	-	-	-	-	-
Indonésie	247 223	-	2 771	244 452	239 121	2 615	2 716	244 452
Iran (République islamique d')	2 326	-	2 256	70	-	-	70	70
Iraq	294 835	-	(35)	294 870	293 762	611	497	294 870
Irlande	16 178	-	16 178	-	-	-	-	-
Islande	3 238	-	2 349	889	-	-	889	889
Israël	5 055	-	5 055	-	-	-	-	-
Italie	392 686	-	392 686	-	-	-	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	365 738	-	365 738	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Jamaïque	102	—	2	—	14	86	100	100
Japon	1 485 882	—	1 485 882	—	—	—	—	—
Jordanie	680	—	1	508	85	86	679	679
Kazakhstan	388 705	—	99 954	287 113	899	739	288 751	288 751
Kenya	5 545	—	2	5 342	99	102	5 543	5 543
Kirghizistan	57 801	—	57 796	—	—	5	5	5
Kiribati	27	—	8	—	11	8	19	19
Koweït	1 849	—	1 849	—	—	—	—	—
Lesotho	6 025	—	6 025	—	—	—	—	—
Lettonie	246	—	228	—	—	18	18	18
Liban	22 659	—	3	22 199	226	231	22 656	22 656
Libéria	20 132	—	—	20 075	29	28	20 132	20 132
Liechtenstein	434	—	434	—	—	—	—	—
Lituanie	144 453	—	(20)	143 940	297	236	144 473	144 473
Luxembourg	33 532	—	4 998	18 806	4 817	4 911	28 534	28 534
Madagascar	11 721	—	5 989	5 690	21	21	5 732	5 732
Malaisie	2 643	—	2 643	—	—	—	—	—
Malawi	13	—	—	—	—	13	13	13
Maldives	8	—	8	—	—	—	—	—
Mali	13	—	13	—	—	—	—	—
Malte	2 330	—	205	1 724	199	202	2 125	2 125
Maroc	12 483	—	603	10 707	581	592	11 880	11 880
Maurice	130	—	2	—	—	128	128	128
Mauritanie	9 941	—	9 941	—	—	—	—	—
Mexique	14 740	—	14 740	—	—	—	—	—
Micronésie (États fédérés de)	14	—	14	—	—	—	—	—
Monaco	289	—	289	—	—	—	—	—
Mongolie	28	—	—	—	—	28	28	28
Mozambique	8	—	(1)	—	—	9	9	9
Myanmar	58	—	45	—	—	13	13	13
Namibie	734	—	50	585	50	49	684	684

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Nauru	8	—	—	—	—	8	8	8
Népal	28	—	(1)	—	—	29	29	29
Nicaragua	4 095	—	4 094	—	—	1	1	1
Niger	10 058	—	—	10 031	14	13	10 058	10 058
Nigéria	9 057	—	9 035	—	—	22	22	22
Norvège	44 075	—	44 075	—	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande	15 962	—	15 962	—	—	—	—	—
Oman	4 316	—	750	2 106	723	737	3 566	3 566
Ouganda	28	—	(1)	—	—	29	29	29
Ouzbékistan	361	—	(32)	—	—	393	393	393
Pakistan	853	—	853	—	—	—	—	—
Palaos	189	—	—	174	7	8	189	189
Panama	22 607	—	22 607	—	—	—	—	—
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 256	—	1 208	—	—	48	48	48
Paraguay	202	—	3	—	—	199	199	199
Pays-Bas	117 871	—	117 871	—	—	—	—	—
Pérou	145 117	—	33	142 300	1 354	1 430	145 084	145 084
Philippines	1 202	—	651	—	—	551	551	551
Pologne	2 831	—	2 831	—	—	—	—	—
Portugal	398 319	—	398 319	—	—	—	—	—
Qatar	37 022	—	8	36 069	468	477	37 014	37 014
République arabe syrienne	12 799	—	16	10 951	907	925	12 783	12 783
République centrafricaine	10 071	—	(1)	10 056	7	9	10 072	10 072
République de Corée	14 532	—	14 532	—	—	—	—	—
République démocratique du Congo	14 425	—	2	14 222	99	102	14 423	14 423
République démocratique populaire lao	5 699	—	—	5 684	7	8	5 699	5 699
République de Moldova	186 371	—	2 347	183 618	239	167	184 024	184 024
République dominicaine	3 777	—	3 777	—	—	—	—	—
République populaire démocratique de Corée	216	—	207	—	—	9	9	9

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
République tchèque	25 662	—	(112)	9 504	8 430	7 840	25 774	25 774
République-Unie de Tanzanie	498	—	(1)	456	21	22	499	499
Roumanie	809	—	787	—	—	22	22	22
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	445 479	—	445 479	—	—	—	—	—
Rwanda	8	—	7	—	—	1	1	1
Sainte-Lucie	7 609	—	7 601	—	—	8	8	8
Saint-Kitts-et-Nevis	134	—	134	—	—	—	—	—
Saint-Marin	711	—	147	278	142	144	564	564
Saint-Vincent-et-les Grenadines	9 762	—	9 762	—	—	—	—	—
Samoa	600	—	—	585	7	8	600	600
Sao Tomé-et-Principe	8 385	—	—	8 370	7	8	8 385	8 385
Sénégal	44	—	—	—	—	44	44	44
Seychelles	9 383	—	—	9 356	14	13	9 383	9 383
Sierra Leone	9 941	—	9 933	—	—	8	8	8
Singapour	2 586	—	50	—	—	2 536	2 536	2 536
Slovaquie	3 232	—	501	1 677	543	511	2 731	2 731
Slovénie	18 005	—	15	16 244	865	881	17 990	17 990
Somalie	9 852	—	—	9 837	7	8	9 852	9 852
Soudan	11 377	—	11 329	—	—	48	48	48
Sri Lanka	174	—	174	—	—	—	—	—
Suède	77 931	—	77 931	—	—	—	—	—
Suriname	1 942	—	1 913	—	—	29	29	29
Swaziland	28	—	28	—	—	—	—	—
Tadjikistan	48 904	—	(2)	48 776	70	60	48 906	48 906
Tchad	80	—	80	—	—	—	—	—
Thaïlande	2 456	—	2 456	—	—	—	—	—
Togo	10 012	—	10 011	—	—	1	1	1
Tonga	27	—	8	—	19	—	19	19
Trinité-et-Tobago	260	—	2	—	258	231	258	258
Tunisie	45 430	—	6	44 623	397	404	45 424	45 424
Turkménistan	60 385	—	(5)	60 190	109	91	60 390	60 390

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans		Depuis 1 an
Turquie	26 889	-	26 889	-	-	-	-	
Tuvalu	-	-	(2)	2	-	2	2	
Ukraine	11 193 342	-	11 191 676	1 666	-	1 666	1 666	
Uruguay	19 883	-	12 789	7 094	5 721	693	7 094	
Vanuatu	9 852	-	7 648	2 204	2 189	8	2 204	
Venezuela	2 311	-	2 291	20	-	20	20	
Viet Nam	6 612	-	6 511	101	-	101	101	
Yémen	11 889	-	11 889	-	-	-	-	
Yougoslavie	-	-	(68)	68	-	68	68	
Zambie	13	-	13	-	-	-	-	
Zimbabwe	8 507	-	8 446	61	-	61	61	
Total	95 432 554	-	19 653 731	75 778 823	71 064 299	2 326 783	2 387 741	75 778 823

État XIII

**Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH),
Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH)
et Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH)^a**

État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	–	18 642
Contributions volontaires	–	977
Intérêts créditeurs	783	623
Autres recettes/recettes accessoires	77	1 974
Total des recettes	860	22 216
Dépenses (tableau 13.1)		
Total des dépenses	57	19 060
Excédent (déficit)	803	3 156
Ajustements sur exercices antérieurs ^c	(214)	–
Excédents (déficit) net	589	3 156
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	775	671
Crédits restitués aux États Membres ^d	(395)	(3 708)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	9 775	9 656
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	10 744	9 775

État XIII (*fin*)

**Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH),
Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH)
et Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH)^a**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	435	11 745
Liquidités gérées centralement ^e	10 051	–
États-Membres – quotes-parts (tableau 13.2) ^b	20 200	21 069
États Membres – soldes débiteurs	69	69
Débiteurs divers	10	129
Soldes débiteurs interfonds	39	–
Charges comptabilisées d'avance	–	38
Transactions interservices en attente	–	3
Total de l'actif	30 804	33 053
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	206	191 ^f
Engagements non réglés – exercice considéré	36	904
Engagements non réglés – exercices antérieurs	1 166	1 197
États Membres – soldes créditeurs	1 687	2 960 ^f
Créditeurs divers	13	237
Soldes créditeurs interfonds	16 866	17 636
Crédits comptabilisés d'avance	75	114
Transactions interservices en attente	11	39
Total du passif	20 060	23 278
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	10 744	9 775
Total des réserves et du solde du fonds	10 744	9 775
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	30 804	33 053

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Représente des demandes d'indemnisation d'un montant de 141 455 dollars, des ajustements sur exercices antérieurs au titre des traitements (47 481 dollars), la passation par profits et pertes d'un montant de 1 259 dollars ainsi que d'autres charges et ajustements (24 116 dollars).^d Conformément à la résolution 55/269 de l'Assemblée générale, en date du 14 juin 2001, le montant de 394 916 dollars représentant le solde inutilisé pour la période terminée le 30 juin 2000 a été déduit du montant total réparti entre les États Membres.

(Suite des notes de l'état XIII)

^e Part des liquidités gérées centralement. Comprend 1 769 923 dollars de liquidités et dépôts à terme, 2 207 743 dollars de placements à court terme (valeur du marché: 2 232 052 dollars), 5 940 269 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 6 111 674 dollars) et 133 161 dollars d'intérêts courus à recevoir.

^f Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 13.1
Mission de police civile des Nations Unies en Haïti

État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel civil				
Personnel international et local	123	1	36	37
Total partiel, personnel civil	123	1	36	37
Dépenses opérationnelles				
Fournitures et services	20	20	–	20
Total partiel, dépenses opérationnelles	20	20	–	20
Contributions du personnel	21	–	–	–
Total	164^a	21	36	57

^a Sur la base de l'autorisation d'engagements de dépenses donnée par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/269 du 14 juin 2001.

Tableau 13.2
**Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, Mission de transition des Nations Unies en Haïti
 et Mission de police civile des Nations Unies en Haïti**

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans		Depuis 1 an
Afghanistan	826	—	—	824	772	52	—	824
Afrique du Sud	—	—	—	—	—	—	—	—
Albanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Algérie	—	—	—	—	—	—	—	—
Allemagne	—	—	—	—	—	—	—	—
Andorre	—	—	—	—	—	—	—	—
Angola	547	—	—	—	—	—	—	—
Antigua-et-Barbuda	757	—	—	756	721	35	—	756
Arabie saoudite	—	—	—	—	—	—	—	—
Argentine	42 776	—	—	17 317	—	17 317	—	17 317
Arménie	799	—	—	792	458	334	—	792
Australie	—	—	—	—	—	—	—	—
Autriche	—	—	—	—	—	—	—	—
Azerbaïdjan	—	—	—	—	—	—	—	—
Bahamas	—	—	—	—	—	—	—	—
Bahreïn	—	—	—	—	—	—	—	—
Bangladesh	—	—	—	—	—	—	—	—
Barbade	1 910	—	—	1 902	1 620	282	—	1 902
Bélarus	—	—	—	—	—	—	—	—
Belgique	—	—	—	—	—	—	—	—
Belize	—	—	—	—	—	—	—	—
Bénin	48	—	—	47	12	35	—	47
Bhoutan	—	—	—	—	—	—	—	—
Bolivie	—	—	—	—	—	—	—	—
Bosnie-Herzégovine	396	—	—	391	215	176	—	391
Botswana	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans		Depuis 1 an
Brésil	357 818	—	—	356 278	304 469	51 809	—	356 278
Brunéi Darussalam	680	—	659	659	—	659	—	659
Bulgarie	—	—	—	—	—	—	—	—
Burkina Faso	757	—	—	—	—	—	—	—
Burundi	710	—	710	710	692	18	—	710
Cambodge	26	—	25	25	14	11	—	25
Cameroun	2 616	—	2 603	2 603	2 145	458	—	2 603
Canada	—	—	—	—	—	—	—	—
Cap-Vert	739	—	—	—	—	—	—	—
Chili	22 551	—	22 408	22 408	17 738	4 670	—	22 408
Chine	—	—	—	—	—	—	—	—
Chypre	—	—	—	—	—	—	—	—
Colombie	—	—	—	—	—	—	—	—
Comores	710	—	710	710	692	18	—	710
Congo	1 615	—	1 612	1 612	1 506	106	—	1 612
Costa Rica	182	—	—	—	—	—	—	—
Côte d'Ivoire	1 932	—	1 923	1 923	1 605	318	—	1 923
Croatie	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuba	—	—	—	—	—	—	—	—
Danemark	—	—	—	—	—	—	—	—
Djibouti	710	—	176	176	158	18	—	176
Dominique	710	—	710	710	692	18	—	710
Égypte	—	—	—	—	—	—	—	—
El Salvador	596	—	—	—	—	—	—	—
Émirats arabes unis	—	—	—	—	—	—	—	—
Équateur	1 926	—	325	325	—	325	—	325
Érythrée	—	—	—	—	—	—	—	—
Espagne	130 050	—	116 491	116 491	—	116 491	—	116 491
Estonie	—	—	—	—	—	—	—	—
États-Unis d'Amérique	19 504 964	—	19 385 377	19 385 377	13 729 690	5 655 687	—	19 385 377
Éthiopie	679	—	675	675	569	106	—	675

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
			Encassements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Ex-République yougoslave de Macédoine	817	-	-	672	141	813	813
Ex-Yougoslavie	17 590	-	17 563	16 452	1 111	17 563	17 563
Fédération de Russie	-	-	-	-	-	-	-
Fidji	-	-	-	-	-	-	-
Finlande	-	-	-	-	-	-	-
France	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	2 888	-	2 872	2 344	528	2 872	2 872
Gambie	710	-	-	-	-	-	-
Géorgie	18 212	-	18 204	17 665	539	18 204	18 204
Ghana	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	-	-	-	-	-	-	-
Grenade	710	-	-	-	-	-	-
Guatemala	-	-	-	-	-	-	-
Guinée	806	-	-	-	-	-	-
Guinée-Bissau	710	-	710	692	18	710	-
Guinée équatoriale	-	-	-	-	-	-	-
Guyana	-	-	-	-	-	-	-
Haïti	527	-	526	491	35	526	526
Honduras	-	-	-	-	-	-	-
Hongrie	-	-	-	-	-	-	-
Îles Marshall	-	-	-	-	-	-	-
Îles Salomon	24	-	24	6	18	24	24
Inde	775	-	-	-	-	-	-
Indonésie	35 866	-	35 670	29 144	6 526	35 670	35 670
Iran (République islamique d')	-	-	-	-	-	-	-
Iraq	24 383	-	24 350	22 906	1 444	24 350	24 350
Irlande	1 887	-	-	-	-	-	-
Islande	4 260	-	4 093	-	4 093	4 093	4 093
Israël	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	33 071	-	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	De plus 2 ans	Depuis 1 an	
Jamaïque	160	-	-	-	153	-	153
Japon	558 232	-	-	-	-	-	-
Jordanie	-	-	-	-	-	-	-
Kazakhstan	-	-	-	-	-	-	-
Kenya	1 594	-	1 586	1 339	247	-	1 586
Kirghizistan	-	-	-	-	-	-	-
Kiribati	11	-	11	-	11	-	11
Koweït	-	-	-	-	-	-	-
Lesotho	757	-	756	721	35	-	756
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-
Liban	2 866	-	2 849	2 285	564	-	2 849
Libéria	1 516	-	1 514	1 443	71	-	1 514
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	2 628	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	15 382	-	15 027	3 047	11 980	-	15 027
Madagascar	806	-	392	340	52	-	392
Malaisie	-	-	-	-	-	-	-
Malawi	74	-	-	-	-	-	-
Maldives	13	-	13	6	7	-	13
Mali	-	-	-	-	-	-	-
Malte	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	3 505	-	3 462	2 017	1 445	-	3 462
Maurice	-	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	710	-	710	692	18	-	710
Mexique	-	-	-	-	-	-	-
Micronésie (États fédérés de)	26	-	-	-	-	-	-
Monaco	-	-	-	-	-	-	-
Mongolie	-	-	-	-	-	-	-
Mozambique	-	-	-	-	-	-	-
Myanmar	-	-	-	-	-	-	-
Namibie	175	-	170	47	123	-	170

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Nauru	-	-	-	-	-	-	-	-
Népal	54	-	50	-	50	-	50	50
Nicaragua	-	-	-	-	-	-	-	-
Niger	757	-	756	721	35	-	756	756
Nigéria	2 031	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	84 474	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	-	-	-	-
Oman	1 359	-	1 306	-	1 306	-	1 306	1 306
Ouganda	856	-	852	782	70	-	852	852
Ouzbékistan	-	-	-	-	-	-	-	-
Pakistan	-	-	-	-	-	-	-	-
Palaos	27	-	27	9	18	-	27	27
Panama	-	-	-	-	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	793	-	-	-	-	-	-	-
Paraguay	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	-	-	-	-	-	-	-	-
Pérou	16 078	-	15 975	12 583	3 392	-	15 975	15 975
Philippines	1 903	-	-	-	-	-	-	-
Pologne	-	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	102 333	-	100 078	25 849	74 229	-	100 078	100 078
Qatar	2 591	-	2 557	1 394	1 163	-	2 557	2 557
République arabe syrienne	12 706	-	12 640	10 385	2 255	-	12 640	12 640
République centrafricaine	728	-	728	710	18	-	728	728
République de Corée	-	-	-	-	-	-	-	-
République démocratique du Congo	2 039	-	2 031	1 784	247	-	2 031	2 031
République démocratique populaire lao	710	-	710	692	18	-	710	710
République de Moldova	910	-	-	-	-	-	-	-
République dominicaine	-	-	-	-	-	-	-	-
République populaire démocratique de Corée	-	-	-	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
République tchèque	—	—	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	143	—	141	89	52	—	141
Roumanie	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	—	—	—	—	—	—	—
Rwanda	728	—	—	—	—	—	—
Sainte-Lucie	710	—	—	—	—	—	—
Saint-Kitts-et-Nevis	27	—	—	—	—	—	—
Saint-Marin	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Vincent-et-les Grenadines	710	—	—	—	—	—	—
Samoa	215	—	215	197	18	—	215
Sao Tomé-et-Principe	710	—	710	692	18	—	710
Sénégal	—	—	—	—	—	—	—
Seychelles	757	—	756	721	35	—	756
Sierra Leone	710	—	710	692	18	—	710
Singapour	—	—	—	—	—	—	—
Slovaquie	626	—	589	—	589	—	589
Slovénie	940	—	876	—	876	—	876
Somalie	710	—	710	692	18	—	710
Soudan	1 040	—	—	—	—	—	—
Sri Lanka	—	—	—	—	—	—	—
Suède	—	—	—	—	—	—	—
Suriname	627	—	—	—	—	—	—
Swaziland	—	—	—	—	—	—	—
Tadjikistan	3 238	—	3 234	3 068	166	—	3 234
Tchad	22	—	1	1	—	—	1
Thaïlande	—	—	—	—	—	—	—
Togo	728	—	—	—	—	—	—
Tonga	11	—	11	—	11	—	11
Trinité-et-Tobago	—	—	—	—	—	—	—
Tunisie	6 667	—	6 638	5 651	987	—	6 638
Turkménistan	904	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	
Turquie	-	-	-	-	-	-	-
Tuvalu	-	-	1	-	-	1	1
Ukraine	25	-	-	-	-	-	-
Uruguay	4 725	-	2 608	918	1 690	-	2 608
Vanuatu	710	-	159	141	18	-	159
Venezuela	-	-	-	-	-	-	-
Viet Nam	1 127	-	1 119	872	247	-	1 119
Yémen	1 147	-	-	-	-	-	-
Yougoslavie	-	-	42	-	-	42	42
Zambie	-	-	-	-	-	-	-
Zimbabwe	908	-	-	-	-	-	-
Total	21 068 935	-	20 200 409	14 234 720	5 965 646	43	20 200 409

État XIV

Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA)^a

État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	–	41 098
Contributions volontaires	–	736
Intérêts créditeurs	225	494
Autres recettes/recettes accessoires	67	506
Total des recettes	292	42 834
Dépenses (tableau 14.1)		
Total des dépenses	106	40 637
Excédent (déficit)	186	2 197
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	(2)	–
Excédent (déficit) net	184	2 197
Réduction ou annulation	1 069	1 645
Sommes portées au crédit des États Membres ^c	(1 197)	(3 194)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	6 160	5 512
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	6 216	6 160

État XIV (*fin*)**Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2000	1999
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	114	5 710
Liquidités gérées centralement ^d	623	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 14.2) ^b	36 172	40 597
États Membres – soldes débiteurs	–	8
Débiteurs divers	248	307
Charges comptabilisées d'avance	–	40
Transactions interservices en attente	8	16
Total de l'actif	37 165	46 678
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	375	–
Engagements non réglés – exercice considéré	20	5 874
Engagements non réglés – exercices antérieurs	9 542	8 598
États Membres – soldes créditeurs	4 401	–
Créditeurs divers ^e	63	453
Soldes créditeurs interfonds	487	8 336
Dû au Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix	12 820	13 955
Dû à la Mission des Nations Unies en Haïti	3 200	3 200
Charges comptabilisées d'avance	40	97
Transactions interservices en attente	1	5
Total du passif	30 949	40 518
Réserves et soldes des fonds		
Excédent accumulé	6 216	6 160
Total des réserves et du solde des fonds	6 216	6 160
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	37 165	46 678

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Conformément à la résolution 55/270 de l'Assemblée générale en date du 14 juin 2001, le montant de 1 197 100 dollars représentant le solde inutilisé pour la période terminée le 30 juin 2000 a été déduit du montant total réparti entre les États Membres.^d Part des liquidités gérées centralement. Comprend 109 703 dollars de liquidités et dépôts à terme, 136 840 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 138 346 dollars), 368 188 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 378 812 dollars) et 8 253 dollars d'intérêts courus à recevoir.^e Y compris un montant de 58 247 dollars au titre des demandes de remboursement en attente de règlement, qui a été transféré de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Créditeurs divers.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 14.1
Mission des Nations Unies en République centrafricaine
 État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel civil				
Personnel international et local	73	44	20	64
Total partiel, personnel civil	73	44	20	64
Dépenses opérationnelles				
Fournitures et services	29	29	–	29
Total partiel, dépenses opérationnelles	29	29	–	29
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	1	1	–	1
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	3	3	–	3
Contributions du personnel				
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1	1	–	1
Personnel de la Mission	13	8	–	8
Total partiel, contributions du personnel	14	9	–	9
Total	120^a	86	20	106

^a Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/277 du 15 juin 2000.

Tableau 14.2
Mission des Nations Unies en République centrafricaine

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Afghanistan	393	—	4	163	204	22	389	389
Afrique du Sud	15 584	—	15 584	—	—	—	—	—
Albanie	26	—	26	—	—	—	—	—
Algérie	682	—	198	—	—	484	484	484
Allemagne	421 286	—	421 286	—	—	—	—	—
Andorre	170	—	170	—	—	—	—	—
Angola	1 155	—	1 125	—	—	30	30	30
Antigua-et-Barbuda	230	—	2	82	132	14	228	228
Arabie saoudite	78 383	—	78 383	—	—	—	—	—
Argentine	151 936	—	103 139	—	32 260	16 537	48 797	48 797
Arménie	19	—	19	—	—	—	—	—
Australie	63 178	—	63 178	—	—	—	—	—
Autriche	40 142	—	10 855	—	—	29 287	29 287	29 287
Azerbaïdjan	22	—	22	—	—	—	—	—
Bahamas	128	—	128	—	—	—	—	—
Bahreïn	1 518	—	294	—	969	255	1 224	1 224
Bangladesh	42	—	42	—	—	—	—	—
Barbade	1 851	—	18	649	1 064	120	1 833	1 833
Bélarus	323	—	323	—	—	—	—	—
Belgique	47 039	—	47 039	—	—	—	—	—
Belize	118	—	114	—	—	4	4	4
Bénin	149	—	2	1	132	14	147	147
Bhoutan	5	—	1	—	—	4	4	4
Bolivie	59	—	16	—	—	43	43	43
Bosnie-Herzégovine	285	—	12	—	198	75	273	273
Botswana	42	—	42	—	—	—	—	—
Brésil	344 292	—	3 390	123 086	195 761	22 055	340 902	340 902
Brunéï Darussalam	1 966	—	346	—	1 320	300	1 620	1 620
Bulgarie	2 575	—	2 558	—	—	17	17	17

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Burkina Faso	230	—	230	—	—	—	—	—
Burundi	118	—	1	117	42	67	8	117
Cambodge	138	—	2	136	—	121	15	136
Cameroun	3 107	—	30	3 077	1 144	1 738	195	3 077
Canada	115 613	—	115 613	—	—	—	—	—
Cap-Vert	180	—	168	12	—	—	12	12
Chili	19 598	—	2 353	17 245	—	15 206	2 039	17 245
Chine	52 077	—	52 077	—	—	—	—	—
Chypre	628	—	628	—	—	—	—	—
Colombie	928	—	928	—	—	—	—	—
Comores	118	—	1	117	42	67	8	117
Congo	696	—	388	308	—	263	45	308
Costa Rica	136	—	136	—	—	—	—	—
Côte d'Ivoire	2 380	—	21	2 359	999	1 225	135	2 359
Croatie	217	—	217	—	—	—	—	—
Cuba	192	—	192	—	—	—	—	—
Danemark	29 496	—	29 496	—	—	—	—	—
Djibouti	118	—	90	28	—	20	8	28
Dominique	118	—	1	117	42	67	8	117
Égypte	554	—	554	—	—	—	—	—
El Salvador	1 653	—	1 579	74	—	—	74	74
Émirats arabes unis	1 516	—	1 516	—	—	—	—	—
Équateur	4 825	—	4 825	—	—	—	—	—
Érythrée	5	—	1	4	—	—	4	4
Espagne	110 387	—	110 387	8 529	—	—	8 529	8 529
Estonie	83	—	83	—	—	—	—	—
États-Unis d'Amérique	35 900 549	—	362 501	35 538 048	12 643 419	20 553 802	2 340 827	35 538 048
Éthiopie	415	—	52	363	—	318	45	363
Ex-République yougoslave de Macédoine	504	—	504	—	—	—	—	—
Ex-Yougoslavie	10 247	—	60	10 187	5 110	5 077	—	10 187
Fédération de Russie	39 304	—	39 304	—	—	—	—	—
Fidji	34	—	10	24	—	—	24	24
Finlande	23 153	—	23 153	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
France	337 061	—	337 061	—	—	—	—
Gabon	3 770	—	35	1 486	2 024	225	3 735
Gambie	5	—	5	—	—	—	—
Géorgie	7 971	—	16	5 072	2 778	105	7 955
Ghana	59	—	59	—	—	—	—
Grèce	15 513	—	15 513	—	—	—	—
Grenade	118	—	118	—	—	—	—
Guatemala	3 322	—	41	610	2 401	270	3 281
Guinée	345	—	337	—	—	8	8
Guinée-Bissau	118	—	1	42	67	8	117
Guinée équatoriale	5	—	1	—	—	4	4
Guyana	9	—	2	—	—	7	7
Haïti	230	—	2	82	132	14	228
Honduras	26	—	26	—	—	—	—
Hongrie	1 021	—	1 021	—	—	—	—
Îles Marshall	9	—	2	—	—	7	7
Îles Salomon	70	—	1	—	61	8	69
Inde	2 546	—	2 546	—	—	—	—
Indonésie	39 208	—	3 252	8 755	24 382	2 819	35 956
Iran (République islamique d')	1 164	—	1 164	—	—	—	—
Iraq	14 258	—	74	7 450	6 254	480	14 184
Irlande	9 538	—	9 538	—	—	—	—
Islande	22 047	—	2 768	—	16 880	2 399	19 279
Israël	3 012	—	3 012	—	—	—	—
Italie	231 661	—	231 661	—	—	—	—
Jamahiriya arabe libyenne	33 102	—	33 102	—	—	—	—
Jamaïque	826	—	13	—	723	90	813
Japon	1 455 684	—	1 455 684	—	—	—	—
Jordanie	131	—	13	—	28	90	118
Kazakhstan	292	—	111	—	—	181	181
Kenya	1 109	—	16	58	930	105	1 093
Kirghizistan	38	—	38	—	—	—	—
Kiribati	26	—	8	—	11	7	18
Koweït	1 051	—	1 051	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	De plus 2 ans	Depuis 1 an	
Lesotho	230	—	2	82	132	14	228
Lettonie	100	—	100	—	—	—	—
Liban	3 697	—	37	1 296	2 125	239	3 660
Libéria	462	—	5	161	266	30	457
Liechtenstein	255	—	255	—	—	—	—
Lituanie	7 199	—	7 199	—	—	—	—
Luxembourg	2 895	—	2 895	—	—	—	—
Madagascar	345	—	180	—	143	22	165
Malaisie	1 578	—	1 578	—	—	—	—
Malawi	230	—	225	—	—	5	5
Maldives	70	—	1	—	61	8	69
Mali	7	—	7	—	—	—	—
Malte	119	—	119	—	—	—	—
Maroc	349	—	349	—	—	—	—
Maurice	77	—	21	—	—	56	56
Mauritanie	118	—	1	42	67	8	117
Mexique	8 571	—	8 571	—	—	—	—
Micronésie (États fédérés de)	138	—	138	—	—	—	—
Monaco	170	—	170	—	—	—	—
Mongolie	17	—	5	—	—	12	12
Mozambique	5	—	1	—	—	4	4
Myanmar	33	—	10	—	—	23	23
Namibie	482	—	60	—	370	52	422
Nauru	7	—	1	—	—	6	6
Népal	18	—	5	—	—	13	13
Nicaragua	90	—	90	—	—	—	—
Niger	230	—	2	82	132	14	228
Nigéria	5 493	—	5 493	—	—	—	—
Norvège	25 973	—	25 973	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande	9 410	—	9 410	—	—	—	—
Oman	7 019	—	881	—	5 374	764	6 138
Ouganda	462	—	5	160	267	30	457
Ouzbékistan	136	—	58	—	—	78	78
Pakistan	502	—	502	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	De plus de 2 ans	De plus 2 ans	De plus 1 an	
Palaos	118	—	—	117	1	—	42	67	8	117
Panama	2 559	—	—	2 504	2 504	—	—	—	55	55
Papouasie-Nouvelle-Guinée	294	—	—	272	272	—	—	—	22	22
Paraguay	119	—	—	33	33	—	—	—	86	86
Pays-Bas	69 522	—	—	69 522	69 522	—	—	—	—	—
Pérou	21 071	—	—	228	228	—	6 791	12 567	1 485	20 843
Philippines	11 031	—	—	11 031	11 031	—	—	—	—	—
Pologne	1 598	—	—	1 598	1 598	—	—	—	—	—
Portugal	285 831	—	—	285 831	285 831	—	—	—	—	—
Qatar	2 798	—	—	76	76	—	—	2 227	495	2 722
République arabe syrienne	14 054	—	—	147	147	—	4 465	8 483	959	13 907
République centrafricaine	168	—	—	1	1	—	87	72	8	167
République de Corée	8 645	—	—	8 645	8 645	—	—	—	—	—
République démocratique du Congo	1 718	—	—	16	16	—	657	940	105	1 702
République démocratique populaire lao	118	—	—	117	117	—	42	67	8	117
République de Moldova	5 149	—	—	5 149	5 149	—	—	—	—	—
République dominicaine	1 074	—	—	1 074	1 074	—	—	—	—	—
République populaire démocratique de Corée	5 485	—	—	5 485	5 485	—	—	—	—	—
République tchèque	4 102	—	—	1 233	1 233	—	—	—	2 869	2 869
République-Unie de Tanzanie	393	—	—	4	4	—	163	204	22	389
Roumanie	406	—	—	406	406	—	—	—	—	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	262 159	—	—	262 159	262 159	—	—	—	—	—
Rwanda	5	—	—	1	1	—	—	—	4	4
Sainte-Lucie	118	—	—	118	118	—	—	—	—	—
Saint-Kitts-et-Nevis	118	—	—	118	118	—	—	—	—	—
Saint-Marin	85	—	—	85	85	—	—	—	—	—
Saint-Vincent-et-les Grenadines	118	—	—	118	118	—	—	—	—	—
Samoa	118	—	—	117	117	—	42	67	8	117
Sao Tomé-et-Principe	118	—	—	117	117	—	42	67	8	117
Sénégal	26	—	—	7	7	—	—	—	19	19
Seychelles	230	—	—	228	228	—	82	132	14	228

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Sierra Leone	118	-	1	42	67	8	117	117
Singapour	1 543	-	413	-	-	1 130	1 130	1 130
Slovaquie	273	-	273	-	-	-	-	-
Slovénie	519	-	141	-	-	378	378	378
Somalie	118	-	1	42	67	8	117	117
Soudan	908	-	886	-	-	22	22	22
Sri Lanka	102	-	102	-	-	-	-	-
Suède	45 780	-	45 780	-	-	-	-	-
Suriname	462	-	437	-	-	25	25	25
Swaziland	462	-	35	131	266	30	427	427
Tadjikistan	1 430	-	10	677	683	60	1 420	1 420
Tchad	77	-	77	-	-	-	-	-
Thaïlande	1 467	-	1 467	-	-	-	-	-
Togo	168	-	168	-	-	-	-	-
Tonga	26	-	8	-	18	-	18	18
Trinité-et-Tobago	2 322	-	37	-	2 046	239	2 285	2 285
Tunisie	6 473	-	64	2 269	3 720	420	6 409	6 409
Turkménistan	2 496	-	53	1 241	1 112	90	2 443	2 443
Turquie	60 631	-	60 631	-	-	-	-	-
Tuvalu	-	-	(3)	-	-	3	3	3
Ukraine	917	-	917	-	-	-	-	-
Uruguay	11 198	-	4 688	-	5 790	720	6 510	6 510
Vanuatu	118	-	93	-	17	8	25	25
Venezuela	1 259	-	1 259	-	-	-	-	-
Viet Nam	1 918	-	16	837	960	105	1 902	1 902
Yémen	1 155	-	1 155	-	-	-	-	-
Yougoslavie	-	-	(102)	-	-	102	102	102
Zambie	7	-	2	-	-	5	5	5
Zimbabwe	976	-	950	-	-	26	26	26
Total	40 597 017	-	4 424 955	12 817 808	20 915 258	2 438 996	36 172 062	36 172 062

État XV

**Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL)
et Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL)^a**

État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	541 035	265 789
Contributions volontaires ^c	1 350	2 041
Intérêts créditeurs	5 219	1 336
Autres recettes	966	6
Total des recettes	548 570	269 172
Dépenses (tableau 15.1)		
Total des dépenses	522 084	264 888
Excédent (déficit)	26 486	4 284
Excédent (déficit) net	26 486	4 284
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	8 462	360
Crédits restitués aux États Membres ^d	(2 451)	(3 283)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	4 776	3 415
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	37 273	4 776

État XV (*fin*)**Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL)
et Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	3 470	43 405
Liquidités gérées centralement ^e	103 205	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 15.2) ^b	243 894	135 263
États Membres – soldes débiteurs	17	–
Débiteurs divers	1 377	3 546
Charges comptabilisées d'avance	143	117
Transactions interservices en attente	209	39
Total de l'actif	352 315	182 370
Passif		
Engagements non réglés – exercice considéré	248 487	155 917
Engagements non réglés – exercices antérieurs	52 618	124
États Membres – soldes créditeurs	1 514	3
Créditeurs divers ^f	8 105	16 752
Soldes créditeurs interfonds	4 023	3 645
Dû au Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix	–	1 000
Crédits comptabilisés d'avance	291	51
Transactions interservices en attente	4	102
Total du passif	315 042	177 594
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	37 273	4 776
Total des réserves et du solde du fonds	37 273	4 776
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	352 315	182 370

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Représente des contributions volontaires en nature de la Suède, qui ont été inscrites au budget.^d Conformément à la résolution 55/251 B de l'Assemblée générale en date du 14 juin 2001, le montant de 2 450 800 dollars représentant le solde inutilisé pour la période terminée le 30 juin 2000 a été déduit du montant total réparti entre les États Membres.^e Part des liquidités gérées centralement. Comprend 18 173 674 dollars de liquidités et dépôts à terme, 22 669 238 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 22 918 848 dollars), 60 995 042 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 62 755 034 dollars) et 1 367 308 dollars d'intérêts courus à recevoir.^f Y compris un montant de 3 121 000 dollars au titre des demandes de remboursement en attente de règlement, qui a été transféré de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Créditeurs divers.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 15.1
Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone

État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel militaire				
Observateurs militaires	13 973	13 205	332	13 537
Contingents	227 829	116 931	83 567	200 498
Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
Matériel appartenant aux contingents	58 679	1 122	57 555	58 677
Soutien logistique autonome	52 642	565	52 077	52 642
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	4 464	50	4 414	4 464
Total partiel, personnel militaire	357 587	131 873	197 945	329 818
Personnel civil				
Police civile	2 453	1 704	43	1 747
Personnel international et local	33 179	29 064	1 718	30 782
Volontaires des Nations Unies	3 559	2 357	739	3 096
Total partiel, personnel civil	39 191	33 125	2 500	35 625
Dépenses opérationnelles				
Locaux/hébergement	18 071	5 037	8 666	13 703
Remise en état des infrastructures	2 385	122	1 012	1 134
Transports	14 225	4 141	8 141	12 282
Opérations aériennes	56 891	39 666	12 456	52 122
Transmissions	6 183	1 206	4 489	5 695
Matériel divers	14 704	1 672	4 533	6 205
Fournitures et services	14 638	5 782	5 916	11 698
Fret aérien et de surface	21 837			
Transport du matériel appartenant aux contingents	–	18 084	2 529	20 613
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	–	343	237	580
Total partiel, dépenses opérationnelles	148 934	76 053	47 979	S 124 032
Autres programmes				
Programmes d'information	457	68	47	115
Programmes de formation	193	10	16	26
Programme de déminage	6	–	–	–
Aide au désarmement et à la démobilisation	32	3	–	3
Total partiel, autres programmes	688	81	63	144

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	3 329	3 329	–	3 329
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	20 251	20 251	–	20 251
Contributions du personnel				
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	412	412	–	412
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	3 680	3 680	–	3 680
Personnel de la Mission	3 600	3 443	–	3 443
Total partiel, contributions du personnel	7 692	7 535	–	7 535
Contributions volontaires en nature budgétisées	1 350	1 350	–	1 350
Total	579 022^a	273 597	248 487	522 084

^a Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 54/241 B du 15 juin 2000 et 55/251 A du 12 avril 2001.

Tableau 15.2
Mission des Nations Unies en Sierra Leone et Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant réparti 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Total des contributions perçues, des crédits et des ajustements du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de deux ans	Depuis deux ans	Depuis un an	
Afghanistan	839	2 937	7	41	592	3 136	3 769
Afrique du Sud	231 676	1 194 889	1 426 565	—	—	—	—
Albanie	1 566	3 200	3 069	—	—	1 697	1 697
Algérie	46 359	83 215	35 998	—	—	93 576	93 576
Allemagne	6 243 448	52 495 284	58 738 732	—	—	—	—
Andorre	10 441	21 338	20 466	—	—	11 313	11 313
Angola	2 389	3 205	3 353	—	—	2 241	2 241
Antigua-et-Barbuda	554	1 067	5	20	396	1 200	1 616
Arabie saoudite	294 685	596 914	792 596	—	—	99 003	99 003
Argentine	587 756	1 205 030	243 853	—	196 974	1 351 959	1 548 933
Arménie	4 037	4 269	8 306	—	—	—	—
Australie	938 874	8 318 912	9 257 786	—	—	—	—
Autriche	2 101 244	5 051 624	3 006 745	—	—	4 146 123	4 146 123
Azerbaïdjan	7 724	8 001	13 237	—	—	2 488	2 488
Bahamas	3 037	14 404	17 441	—	—	—	—
Bahreïn	2 272	18 670	20 942	—	—	—	—
Bangladesh	1 013	5 338	1 977	—	—	4 374	4 374
Barbade	1 822	9 071	2 983	—	—	7 910	7 910
Bélarus	34 278	40 541	74 819	—	—	—	—
Belgique	698 921	5 974 467	1 607 482	—	—	5 065 906	5 065 906
Belize	223	532	46	—	110	599	709
Bénin	554	1 067	5	20	396	1 200	1 616
Bhoutan	261	532	2	—	192	599	791
Bolivie	3 651	8 002	32	—	2 687	8 934	11 621
Bosnie-Herzégovine	1 097	4 800	23	—	408	5 466	5 874
Botswana	634	5 338	5 972	—	—	—	—
Brésil	814 910	1 974 777	6 873	30 468	581 619	2 170 727	2 782 814
Brunéi Darussalam	2 531	28 273	14 569	—	—	16 235	16 235

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Total des contributions perçues, des crédits et des ajustements du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
	Montant réparti 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant réparti 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	De plus de deux ans	De plus deux ans	De plus un an	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
Bulgarie	7 307	12 803	9 331	10 779	—	—	10 779	10 779	
Burkina Faso	554	1 067	1 303	318	—	—	318	318	
Burundi	277	532	2	807	10	198	599	807	
Cambodge	524	1 067	414	1 177	—	—	1 177	1 177	
Cameroun	7 216	11 737	61	18 892	282	5 142	13 468	18 892	
Canada	1 727 356	14 149 347	15 876 703	—	—	—	—	—	
Cap-Vert	544	799	20	1 323	—	391	932	1 323	
Chili	63 490	178 169	32 186	209 473	—	13 188	196 285	209 473	
Chine	764 936	8 470 598	3 785 295	5 450 239	—	—	5 450 239	5 450 239	
Chypre	16 754	38 408	33 794	21 368	—	—	21 368	21 368	
Colombie	13 802	157 362	118 432	52 732	—	—	52 732	52 732	
Comores	277	532	2	807	10	198	599	807	
Congo	1 659	2 133	1 084	2 708	—	175	2 533	2 708	
Costa Rica	8 350	19 203	5 203	22 350	—	1 016	21 334	22 350	
Côte d'Ivoire	5 043	9 603	42	14 604	242	3 560	10 802	14 604	
Croatie	3 693	36 807	11 283	29 217	—	—	29 217	29 217	
Cuba	12 871	28 805	17 486	24 190	—	—	24 190	24 190	
Danemark	438 098	3 854 066	4 292 164	—	—	—	—	—	
Djibouti	277	532	280	529	—	—	529	529	
Dominique	277	532	2	807	10	198	599	807	
Égypte	13 141	77 883	91 024	—	—	—	—	—	
El Salvador	6 644	16 003	5 649	16 998	—	—	16 998	16 998	
Émirats arabes unis	92 939	203 773	71 426	225 286	—	—	225 286	225 286	
Équateur	11 109	24 005	93	35 021	442	7 910	26 669	35 021	
Érythrée	261	532	2	791	—	192	599	791	
Espagne	1 640 327	13 669 256	60 534	15 249 049	—	—	15 249 049	15 249 049	
Estonie	1 474	33 073	19 902	14 645	—	—	14 645	14 645	
États-Unis d'Amérique	80 456 278	158 023 681	128 825 749	109 654 210	—	—	109 654 210	109 654 210	
Éthiopie	379	2 668	689	2 358	—	—	2 358	2 358	
Ex-République yougoslave de Macédoine	2 156	5 333	2 331	5 158	—	—	5 158	5 158	
Ex-Yougoslavie	16 701	12 910	121	29 490	1 251	12 910	15 329	29 490	
Fédération de Russie	781 924	7 572 407	8 354 331	—	—	—	—	—	
Fidji	506	4 266	1 367	3 405	—	—	3 405	3 405	

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Total des contributions perçues, des crédits et des ajustements du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Montant réparti 1er juillet 2000 au 30 juin 2001				De plus	De moins	De plus	De plus	De plus	De plus
Finlande	343 789	2 848 542	3 192 331	—	—	—	—	—	—	—
France	8 022 681	43 325 221	38 476 346	12 871 556	—	12 871 556	—	—	12 871 556	12 871 556
Gabon	8 363	15 472	3 547	20 288	—	20 288	2 817	—	17 471	20 288
Gambie	63	532	282	313	—	313	—	—	313	313
Géorgie	7 336	6 400	32	13 704	—	13 704	5 142	—	7 332	13 704
Ghana	886	6 400	2 850	4 436	—	4 436	—	—	4 436	4 436
Grèce	2 233 663	2 381 787	1 776 093	829 357	—	829 357	—	—	829 357	829 357
Grenade	277	532	651	158	—	158	—	—	158	158
Guatemala	8 518	24 006	8 540	23 984	—	23 984	—	—	23 984	23 984
Guinée	829	1 603	646	1 786	—	1 786	—	—	1 786	1 786
Guinée-Bissau	277	532	2	807	—	807	198	—	599	807
Guinée équatoriale	63	532	2	593	—	593	—	—	593	593
Guyana	204	1 066	5	1 265	—	1 265	65	—	1 200	1 265
Haïti	554	1 067	5	1 616	—	1 616	396	—	1 200	1 616
Honduras	377	4 267	4 644	—	—	—	—	—	—	—
Hongrie	15 194	128 558	143 752	—	—	—	—	—	—	—
Îles Marshall	128	1 066	5	1 189	—	1 189	—	—	1 189	1 189
Îles Salomon	277	532	2	807	—	807	198	—	599	807
Inde	37 831	342 465	272 849	107 447	—	107 447	—	—	107 447	107 447
Indonésie	102 951	207 506	247 080	63 377	—	63 377	—	—	63 377	63 377
Iran (République islamique d')	89 824	220 842	170 517	140 149	—	140 149	—	—	140 149	140 149
Iraq	21 459	84 817	150	106 126	—	106 126	15 227	—	89 079	106 126
Irlande	141 797	1 386 931	1 070 589	458 139	—	458 139	—	—	458 139	458 139
Islande	20 256	173 365	193 621	—	—	—	—	—	—	—
Israël	44 391	1 298 919	111 678	1 231 632	—	1 231 632	—	—	1 231 632	1 231 632
Italie	5 502 951	28 087 988	25 630 836	7 960 103	—	7 960 103	—	—	7 960 103	7 960 103
Jamahiriya arabe libyenne	70 987	101 886	580	172 293	—	172 293	50 627	—	118 404	172 293
Jamaïque	2 679	5 335	1 390	6 624	—	6 624	490	—	6 134	6 624
Japon	13 073 166	107 225 644	55 808 065	64 490 745	—	64 490 745	—	—	64 490 745	64 490 745
Jordanie	3 326	7 471	9 371	1 426	—	1 426	—	—	1 426	1 426
Kazakhstan	5 772	41 073	37 029	9 816	—	9 816	—	—	9 816	9 816
Kenya	3 874	8 002	32	11 844	—	11 844	2 768	—	8 934	11 844
Kirghizistan	724	3 735	2 458	2 001	—	2 001	—	—	2 001	2 001
Kiribati	192	532	118	606	—	606	99	—	507	606

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Total des contributions perçues, des crédits et des ajustements du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
	Montant réparti 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant réparti 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	De plus de deux ans	De plus deux ans	De plus un an	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
Koweït	16 099	147 230	163 329	—	—	—	—	—	
Lesotho	554	799	5	1 348	20	396	932	1 348	
Lettonie	3 324	14 402	17 726	—	—	—	—	—	
Liban	8 857	14 934	74	23 717	324	6 328	17 065	23 717	
Libéria	1 106	1 599	10	2 695	39	791	1 865	2 695	
Liechtenstein	3 813	32 005	35 818	—	—	—	—	—	
Lituanie	10 329	17 071	13 214	14 186	—	—	14 186	14 186	
Luxembourg	51 412	394 742	315 010	131 144	—	—	131 144	131 144	
Madagascar	829	1 603	575	1 857	—	55	1 802	1 857	
Malaisie	37 097	224 043	261 140	—	—	—	—	—	
Malawi	523	1 067	401	1 189	—	—	1 189	1 189	
Maldives	261	532	2	791	—	192	599	791	
Mali	126	1 067	319	874	—	—	874	874	
Malte	1 773	15 470	17 243	—	—	—	—	—	
Maroc	21 406	45 875	3 300	63 981	—	12 644	51 337	63 981	
Maurice	1 139	10 669	9 119	2 689	—	—	2 689	2 689	
Mauritanie	277	532	2	807	10	198	599	807	
Mexique	516 761	1 113 812	1 021 822	608 751	—	—	608 751	608 751	
Micronésie (États fédérés de)	524	1 066	1 025	565	—	—	565	565	
Monaco	2 547	21 338	23 885	—	—	—	—	—	
Mongolie	1 044	1 599	10	2 633	—	768	1 865	2 633	
Mozambique	62	532	317	277	—	—	277	277	
Myanmar	2 086	4 802	1 592	5 296	—	—	5 296	5 296	
Namibie	464	3 737	3 029	1 172	—	—	1 172	1 172	
Nauru	67	532	599	—	—	—	—	—	
Népal	1 044	2 135	649	2 530	—	129	2 401	2 530	
Nicaragua	295	1 066	796	565	—	—	565	565	
Niger	554	799	5	1 348	20	396	932	1 348	
Nigéria	8 288	50 144	11 599	46 833	—	—	46 833	46 833	
Norvège	386 179	3 360 637	3 746 816	—	—	—	—	—	
Nouvelle-Zélande	139 882	1 234 901	1 374 783	—	—	—	—	—	
Oman	22 766	60 278	47 747	35 297	—	—	35 297	35 297	
Ouganda	1 044	2 402	10	3 436	—	768	2 668	3 436	
Ouzbékistan	13 195	19 203	117	32 281	—	9 748	22 533	32 281	

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Total des contributions perçues, des crédits et des ajustements du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant réparti 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de deux ans	Depuis deux ans	Depuis un an	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
Pakistan	7 465	64 011	38 887	—	32 589	—	—	32 589	32 589
Palaos	117	532	2	—	647	48	—	599	647
Panama	7 257	16 537	1 526	—	22 268	4 000	—	18 268	22 268
Papouasie-Nouvelle-Guinée	442	3 471	2 953	—	960	—	—	960	960
Paraguay	7 311	16 003	66	—	23 248	5 380	—	17 868	23 248
Pays-Bas	1 033 198	9 015 044	7 292 919	—	2 755 323	—	—	2 755 323	2 755 323
Pérou	53 708	116 288	462	1 691	169 534	38 367	—	129 476	169 534
Philippines	42 605	97 083	51 504	—	88 184	—	—	88 184	88 184
Pologne	24 598	292 855	122 834	—	194 619	—	—	194 619	194 619
Portugal	1 166 687	2 389 786	10 070	31 041	3 546 403	838 511	—	2 676 851	3 546 403
Qatar	18 266	35 740	24 579	—	29 427	—	—	29 427	29 427
République arabe syrienne	35 383	77 348	299	—	112 432	1 245	—	85 874	112 432
République centrafricaine	287	532	2	20	817	198	—	599	817
République de Corée	523 079	1 458 412	1 027 289	—	954 202	—	—	954 202	954 202
République démocratique du Congo	3 894	5 866	32	162	9 728	2 768	—	6 798	9 728
République démocratique populaire lao	277	532	527	10	282	198	—	74	282
République de Moldova	7 066	6 400	13 466	—	—	—	—	—	—
République dominicaine	7 829	20 273	71	—	28 031	5 759	—	22 272	28 031
République populaire démocratique de Corée	9 437	12 805	16 957	—	5 285	—	—	5 285	5 285
République tchèque	66 496	789 486	569 259	—	286 723	—	—	286 723	286 723
République-Unie de Tanzanie	839	1 870	7	41	2 702	592	—	2 069	2 702
Roumanie	31 227	61 344	73 942	—	18 629	—	—	18 629	18 629
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3 903 246	35 441 975	39 345 221	—	—	—	—	—	—
Rwanda	62	532	2	—	592	—	—	592	592
Sainte-Lucie	277	800	328	—	749	—	—	749	749
Saint-Kitts-et-Nevis	277	532	809	—	—	—	—	—	—
Saint-Marin	5 221	10 667	4 002	—	11 886	—	—	11 886	11 886
Saint-Vincent-et-les Grenadines	277	532	809	—	—	—	—	—	—
Samoa	79	532	2	—	609	10	—	599	609
Sao Tomé-et-Principe	277	532	2	10	807	198	—	599	807
Sénégal	1 611	2 935	14	10	4 532	1 187	—	3 335	4 532

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Total des contributions perçues, des crédits et des ajustements du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
	Montant réparti 1er juillet 2000 au 30 juin 2001				De plus de deux ans	De plus deux ans	De plus un an		
Seychelles	554	1 067	5	1 616	20	396	1 200	1 616	1 616
Sierra Leone	277	532	2	807	10	198	599	807	807
Singapour	22 709	306 193	210 492	118 410	—	—	118 410	118 410	118 410
Slovaquie	4 360	41 608	45 968	—	—	—	—	—	—
Slovénie	33 367	75 748	4 910	104 205	—	20 331	83 874	104 205	104 205
Somalie	277	532	2	807	10	198	599	807	807
Soudan	1 957	3 471	1 270	4 158	—	222	3 936	4 158	4 158
Sri Lanka	1 517	14 935	7 531	8 921	—	—	8 921	8 921	8 921
Suède	682 547	5 633 066	6 315 613	—	—	—	—	—	—
Suriname	1 106	1 601	60	2 647	—	780	1 867	2 647	2 647
Swaziland	1 106	2 133	474	2 765	—	366	2 399	2 765	2 765
Tadjikistan	2 164	2 666	19	4 811	—	1 612	3 199	4 811	4 811
Tchad	277	532	651	158	—	—	158	158	158
Thaïlande	21 569	237 378	54 251	204 696	—	—	204 696	204 696	204 696
Togo	287	532	382	437	—	—	437	437	437
Tonga	192	532	286	438	—	99	339	438	438
Trinité-et-Tobago	4 768	17 067	74	21 761	—	2 563	19 198	21 761	21 761
Tunisie	6 547	31 471	131	37 887	—	2 686	35 201	37 887	37 887
Turkménistan	3 910	4 802	28	8 684	314	2 769	5 601	8 684	8 684
Turquie	229 731	471 022	453 173	247 580	—	—	247 580	247 580	247 580
Tuvalu	—	266	(107)	373	—	—	373	373	373
Ukraine	16 702	129 624	111 956	34 370	—	—	34 370	34 370	34 370
Uruguay	26 591	65 613	1 458	90 746	—	18 739	72 007	90 746	90 746
Vanuatu	277	532	289	520	—	—	520	520	520
Venezuela	86 408	197 371	52 893	230 886	—	12 201	218 685	230 886	230 886
Viet Nam	3 934	11 734	2 800	12 868	—	202	12 666	12 868	12 868
Yémen	2 768	4 540	3 732	3 576	—	—	3 576	3 576	3 576
Yougoslavie	—	10 670	(3 726)	14 396	—	—	14 396	14 396	14 396
Zambie	522	1 067	5	1 584	—	384	1 200	1 584	1 584
Zimbabwe	2 489	4 537	1 941	5 085	—	—	5 085	5 085	5 085
Total	135 263 033	535 656 935	427 025 780	243 894 188	74 287	1 925 166	241 894 735	243 894 188	243 894 188

État XVI

Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)^a

État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>10 juin 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	450 000	427 062
Contributions volontaires	–	586
Intérêts créditeurs	7 322	3 491
Autres recettes/recettes accessoires	1 882	86
Total des recettes	459 204	431 225
Dépenses (tableau 16.1)		
Total des dépenses	383 462	362 375
Excédent (déficit)	75 742	68 850
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	19 837	–
Sommes portées au crédit des États Membres ^c	(65 272)	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	68 850	–
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	99 157	68 850

État XVI (*fin*)**Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	1 143	67 378
Placements à court terme	–	39 844
Liquidités gérées centralement ^d	95 820	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 16.2) ^b	120 085	93 672
États Membres – soldes débiteurs	154	154
Débiteurs divers	7 209	6 530
Charges comptabilisées d'avance	173	209
Transactions interservices en attente	35	23
Total de l'actif	224 619	207 810
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	–	15 ^f
Engagements non réglés – exercice considéré	63 237	106 335
Engagements non réglés – exercices antérieurs	8 013	–
États Membres – soldes créditeurs	26 498	– ^f
Créditeurs divers ^e	5 967	21 831
Soldes créditeurs interfonds	21 558	10 719
Crédits comptabilisés d'avance	187	24
Transactions interservices en attente	2	36
Total du passif	125 462	138 960
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	99 157	68 850
Total des réserves et du solde du fonds	99 157	68 850
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	224 619	207 810

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Conformément à la résolution 55/227 B de l'Assemblée générale, en date du 14 juin 2001, le montant de 65 272 000 dollars représentant le solde inutilisé pour l'exercice terminée le 30 juin 2000 a été déduit du montant total réparti entre les États Membres.^d Part des liquidités gérées centralement. Comprend 16 873 152 dollars de liquidités et dépôts à terme, 21 047 011 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 21 278 758 dollars), 56 630 192 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 58 264 238 dollars) et 1 269 462 dollars d'intérêts courus à recevoir.^e Y compris un montant de 2 874 988 dollars au titre des demandes de remboursement en attente de règlement, qui a été transféré de la rubrique engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Créditeurs divers.^f Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 16.1
Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
 État au 30 juin 2001 des dépenses pour la période allant du 10 juin 2000
 au 30 juin 2001
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel militaire				
Observateurs militaires	1 284	1 175	65	1 240
Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
Matériel appartenant aux contingents	2 753	674	1 932	2 606
Soutien logistique autonome	805	197	599	796
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	1 800	50	1 226	1 276
Total partiel, personnel militaire	6 642	2 096	3 822	5 918
Personnel civil				
Police civile	121 426	104 765	10 357	115 122
Personnel international et local	185 174	146 480	5 067	151 547
Volontaires des Nations Unies	16 143	11 273	2 307	13 580
Total partiel, personnel civil	322 743	262 518	17 731	280 249
Dépenses opérationnelles				
Locaux/logements	10 562	5 089	5 366	10 455
Transports	13 728	5 236	7 239	12 475
Opérations aériennes	6 130	3 354	794	4 148
Transmissions	17 424	4 457	9 442	13 899
Matériel divers	22 279	3 605	11 476	15 081
Fournitures et services	19 165	9 802	6 563	16 365
Fret aérien et de surface	1 800			
Transport du matériel appartenant aux contingents	–	277	111	388
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	–	634	236	870
Total partiel, dépenses opérationnelles	91 088	32 454	41 227	73 681
Autres programmes				
Programmes d'information	600	142	268	410
Programmes de formation	430	240	189	429
Programmes de déminage	550	–	–	–
Total partiel, autres programmes	1 580	382	457	839
Contributions du personnel	27 947	22 775	–	22 775
Total	450 000^a	320 225	63 237	383 462

^a Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/227 du 23 décembre 2000.

Tableau 16.2

Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	De plus 2 ans	Depuis 1 an		
Afghanistan	1 230	2 340	173	—	1 057	2 340	3 397	3 397
Afrique du Sud	—	935 099	935 099	—	—	—	—	—
Albanie	1 710	2 532	3 302	—	—	940	940	940
Algérie	50 014	65 723	59 965	—	—	55 772	55 772	55 772
Allemagne	—	41 532 513	41 532 513	—	—	—	—	—
Andorre	11 403	16 882	22 013	—	—	6 272	6 272	6 272
Angola	4 100	2 504	4 678	—	—	1 926	1 926	1 926
Antigua-et-Barbuda	819	844	116	—	703	844	844	1 547
Arabie saoudite	463 542	472 235	761 694	—	—	174 083	174 083	174 083
Argentine	875 224	953 789	348 500	—	526 724	953 789	1 480 513	1 480 513
Arménie	4 033	3 348	7 381	—	—	—	—	—
Australie	—	6 587 369	6 587 369	—	—	—	—	—
Autriche	2 684 889	3 997 150	4 659 917	—	—	2 022 122	2 022 122	2 022 122
Azerbaïdjan	7 619	6 280	13 455	—	—	444	444	444
Bahamas	—	11 374	11 374	—	—	—	—	—
Bahreïn	—	14 779	14 779	—	—	—	—	—
Bangladesh	—	4 221	2 653	—	—	1 568	1 568	1 568
Barbade	2 000	7 183	4 789	—	—	4 394	4 394	4 394
Bélarus	35 208	31 800	67 008	—	—	—	—	—
Belgique	—	4 728 089	4 728 089	—	—	—	—	—
Belize	411	422	58	—	—	775	775	775
Bénin	819	844	116	—	—	1 547	1 547	1 547
Bhoutan	286	422	58	—	—	228	228	650
Bolivie	3 992	6 338	810	—	—	3 182	6 338	9 520
Bosnie-Herzégovine	891	3 791	579	—	—	312	3 791	4 103
Botswana	—	4 221	4 221	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Encasements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	De plus de 2 ans	De plus 2 ans	De plus 1 an		
Brésil	1 206 098	1 567 926	170 220	2 603 804	1 567 926	1 035 878	1 567 926	2 603 804	2 603 804	
Brunéi Darussalam	11 404	22 463	24 778	9 089	9 089	—	9 089	9 089	9 089	
Bulgarie	12 002	10 144	18 856	3 290	3 290	—	3 290	3 290	3 290	
Burkina Faso	819	844	1 663	—	—	—	—	—	—	
Burundi	411	422	58	775	775	353	422	775	775	
Cambodge	820	844	686	978	978	134	844	978	978	
Cameroun	10 662	9 257	1 504	18 415	18 415	9 158	9 257	18 415	18 415	
Canada	—	11 189 045	11 189 045	—	—	—	—	—	—	
Cap-Vert	819	630	366	1 083	1 083	453	630	1 083	1 083	
Chili	109 681	141 413	125 418	125 676	125 676	—	125 676	125 676	125 676	
Chine	4 898 863	6 729 634	697 337	10 931 160	10 931 160	4 201 526	6 729 634	10 931 160	10 931 160	
Chypre	19 386	30 416	37 423	12 379	12 379	—	12 379	12 379	12 379	
Colombie	—	125 061	57 826	67 235	67 235	—	67 235	67 235	67 235	
Comores	411	422	58	775	775	353	422	775	775	
Congo	2 460	1 673	2 376	1 757	1 757	84	1 673	1 757	1 757	
Costa Rica	9 122	15 223	6 981	17 364	17 364	2 141	15 223	17 364	17 364	
Côte d'Ivoire	7 381	7 597	1 042	13 936	13 936	6 339	7 597	13 936	13 936	
Croatie	—	29 186	29 186	—	—	—	—	—	—	
Cuba	—	22 835	12 733	10 102	10 102	—	10 102	10 102	10 102	
Danemark	—	3 051 501	3 051 501	—	—	—	—	—	—	
Djibouti	411	422	523	310	310	—	310	310	310	
Dominique	411	422	58	775	775	353	422	775	775	
Égypte	—	61 735	61 735	—	—	—	—	—	—	
El Salvador	9 841	12 705	12 956	9 590	9 590	—	9 590	9 590	9 590	
Émirats arabes unis	101 490	161 411	94 433	168 468	168 468	80 892	87 576	168 468	168 468	
Équateur	16 404	19 028	2 315	33 117	33 117	14 089	19 028	33 117	33 117	
Érythrée	286	422	58	650	650	228	422	650	650	
Espagne	—	10 812 897	1 499 116	9 313 781	9 313 781	—	9 313 781	9 313 781	9 313 781	
Estonie	—	26 443	26 443	—	—	—	—	—	—	
États-Unis d'Amérique	62 848 198	131 327 747	114 896 846	79 279 099	79 279 099	—	79 279 099	79 279 099	79 279 099	
Éthiopie	750	2 103	1 592	1 261	1 261	—	1 261	1 261	1 261	

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Ex-République yougoslave de Macédoine	2 756	4 235	3 219	—	—	3 772	3 772	3 772
Ex-Yougoslavie	24 304	10 785	3 009	—	21 295	10 785	32 080	32 080
Fédération de Russie	—	5 999 616	5 999 616	—	—	—	—	—
Fidji	—	3 376	2 180	—	—	1 196	1 196	1 196
Finlande	—	2 253 080	2 253 080	—	—	—	—	—
France	—	34 292 994	34 292 994	—	—	—	—	—
Gabon	12 302	12 232	7 746	—	4 556	16 788	12 232	16 788
Gambie	—	422	422	—	—	—	—	—
Géorgie	10 211	5 050	810	—	9 401	14 451	5 050	14 451
Ghana	—	5 050	5 050	—	—	—	—	—
Grèce	—	1 891 360	1 891 360	—	—	—	—	—
Grenade	411	422	833	—	—	—	—	—
Guatemala	11 392	19 058	8 083	—	3 309	22 367	19 058	22 367
Guinée	1 230	1 266	1 403	—	—	1 093	1 093	1 093
Guinée-Bissau	411	422	58	—	353	775	422	775
Guinée équatoriale	—	422	58	—	—	364	364	364
Guyana	—	844	116	—	—	728	728	728
Haïti	819	844	116	—	703	1 547	844	1 547
Honduras	—	3 390	3 390	—	—	—	—	—
Hongrie	—	101 720	101 720	—	—	—	—	—
Îles Marshall	—	844	116	—	—	728	728	728
Îles Salomon	411	422	58	—	353	775	422	775
Inde	—	271 273	271 273	—	—	—	—	—
Indonésie	28 566	164 270	192 836	—	—	—	—	—
Iran (République islamique d')	95 716	175 394	181 130	—	—	89 980	89 980	89 980
Iraq	31 088	67 793	3 703	—	27 385	95 178	67 793	95 178
Irlande	—	1 099 930	1 099 930	—	—	—	—	—
Islande	—	137 202	137 202	—	—	—	—	—
Israël	—	1 040 254	185 681	—	—	854 573	854 573	854 573
Italie	—	22 210 474	22 210 474	—	—	—	—	—
Jamahiriya arabe libyenne	104 681	80 198	14 349	—	90 332	170 530	80 198	170 530

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
							Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Jamaïque	4 921	4 206	694	8 433	—	4 227	4 206	8 433	—	8 433	
Japon	16 051 361	84 801 527	91 689 689	9 163 199	—	—	9 163 199	9 163 199	—	9 163 199	
Jordanie	3 421	5 923	694	8 650	—	2 727	5 923	8 650	—	8 650	
Kazakhstan	—	32 360	18 004	14 356	—	—	14 356	14 356	—	14 356	
Kenya	5 742	6 338	810	11 270	—	4 932	6 338	11 270	—	11 270	
Kirghizistan	—	2 918	2 918	—	—	—	—	—	—	—	
Kiribati	270	422	265	427	—	224	203	427	—	427	
Koweït	—	116 629	116 629	—	—	—	—	—	—	—	
Lesotho	819	630	116	1 333	—	703	630	1 333	—	1 333	
Lettonie	—	11 345	11 345	—	—	—	—	—	—	—	
Liban	13 122	11 789	1 852	23 059	—	11 270	11 789	23 059	—	23 059	
Libéria	1 640	1 259	231	2 668	—	1 409	1 259	2 668	—	2 668	
Liechtenstein	—	25 324	25 324	—	—	—	—	—	—	—	
Lituanie	14 910	13 520	22 868	5 562	—	—	5 562	5 562	—	5 562	
Luxembourg	—	312 749	312 749	—	—	—	—	—	—	—	
Madagascar	1 230	1 266	1 120	1 376	—	110	1 266	1 376	—	1 376	
Malaisie	103 974	177 650	281 624	—	—	—	—	—	—	—	
Malawi	793	844	909	728	—	—	728	728	—	728	
Maldives	411	422	58	775	—	353	422	775	—	775	
Mali	—	844	531	313	—	—	313	313	—	313	
Malte	—	12 246	12 246	—	—	—	—	—	—	—	
Maroc	23 378	36 324	28 122	31 580	—	—	31 580	31 580	—	31 580	
Maurice	—	8 455	1 042	7 413	—	—	7 413	7 413	—	7 413	
Mauritanie	411	422	58	775	—	353	422	775	—	775	
Mexique	565 483	881 944	1 093 349	354 078	—	—	354 078	354 078	—	354 078	
Micronésie (États fédérés de)	820	844	1 351	313	—	—	313	313	—	313	
Monaco	—	16 882	16 882	—	—	—	—	—	—	—	
Mongolie	1 140	1 259	2 201	198	—	—	198	198	—	198	
Mozambique	—	422	58	364	—	—	364	364	—	364	
Myanmar	3 280	3 805	462	6 623	—	2 818	3 805	6 623	—	6 623	
Namibie	875	2 954	1 857	1 972	—	—	1 972	1 972	—	1 972	

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Nauru	–	422	273	–	–	149	149	149
Népal	1 139	1 688	1 370	–	–	1 457	1 457	1 457
Nicaragua	206	844	737	–	–	313	313	313
Niger	819	630	116	–	703	630	1 333	1 333
Nigéria	10 000	39 889	26 976	–	–	22 913	22 913	22 913
Norvège	–	2 660 347	2 660 347	–	–	–	–	–
Nouvelle-Zélande	–	977 800	977 800	–	–	–	–	–
Oman	12 750	47 771	53 673	–	–	6 848	6 848	6 848
Ouganda	1 639	1 903	231	–	–	1 408	1 903	3 311
Ouzbékistan	15 724	15 092	2 892	–	–	12 832	15 092	27 924
Pakistan	–	50 660	50 660	–	–	–	–	–
Palaos	125	422	58	–	67	422	489	489
Panama	10 662	13 120	1 504	–	9 158	13 120	22 278	22 278
Papouasie-Nouvelle-Guinée	–	2 739	2 399	–	–	340	340	340
Paraguay	9 104	12 676	1 620	–	7 484	12 676	20 160	20 160
Pays-Bas	–	7 136 801	7 136 801	–	–	–	–	–
Pérou	79 708	92 152	11 456	–	68 252	92 152	160 404	160 404
Philippines	66 061	76 958	62 972	–	36 688	43 359	80 047	80 047
Pologne	–	232 841	103 982	–	–	128 859	128 859	128 859
Portugal	1 741 395	1 892 004	2 884 665	–	–	748 734	748 734	748 734
Qatar	18 816	28 284	37 231	–	–	9 869	9 869	9 869
République arabe syrienne	52 491	61 320	7 406	–	45 085	61 320	106 405	106 405
République centrafricaine	411	422	58	–	353	422	775	775
République de Corée	572 122	1 159 108	1 105 824	–	–	625 406	625 406	625 406
République démocratique du Congo	5 742	4 621	810	–	4 932	4 621	9 553	9 553
République démocratique populaire lao	411	422	58	–	353	422	775	775
République de Moldova	11 181	5 007	16 188	–	–	–	–	–
République dominicaine	9 802	16 096	5 918	–	3 884	16 096	19 980	19 980
République populaire démocratique de Corée	13 793	10 086	21 751	–	–	2 128	2 128	2 128

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
République tchèque	—	627 600	627 600	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	1 230	1 481	173	—	1 057	1 481	2 538	2 538
Roumanie	—	48 557	48 557	—	—	—	—	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	—	28 076 181	28 076 181	—	—	—	—	—
Rwanda	—	422	58	364	—	364	364	364
Sainte-Lucie	411	636	58	989	353	636	989	989
Saint-Kitts-et-Nevis	411	422	833	—	—	—	—	—
Saint-Marin	5 702	8 441	11 007	3 136	—	3 136	3 136	3 136
Saint-Vincent-et-les Grenadines	411	422	833	—	—	—	—	—
Samoa	125	422	58	489	67	422	489	489
Sao Tomé-et-Principe	411	422	58	775	353	422	775	775
Sénégal	1 711	2 318	347	3 682	1 364	2 318	3 682	3 682
Seychelles	819	844	116	1 547	703	844	1 547	1 547
Sierra Leone	411	422	58	775	353	422	775	775
Singapour	—	243 820	190 284	53 536	—	53 536	53 536	53 536
Slovaquie	—	32 978	32 978	—	—	—	—	—
Slovénie	34 780	60 076	7 059	87 797	27 721	60 076	87 797	87 797
Somalie	411	422	58	775	353	422	775	775
Soudan	2 869	2 739	3 274	2 334	—	2 334	2 334	2 334
Sri Lanka	—	11 847	6 366	5 481	—	5 481	5 481	5 481
Suède	—	4 455 153	4 455 153	—	—	—	—	—
Suriname	1 639	1 259	731	2 167	908	1 259	2 167	2 167
Swaziland	1 640	1 689	1 061	2 268	579	1 689	2 268	2 268
Tadjikistan	3 653	2 088	463	5 278	3 190	2 088	5 278	5 278
Tchad	411	422	833	—	—	—	—	—
Thaïlande	—	188 572	90 189	98 383	—	98 383	98 383	98 383
Togo	411	422	321	512	90	422	512	512
Tonga	270	422	468	224	224	—	224	224
Trinité-et-Tobago	13 495	13 506	1 852	25 149	11 643	13 506	25 149	25 149
Tunisie	7 000	24 923	3 240	28 683	3 760	24 923	28 683	28 683
Turkménistan	5 666	3 777	694	8 749	4 972	3 777	8 749	8 749

État Membre	Arriérés de contributions exigibles				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
			Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an
Turquie	268 139	372 690	501 568	139 261	139 261
Tuvalu	—	215	(94)	309	309
Ukraine	25	101 565	100 849	741	741
Uruguay	39 368	52 107	5 554	85 921	52 107
Vanuatu	411	422	538	295	295
Venezuela	93 186	156 520	107 745	141 961	141 961
Viet Nam	5 742	9 343	4 802	10 283	9 343
Yémen	4 100	3 577	578	7 099	3 577
Yougoslavie	—	8 586	(3 237)	11 823	11 823
Zambie	569	844	116	1 297	844
Zimbabwe	3 690	3 584	4 210	3 064	3 064
Total	93 671 836	430 186 410	403 773 280	120 084 966	113 725 293
				6 359 673	120 084 966

État XVII
**Mission de l'Organisation des Nations Unies
 en République démocratique du Congo (MONUC)**

État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>6 août 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	232 120	58 681
Intérêts créditeurs	2 037	168
Autres recettes/recettes accessoires	291	–
Total des recettes	234 448	58 849
Dépenses (tableau 17.1)		
Total des dépenses^c	246 472	55 271
Excédent (déficit) net	(12 024)	3 578
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 806	–
Sommes portées au crédit des États Membres ^d	(3 410)	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	3 578	–
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	(10 050)	3 578

État XVII (*fin*)**Mission de l'Organisation des Nations Unies
en République démocratique du Congo (MONUC)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	4 755	25 845
Liquidités gérées centralement ^e	717	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 17.2) ^b	118 085	165 250
États Membres – soldes débiteurs	6	71
Débiteurs divers	2 129	1 695
Soldes débiteurs interfonds	587	–
Charges comptabilisées d'avance	202	20 314
Transactions interservices en attente	395	43
Total de l'actif	126 876	213 218
Passif		
Engagements non réglés – exercice considéré	102 559	32 342
Engagements non réglés – exercices antérieurs	300	–
Engagements non réglés – exercices ultérieurs	–	20 159
Créditeurs divers ^f	12 004	5 048
Soldes créditeurs interfonds	–	3 867
Dû au Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix	15 000	6 887
Dû à la Mission d'observation des Nations Unies en Angola	7 000	–
Crédits comptabilisés d'avance	41	141 319
Transactions interservices en attente	22	18
Total du passif	136 926	209 640
Réserves et solde du fonds		
Excédent (déficit) accumulé ^c	(10 050)	3 578
Total des réserves et du solde du fonds	(10 050)	3 578
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	126 876	213 218

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Dans sa résolution 55/275 du 14 juin 2001, l'Assemblée générale a autorisé, en sus des montants mis en recouvrement, des dépenses supplémentaires d'un montant de 41 millions de dollars pour l'exercice du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. Un rapport sera présenté à l'Assemblée générale en vue d'obtenir un crédit additionnel pour résorber le déficit actuel.^d Conformément à la résolution 55/275 de l'Assemblée générale, en date du 14 juin 2001, le montant de 3 409 600 dollars représentant le solde inutilisé pour l'exercice terminé le 30 juin 2000 a été déduit du montant total réparti entre les États Membres.

(Suite des notes de l'état XVII)

^e Part des liquidités gérées centralement. Comprend 126 170 dollars de liquidités et dépôts à terme, 157 381 dollars de placements à court terme (valeur du marché: 159 114 dollars), 423 457 dollars de placements à long terme (valeur du marché: 435 676 dollars) et 9 493 dollars d'intérêts courus à recevoir.

^f Y compris un montant de 1 674 412 dollars au titre des demandes de remboursement en attente de règlement, qui a été transféré de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Crédeurs divers.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 17.1
**Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique
du Congo**

État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel militaire				
Observateurs militaires	19 442	17 625	1 155	18 780
Contingents	11 330	2 940	5 086	8 026
Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
Matériel appartenant aux contingents	1 636	–	1 636	1 636
Soutien logistique autonome	1 015	–	1 015	1 015
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	199	–	199	199
Total partiel, personnel militaire	33 622	20 565	9 091	29 656
Personnel civil				
Personnel international et local	29 149	25 946	2 134	28 080
Volontaires des Nations Unies	102	–	–	–
Total partiel, personnel civil	29 251	25 946	2 134	28 080
Dépenses opérationnelles				
Locaux/hébergement	22 211	6 201	14 562	20 763
Remise en état des infrastructures	1 740	12	1 710	1 722
Transports	37 596	22 141	13 759	35 900
Opérations aériennes	55 520	21 992	29 109	51 101
Transmissions	26 205	9 155	14 698	23 853
Matériel divers	21 822	11 778	6 549	18 327
Fournitures et services	9 649	2 699	5 774	8 473
Fret aérien et de surface	31 994			
Transport du matériel appartenant aux contingents	–	14 573	331	14 904
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	–	5 705	4 499	10 204
Total partiel, dépenses opérationnelles	206 737	94 256	90 991	185 247
Autres programmes				
Programmes d'information	31	6	25	31
Programmes de formation	144	126	18	144
Projets à impact rapide	300	–	300	300
Total partiel, autres programmes	475	132	343	475
Contributions du personnel	3 034	3 014	–	3 014
Total	273 119^a	143 913	102 559	246 472

^a Sur la base des crédits ouverts et de l'autorisation d'engagements de dépenses donnée par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/275 du 14 juin 2001.

Tableau 17.2
Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Afghanistan	600	706	12	-	588	706	1 294
Afrique du Sud	-	72 372	13 195	-	-	59 177	59 177
Albanie	1 199	530	1 220	-	-	509	509
Algérie	34 381	12 356	35 001	-	-	11 736	11 736
Allemagne	19 689 077	8 671 398	20 044 441	-	-	8 316 034	8 316 034
Andorre	7 991	3 530	8 135	-	-	3 386	3 386
Angola	1 997	177	2 034	-	-	140	140
Antigua-et-Barbuda	399	177	8	-	391	177	568
Arabie saoudite	224 543	98 320	228 595	-	-	94 268	94 268
Argentine	440 438	204 054	151 041	-	289 397	204 054	493 451
Arménie	2 411	353	2 454	-	-	310	310
Australie	-	1 443 909	53 465	-	-	1 390 444	1 390 444
Autriche	1 881 670	840 221	1 915 631	-	-	806 260	806 260
Azerbaïdjan	4 425	706	4 504	-	-	627	627
Bahamas	5 993	2 118	6 101	-	-	2 010	2 010
Bahreïn	18	3 177	141	-	-	3 054	3 054
Bangladesh	1 997	883	2 034	-	-	846	846
Barbade	3 196	1 588	58	-	3 138	1 588	4 726
Bélarus	22 841	3 353	23 252	-	-	2 942	2 942
Belgique	1 413 021	1 002 617	1 452 822	-	-	962 816	962 816
Belize	200	88	3	-	197	88	285
Bénin	399	177	8	-	391	177	568
Bhoutan	200	88	3	-	197	88	285
Bolivie	2 796	1 412	2 847	-	-	1 361	1 361
Bosnie-Herzégovine	566	706	36	-	530	706	1 236
Botswana	-	883	37	-	-	846	846

État Membre	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Encassements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000			
	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encassements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000
Brésil	-	577 067	393 809	970 876	10 607	393 809	587 674	393 809	970 876	970 876
Brunéi Darussalam	-	-	5 681	5 681	8 135	5 825	7 991	5 825	5 681	5 681
Bulgarie	-	4 338	2 295	6 633	79	2 295	4 417	2 295	6 633	6 633
Burkina Faso	-	-	169	169	407	177	399	177	169	169
Burundi	-	197	88	285	3	88	200	88	285	285
Cambodge	-	393	177	570	7	177	400	177	570	570
Cameroun	-	-	695	695	6 087	1 588	5 194	1 588	695	695
Canada	-	-	2 172 398	2 172 398	98 493	2 270 891	-	2 270 891	2 172 398	2 172 398
Cap-Vert	-	391	88	479	8	88	399	88	479	479
Chili	-	53 339	34 950	88 289	980	34 950	54 319	34 950	88 289	88 289
Chine	-	-	1 695 824	1 695 824	43 452	1 739 276	-	1 739 276	1 695 824	1 695 824
Chypre	-	-	6 463	6 463	13 828	6 708	13 583	6 708	6 463	6 463
Colombie	-	-	32 046	32 046	786	32 832	-	32 832	32 046	32 046
Comores	-	197	88	285	3	88	200	88	285	285
Congo	-	522	177	699	677	177	1 199	177	699	699
Costa Rica	-	-	3 415	3 415	6 507	3 530	6 392	3 530	3 415	3 415
Côte d'Ivoire	-	3 532	1 588	5 120	64	1 588	3 596	1 588	5 120	5 120
Croatie	-	-	6 667	6 667	217	6 884	-	6 884	6 667	6 667
Cuba	-	-	5 071	5 071	9 818	5 295	9 594	5 295	5 071	5 071
Danemark	-	-	639 639	639 639	24 948	664 587	-	664 587	639 639	639 639
Djibouti	-	47	88	135	153	88	200	88	135	135
Dominique	-	197	88	285	3	88	200	88	285	285
Égypte	-	-	13 830	13 830	26 436	14 298	25 968	14 298	13 830	13 830
El Salvador	-	4 706	3 177	7 883	87	3 177	4 793	3 177	7 883	7 883
Émirats arabes unis	-	-	34 726	34 726	72 397	36 010	71 113	36 010	34 726	34 726
Équateur	-	7 847	4 413	12 260	144	4 413	7 991	4 413	12 260	12 260
Érythrée	-	197	88	285	3	88	200	88	285	285
Espagne	-	-	2 143 060	2 143 060	5 269 010	2 236 470	5 175 600	2 236 470	2 143 060	2 143 060
Estonie	-	-	8 739	8 739	4 889	8 826	4 802	8 826	8 739	8 739
États-Unis d'Amérique	-	29 291 847	25 545 865	54 837 712	31 272 481	25 545 865	60 564 328	25 545 865	54 837 712	54 837 712
Éthiopie	-	-	332	332	1 221	354	1 199	354	332	332

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Ex-République yougoslave de Macédoine	1 598	1 059	29	-	1 569	1 059	2 628	2 628
Ex-Yougoslavie	10 409	-	187	-	10 222	-	10 222	10 222
Fédération de Russie	-	1 354 400	47 032	-	-	1 307 368	1 307 368	1 307 368
Fidji	-	706	29	-	-	677	677	677
Finlande	-	463 357	19 577	-	-	443 780	443 780	443 780
France	15 836 628	7 339 721	16 122 445	-	-	7 053 904	7 053 904	7 053 904
Gabon	5 993	2 471	108	-	5 885	2 471	8 356	8 356
Gambie	200	88	203	-	-	85	85	85
Géorgie	2 830	883	51	-	2 779	883	3 662	3 662
Ghana	-	883	51	-	-	832	832	832
Grèce	700 894	478 361	713 548	-	-	465 707	465 707	465 707
Grenade	200	88	203	-	-	85	85	85
Guatemala	7 192	4 766	130	-	7 062	4 766	11 828	11 828
Guinée	600	265	12	-	588	265	853	853
Guinée-Bissau	200	88	3	-	197	88	285	285
Guinée équatoriale	200	88	3	-	197	88	285	285
Guyana	400	177	7	-	393	177	570	570
Haïti	399	177	8	-	391	177	568	568
Honduras	-	883	883	-	-	-	-	-
Hongrie	-	21 359	865	-	-	20 494	20 494	20 494
Îles Marshall	400	177	7	-	393	177	570	570
Îles Salomon	200	88	3	-	197	88	285	285
Inde	-	60 545	2 156	-	-	58 389	58 389	58 389
Indonésie	75 097	35 480	76 453	-	-	34 124	34 124	34 124
Iran (République islamique d')	64 410	44 659	65 571	-	-	43 498	43 498	43 498
Iraq	12 820	22 417	230	-	12 590	22 417	35 007	35 007
Irlande	-	261 245	8 075	-	-	253 170	253 170	253 170
Islande	-	29 125	1 154	-	-	27 971	27 971	27 971
Israël	139 814	368 039	2 524	-	137 290	368 039	505 329	505 329
Italie	10 860 558	4 495 889	11 056 572	-	-	4 299 875	4 299 875	4 299 875
Jamahiriya arabe libyenne	49 561	11 826	895	-	48 666	11 826	60 492	60 492

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an			
Jamaïque	2 397	706	43	3 060	-	2 354	706	3 060	3 060	
Japon	41 087 234	17 324 261	41 828 930	16 582 565	-	-	16 582 565	16 582 565	16 582 565	
Jordanie	2 397	1 412	2 440	1 369	-	-	1 369	1 369	1 369	
Kazakhstan	19 227	5 119	346	24 000	-	18 881	5 119	24 000	24 000	
Kenya	2 796	1 412	51	4 157	-	2 745	1 412	4 157	4 157	
Kirghizistan	-	177	43	134	-	-	134	134	134	
Kiribati	199	88	3	284	-	196	88	284	284	
Koweït	-	26 125	923	25 202	-	-	25 202	25 202	25 202	
Lesotho	399	88	407	80	-	-	80	80	80	
Lettonie	6 812	1 765	6 935	1 642	-	-	1 642	1 642	1 642	
Liban	6 392	2 118	115	8 395	-	6 277	2 118	8 395	8 395	
Libéria	799	177	15	961	-	784	177	961	961	
Liechtenstein	-	5 296	217	5 079	-	-	5 079	5 079	5 079	
Lituanie	6 012	3 001	6 120	2 893	-	-	2 893	2 893	2 893	
Luxembourg	135 833	70 606	138 284	68 155	-	-	68 155	68 155	68 155	
Madagascar	600	265	319	546	-	281	265	546	546	
Malaisie	73 101	41 834	74 421	40 514	-	-	40 514	40 514	40 514	
Malawi	399	177	8	568	-	391	177	568	568	
Maldives	200	88	3	285	-	197	88	285	285	
Mali	-	177	8	169	-	-	169	169	169	
Malte	-	2 648	100	2 548	-	-	2 548	2 548	2 548	
Maroc	16 379	7 943	296	24 026	-	16 083	7 943	24 026	24 026	
Maurice	3 596	1 942	64	5 474	-	3 532	1 942	5 474	5 474	
Mauritanie	200	88	3	285	-	197	88	285	285	
Mexique	397 470	192 933	404 644	185 759	-	-	185 759	185 759	185 759	
Micronésie (États fédérés de)	400	177	407	170	-	-	170	170	170	
Monaco	7 991	3 530	8 135	3 386	-	-	3 386	3 386	3 386	
Mongolie	799	177	15	961	-	784	177	961	961	
Mozambique	-	88	3	85	-	-	85	85	85	
Myanmar	1 598	883	29	2 452	-	1 569	883	2 452	2 452	
Namibie	1 398	618	1 423	593	-	-	593	593	593	

État Membre	Arriérés de contributions exigibles			Encassements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	De plus de 2 ans				
Nauru	-	88	-	3	85	-	85
Népal	798	354	-	15	1 137	783	354
Nicaragua	400	177	-	407	170	-	170
Niger	399	88	-	8	479	391	88
Nigéria	12 806	10 944	-	13 036	10 714	-	10 714
Norvège	-	573 680	-	21 992	551 688	-	551 688
Nouvelle-Zélande	207 552	213 585	-	215 520	205 617	-	205 617
Oman	20 374	10 944	-	20 742	10 576	-	10 576
Ouganda	798	441	-	15	1 224	783	441
Ouzbékistan	10 020	1 942	-	181	11 781	9 839	1 942
Pakistan	-	10 768	-	425	10 343	-	10 343
Palaos	200	88	-	3	285	197	88
Panama	5 194	3 177	-	5 288	3 083	-	3 083
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 398	529	-	25	1 902	1 373	529
Paraguay	5 593	2 825	-	100	8 318	5 493	2 825
Pays-Bas	3 259 972	1 542 758	-	3 318 809	1 483 921	-	1 483 921
Pérou	39 541	21 006	-	714	59 833	38 827	21 006
Philippines	32 357	17 828	-	22 941	27 244	9 416	17 828
Pologne	-	62 310	-	1 414	60 896	-	60 896
Portugal	860 747	410 402	-	15 538	1 255 611	845 209	410 402
Qatar	13 184	6 001	-	13 422	5 763	-	5 763
République arabe syrienne	25 568	14 298	-	461	39 405	25 107	14 298
République centrafricaine	200	88	-	3	285	197	88
République de Corée	401 872	305 021	-	409 126	297 767	-	297 767
République démocratique du Congo	2 796	706	-	51	3 451	2 745	706
République démocratique populaire lao	200	88	-	3	285	197	88
République de Moldova	4 017	353	-	4 089	281	-	281
République dominicaine	5 993	4 060	-	108	9 945	5 885	4 060
République populaire démocratique de Corée	6 004	1 588	-	6 112	1 480	-	1 480

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001		Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an			
République tchèque	-	166 809	3 857	162 952	-	-	162 952	162 952	
République-Unie de Tanzanie	600	354	12	942	-	588	354	942	
Roumanie	22 403	10 414	22 807	10 010	-	-	10 010	10 010	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	6 284 416	222 366	6 062 050	-	-	6 062 050	6 062 050	
Rwanda	-	88	3	85	-	-	85	85	
Sainte-Lucie	200	177	377	-	-	-	-	-	
Saint-Kitts-et-Nevis	200	88	203	85	-	-	85	85	
Saint-Marin	3 995	1 765	4 067	1 693	-	-	1 693	1 693	
Saint-Vincent-et-les Grenadines	200	88	3	285	-	197	88	285	
Samoa	200	88	3	285	-	197	88	285	
Sao Tomé-et-Principe	200	88	3	285	-	197	88	285	
Sénégal	1 199	441	22	1 618	-	1 177	441	1 618	
Seychelles	399	177	8	568	-	391	177	568	
Sierra Leone	200	88	3	285	-	197	88	285	
Singapour	-	69 724	1 291	68 433	-	-	68 433	68 433	
Slovaquie	-	7 590	253	7 337	-	-	7 337	7 337	
Slovénie	24 369	14 298	24 809	13 858	-	-	13 858	13 858	
Somalie	200	88	3	285	-	197	88	285	
Soudan	1 398	529	25	1 902	-	1 373	529	1 902	
Sri Lanka	4 793	2 825	4 880	2 738	-	-	2 738	2 738	
Suède	-	911 710	38 901	872 809	-	-	872 809	872 809	
Suriname	798	177	15	960	-	783	177	960	
Swaziland	799	353	15	1 137	-	784	353	1 137	
Tadjikistan	1 601	177	29	1 749	-	1 572	177	1 749	
Tchad	200	88	203	85	-	-	85	85	
Thaïlande	67 909	48 542	69 135	47 316	-	-	47 316	47 316	
Togo	200	88	3	285	-	197	88	285	
Tonga	199	88	3	284	-	196	88	284	
Trinité-et-Tobago	6 394	2 825	115	9 104	-	6 279	2 825	9 104	
Tunisie	11 187	5 472	202	16 457	-	10 985	5 472	16 457	
Turkménistan	2 402	530	43	2 889	-	2 359	530	2 889	

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
							Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Turquie	175 783	78 197	178 955	75 025	-	-	-	75 025	75 025	75 025
Tuvalu	-	88	(49)	137	-	-	-	137	137	137
Ukraine	76 217	9 356	77 587	7 986	-	-	-	7 986	7 986	7 986
Uruguay	19 177	13 239	346	32 070	-	-	18 831	13 239	13 239	32 070
Vanuatu	200	88	158	130	-	-	42	88	88	130
Venezuela	63 966	37 068	1 154	99 880	-	-	62 812	37 068	37 068	99 880
Viet Nam	2 796	2 648	2 847	2 597	-	-	-	2 597	2 597	2 597
Yémen	1 997	618	2 034	581	-	-	-	581	581	581
Yougoslavie	-	3 530	(1 688)	5 218	-	-	-	5 218	5 218	5 218
Zambie	399	177	8	568	-	-	391	177	177	568
Zimbabwe	1 798	706	33	2 471	-	-	1 765	706	706	2 471
Total	165 250 101	88 973 695	136 138 367	118 085 429	-	-	31 580 288	86 505 141	86 505 141	118 085 429

État XVIII

Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO)^a

État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1 juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er décembre 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	563 000	350 000
Contributions volontaires ^c	60	–
Intérêts créditeurs	8 581	1 551
Autres recettes	1 532	955
Total des recettes	573 173	352 506
Dépenses (tableau 18.1)		
Total des dépenses	527 648	292 010
Excédent (déficit)	45 525	60 496
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	19 024	–
Crédits restitués aux États Membres ^d	(57 990)	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	60 496	–
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	67 055	60 496

État XVIII (*fin*)**Administration transitoire des Nations Unies au Timor Oriental (ATNUTO)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	20 291	75 830
Liquidités gérées centralement ^e	137 568	–
États Membres – quotes-parts (tableau 18.2) ^b	190 914	171 749
États Membres – soldes débiteurs	584	–
Débiteurs divers	7 869	5 876
Charges comptabilisées d'avance	120	157
Transactions interservices en attente	220	88
Total de l'actif	357 566	253 700
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	145	–
Engagements non réglés – exercice considéré	191 803	159 718
Engagements non réglés – exercices antérieurs	49 577	–
États Membres – soldes créditeurs	23 907	–
Créditeurs divers ^f	7 558	15 041
Soldes créditeurs interfonds	17 426	8 426
Dû au Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix	–	10 000
Crédits comptabilisés d'avance	72	–
Transactions interservices en attente	23	19
Total du passif	290 511	193 204
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	67 055	60 496
Total des réserves et du solde du fonds	67 055	60 496
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	357 566	253 700

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Représente des contributions volontaires en nature de l'Australie, qui ont été inscrites au budget au titre de la location de locaux.^d conformément à la résolution 55/228 B de l'Assemblée générale, en date du 14 juin 2001, le montant de 57 990 000 dollars représentant le solde inutilisé pour la période terminée le 30 juin 2000 a été déduit du montant total réparti entre les États Membres.^e Part des liquidités gérées centralement. Comprend 24 224 658 dollars de liquidités et dépôts à terme, 30 217 035 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 30 549 753 dollars), 81 303 539 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 83 649 527 dollars) et 1 822 557 dollars d'intérêts courus à recevoir.

(Suite des notes de l'état XVIII)

^f Y compris un montant de 3 064 757 dollars au titre des demandes de remboursement en attente de règlement qui ont été présentées par des fournisseurs. Ce montant a été transféré de la rubrique Engagement non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Crédeurs divers.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 18.1
Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental
 État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel militaire				
Observateurs militaires	6 424	5 558	217	5 775
Contingents	154 391	86 521	64 413	150 934
Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
Matériel appartenant aux contingents	35 368	424	34 944	35 368
Soutien logistique autonome	36 995	940	36 055	36 995
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	2 000	308	1 692	2 000
Total partiel, personnel militaire	235 178	93 751	137 321	231 072
Personnel civil				
Police civile	57 012	49 568	2 358	51 926
Personnel international et local	109 299	99 902	3 241	103 143
Volontaires des Nations Unies	17 882	15 359	8	15 367
Total partiel, personnel civil	184 193	164 829	5 607	170 436
Dépenses opérationnelles				
Locaux/hébergement	7 843	2 417	3 234	5 651
Remise en état des infrastructures	9 250	175	5 672	5 847
Transports	13 537	7 815	4 717	12 532
Opérations aériennes	57 610	36 143	20 076	56 219
Opérations navales	1 896	50	416	466
Transmissions	9 884	3 876	4 998	8 874
Matériel divers	5 737	1 900	2 607	4 507
Fournitures et services	13 680	7 705	4 842	12 547
Fret aérien de surface	2 676			
Transport du matériel appartenant aux contingents	–	971	184	1 155
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	–	1 157	125	1 282
Total partiel, dépenses opérationnelles	122 113	62 209	46 871	109 080
Autres programmes				
Fourniture et services liés aux élections	2 875	125	1 585	1 710
Programmes d'information	1 550	370	406	776
Programmes de formation	143	57	13	70
Total partiel, autres programmes	4 568	552	2 004	2 556
Contributions du personnel	16 948	14 444	–	14 444
Contributions volontaires en nature budgétisées	60	60	–	60
Total	563 060^a	335 845	191 803	527 648

^a Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/228 A du 23 décembre 2000.

Tableau 18.2

Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encassements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	De plus 2 ans	Depuis 1 an	
Afghanistan	1 023	3 003	160	—	863	3 003	3 866
Afrique du Sud	—	1 223 201	1 223 201	—	—	—	—
Albanie	2 047	3 276	3 531	—	—	1 792	1 792
Algérie	59 465	85 185	68 601	—	—	76 049	76 049
Allemagne	—	53 738 150	53 738 150	—	—	—	—
Andorre	13 643	21 843	23 538	—	—	11 948	11 948
Angola	3 411	3 275	3 942	—	—	2 744	2 744
Antigua-et-Barbuda	682	1 090	106	—	—	1 666	1 666
Arabie saoudite	384 069	611 046	683 334	—	—	311 781	311 781
Argentine	744 513	1 233 559	259 708	—	—	484 805	1 718 364
Arménie	4 593	4 368	8 961	—	—	—	—
Australie	—	8 515 858	8 515 858	—	—	—	—
Autriche	3 212 433	5 171 224	5 542 657	—	—	2 841 000	2 841 000
Azerbaïdjan	8 604	8 191	14 047	—	—	2 748	2 748
Bahamas	4 233	14 745	18 978	—	—	—	—
Bahreïn	18	19 113	12 745	—	—	—	6 386
Bangladesh	1 411	5 461	4 031	—	—	2 841	2 841
Barbade	2 257	9 283	2 929	—	—	—	8 611
Bélarus	41 382	41 501	82 883	—	—	—	—
Belgique	1 557 524	6 115 914	6 873 134	—	—	800 304	800 304
Belize	341	547	53	—	—	288	835
Bénin	682	1 090	106	—	—	576	1 666
Bhoutan	341	547	281	—	—	60	607
Bolivie	4 775	8 191	2 719	—	—	2 056	10 247
Bosnie-Herzégovine	834	4 915	531	—	—	303	5 218
Botswana	—	5 461	5 461	—	—	—	—
Brésil	1 003 345	2 021 518	156 262	—	—	847 083	2 868 601
Brunéi Darussalam	5 643	28 942	21 693	—	—	—	12 892
Bulgarie	8 304	13 105	15 200	—	—	—	6 209

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Burkina Faso	682	1 090	1 772	—	—	—	—	—
Burundi	341	547	53	835	288	547	835	835
Cambodge	682	1 091	506	1 267	176	1 091	1 267	1 267
Cameroun	8 868	12 015	1 806	19 077	7 062	12 015	19 077	19 077
Canada	—	14 484 354	14 484 354	—	—	—	—	—
Cap-Vert	682	820	106	1 396	576	820	1 396	1 396
Chili	92 273	182 385	106 720	167 938	—	167 938	167 938	167 938
Chine	—	8 670 764	2 981 410	5 689 354	—	5 689 354	5 689 354	5 689 354
Chypre	23 194	39 316	57 306	5 204	—	5 204	5 204	5 204
Colombie	—	161 088	53 926	107 162	—	107 162	107 162	107 162
Comores	341	547	53	835	288	547	835	835
Congo	2 047	2 184	2 077	2 154	—	2 154	2 154	2 154
Costa Rica	10 915	19 658	6 325	24 248	4 590	19 658	24 248	24 248
Côte d'Ivoire	6 139	9 830	956	15 013	5 183	9 830	15 013	15 013
Croatie	—	37 679	37 679	—	—	—	—	—
Cuba	6 772	29 488	18 646	17 614	—	17 614	17 614	17 614
Danemark	—	3 945 307	3 945 307	—	—	—	—	—
Djibouti	341	547	456	432	—	432	432	432
Dominique	341	547	53	835	288	547	835	835
Égypte	18 340	79 725	98 065	—	—	—	—	—
El Salvador	8 186	16 381	4 146	20 421	4 040	16 381	20 421	20 421
Émirats arabes unis	121 422	208 597	138 288	191 731	—	191 731	191 731	191 731
Équateur	13 643	24 573	2 124	36 092	11 519	24 573	36 092	36 092
Érythrée	341	547	53	835	288	547	835	835
Espagne	3 655 384	13 992 892	5 031 581	12 616 695	—	12 616 695	12 616 695	12 616 695
Estonie	3 386	33 855	15 764	21 477	—	21 477	21 477	21 477
États-Unis d'Amérique	106 027 167	164 435 411	155 060 291	115 402 287	—	115 402 287	115 402 287	115 402 287
Éthiopie	847	2 729	3 241	335	—	335	335	335
Ex-République yougoslave de Macédoine	2 729	5 460	425	7 764	2 280	5 460	7 764	7 764
Ex Yougoslavie	18 536	10 102	2 762	25 876	15 774	10 102	25 876	25 876
Fédération de Russie	—	7 751 324	7 751 324	—	—	—	—	—
Fidji	—	4 368	1 419	2 949	—	2 949	2 949	2 949
Finlande	—	2 915 982	2 915 982	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
France	11 184 766	44 348 841	44 890 114	10 643 493	—	10 643 493	10 643 493	10 643 493
Gabon	10 233	15 836	5 232	20 837	—	15 836	20 837	20 837
Gambie	222	547	594	175	—	175	175	175
Géorgie	5 975	6 553	744	11 784	—	6 553	11 784	11 784
Ghana	—	6 553	5 022	1 531	—	1 531	1 531	1 531
Grèce	495 191	2 438 164	2 933 355	—	—	—	—	—
Grenade	341	547	713	175	—	175	175	175
Guatemala	10 667	24 573	7 912	27 328	—	24 573	27 328	27 328
Guinée	1 023	1 637	760	1 900	—	1 637	1 900	1 900
Guinée-Bissau	341	547	53	835	—	547	835	835
Guinée équatoriale	141	547	53	635	—	547	635	635
Guyana	282	1 093	106	1 269	—	1 093	1 269	1 269
Haïti	682	1 090	106	1 666	—	1 090	1 666	1 666
Honduras	—	4 368	4 368	—	—	—	—	—
Hongrie	—	131 601	131 601	—	—	—	—	—
Îles Marshall	282	1 093	106	1 269	—	1 093	1 269	1 269
Îles Salomon	341	547	53	835	—	547	835	835
Inde	—	350 572	350 572	—	—	—	—	—
Indonésie	53 046	212 418	265 464	—	—	—	—	—
Iran (République islamique d')	113 025	226 069	192 678	146 416	—	146 416	146 416	146 416
Iraq	23 129	86 822	3 399	106 552	—	19 730	86 822	106 552
Irlande	—	1 419 761	865 274	554 487	—	—	554 487	554 487
Islande	—	177 471	177 471	—	—	—	—	—
Israël	238 253	1 329 644	656 313	911 584	—	—	911 584	911 584
Italie	7 670 523	28 753 015	36 432 538	—	—	—	—	—
Jamahiriya arabe libyenne	85 387	104 299	13 172	176 514	—	72 215	104 299	176 514
Jamaïque	4 093	5 460	638	8 915	—	3 455	5 460	8 915
Japon	29 024 402	109 764 360	109 617 682	29 171 080	—	—	29 171 080	29 171 080
Jordanie	4 093	7 644	2 331	9 406	—	1 762	7 644	9 406
Kazakhstan	13 543	42 046	28 497	27 092	—	—	27 092	27 092
Kenya	4 775	8 191	744	12 222	—	4 031	8 191	12 222
Kirghizistan	—	3 822	2 969	853	—	—	853	853
Kiribati	304	547	229	622	—	150	472	622
Koweït	—	150 713	150 713	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Lesotho	682	820	106	—	576	820	1 396	1 396
Lettonie	4 797	14 745	16 796	—	—	2 746	2 746	2 746
Liban	10 915	15 290	1 700	—	9 215	15 290	24 505	24 505
Libéria	1 364	1 638	213	—	1 151	1 638	2 789	2 789
Liechtenstein	—	32 764	32 764	—	—	—	—	—
Lituanie	10 933	17 475	18 355	—	—	10 053	10 053	10 053
Luxembourg	95 935	404 087	500 022	—	—	—	—	—
Madagascar	1 023	1 637	980	—	43	1 637	1 680	1 680
Malaisie	51 635	229 348	192 578	—	—	88 405	88 405	88 405
Malawi	682	1 090	506	—	176	1 090	1 266	1 266
Maldives	341	547	53	—	288	547	835	835
Mali	—	1 090	495	—	—	595	595	595
Malte	—	15 836	15 836	—	—	—	—	—
Maroc	27 969	46 961	15 924	—	12 045	46 961	59 006	59 006
Maurice	2 539	10 922	956	—	1 583	10 922	12 505	12 505
Mauritanie	341	547	53	—	288	547	835	835
Mexique	677 240	1 140 180	1 169 611	—	—	647 809	647 809	647 809
Micronésie (États fédérés de)	682	1 093	1 071	—	—	704	704	704
Monaco	5 643	21 843	27 486	—	—	—	—	—
Mongolie	1 364	1 638	2 354	—	—	648	648	648
Mozambique	—	547	53	—	—	494	494	494
Myanmar	2 729	4 913	425	—	2 304	4 913	7 217	7 217
Namibie	988	3 823	2 720	—	—	2 091	2 091	2 091
Nauru	—	547	406	—	—	141	141	141
Népal	1 365	2 183	1 013	—	352	2 183	2 535	2 535
Nicaragua	382	1 093	877	—	—	598	598	598
Niger	682	820	106	—	576	820	1 396	1 396
Nigéria	9 029	51 329	24 860	—	—	35 498	35 498	35 498
Norvège	—	3 440 200	3 440 200	—	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande	—	1 264 136	1 264 136	—	—	—	—	—
Oman	14 390	61 705	76 095	—	—	—	—	—
Ouganda	1 365	2 457	213	—	1 152	2 457	3 609	3 609
Ouzbékistan	18 254	19 659	2 655	—	15 599	19 659	35 258	35 258
Pakistan	—	65 527	65 527	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Palaos	141	547	53	—	88	547	635	635
Panama	8 868	16 929	10 512	—	—	15 285	15 285	15 285
Papouasie-Nouvelle-Guinée	988	3 549	1 772	—	—	2 765	2 765	2 765
Paraguay	9 550	16 382	1 488	—	8 062	16 382	24 444	24 444
Pays-Bas	2 302 427	9 228 472	11 530 899	—	—	—	—	—
Pérou	67 133	119 042	10 517	—	56 616	119 042	175 658	175 658
Philippines	55 154	99 384	40 073	—	15 081	99 384	114 465	114 465
Pologne	—	299 785	96 967	—	—	202 818	202 818	202 818
Portugal	854 981	2 446 364	1 921 145	—	—	1 380 200	1 380 200	1 380 200
Qatar	22 512	36 585	26 017	—	—	33 080	33 080	33 080
République arabe syrienne	43 657	79 179	6 798	—	36 859	79 179	116 038	116 038
République centrafricaine	341	547	53	—	288	547	835	835
République de Corée	685 044	1 492 930	1 182 752	—	—	995 222	995 222	995 222
République démocratique du Congo	4 775	6 007	744	—	4 031	6 007	10 038	10 038
République démocratique populaire lao	341	547	53	—	288	547	835	835
République de Moldova	7 622	6 552	14 174	—	—	—	—	—
République dominicaine	10 233	20 751	1 594	—	8 639	20 751	29 390	29 390
République populaire démocratique de Corée	10 633	13 107	1 594	—	9 039	13 107	22 146	22 146
République tchèque	—	808 170	227 134	—	—	581 036	581 036	581 036
République-Unie de Tanzanie	1 023	1 910	160	—	863	1 910	2 773	2 773
Roumanie	39 299	62 797	81 197	—	—	20 899	20 899	20 899
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	—	36 279 376	36 279 376	—	—	—	—	—
Rwanda	—	547	53	—	—	494	494	494
Sainte-Lucie	341	817	194	—	147	817	964	964
Saint-Kitts-et-Nevis	341	547	870	—	—	18	18	18
Saint-Marin	6 822	10 921	11 770	—	—	5 973	5 973	5 973
Saint-Vincent-et-les Grenadines	341	547	886	—	—	2	2	2
Samoa	141	547	—	—	141	547	688	688
Sao Tomé-et-Principe	341	547	53	—	288	547	835	835
Sénégal	2 047	3 003	319	—	1 728	3 003	4 731	4 731
Seychelles	682	1 090	106	—	576	1 090	1 666	1 666

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Sierra Leone	341	547	53	—	288	547	835	835
Singapour	—	313 438	83 167	—	—	230 271	230 271	230 271
Slovaquie	—	42 592	42 592	—	—	—	—	—
Slovénie	41 610	77 540	23 690	—	17 920	77 540	95 460	95 460
Somalie	341	547	53	—	288	547	835	835
Soudan	2 388	3 549	1 772	—	616	3 549	4 165	4 165
Sri Lanka	3 386	15 289	9 323	—	—	9 352	9 352	9 352
Suède	—	5 766 436	5 766 436	—	—	—	—	—
Suriname	1 365	1 636	213	—	1 152	1 636	2 788	2 788
Swaziland	1 364	2 184	990	—	374	2 184	2 558	2 558
Tadjikistan	2 829	2 730	425	—	2 404	2 730	5 134	5 134
Tchad	341	547	888	—	—	—	—	—
Thaïlande	47 967	242 997	132 073	—	—	158 891	158 891	158 891
Togo	341	547	53	—	288	547	835	835
Tonga	304	547	372	—	150	329	479	479
Trinité-et-Tobago	11 015	17 474	1 700	—	9 315	17 474	26 789	26 789
Tunisie	7 901	32 218	2 974	—	4 927	32 218	37 145	37 145
Turkménistan	4 293	4 914	7 262	—	—	1 945	1 945	1 945
Turquie	300 146	482 175	517 832	—	—	264 489	264 489	264 489
Tuvalu	—	274	(142)	—	—	416	416	416
Ukraine	53 635	132 694	147 655	—	—	38 674	38 674	38 674
Uruguay	32 742	67 165	5 099	—	27 643	67 165	94 808	94 808
Vanuatu	341	547	468	—	—	420	420	420
Venezuela	110 745	202 043	16 996	—	93 749	202 043	295 792	295 792
Viet Nam	4 775	12 014	5 519	—	—	11 270	11 270	11 270
Yémen	3 411	4 642	2 434	—	977	4 642	5 619	5 619
Yougoslavie	—	10 921	(4 890)	—	—	15 811	15 811	15 811
Zambie	682	1 090	106	—	576	1 090	1 666	1 666
Zimbabwe	3 069	4 641	4 098	—	—	3 612	3 612	3 612
Total	171 748 611	551 001 702	531 836 031	—	1 853 896	189 060 386	190 914 282	190 914 282

État XIX

Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE)^a

État des recettes et des dépenses pour la période allant du 31 juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du 31 juillet 2000 au 30 juin 2001</i>
Recettes	
Quotes-parts ^b	189 190
Intérêts créditeurs	763
Autres recettes	93
Total des recettes	190 046
Dépenses (tableau 19.1)	
Total des dépenses	164 106
Excédent (déficit) net	25 940
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	25 940

État XIX (*fin*)**Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE)**

État, au 30 juin 2000 de l'actif, du passif, des réserves et des soldes du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001
Actif	
Encaisse et dépôts à terme	1 732
Liquidités gérées centralement ^c	32 274
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 19.2) ^b	121 002
États Membres – soldes débiteurs	5
Débiteurs divers	634
Charges comptabilisées d'avance	83
Transactions interservices en attente	1
Total de l'actif	155 731
Passif	
Engagements non réglés – exercice considéré	94 597
Créditeurs divers	1 129
Soldes créditeurs interfonds	5 051
Dû au Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix	29 000
Transactions interservices en attente	14
Total du passif	129 791
Réserves et soldes du fonds	
Excédent accumulé	25 940
Total des réserves et du solde du fonds	25 940
Total du passif, des réserves et du soldes du fonds	155 731

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Part des liquidités gérées centralement. Comprend 5 683 206 dollars de liquidités et dépôts à terme, 7 089 043 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 7 167 100 dollars), 19 074 151 dollars de placement à long terme (valeur du marché : 19 624 530 dollars) et 427 580 dollars d'intérêts courus à recevoir.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 19.1
Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

État au 30 juin 2001 des dépenses pour la période allant du 31 juillet 2000
 au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel militaire				
Observateurs militaires	5 168	4 600	182	4 782
Contingents militaires	41 128	4 870	32 308	37 178
Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
Matériel appartenant aux contingents	9 438	–	9 438	9 438
Soutien logistique autonome	6 254	–	6 254	6 254
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	1 201	–	1 201	1 201
Total partiel, personnel militaire	63 189	9 470	49 383	58 853
Personnel civil				
Personnel international et local	16 460	10 867	1 480	12 347
Volontaires des Nations Unies	229	32	50	82
Total partiel, personnel civil	16 689	10 899	1 530	12 429
Dépenses opérationnelles				
Locaux/hébergement	11 955	5 266	5 019	10 285
Remise en état des infrastructures	220	50	83	133
Transports	13 652	5 965	6 611	12 576
Opérations aériennes	22 816	12 057	7 413	19 470
Transmissions	17 368	5 962	8 952	14 914
Matériel divers	10 641	3 570	5 751	9 321
Fournitures et services	5 214	1 480	2 151	3 631
Fret aérien de surface	13 841			
Transport du matériel appartenant aux contingents	–	3 289	6 212	9 501
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	–	676	487	1 163
Total partiel, dépenses opérationnelles	95 707	38 315	42 679	80 994
Autres programmes				
Programmes d'information	435	123	149	272
Programmes de formation	137	55	13	68
Programmes de déminage	1 010	4	714	718
Projets à impact rapide	700	–	129	129
Total partiel, autres programmes	2 282	182	1 005	1 187

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	8 742	8 742	–	8 742
Contributions du personnel				
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	448	448	–	448
Personnel affecté à la Mission	2 133	1 453	–	1 453
Total partiel, contributions du personnel	2 581	1 901	–	1 901
Total	189 190^a	69 509	94 597	164 106

^a Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/252 A du 12 avril 2001.

Tableau 19.2
Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Afghanistan	-	1 067	-	-	-	1 067	1 067
Afrique du Sud	-	396 219	357 482	-	-	38 737	38 737
Albanie	-	1 120	-	-	-	1 120	1 120
Algérie	-	28 868	-	-	-	28 868	28 868
Allemagne	-	18 363 621	18 363 621	-	-	-	-
Andorre	-	7 464	-	-	-	7 464	7 464
Angola	-	1 058	-	-	-	1 058	1 058
Antigua-et-Barbuda	-	373	-	-	-	373	373
Arabie saoudite	-	208 760	-	-	-	208 760	208 760
Argentine	-	422 409	-	-	-	422 409	422 409
Arménie	-	1 431	1 431	-	-	-	-
Australie	-	2 922 227	2 922 227	-	-	-	-
Autriche	-	1 768 137	-	-	-	1 768 137	1 768 137
Azerbaïdjan	-	2 690	-	-	-	2 690	2 690
Bahamas	-	4 992	4 992	-	-	-	-
Bahreïn	-	6 547	4 827	1 721	-	1 721	1 721
Bangladesh	-	1 867	-	1 867	-	1 867	1 867
Barbade	-	3 190	1 832	1 358	-	1 358	1 358
Bélarus	-	13 600	13 600	-	-	-	-
Belgique	-	2 092 696	-	2 092 696	-	2 092 696	2 092 696
Belize	-	186	-	186	-	186	186
Bénin	-	373	-	373	-	373	373
Bhoutan	-	186	47	139	-	139	139
Bolivie	-	2 814	-	2 814	-	2 814	2 814
Bosnie-Herzégovine	-	1 663	-	1 663	-	1 663	1 663
Botswana	-	1 867	1 867	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000			Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001		
Brésil	-	702 580	-	-	-	-	-	702 580	702 580
Brunéi Darussalam	-	10 090	8 527	-	-	-	-	1 563	1 563
Bulgarie	-	4 509	2 566	-	-	-	-	1 943	1 943
Burkina Faso	-	373	220	-	-	-	-	153	153
Burundi	-	186	-	-	-	-	-	186	186
Cambodge	-	374	-	-	-	-	-	374	374
Cameroun	-	4 047	-	-	-	-	-	4 047	4 047
Canada	-	4 938 092	4 938 092	-	-	-	-	-	-
Cap-Vert	-	271	-	-	-	-	-	271	271
Chili	-	63 286	-	-	-	-	-	63 286	63 286
Chine	-	3 021 937	-	-	-	-	-	3 021 937	3 021 937
Chypre	-	13 498	3 590	-	-	-	-	9 908	9 908
Colombie	-	56 238	-	-	-	-	-	56 238	56 238
Comores	-	186	-	-	-	-	-	186	186
Congo	-	717	-	-	-	-	-	717	717
Costa Rica	-	6 779	-	-	-	-	-	6 779	6 779
Côte d'Ivoire	-	3 361	-	-	-	-	-	3 361	3 361
Croatie	-	13 016	7 264	-	-	-	-	5 752	5 752
Cuba	-	10 170	-	-	-	-	-	10 170	10 170
Danemark	-	1 353 078	1 353 078	-	-	-	-	-	-
Djibouti	-	186	-	-	-	-	-	186	186
Dominique	-	186	-	-	-	-	-	186	186
Égypte	-	27 493	27 493	-	-	-	-	-	-
El Salvador	-	5 691	-	-	-	-	-	5 691	5 691
Émirats arabes unis	-	71 692	-	-	-	-	-	71 692	71 692
Équateur	-	8 474	-	-	-	-	-	8 474	8 474
Érythrée	-	186	-	-	-	-	-	186	186
Espagne	-	4 777 967	-	-	-	-	-	4 777 967	4 777 967
Estonie	-	12 155	5 502	-	-	-	-	6 653	6 653
États-Unis d'Amérique	-	55 086 229	-	-	-	-	-	55 086 229	55 086 229
Éthiopie	-	920	-	-	-	-	-	920	920

État Membre	Arriérés de contributions exigibles				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001			
	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	Depuis plus de 2 ans					Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Ex-République yougoslave de Macédoine	-	-	1 898	-	1 898	-	-	-	-	-	1 898	1 898
Fédération de Russie	-	-	2 666 514	-	-	2 666 514	-	-	-	-	-	-
Fidji	-	-	1 492	-	237	1 255	-	-	-	-	237	237
Finlande	-	-	995 212	-	-	995 212	-	-	-	-	-	-
France	-	-	15 184 878	-	6 340 866	8 844 012	-	-	-	-	6 340 866	6 340 866
Gabon	-	-	5 398	-	2 181	3 217	-	-	-	-	2 181	2 181
Gambie	-	-	186	-	30	156	-	-	-	-	30	30
Géorgie	-	-	2 208	-	2 208	-	-	-	-	-	2 208	2 208
Ghana	-	-	2 208	-	823	1 385	-	-	-	-	823	823
Grèce	-	-	847 976	-	134 667	713 309	-	-	-	-	134 667	134 667
Grenade	-	-	186	-	30	156	-	-	-	-	30	30
Guatemala	-	-	8 537	-	8 537	-	-	-	-	-	8 537	8 537
Guinée	-	-	562	-	562	-	-	-	-	-	562	562
Guinée-Bissau	-	-	186	-	186	-	-	-	-	-	186	186
Guinée équatoriale	-	-	186	-	186	-	-	-	-	-	186	186
Guyana	-	-	375	-	375	-	-	-	-	-	375	375
Haïti	-	-	373	-	373	-	-	-	-	-	373	373
Honduras	-	-	1 524	-	-	1 524	-	-	-	-	-	-
Hongrie	-	-	44 994	-	-	44 994	-	-	-	-	-	-
Îles Marshall	-	-	375	-	375	-	-	-	-	-	375	375
Îles Salomon	-	-	186	-	186	-	-	-	-	-	186	186
Inde	-	-	120 492	-	19 140	101 352	-	-	-	-	19 140	19 140
Indonésie	-	-	72 798	-	11 565	61 233	-	-	-	-	11 565	11 565
Iran (République islamique d')	-	-	78 679	-	78 679	-	-	-	-	-	78 679	78 679
Iraq	-	-	31 135	-	31 135	-	-	-	-	-	31 135	31 135
Irlande	-	-	490 768	-	77 949	412 819	-	-	-	-	77 949	77 949
Islande	-	-	60 730	-	-	60 730	-	-	-	-	-	-
Israël	-	-	481 109	-	481 109	-	-	-	-	-	481 109	481 109
Italie	-	-	9 800 543	-	3 963 512	5 837 031	-	-	-	-	3 963 512	3 963 512
Jamahiriya arabe libyenne	-	-	34 769	-	5 764	29 005	-	-	-	-	5 764	5 764
Jamaïque	-	-	1 834	-	1 543	291	-	-	-	-	1 543	1 543

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
							Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Japon	-	37 441 580	-	37 441 580	-	-	-	-	37 441 580	37 441 580	2 643
Jordanie	-	2 643	-	2 643	-	-	-	-	2 643	2 643	4 977
Kazakhstan	-	14 077	9 100	4 977	-	-	-	-	4 977	4 977	2 814
Kenya	-	2 814	-	2 814	-	-	-	-	2 814	2 814	1 230
Kirghizistan	-	1 230	-	1 230	-	-	-	-	1 230	1 230	186
Kiribati	-	186	-	186	-	-	-	-	186	186	-
Koweït	-	51 818	51 818	-	-	-	-	-	-	-	271
Lesotho	-	271	-	271	-	-	-	-	271	271	-
Lettonie	-	4 931	4 931	-	-	-	-	-	-	-	5 163
Liban	-	5 163	-	5 163	-	-	-	-	5 163	5 163	545
Libéria	-	545	-	545	-	-	-	-	545	545	-
Liechtenstein	-	11 198	11 198	-	-	-	-	-	-	-	6 003
Lituanie	-	6 003	-	6 003	-	-	-	-	6 003	6 003	22 099
Luxembourg	-	139 027	116 928	22 099	-	-	-	-	22 099	22 099	562
Madagascar	-	562	-	562	-	-	-	-	562	562	-
Malaisie	-	79 214	79 214	-	-	-	-	-	-	-	373
Malawi	-	373	-	373	-	-	-	-	373	373	186
Maldives	-	186	-	186	-	-	-	-	186	186	373
Mali	-	373	-	373	-	-	-	-	373	373	-
Malte	-	5 426	5 426	-	-	-	-	-	-	-	16 113
Maroc	-	16 113	-	16 113	-	-	-	-	16 113	16 113	2 126
Maurice	-	3 763	1 637	2 126	-	-	-	-	2 126	2 126	186
Mauritanie	-	186	-	186	-	-	-	-	186	186	391 188
Mexique	-	391 188	-	391 188	-	-	-	-	391 188	391 188	375
Micronésie (États fédérés de)	-	375	-	375	-	-	-	-	375	375	-
Monaco	-	7 464	7 464	-	-	-	-	-	-	-	545
Mongolie	-	545	-	545	-	-	-	-	545	545	156
Mozambique	-	186	30	156	-	-	-	-	156	156	1 695
Myanmar	-	1 695	-	1 695	-	-	-	-	1 695	1 695	1 309
Namibie	-	1 309	-	1 309	-	-	-	-	1 309	1 309	-
Nauru	-	186	186	-	-	-	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Népal	-	748	-	-	-	748	748
Nicaragua	-	375	-	-	-	375	375
Niger	-	271	-	-	-	271	271
Nigéria	-	18 004	-	-	-	18 004	18 004
Norvège	-	1 178 832	1 178 787	-	-	45	45
Nouvelle-Zélande	-	433 658	433 658	-	-	-	-
Oman	-	21 257	-	-	-	21 257	21 257
Ouganda	-	849	-	-	-	849	849
Ouzbékistan	-	6 504	-	-	-	6 504	6 504
Pakistan	-	22 427	18 864	-	-	3 563	3 563
Palaos	-	186	-	-	-	186	186
Panama	-	5 863	-	-	-	5 863	5 863
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	1 207	-	-	-	1 207	1 207
Paraguay	-	5 630	-	-	-	5 630	5 630
Pays-Bas	-	3 162 933	1 834 715	-	-	1 328 218	1 328 218
Pérou	-	40 993	-	-	-	40 993	40 993
Philippines	-	34 273	-	-	-	34 273	34 273
Pologne	-	104 872	-	-	-	104 872	104 872
Portugal	-	838 708	-	-	-	838 708	838 708
Qatar	-	12 518	7 318	-	-	5 200	5 200
République arabe syrienne	-	27 322	-	-	-	27 322	27 322
République centrafricaine	-	186	-	-	-	186	186
République de Corée	-	521 339	-	-	-	521 339	521 339
République démocratique du Congo	-	2 005	-	-	-	2 005	2 005
République démocratique populaire lao	-	186	-	-	-	186	186
République de Moldova	-	2 117	2 117	-	-	-	-
République dominicaine	-	7 215	-	-	-	7 215	7 215
République populaire démocratique de Corée	-	4 389	-	-	-	4 389	4 389
République tchèque	-	282 512	282 512	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
République-Unie de Tanzanie	-	662	-	-	-	662	662	662
Roumanie	-	21 508	12 517	-	-	8 991	8 991	8 991
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	12 470 821	12 470 821	-	-	-	-	-
Rwanda	-	186	-	-	-	186	186	186
Sainte-Lucie	-	288	-	-	-	288	288	288
Saint-Kitts-et-Nevis	-	186	-	-	-	186	186	186
Saint-Marin	-	3 732	-	-	-	3 732	3 732	3 732
Saint-Vincent-et-les Grenadines	-	186	-	-	-	186	186	186
Samoa	-	186	-	-	-	186	186	186
Sao Tomé-et-Principe	-	186	-	-	-	186	186	186
Sénégal	-	1 021	-	-	-	1 021	1 021	1 021
Seychelles	-	373	-	-	-	373	373	373
Sierra Leone	-	186	-	-	-	186	186	186
Singapour	-	110 444	55 591	-	-	54 853	54 853	54 853
Slovaquie	-	14 680	14 680	-	-	-	-	-
Slovénie	-	26 809	-	-	-	26 809	26 809	26 809
Somalie	-	186	-	-	-	186	186	186
Soudan	-	1 207	-	-	-	1 207	1 207	1 207
Sri Lanka	-	5 288	-	-	-	5 288	5 288	5 288
Suède	-	1 967 257	1 967 257	-	-	-	-	-
Suriname	-	544	-	-	-	544	544	544
Swaziland	-	746	-	-	-	746	746	746
Tadjikistan	-	888	-	-	-	888	888	888
Tchad	-	186	109	-	-	77	77	77
Thaïlande	-	84 664	-	-	-	84 664	84 664	84 664
Togo	-	186	-	-	-	186	186	186
Tonga	-	186	109	-	-	77	77	77
Trinité-et-Tobago	-	5 973	-	-	-	5 973	5 973	5 973
Tunisie	-	11 057	-	-	-	11 057	11 057	11 057
Turkéménistan	-	1 633	-	-	-	1 633	1 633	1 633
Turquie	-	164 838	-	-	-	164 838	164 838	164 838

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	
Tuvalu	-	100	(21)	121	-	-	121
Ukraine	-	43 245	-	43 245	-	-	43 245
Uruguay	-	23 368	-	23 368	-	-	23 368
Vanuatu	-	186	-	186	-	-	186
Venezuela	-	69 821	-	69 821	-	-	69 821
Viet Nam	-	4 227	-	4 227	-	-	4 227
Yémen	-	1 566	-	1 566	-	-	1 566
Yougoslavie	-	4 039	(742)	4 781	-	-	4 781
Zambie	-	373	-	373	-	-	373
Zimbabwe	-	1 581	-	1 581	-	-	1 581
Total	-	187 360 511	66 358 677	121 011 834	-	-	121 001 834

État XX

Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix des Nations UniesÉtat des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Intérêts créditeurs	10 290	6 400
Total des recettes	10 290	6 400
Dépenses		
Total des dépenses	13	2
Excédent (déficit) net	10 277	6 398
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	180 619	174 221
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	190 896	180 619

État XX (*fin*)**Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	5 363	108 335
Placements à court terme	–	39 723
Liquidités gérées centralement ^a	128 687	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 20.1) ^b	26	55
Débiteurs divers	–	665
À recevoir de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone	–	1 000
À recevoir de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental	–	10 000
À recevoir de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée ^c	29 000	–
À recevoir de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine ^d	12 820	13 955
À recevoir de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo ^e	15 000	6 887
Total de l'actif	190 896	180 620
Passif		
Soldes interfonds créditeurs	–	1
Total du passif	–	1
Réserves et solde du fonds		
Fonds de roulement ^f	150 000	150 000
Excédent accumulé	40 896	30 619
Total des réserves et du solde du fonds	190 896	180 619
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	190 896	180 620

^a Part des liquidités gérées centralement. Comprend 22 660 885 dollars de dépôts à terme, 28 266 436 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 28 577 676 dollars), 76 055 156 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 78 249 703 dollars) et 1 704 906 dollars d'intérêts courus à recevoir.

^b Contributions mises en recouvrement auprès des États qui sont devenus Membres de l'Organisation des Nations Unies après l'adoption de la résolution 47/217 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1992 portant création du Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix.

^c Représente une avance pour les frais de mise en place de la MINUEE.

^d Représente une avance pour les frais de mise en place de la MINURCA.

^e Représente une avance pour les frais de mise en place de la MONUC.

(Suite des notes de l'état XX)

^f Y compris les montants prélevés sur les soldes excédentaires des comptes spéciaux du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (49 242 762 dollars) et du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (18 156 200 dollars) ainsi que le montant de 82 601 038 dollars prélevé sur l'excédent du Fonds général de l'ONU.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 20.1
Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montants mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées de 2 ans	Depuis 1 an	Depuis 2 ans	
Andorre	15 000	-	-	15 000	-	-	15 000
Érythrée	1	-	-	1	-	-	1
Estonie	1 000	-	-	1 000	-	-	1 000
Îles Marshall	3 000	-	-	3 000	-	-	3 000
Kiribati	150	-	150	-	-	-	-
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	13 500	-	13 500	-	-	-	-
Micronésie (États fédérés de)	-	-	-	-	-	-	-
Monaco	-	-	-	-	-	-	-
Nauru	150	-	150	-	-	-	-
Palaos	1 500	-	-	1 500	-	-	1 500
République de Corée	-	-	-	-	-	-	-
République populaire démocratique de Corée	15 000	-	15 000	-	-	-	-
Saint-Marin	5 219	-	-	5 219	-	-	5 219
Tonga	150	-	-	-	150	-	150
Total	54 670	-	28 800	25 870	150	25 720	25 870

État XXI

Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix^aÉtat des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001 et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Allocations d'autres fonds ^{b, c}	57 711	31 021
Prélèvement sur les réserves et le solde du fonds ^d	2 179	3 866
Intérêts créditeurs	1 699	1 272
Autres recettes/recettes diverses	24	1
Total des recettes	61 613	36 160
Dépenses (tableau 21.1)		
Total des dépenses	62 026	38 361
Excédent (déficit) net	(413)	(2 201)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	541	525
Virements depuis les réserves et le solde du fonds ^d	(2 179)	(3 866)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	2 116	7 658)
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	65	2 116

État XXI (*fin*)**Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	79	3 645
Placements à court terme	–	526
Placements à long terme	–	1 963
Liquidités gérées centralement ^e	12 859	–
Débiteurs divers	301	258
Charges comptabilisées d'avance	521	356
Total de l'actif	13 760	6 748
Passif		
Engagements non réglés – exercice considéré	4 614	1 009
Créditeurs divers	206	623
Soldes créditeurs interfonds	8 626	2 813
Crédits comptabilisés d'avance	249	187
Total du passif	13 695	4 632
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	65	2 116 ^f
Total des réserves et du solde du fonds	65	2 116
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	13 760	6 748

^a Voir notes 2 et 3.^b En application des résolutions de l'Assemblée générale 54/243 B du 15 juin et 55/238 du 23 décembre 2000, un montant de 48 520 900 dollars et un autre de 9 190 200 dollars correspondant à une partie des dépenses prévues pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 ont été répartis entre les missions de maintien de la paix en cours.^c Ne comprend pas le crédit de 3 501 600 dollars ouvert par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/271 du 14 juin 2001 qui est réparti entre les opérations de maintien de la paix dans le cadre de l'exécution de leur budget de l'exercice 2001/02.^d Conformément à la résolution 54/243 B de l'Assemblée générale, le solde inutilisé de 2 179 00 dollars relatif à l'exercice allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 a été affecté au financement des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.^e Part des liquidités gérées centralement. Comprend 2 264 306 dollars de liquidités et dépôts à terme, 2 824 420 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 2 855 520 dollars), 7 599 534 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 7 818 816 dollars) et 170 357 dollars d'intérêts courus à recevoir.^f Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 21.1
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel civil				
Personnel international et local	43 965	44 509	1 285	45 794
Total partiel, personnel civil	43 965	44 509	1 285	45 794
Dépenses opérationnelles				
Locaux/hébergement	2 945	2 945	–	2 945
Transmissions	519	294	225	519
Matériel divers	2 418	596	1 762	2 358
Fournitures et services	1 161	50	1 111	1 161
Total partiel, dépenses opérationnelles	7 043	3 885	3 098	6 983
Programmes divers				
Programmes de formation	630	366	231	597
Total partiel, programmes divers	630	366	231	597
Contributions du personnel	8 252	8 652	–	8 652
Total	59 890^a	57 412	4 614	62 026

^a Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 54/243 B du 15 juin 2000 et 55/238 du 23 décembre 2000.

État XXII

Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)^a

État des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
au 30 juin 2001, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Période allant du</i>	
	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes		
Allocations d'autres fonds ^b	7 585	6 083
Prélèvements sur les réserves et le solde du fonds ^c	1 732	1 374
Intérêts créditeurs	323	289
Autres recettes/recettes accessoires	35	341
Total des recettes	9 675	8 087
Dépenses (tableau 22.1)		
Total des dépenses	7 755	7 026
Excédent (déficit) net	1 920	1 061
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	284	128
Virements depuis les réserves et le solde du fonds ^c	(1 732)	(1 374)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	3 934	4 119
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	4 406	3 934

État XXII (fin)

Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	1 198	2 426
Liquidités gérées centralement ^d	1 229	–
Débiteurs divers	4 216	2 505
Soldes débiteurs interfonds	248	913
Charges comptabilisées d'avance	1	5
Transactions interservices en attente	1	2
Total de l'actif	6 893	5 851
Passif		
Engagements non réglés – exercice considéré	2 374	1 871
Créditeurs divers	52	23
Crédits comptabilisés d'avance	11	18
Transactions interservices en attente	50	5
Total du passif	2 487	1 917
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	4 406	3 934
Total des réserves et du solde du fonds	4 406	3 934
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	6 893	5 851

^a Voir notes 2 et 3.^b Conformément à la résolution 54/278 de l'Assemblée générale, en date du 15 juin 2000, un montant de 7 585 600 dollars destiné à financer une partie des dépenses de la Base pour l'exercice du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 a été réparti entre les opérations de maintien de la paix en cours pendant cet exercice.^c Conformément à la résolution 54/278 de l'Assemblée générale, le solde inutilisé relatif à l'exercice du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 (451 800 dollars), les intérêts créditeurs (114 000 dollars) et les autres recettes (1 166 000 dollars) ont servi à financer les dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.^d Part des liquidités gérées centralement. Comprend 216 459 dollars de liquidités et de dépôts à terme, 270 004 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 272 977 dollars), 726 487 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 747 449 dollars) et 16 285 dollars d'intérêts courus à recevoir.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 22.1
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)

État au 30 juin 2001 des dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2000
 au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total
Personnel civil				
Personnel international et local	4 493	3 559	61	3 620
Total partiel, personnel civil	4 493	3 559	61	3 620
Dépenses opérationnelles				
Locaux/logements	1 008	229	670	899
Transports	364	49	211	260
Transmissions	727	206	422	628
Matériel divers	1 149	283	733	1 016
Fournitures et services	650	320	239	559
Fret aérien et de surface				
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	45	14	31	45
Total partiel, dépenses opérationnelles	3 943	1 101	2 306	3 407
Autres programmes				
Programmes de formation	45	33	7	40
Total partiel, autres programmes	45	33	7	40
Contributions du personnel	836	688	–	688
Total	9 317^a	5 381	2 374	7 755

^a Sur la base du crédit ouvert par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/278 du 15 juin 2000.

État XXIII

Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU)^a

État des recettes et des dépenses pour la période allant du 1er janvier 1996 au 15 octobre 1999, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Période allant du</i>		
	<i>1er janvier 1996 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	166 391	–	–
Contributions volontaires	2	–	–
Prélèvement sur les réserves et le solde du fonds	904	–	904
Intérêts créditeurs	10 506	4 267	3 676
Autres recettes/recettes accessoires	3 984	–	15
Total des recettes	181 787	4 267	4 595
Dépenses			
Total des dépenses	152 276	–	1 076
Excédent (déficit)	29 511	4 267	3 519
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	(152)	(39)	(152)
Excédent (déficit) net	29 359	4 228	3 367
Réduction ou annulation d'engagements sur exercices antérieurs	6 334	16	1 425
Sommes portées au crédit des États Membres	(13 678)	–	(258)
Virements depuis les réserves et le solde du fonds	(904)	–	(904)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	21 111	17 481
Réserves et soldes du fonds en fin d'exercice	21 111	25 355	21 111

État XXIII (*fin*)**Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	15	65 207
Liquidités gérées centralement ^c	68 508	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 23.1) ^b	9 449	9 568
Débiteurs divers	6	264
Transactions interservices en attente	–	2
Total de l'actif	77 978	75 041
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	182	238e
Engagements non réglés – exercice considéré	–	904
Engagements non réglés – exercices antérieurs	4 501	20 088
États Membres – soldes créditeurs	47 718	31 933e
Créditeurs divers ^d	117	478
Soldes créditeurs interfonds	96	254
Crédits comptabilisés d'avance	9	31
Transactions interservices en attente	–	4
Total du passif	52 623	53 930
Réserves et soldes du fonds		
Excédent accumulé	25 355	21 111
Total des réserves et du solde du fonds	25 355	21 111
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	77 978	75 041

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Part des liquidités gérées centralement. Comprend 12 063 645 dollars de liquidités et de dépôts à terme, 15 047 791 dollars de placement à court terme (valeur du marché : 15 213 481 dollars), 40 488 376 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 41 656 654 dollars) et 907 616 dollars d'intérêts courus à recevoir.^d Y compris un montant de 117 581 dollars correspondant à des demandes de remboursement en attente, transférées de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Créditeurs divers.^e Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 23.1
Force de déploiement préventif des Nations Unies

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans		Depuis 1 an
Afghanistan	1 136	—	—	1 136	1 108	28	—	1 136
Afrique du Sud	—	—	—	—	—	—	—	—
Albanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Algérie	—	—	—	—	—	—	—	—
Allemagne	—	—	—	—	—	—	—	—
Andorre	3	—	3	—	—	—	—	—
Angola	601	—	601	—	—	—	—	—
Antigua-et-Barbuda	644	—	—	644	625	19	—	644
Arabie saoudite	1 831	—	1 831	—	—	—	—	—
Argentine	28 340	—	28 340	—	—	—	—	—
Arménie	—	—	—	—	—	—	—	—
Australie	—	—	—	—	—	—	—	—
Autriche	—	—	—	—	—	—	—	—
Azerbaïdjan	—	—	—	—	—	—	—	—
Bahamas	—	—	—	—	—	—	—	—
Bahreïn	797	—	—	797	473	324	—	797
Bangladesh	—	—	—	—	—	—	—	—
Barbade	1 429	—	—	1 429	1 277	152	—	1 429
Bélarus	—	—	—	—	—	—	—	—
Belgique	—	—	—	—	—	—	—	—
Belize	—	—	—	—	—	—	—	—
Bénin	27	—	—	27	8	19	—	27
Bhoutan	—	—	—	—	—	—	—	—
Bolivie	—	—	—	—	—	—	—	—
Bosnie-Herzégovine	536	—	—	536	441	95	—	536
Botswana	—	—	—	—	—	—	—	—
Brésil	471 438	—	—	471 438	443 496	27 942	—	471 438
Brunéi Darussalam	2 010	—	—	2 010	1 630	380	—	2 010
Bulgarie	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Burkina Faso	82	-	82	-	-	-	-	-
Burundi	985	-	-	985	975	-	985	985
Cambodge	6	-	-	6	-	6	6	6
Cameroun	3 412	-	-	3 412	3 165	247	3 412	3 412
Canada	-	-	-	-	-	-	-	-
Cap-Vert	1 002	-	1 002	-	-	-	-	-
Chili	3 760	-	3 760	-	-	-	-	-
Chine	-	-	-	-	-	-	-	-
Chypre	-	-	-	-	-	-	-	-
Colombie	-	-	-	-	-	-	-	-
Comores	985	-	-	985	975	10	985	985
Congo	2 183	-	1 201	982	925	57	982	982
Costa Rica	294	-	294	-	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	2 632	-	-	2 632	2 461	171	-	2 632
Croatie	-	-	-	-	-	-	-	-
Cuba	-	-	-	-	-	-	-	-
Danemark	-	-	-	-	-	-	-	-
Djibouti	985	-	741	244	234	10	244	244
Dominique	985	-	-	985	975	10	985	985
Égypte	-	-	-	-	-	-	-	-
El Salvador	71	-	71	-	-	-	-	-
Émirats arabes unis	-	-	-	-	-	-	-	-
Équateur	1 471	-	1 471	-	-	-	-	-
Érythrée	-	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	-	-	-	-	-	-	-	-
Estonie	-	-	-	-	-	-	-	-
États-Unis d'Amérique	8 713 652	-	-	8 713 652	5 770 225	2 943 427	8 713 652	8 713 652
Éthiopie	902	-	-	902	846	56	902	902
Ex-République yougoslave de Macédoine	4	-	4	-	-	-	-	-
Ex-Yougoslavie	24 751	-	-	24 751	24 105	646	24 751	24 751
Fédération de Russie	-	-	-	-	-	-	-	-
Fidji	-	-	-	-	-	-	-	-
Finlande	-	-	-	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
France	—	—	—	—	—	—	—	—
Gabon	3 798	—	—	3 798	3 513	—	—	3 798
Gambie	985	—	985	—	—	285	—	—
Géorgie	26 404	—	—	26 404	26 043	361	—	26 404
Ghana	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	—	—	—	—	—	—	—	—
Grenade	985	—	985	—	—	—	—	—
Guatemala	4 493	—	—	4 493	4 151	342	—	4 493
Guinée	1 098	—	1 098	—	—	—	—	—
Guinée-Bissau	985	—	—	985	975	10	—	985
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—	—	—	—
Guyana	—	—	—	—	—	—	—	—
Haïti	1 041	—	—	1 041	1 022	19	—	1 041
Honduras	—	—	—	—	—	—	—	—
Hongrie	—	—	—	—	—	—	—	—
Îles Marshall	—	—	—	—	—	—	—	—
Îles Salomon	4	—	—	4	—	4	—	4
Inde	—	—	—	—	—	—	—	—
Indonésie	41 833	—	—	41 833	38 336	3 497	—	41 833
Iran (République islamique d')	—	—	—	—	—	—	—	—
Iraq	34 493	—	—	34 493	33 638	855	—	34 493
Irlande	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande	—	—	—	—	—	—	—	—
Israël	—	—	—	—	—	—	—	—
Italie	—	—	—	—	—	—	—	—
Jamahiriya arabe libyenne	44 848	—	44 848	—	—	—	—	—
Jamaïque	33	—	—	33	—	33	—	33
Japon	—	—	—	—	—	—	—	—
Jordanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Kazakhstan	—	—	—	—	—	—	—	—
Kenya	2 361	—	—	2 361	2 228	133	—	2 361
Kirghizistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Kiribati	4	—	—	4	—	4	—	4
Koweït	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Lesotho	1 041	-	-	1 022	19	-	1 041	1 041
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-	-
Liban	3 674	-	-	3 370	304	-	3 674	3 674
Libéria	2 080	-	-	2 042	38	-	2 080	2 080
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	2 338	-	2 338	-	-	-	-	-
Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-	-
Madagascar	1 098	-	561	509	28	-	537	537
Malaisie	-	-	-	-	-	-	-	-
Malawi	64	-	64	-	-	-	-	-
Maldives	4	-	-	-	4	-	4	4
Mali	-	-	-	-	-	-	-	-
Malte	-	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	2 368	-	-	2 368	-	-	2 368	2 368
Maurice	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	985	-	-	975	10	-	985	985
Mexique	-	-	-	-	-	-	-	-
Micronésie (États fédérés de)	6	-	6	-	-	-	-	-
Monaco	-	-	-	-	-	-	-	-
Mongolie	-	-	-	-	-	-	-	-
Mozambique	-	-	-	-	-	-	-	-
Myanmar	-	-	-	-	-	-	-	-
Namibie	199	-	-	133	66	-	199	199
Nauru	-	-	-	-	-	-	-	-
Népal	171	-	160	-	11	-	11	11
Nicaragua	514	-	514	-	-	-	-	-
Niger	1 041	-	-	1 022	19	-	1 041	1 041
Nigéria	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	-	-	-	-
Oman	2 779	-	-	1 809	970	-	2 779	2 779
Ouganda	690	-	-	653	37	-	690	690
Ouzbékistan	-	-	-	-	-	-	-	-
Pakistan	-	-	-	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Palaos	101	-	14	77	10	-	87
Panama	3 573	-	3 573	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	465	-	465	-	-	-	-
Paraguay	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	-	-	-	-	-	-	-
Pérou	21 134	-	-	19 328	1 806	-	21 134
Philippines	517	-	517	-	-	-	-
Pologne	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	17 926	-	-	-	17 926	-	17 926
Qatar	4 090	-	-	4 090	-	-	4 090
République arabe syrienne	16 398	-	-	15 181	1 217	-	16 398
République centrafricaine	1 024	-	-	1 014	10	-	1 024
République de Corée	-	-	-	-	-	-	-
République démocratique du Congo	2 741	-	-	2 608	133	-	2 741
République démocratique populaire lao	524	-	-	514	10	-	524
République de Moldova	664	-	664	-	-	-	-
République dominicaine	18	-	-	-	18	-	18
République populaire démocratique de Corée	-	-	-	-	-	-	-
République tchèque	-	-	-	-	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	117	-	-	89	28	-	117
Roumanie	-	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	-	-	-	-	-	-
Rwanda	-	-	-	-	-	-	-
Sainte-Lucie	985	-	-	975	10	-	985
Saint-Kitts-et-Nevis	30	-	30	-	-	-	-
Saint-Marin	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	985	-	985	-	-	-	-
Samoa	438	-	-	428	10	-	438
Sao Tomé-et-Principe	985	-	-	975	10	-	985
Sénégal	1 265	-	-	1 209	56	-	1 265
Seychelles	1 041	-	-	1 022	19	-	1 041

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Sierra Leone	985	-	225	750	10	-	760	760
Singapour	-	-	-	-	-	-	-	-
Slovaquie	9 130	-	9 130	-	-	-	-	-
Slovénie	1 772	-	-	1 772	-	-	1 772	1 772
Somalie	985	-	-	975	10	-	985	985
Soudan	1 402	-	1 402	-	-	-	-	-
Sri Lanka	-	-	-	-	-	-	-	-
Suède	-	-	-	-	-	-	-	-
Suriname	743	-	734	9	-	-	9	9
Swaziland	2 074	-	-	2 036	38	-	2 074	2 074
Tadjikistan	4 525	-	-	4 430	95	-	4 525	4 525
Tchad	15	-	15	-	-	-	-	-
Thaïlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Togo	1 024	-	1 024	-	-	-	-	-
Tonga	4	-	-	-	4	-	4	4
Trinité-et-Tobago	41	-	-	-	41	-	41	41
Tunisie	8 756	-	9	8 215	532	-	8 747	8 747
Turkménistan	1 649	-	1 649	-	-	-	-	-
Turquie	-	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	-	-	-	-	-	-	-	-
Uruguay	5 770	-	4 202	655	913	-	1 568	1 568
Vanuatu	985	-	765	210	10	-	220	220
Venezuela	-	-	-	-	-	-	-	-
Viet Nam	1 420	-	-	1 287	133	-	1 420	1 420
Yémen	1 493	-	1 493	-	-	-	-	-
Zambie	-	-	-	-	-	-	-	-
Zimbabwe	1 085	-	1 085	-	-	-	-	-
Total	9 568 250	-	118 941	6 445 603	3 003 707	-	9 449 310	9 449 310

État XXIV

**Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale,
la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et Groupe d'appui
de la police civile des Nations Unies^a**

État des recettes et des dépenses pour la période allant du 1er janvier 1996
au 30 novembre 1998, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Période allant du</i>		
	<i>1er janvier 1996 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	517 546	–	–
Contributions volontaires	298	–	–
Intérêts créditeurs	21 380	2 801	4 149
Autres recettes/recettes accessoires	4 039	49	91
Total des recettes	543 263	2 850	4 240
Dépenses			
Total des dépenses	461 345	–	–
Excédent (déficit)	81 918	2 850	4 240
Ajustements sur exercices antérieurs ^c	(1 320)	(63)	(624)
Excédent (déficit) net	80 598	2 787	3 616
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	23 136	–	1 152
Sommes portées au crédit des États Membres	(50 236)	–	(864)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	53 498	49 594
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	53 498	56 285	53 498

État XXIV (*fin*)
**Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale,
la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et Groupe d'appui de la police civile
des Nations Unies**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	1	47 230
Liquidités gérées centralement ^d	49 370	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 24.1) ^b	26 082	26 333
États Membres – soldes débiteurs	41	150
Débiteurs divers	4	387
Soldes débiteurs interfonds	162	183
Transactions interservices en attente	1	–
Total de l'actif	75 661	74 283
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	19	13 ^f
Engagements non réglés – exercices antérieurs	9 528	11 447
États Membres – soldes créditeurs ^e	9 667	9 115 ^f
Créditeurs divers	95	104
Crédits comptabilisés d'avance	67	98
Transactions interservices en attente	–	8
Total du passif	19 376	20 785
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	56 285	53 498
Total des réserves et du solde du fonds	56 285	53 498
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	75 661	74 283

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Sur ce montant, 35 978 dollars correspondent aux traitements, 4 515 dollars aux frais de voyage, 4 444 dollars aux frais bancaires, 3 115 dollars à des sommes à recevoir passées par profits et pertes et 15 277 dollars à diverses dépenses opérationnelles.^d Part des liquidités gérées centralement. Comprend 8 693 649 dollars de liquidités et de dépôts à terme, 10 844 169 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 10 963 574 dollars), 29 177 890 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 30 019 809 dollars) et 654 072 dollars d'intérêts courus à recevoir.^e Y compris un montant de 770 940 dollars correspondant à des demandes de remboursement en attente, transférées de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Créditeurs divers.^f Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 24.1
Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental
et Groupe d'appui de la police civile des Nations Unies

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	De plus de 2 ans	Depuis 1 an	
Afghanistan	4 414	—	—	4 414	4 414	—	4 414
Afrique du Sud	—	—	—	—	—	—	—
Albanie	—	—	—	—	—	—	—
Algérie	—	—	—	—	—	—	—
Allemagne	—	—	—	—	—	—	—
Andorre	—	—	—	—	—	—	—
Angola	261	—	261	—	—	—	—
Antigua-et-Barbuda	2 360	—	—	2 360	2 360	—	2 360
Arabie saoudite	—	—	—	—	—	—	—
Argentine	—	—	—	—	—	—	—
Arménie	—	—	—	—	—	—	—
Australie	—	—	—	—	—	—	—
Autriche	—	—	—	—	—	—	—
Azerbaïdjan	—	—	—	—	—	—	—
Bahamas	—	—	—	—	—	—	—
Bahreïn	—	—	—	—	—	—	—
Bangladesh	—	—	—	—	—	—	—
Barbade	2 289	—	—	2 289	2 289	—	2 289
Bélarus	—	—	—	—	—	—	—
Belgique	—	—	—	—	—	—	—
Belize	—	—	—	—	—	—	—
Bénin	—	—	—	—	—	—	—
Bhoutan	—	—	—	—	—	—	—
Bolivie	—	—	—	—	—	—	—
Bosnie-Herzégovine	1 962	—	—	1 962	1 962	—	1 962
Botswana	—	—	—	—	—	—	—
Brésil	1 468 492	—	—	1 468 492	1 468 492	—	1 468 492
Brunéi Darussalam	3 541	—	—	3 541	3 541	—	3 541

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	De plus 2 ans	Depuis 1 an		
Bulgarie	—	—	—	—	—	—	—	—
Burkina Faso	268	—	268	—	—	—	—	—
Burundi	4 347	—	—	4 347	—	—	4 347	—
Cambodge	—	—	—	—	—	—	—	—
Cameroun	9 272	—	—	9 272	—	—	9 272	—
Canada	—	—	—	—	—	—	—	—
Cap-Vert	4 346	—	4 346	—	—	—	—	—
Chili	74 184	—	—	74 184	—	—	74 184	—
Chine	—	—	—	—	—	—	—	—
Chypre	—	—	—	—	—	—	—	—
Colombie	—	—	—	—	—	—	—	—
Comores	4 347	—	—	4 347	—	—	4 347	—
Congo	8 786	—	4 810	3 976	—	—	3 976	—
Costa Rica	—	—	—	—	—	—	—	—
Côte d'Ivoire	9 184	—	—	9 184	—	—	9 184	—
Croatie	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuba	—	—	—	—	—	—	—	—
Danemark	—	—	—	—	—	—	—	—
Djibouti	4 347	—	3 272	1 075	—	—	1 075	—
Dominique	4 347	—	2 500	1 847	—	—	1 847	—
Égypte	—	—	—	—	—	—	—	—
El Salvador	9 183	—	2 204	6 979	—	—	6 979	—
Émirats arabes unis	—	—	—	—	—	—	—	—
Équateur	18 275	—	—	18 275	—	—	18 275	—
Érythrée	—	—	—	—	—	—	—	—
Espagne	—	—	—	—	—	—	—	—
Estonie	36 681	—	36 681	—	—	—	—	—
États-Unis d'Amérique	23 660 028	—	—	23 660 028	—	—	23 660 028	—
Éthiopie	4 177	—	—	4 177	—	—	4 177	—
Ex-République yougoslave de Macédoine	4 217	—	4 217	—	—	—	—	—
Ex-Yougoslavie	90 247	—	—	90 247	—	—	90 247	—
Fédération de Russie	—	—	—	—	—	—	—	—
Fidji	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	De plus 2 ans	Depuis 1 an		
Finlande	—	—	—	—	—	—	—	—
France	—	—	—	—	—	—	—	—
Gabon	9 448	—	—	9 448	—	—	9 448	—
Gambie	4 347	—	4 347	—	—	—	—	—
Géorgie	100 926	—	—	100 926	—	—	100 926	—
Ghana	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	—	—	—	—	—	—	—	—
Grenade	4 347	—	4 347	—	—	—	—	—
Guatemala	14 036	—	—	14 036	—	—	14 036	—
Guinée	4 392	—	4 392	—	—	—	—	—
Guinée-Bissau	4 347	—	—	4 347	—	—	4 347	—
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—	—	—	—
Guyana	—	—	—	—	—	—	—	—
Haiti	4 368	—	—	4 368	—	—	4 368	—
Honduras	—	—	—	—	—	—	—	—
Hongrie	—	—	—	—	—	—	—	—
Îles Marshall	—	—	—	—	—	—	—	—
Îles Salomon	—	—	—	—	—	—	—	—
Inde	—	—	—	—	—	—	—	—
Indonésie	128 747	—	—	128 747	—	—	128 747	—
Iran (République islamique d')	—	—	—	—	—	—	—	—
Iraq	125 006	—	—	125 006	—	—	125 006	—
Irlande	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande	—	—	—	—	—	—	—	—
Israël	—	—	—	—	—	—	—	—
Italie	—	—	—	—	—	—	—	—
Jamaïrique	132 988	—	132 988	—	—	—	—	—
Japon	—	—	—	—	—	—	—	—
Jordanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Kazakhstan	—	—	—	—	—	—	—	—
Kenya	8 563	—	—	8 563	—	—	8 563	—
Kirghizistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Koweït	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	De plus 2 ans	Depuis 1 an	
Lesotho	4 368	—	—	4 368	—	—	4 368
Lettonie	—	—	—	—	—	—	—
Liban	9 359	—	—	9 359	—	—	9 359
Libéria	8 745	—	—	8 745	—	—	8 745
Liechtenstein	—	—	—	—	—	—	—
Lituanie	—	—	—	—	—	—	—
Luxembourg	—	—	—	—	—	—	—
Madagascar	4 392	—	2 244	2 148	—	—	2 148
Malaisie	—	—	—	—	—	—	—
Malawi	—	—	—	—	—	—	—
Maldives	—	—	—	—	—	—	—
Mali	4 392	—	4 392	—	—	—	—
Malte	124	—	—	124	—	—	124
Maroc	3 447	—	—	3 447	—	—	3 447
Maurice	—	—	—	—	—	—	—
Mauritanie	4 347	—	—	4 347	—	—	4 347
Mexique	—	—	—	—	—	—	—
Micronésie (États fédérés de)	—	—	—	—	—	—	—
Monaco	—	—	—	—	—	—	—
Mongolie	—	—	—	—	—	—	—
Mozambique	—	—	—	—	—	—	—
Myanmar	—	—	—	—	—	—	—
Namibie	—	—	—	—	—	—	—
Népal	—	—	—	—	—	—	—
Nicaragua	2 191	—	2 191	—	—	—	—
Niger	4 368	—	—	4 368	—	—	4 368
Nigéria	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande	—	—	—	—	—	—	—
Oman	—	—	—	—	—	—	—
Ouganda	2 115	—	—	2 115	—	—	2 115
Ouzbékistan	—	—	—	—	—	—	—
Pakistan	—	—	—	—	—	—	—
Palaos	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	
Panama	4 444	—	—	4 444	—	—	4 444
Papouasie-Nouvelle-Guinée	547	—	547	—	—	—	—
Paraguay	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	—	—	—
Pérou	55 650	—	—	55 650	—	—	55 650
Philippines	—	—	—	—	—	—	—
Pologne	—	—	—	—	—	—	—
Portugal	—	—	—	—	—	—	—
Qatar	—	—	—	—	—	—	—
République arabe syrienne	45 987	—	—	45 987	—	—	45 987
République centrafricaine	4 369	—	—	4 369	—	—	4 369
République de Corée	—	—	—	—	—	—	—
République démocratique du Congo	9 009	—	—	9 009	—	—	9 009
République démocratique populaire lao	1 137	—	—	1 137	—	—	1 137
République de Moldova	73 241	—	—	73 241	—	—	73 241
République dominicaine	—	—	—	—	—	—	—
République populaire démocratique de Corée	—	—	—	—	—	—	—
République tchèque	—	—	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	—	—	—	—	—	—	—
Roumanie	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	—	—	—	—	—	—	—
Rwanda	4 369	—	4 369	—	—	—	—
Sainte-Lucie	4 347	—	—	4 347	—	—	4 347
Saint-Kitts-et-Nevis	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Marin	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Vincent-et-les Grenadines	4 347	—	4 347	—	—	—	—
Samoa	1 982	—	—	1 982	—	—	1 982
Sao Tomé-et-Principe	4 347	—	—	4 347	—	—	4 347
Sénégal	—	—	—	—	—	—	—
Seychelles	4 368	—	—	4 368	—	—	4 368
Sierra Leone	4 347	—	4 347	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	De plus 2 ans	Depuis 1 an		
Singapour	—	—	—	—	—	—	—	—
Slovaquie	—	—	—	—	—	—	—	—
Slovénie	6 891	—	—	6 891	—	—	6 891	—
Somalie	4 347	—	—	4 347	—	—	4 347	—
Soudan	4 524	—	4 524	—	—	—	—	—
Sri Lanka	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	—	—	—	—	—	—	—	—
Suriname	2 312	—	2 312	—	—	—	—	—
Swaziland	8 745	—	—	8 745	—	—	8 745	—
Tadjikistan	17 660	—	—	17 660	—	—	17 660	—
Tchad	—	—	—	—	—	—	—	—
Thaïlande	—	—	—	—	—	—	—	—
Togo	4 369	—	4 369	—	—	—	—	—
Trinité-et-Tobago	—	—	—	—	—	—	—	—
Tunisie	27 191	—	—	27 191	—	—	27 191	—
Turkménistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Turquie	—	—	—	—	—	—	—	—
Ukraine	25	—	25	—	—	—	—	—
Uruguay	—	—	—	—	—	—	—	—
Vanuatu	4 347	—	3 375	972	—	—	972	—
Venezuela	—	—	—	—	—	—	—	—
Viet Nam	1 775	—	—	1 775	—	—	1 775	—
Yémen	4 543	—	4 543	—	—	—	—	—
Zambie	—	—	—	—	—	—	—	—
Zimbabwe	4 523	—	4 523	—	—	—	—	—
Total	26 332 661	—	250 741	26 081 920	26 081 920	—	26 081 920	26 081 920

État XXV

Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL)^a

État des recettes et des dépenses pour la période allant du 22 septembre 1993 au 30 juin 1998, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Période allant du</i>		
	<i>22 septembre 1993 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	141 984	–	–
Intérêts créditeurs	2 562	746	540
Autres recettes/recettes accessoires	1 214	18	15
Total des recettes	145 760	764	555
Dépenses			
Total des dépenses	97 401	–	–
Excédent (déficit)	48 359	764	555
Ajustements sur exercices antérieurs	(251)	(10)	(64)
Excédent (déficit) net	48 108	754	491
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	4 770	183	570
Sommes portées au crédit des États Membres	(38 382)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	14 496	13 435
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	14 496	15 433	14 496

État XXV (*fin*)**Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	273	9 657
Liquidités gérées centralement ^c	11 615	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 25.1) ^b	3 980	5 439
Débiteurs divers	94	180
Soldes débiteurs interfonds	10	40
Transactions interservices en attente	4	14
Total de l'actif	15 976	15 330
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	7	1 ^e
Engagements non réglés – exercices antérieurs	82	82
États Membres – soldes créditeurs	28	74 ^e
Créditeurs divers ^d	385	538
Crédits comptabilisés d'avance	33	33
Transactions interservices en attente	8	106
Total du passif	543	834
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	15 433	14 496
Total des réserves et du solde du fonds	15 433	14 496
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	15 976	15 330

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Part des liquidités gérées centralement. Comprend 2 045 246 dollars de liquidités et de dépôts à terme, 2 551 172 dollars de placements à court terme, (valeur du marché : 2 579 263 dollars), 6 864 316 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 7 062 384 dollars) et 153 875 dollars d'intérêts courus à recevoir.^d Y compris un montant de 267 791 dollars, représentant des demandes de remboursement en attente qui ont été transférées de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Comptes créditeurs.^e Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 25.1
Mission d'observation des Nations Unies au Libéria

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	
Afghanistan	984	-	-	984	957	27	984
Afrique du Sud	-	-	-	-	-	-	-
Albanie	-	-	-	-	-	-	-
Algérie	-	-	-	-	-	-	-
Allemagne	-	-	-	-	-	-	-
Andorre	-	-	-	-	-	-	-
Angola	-	-	-	-	-	-	-
Antigua-et-Barbuda	381	-	-	381	357	24	381
Arabie saoudite	-	-	-	-	-	-	-
Argentine	6	-	6	-	-	-	-
Arménie	-	-	-	-	-	-	-
Australie	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	-	-	-	-	-	-	-
Azerbaïdjan	-	-	-	-	-	-	-
Bahamas	-	-	-	-	-	-	-
Bahreïn	-	-	-	-	-	-	-
Bangladesh	-	-	-	-	-	-	-
Barbade	65	-	-	65	-	65	65
Bélarus	311 982	-	-	311 982	308 750	3 232	311 982
Belgique	-	-	-	-	-	-	-
Belize	-	-	-	-	-	-	-
Bénin	-	-	-	-	-	-	-
Bhoutan	-	-	-	-	-	-	-
Bolivie	-	-	-	-	-	-	-
Bosnie-Herzégovine	671	-	-	671	615	56	671
Botswana	-	-	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans		Depuis 1 an
Brésil	182 183	-	-	182 183	170 546	11 637	-	182 183
Brunéï Darussalam	-	-	-	-	-	-	-	-
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	-	-	-	-	-	-	-	-
Burundi	979	-	-	979	957	22	-	979
Cambodge	-	-	-	-	-	-	-	-
Cameroun	1 008	-	-	1 008	917	91	-	1 008
Canada	-	-	-	-	-	-	-	-
Cap-Vert	979	-	979	-	-	-	-	-
Chili	-	-	-	-	-	-	-	-
Chine	1	-	1	-	-	-	-	-
Chypre	-	-	-	-	-	-	-	-
Colombie	-	-	-	-	-	-	-	-
Comores	979	-	-	979	957	22	-	979
Congo	1 333	-	730	603	552	51	-	603
Costa Rica	-	-	-	-	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	750	-	-	750	666	84	-	750
Croatie	-	-	-	-	-	-	-	-
Cuba	-	-	-	-	-	-	-	-
Danemark	-	-	-	-	-	-	-	-
Djibouti	979	-	737	242	220	22	-	242
Dominique	979	-	-	979	957	22	-	979
Égypte	-	-	-	-	-	-	-	-
El Salvador	-	-	-	-	-	-	-	-
Émirats arabes unis	-	-	-	-	-	-	-	-
Équateur	-	-	-	-	-	-	-	-
Érythrée	-	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	-	-	-	-	-	-	-	-
Estonie	-	-	-	-	-	-	-	-
États-Unis d'Amérique	3 333 200	-	377	3 332 823	2 153 370	1 179 453	-	3 332 823

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001			De plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Éthiopie	493	493	-	-	461	32	493	493
Ex-République yougoslave de Macédoine	1 197	1 197	-	-	1 141	56	1 197	1 197
Ex-Yougoslavie	23 488	23 488	-	-	22 893	595	23 488	23 488
Fédération de Russie	1	1	-	1	-	-	-	-
Fidji	-	-	-	-	-	-	-	-
Finlande	-	-	-	-	-	-	-	-
France	-	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	2 814	2 814	-	-	2 707	107	2 814	2 814
Gambie	979	979	-	979	-	-	-	-
Géorgie	31 003	31 003	-	-	30 378	625	31 003	31 003
Ghana	-	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Grenade	979	979	-	979	-	-	-	-
Guatemala	3 088	3 088	-	-	2 945	143	3 088	3 088
Guinée	982	982	-	982	-	-	-	-
Guinée-Bissau	979	979	-	-	957	22	979	979
Guinée équatoriale	-	-	-	-	-	-	-	-
Guyana	-	-	-	-	-	-	-	-
Haïti	525	525	-	-	501	24	525	525
Honduras	-	-	-	-	-	-	-	-
Hongrie	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Marshall	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Salomon	-	-	-	-	-	-	-	-
Inde	-	-	-	-	-	-	-	-
Indonésie	20 912	20 912	-	-	19 752	1 160	20 912	20 912
Iran (République islamique d')	-	-	-	-	-	-	-	-
Iraq	26 815	26 815	-	-	25 972	843	26 815	26 815
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Islande	-	-	-	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Israël	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	31 249	-	31 249	-	-	-	-
Jamaïque	-	-	-	-	-	-	-
Japon	-	-	-	-	-	-	-
Jordanie	-	-	-	-	-	-	-
Kazakhstan	-	-	-	-	-	-	-
Kenya	408	-	-	342	66	-	408
Kirghizistan	-	-	-	-	-	-	-
Koweït	-	-	-	-	-	-	-
Lesotho	410	-	-	386	24	-	410
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-
Liban	1 211	-	-	1 112	99	-	1 211
Libéria	1 957	-	1 957	-	-	-	-
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-
Madagascar	1 171	-	598	548	25	-	573
Malaisie	-	-	-	-	-	-	-
Malawi	1	-	1	-	-	-	-
Maldives	-	-	-	-	-	-	-
Mali	982	-	982	-	-	-	-
Malte	249	-	-	158	91	-	249
Maroc	-	-	-	-	-	-	-
Maurice	-	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	979	-	-	957	22	-	979
Mexique	-	-	-	-	-	-	-
Micronésie (États fédérés de)	-	-	-	-	-	-	-
Monaco	-	-	-	-	-	-	-
Mongolie	-	-	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Mozambique	-	-	-	-	-	-	-
Myanmar	-	-	-	-	-	-	-
Namibie	-	-	-	-	-	-	-
Népal	1	-	-	1	-	-	1
Nicaragua	491	-	491	-	-	-	-
Niger	981	-	-	981	24	-	981
Nigéria	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	-	-	-
Oman	-	-	-	-	-	-	-
Ouganda	1	-	-	1	-	-	1
Ouzbékistan	-	-	-	-	-	-	-
Pakistan	-	-	-	-	-	-	-
Palaos	-	-	-	-	-	-	-
Panama	1 404	-	1 404	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	-	-	-	-	-	-
Paraguay	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	-	-	-	-	-	-	-
Pérou	12 004	-	-	12 004	536	-	12 004
Philippines	-	-	-	-	-	-	-
Pologne	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	1 839	-	1 839	-	-	-	-
Qatar	-	-	-	-	-	-	-
République arabe syrienne	-	-	-	-	-	-	-
République centrafricaine	981	-	-	981	24	-	981
République de Corée	-	-	-	-	-	-	-
République démocratique du Congo	1 182	-	-	1 182	69	-	1 182
République démocratique populaire lao	349	-	-	349	22	-	349
République de Moldova	-	-	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001			Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
République dominicaine	2	-	2	-	-	-	-	-
République populaire démocratique de Corée	-	-	-	-	-	-	-	-
République tchèque	-	-	-	-	-	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	-	-	-	-	-	-	-	-
Roumanie	-	-	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	-	-	-	-	-	-	-
Rwanda	1	-	1	-	-	-	-	-
Sainte-Lucie	523	-	523	-	-	-	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Marin	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	979	-	979	-	-	-	-	-
Samoa	408	-	-	408	386	22	408	408
Sao Tomé-et-Principe	979	-	-	979	957	22	979	979
Sénégal	1	-	-	1	-	1	1	1
Seychelles	981	-	-	981	957	24	981	981
Sierra Leone	979	-	979	-	-	-	-	-
Singapour	-	-	-	-	-	-	-	-
Slovaquie	-	-	-	-	-	-	-	-
Slovénie	2 413	-	-	2 413	1 931	482	2 413	2 413
Somalie	979	-	-	979	957	22	979	979
Soudan	993	-	993	-	-	-	-	-
Sri Lanka	-	-	-	-	-	-	-	-
Suède	-	-	-	-	-	-	-	-
Suriname	319	-	913	-	-	-	-	-
Swaziland	-	-	-	-	-	-	-	-
Tadjikistan	6 534	-	-	6 534	6 431	103	6 534	6 534
Tchad	-	-	-	-	-	-	-	-
Thaïlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Togo	981	-	981	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Trinité-et-Tobago	-	-	-	-	-	-	-	-
Tunisie	2 533	-	-	2 318	215	-	2 533	2 533
Turkménistan	8 621	-	8 621	-	-	-	-	-
Turquie	-	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	1 398 663	-	1 398 663	-	-	-	-	-
Uruguay	-	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	979	-	760	197	22	-	219	219
Venezuela	-	-	-	-	-	-	-	-
Viet Nam	418	-	418	-	-	-	-	-
Yémen	994	-	994	-	-	-	-	-
Zambie	-	-	-	-	-	-	-	-
Zimbabwe	451	-	451	-	-	-	-	-
Total	5 439 294	-	1 458 975	2 779 986	1 200 332	-	3 980 318	3 980 318

État XXVI

Forces de paix des Nations Unies (FPNU)^a

État des recettes et des dépenses pour la période allant du 12 janvier 1992
au 30 juin 1997, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Période allant du</i>		
	<i>12 janvier 1992 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	5 082 587	–	–
Contributions volontaires	37 360	–	–
Prélèvements sur les réserves et le solde du fonds	181 093	–	181 093
Intérêts créditeurs	46 068	509	1 478
Autres recettes/recettes accessoires	89 538	149	215
Total des recettes	5 436 646	658	182 786
Dépenses			
Total des dépenses	4 867 418	–	179 900
Excédent (déficit)	569 228	658	2 886
Ajustement sur exercices antérieurs	(5 569)	8	7 829
Excédent (déficit) net	563 659	666	10 715
Réductions ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	254 233	3 376	43 252
Sommes portées au crédit des États Membres	(261 551)	–	–
Prélèvements sur les réserves et le solde du fonds	(181 093)	–	(181 093)
Virements à d'autres fonds	(59 014)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	316 234	443 360
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	316 234	320 276	316 234

État XXVI (*fin*)**Forces de paix des Nations Unies (FPNU)**

État, au 30 juin 2001, de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	55	34 001
Liquidités gérées centralement ^c	106	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 26.1) ^b	616 994	621 513
États Membres – soldes débiteurs ^d	127 544	721
Débiteurs divers	348	519
Soldes débiteurs interfonds	–	1 700
Transactions interservices en attente	–	331
Total de l'actif	745 047	658 785
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	22	11 683 ^f
Engagements non réglés – exercice considéré	–	64 954
Engagements non réglés – exercices antérieurs	41 978	7 341
États Membres – soldes créditeurs	253 066	257 428 ^f
Créditeurs divers	599	596
Soldes créditeurs interfonds	560	–
Dû à la Mission d'observation des Nations Unies en Angola	1 000	–
Crédits comptabilisés d'avance ^d	127 546	109
Transactions interservices en attente	–	440
Total du passif	424 771	342 551
Réserves et solde du fonds		
Excédent reporté ^e	174 743	124 279 ^f
Excédent accumulé	145 533	191 955 ^f
Total des réserves et du solde du fonds	320 276	316 234
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	745 047	658 785

^a Voir notes 2, 3 et 10.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Part des liquidités gérées centralement. Comprend 18 697 dollars de liquidités et de dépôts à terme, 23 323 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 23 579 dollars), 62 753 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 64 564 dollars) et 1 407 dollars d'intérêts courus à recevoir.^d Conformément à la résolution 51/12 de l'Assemblée générale, ce montant comprend 127 379 954 dollars de dépenses remboursables par les États Membres, comme expliqué par le Secrétaire général dans le rapport A/54/803. Un montant identique est inclus à la rubrique Crédits comptabilisés d'avance.^e Voir note 8.^f Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 26.1
Forces de paix des Nations Unies

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 1 an	
Afghanistan	47 802	—	—	47 802	47 802	—	47 802
Afrique du Sud	—	—	—	—	—	—	—
Albanie	—	—	—	—	—	—	—
Algérie	—	—	—	—	—	—	—
Allemagne	—	—	—	—	—	—	—
Andorre	—	—	—	—	—	—	—
Angola	—	—	—	—	—	—	—
Antigua-et-Barbuda	1 705	—	—	1 705	1 705	—	1 705
Arabie saoudite	—	—	—	—	—	—	—
Argentine	—	—	—	—	—	—	—
Arménie	590 322	—	319 107	271 215	271 215	—	271 215
Australie	—	—	—	—	—	—	—
Autriche	—	—	—	—	—	—	—
Azerbaïdjan	692 001	—	190 428	501 573	501 573	—	501 573
Bahamas	—	—	—	—	—	—	—
Bahreïn	49 973	—	—	49 973	49 973	—	49 973
Bangladesh	—	—	—	—	—	—	—
Barbade	7 226	—	—	7 226	7 226	—	7 226
Bélarus	19 639 486	—	—	19 639 486	19 639 486	—	19 639 486
Belgique	—	—	—	—	—	—	—
Belize	—	—	—	—	—	—	—
Bénin	—	—	—	—	—	—	—
Bhoutan	—	—	—	—	—	—	—
Bolivie	40 000	—	—	40 000	40 000	—	40 000
Bosnie-Herzégovine	1	—	—	1	1	—	1
Botswana	—	—	—	—	—	—	—
Brésil	2 528 441	—	—	2 528 441	2 528 441	—	2 528 441
Brunéï Darussalam	—	—	—	—	—	—	—
Bulgarie	100	—	100	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Burkina Faso	47 802	—	14 590	33 212	—	—	33 212
Burundi	47 802	—	26 625	21 177	—	—	21 177
Cambodge	—	—	—	—	—	—	—
Cameroun	25 873	—	—	25 873	—	—	25 873
Canada	—	—	—	—	—	—	—
Cap-Vert	47 802	—	—	47 802	—	—	47 802
Chili	—	—	—	—	—	—	—
Chine	221	—	221	—	—	—	—
Chypre	—	—	—	—	—	—	—
Colombie	—	—	—	—	—	—	—
Comores	47 802	—	—	47 802	—	—	47 802
Congo	91 243	—	62 130	29 113	—	—	29 113
Costa Rica	75 122	—	—	75 122	—	—	75 122
Côte d'Ivoire	—	—	—	—	—	—	—
Croatie	—	—	—	—	—	—	—
Cuba	—	—	—	—	—	—	—
Danemark	—	—	—	—	—	—	—
Djibouti	47 802	—	35 977	11 825	—	—	11 825
Dominique	35 270	—	21 657	13 613	—	—	13 613
Égypte	—	—	—	—	—	—	—
El Salvador	95 613	—	10 136	85 477	—	—	85 477
Émirats arabes unis	1 709 767	—	—	1 709 767	—	—	1 709 767
Équateur	253 261	—	—	253 261	—	—	253 261
Érythrée	—	—	—	—	—	—	—
Espagne	—	—	—	—	—	—	—
Estonie	—	—	—	—	—	—	—
États-Unis d'Amérique	498 064 107	—	(27 791)	498 091 897	—	—	498 091 897
Éthiopie	9 418	—	—	9 418	—	—	9 418
Ex-République yougoslave de Macédoine	43 876	—	43 876	—	—	—	—
Ex-Yougoslavie	1 260 860	—	—	1 260 860	—	—	1 260 860
Fédération de Russie	291	—	291	—	—	—	—
Fidji	—	—	—	—	—	—	—
Finlande	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	
France	—	—	—	—	—	—	—
Gabon	147 652	—	—	147 652	147 652	—	147 652
Gambie	47 802	—	31 935	15 867	15 867	—	15 867
Géorgie	1 716 740	—	—	1 716 740	1 716 740	—	1 716 740
Ghana	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	—	—	—	—	—	—	—
Grenade	45 586	—	45 586	—	—	—	—
Guatemala	146 743	—	—	146 743	146 743	—	146 743
Guinée	47 802	—	—	47 802	47 802	—	47 802
Guinée-Bissau	47 802	—	—	47 802	47 802	—	47 802
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—	—	—
Guyana	—	—	—	—	—	—	—
Haïti	21 569	—	—	21 569	21 569	—	21 569
Honduras	—	—	—	—	—	—	—
Hongrie	—	—	—	—	—	—	—
Îles Marshall	—	—	—	—	—	—	—
Îles Salomon	—	—	—	—	—	—	—
Inde	—	—	—	—	—	—	—
Indonésie	1 302 868	—	—	1 302 868	1 302 868	—	1 302 868
Iran (République islamique d')	900 000	—	706 945	193 055	193 055	—	193 055
Iraq	1 276 537	—	—	1 276 537	1 276 537	—	1 276 537
Irlande	—	—	—	—	—	—	—
Islande	—	—	—	—	—	—	—
Israël	—	—	—	—	—	—	—
Italie	—	—	—	—	—	—	—
Jamahiriya arabe libyenne	1 592 561	—	—	1 592 561	1 592 561	—	1 592 561
Jamaïque	—	—	—	—	—	—	—
Japon	—	—	—	—	—	—	—
Jordanie	—	—	—	—	—	—	—
Kazakhstan	799 276	—	551 272	248 004	248 004	—	248 004
Kenya	19 095	—	—	19 095	19 095	—	19 095
Kirghizistan	453 671	—	135 239	318 432	318 432	—	318 432
Koweït	—	—	—	—	—	—	—
Lesotho	1 705	—	—	1 705	1 705	—	1 705

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Lettonie	989 963	—	989 963	—	—	—	—
Liban	77 721	—	—	77 721	—	—	77 721
Libéria	95 613	—	—	95 613	—	—	95 613
Liechtenstein	—	—	—	—	—	—	—
Lituanie	183 056	—	183 056	—	—	—	—
Luxembourg	—	—	—	—	—	—	—
Madagascar	62 382	—	31 868	30 514	—	—	30 514
Malaisie	—	—	—	—	—	—	—
Malawi	—	—	—	—	—	—	—
Maldives	—	—	—	—	—	—	—
Mali	28 439	—	8 618	19 822	—	—	19 822
Malte	—	—	—	—	—	—	—
Maroc	—	—	—	—	—	—	—
Maurice	—	—	—	—	—	—	—
Mauritanie	47 802	—	47 802	—	—	—	—
Mexique	—	—	—	—	—	—	—
Micronésie (États fédérés de)	—	—	—	—	—	—	—
Monaco	—	—	—	—	—	—	—
Mongolie	59 005	—	30	58 975	—	—	58 975
Mozambique	—	—	—	—	—	—	—
Myanmar	—	—	—	—	—	—	—
Namibie	—	—	—	—	—	—	—
Népal	—	—	—	—	—	—	—
Nicaragua	24 430	—	24 430	—	—	—	—
Niger	47 802	—	—	47 802	—	—	47 802
Nigéria	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande	—	—	—	—	—	—	—
Oman	43 042	—	—	43 042	—	—	43 042
Ouganda	823	—	—	823	—	—	823
Ouzbékistan	1 865 665	—	—	1 865 665	—	—	1 865 665
Pakistan	—	—	—	—	—	—	—
Palaos	—	—	—	—	—	—	—
Panama	60 582	—	60 582	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001			Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	26 468	—	—	26 468	—	—	—	—
Paraguay	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	—	—	—	—
Pérou	573 676	—	—	—	573 676	—	—	573 676
Philippines	—	—	—	—	—	—	—	—
Pologne	—	—	—	—	—	—	—	—
Portugal	147 452	—	—	147 452	—	—	—	—
Qatar	65 890	—	—	—	65 890	—	—	65 890
République arabe syrienne	216 025	—	—	—	216 025	—	—	216 025
République centrafricaine	47 802	—	—	—	47 802	—	—	47 802
République de Corée	—	—	—	—	—	—	—	—
République démocratique du Congo	58 412	—	—	—	58 412	—	—	58 412
République démocratique populaire lao	823	—	—	—	823	—	—	823
République de Moldova	1 237 446	—	—	7 446	1 230 000	—	—	1 230 000
République dominicaine	111 629	—	—	—	111 629	—	—	111 629
République populaire démocratique de Corée	448 302	—	—	—	448 302	—	—	448 302
République tchèque	41 401	—	—	—	41 401	—	—	41 401
République-Unie de Tanzanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Roumanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	—	—	—	—	—	—	—	—
Rwanda	47 802	—	—	47 802	—	—	—	—
Sainte-Lucie	17 569	—	—	15 569	2 000	—	—	2 000
Saint-Kitts-et-Nevis	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Marin	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Vincent-et-les Grenadines	47 802	—	—	47 802	—	—	—	—
Samoa	401	—	—	—	401	—	—	401
Sao Tomé-et-Principe	47 802	—	—	—	47 802	—	—	47 802
Sénégal	—	—	—	—	—	—	—	—
Seychelles	40 961	—	—	—	40 961	—	—	40 961
Sierra Leone	47 802	—	—	47 802	—	—	—	—
Singapour	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001		Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an			
Slovaquie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Slovénie	10 954	10 954	—	—	10 954	10 954	—	—	10 954
Somalie	47 802	47 802	—	—	47 802	47 802	—	—	47 802
Soudan	47 802	—	—	47 802	—	—	—	—	—
Sri Lanka	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suriname	823	823	—	—	—	—	—	—	—
Swaziland	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tadjikistan	396 206	—	—	—	396 206	396 206	—	—	396 206
Tchad	47 802	—	—	6 642	41 160	41 160	—	—	41 160
Thaïlande	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Togo	47 802	—	—	47 802	—	—	—	—	—
Trinité-et-Tobago	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tunisie	10 233	—	—	—	10 233	10 233	—	—	10 233
Turkménistan	467 645	—	—	467 645	—	—	—	—	—
Turquie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ukraine	79 357 522	—	—	—	79 357 522	79 357 522	—	—	79 357 522
Uruguay	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Vanuatu	47 802	—	—	37 108	10 694	10 694	—	—	10 694
Venezuela	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Viet Nam	95 613	—	—	1 244	94 369	94 369	—	—	94 369
Yémen	47 802	—	—	47 802	—	—	—	—	—
Zambie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Zimbabwe	7 408	—	—	7 408	—	—	—	—	—
Total	621 513 402	616 994 113	—	4 519 289	616 994 113	616 994 113	—	—	616 994 113

État XXVII

Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA)^a

État des recettes et des dépenses pour la période allant du 15 février au 31 mai 1997, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>		
	<i>15 février 1997 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	4 000	–	–
Intérêts créditeurs	42	1	1
Autres recettes/recettes accessoires	83	–	–
Total des recettes	4 125	1	1
Dépenses			
Total des dépenses	3 946	–	–
Excédent (déficit)	179	1	1
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	(8)	–	(9)
Excédent (déficit) net	171	1	(8)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	138	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(292)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	17	25
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	17	18	17

État XXVII (*fin*)**Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	39	38
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 27.1) ^b	152	153
Total de l'actif	191	191
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	1	1 ^c
États Membres – soldes créditeurs	9	15 ^c
Soldes créditeurs interfonds	163	158
Total du passif	173	174
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	18	17
Total des réserves et du solde du fonds	18	17
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	191	191

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 27.1
Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	
Afghanistan	38	—	—	38	—	—	38
Afrique du Sud	—	—	—	—	—	—	—
Albanie	—	—	—	—	—	—	—
Algérie	—	—	—	—	—	—	—
Allemagne	—	—	—	—	—	—	—
Andorre	—	—	—	—	—	—	—
Angola	—	—	—	—	—	—	—
Antigua-et-Barbuda	38	—	—	38	—	—	38
Arabie saoudite	—	—	—	—	—	—	—
Argentine	—	—	—	—	—	—	—
Arménie	—	—	—	—	—	—	—
Australie	—	—	—	—	—	—	—
Autriche	—	—	—	—	—	—	—
Azerbaïdjan	—	—	—	—	—	—	—
Bahamas	—	—	—	—	—	—	—
Bahreïn	—	—	—	—	—	—	—
Bangladesh	—	—	—	—	—	—	—
Barbade	—	—	—	—	—	—	—
Bélarus	—	—	—	—	—	—	—
Belgique	—	—	—	—	—	—	—
Belize	—	—	—	—	—	—	—
Bénin	—	—	—	—	—	—	—
Bhoutan	—	—	—	—	—	—	—
Bolivie	—	—	—	—	—	—	—
Bosnie-Herzégovine	16	—	—	16	—	—	16
Botswana	—	—	—	—	—	—	—
Brésil	—	—	—	—	—	—	—
Brunéi Darussalam	—	—	—	—	—	—	—
Bulgarie	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Burkina Faso	38	—	38	—	—	—	—
Burundi	38	—	—	38	—	—	38
Cambodge	—	—	—	—	—	—	—
Cameroun	74	—	—	74	—	—	74
Canada	—	—	—	—	—	—	—
Cap-Vert	38	—	38	—	—	—	—
Chili	—	—	—	—	—	—	—
Chine	—	—	—	—	—	—	—
Chypre	—	—	—	—	—	—	—
Colombie	—	—	—	—	—	—	—
Comores	38	—	—	38	—	—	38
Congo	74	—	41	33	—	—	33
Costa Rica	—	—	—	—	—	—	—
Côte d'Ivoire	74	—	—	74	—	—	74
Croatie	—	—	—	—	—	—	—
Cuba	—	—	—	—	—	—	—
Danemark	—	—	—	—	—	—	—
Djibouti	38	—	29	9	—	—	9
Dominique	38	—	—	38	—	—	38
Égypte	—	—	—	—	—	—	—
El Salvador	—	—	—	—	—	—	—
Émirats arabes unis	—	—	—	—	—	—	—
Équateur	—	—	—	—	—	—	—
Érythrée	—	—	—	—	—	—	—
Espagne	—	—	—	—	—	—	—
Estonie	—	—	—	—	—	—	—
États-Unis d'Amérique	144 390	—	—	144 390	—	—	144 390
Éthiopie	38	—	—	38	—	—	38
Ex-République yougoslave de Macédoine	35	—	35	—	—	—	—
Ex-Yougoslavie	741	—	—	741	—	—	741
Fédération de Russie	—	—	—	—	—	—	—
Fidji	—	—	—	—	—	—	—
Finlande	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
France	—	—	—	—	—	—	—
Gabon	74	—	74	—	—	—	—
Gambie	—	—	—	—	—	—	—
Géorgie	818	—	—	818	—	—	818
Ghana	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	—	—	—	—	—	—	—
Grenade	38	—	38	—	—	—	—
Guatemala	—	—	—	—	—	—	—
Guinée	38	—	38	—	—	—	—
Guinée-Bissau	38	—	—	38	—	—	38
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—	—	—
Guyana	—	—	—	—	—	—	—
Haïti	38	—	—	38	—	—	38
Honduras	—	—	—	—	—	—	—
Hongrie	—	—	—	—	—	—	—
Îles Marshall	—	—	—	—	—	—	—
Îles Salomon	—	—	—	—	—	—	—
Inde	—	—	—	—	—	—	—
Indonésie	549	—	—	549	—	—	549
Iran (République islamique d')	—	—	—	—	—	—	—
Iraq	1 038	—	—	1 038	—	—	1 038
Irlande	—	—	—	—	—	—	—
Islande	—	—	—	—	—	—	—
Israël	—	—	—	—	—	—	—
Italie	—	—	—	—	—	—	—
Jamahiriya arabe libyenne	1 067	—	—	1 067	—	—	1 067
Jamaïque	—	—	—	—	—	—	—
Japon	—	—	—	—	—	—	—
Jordanie	—	—	—	—	—	—	—
Kazakhstan	—	—	—	—	—	—	—
Kenya	74	—	—	74	—	—	74
Kirghizistan	—	—	—	—	—	—	—
Koweït	—	—	—	—	—	—	—
Lesotho	38	—	—	38	—	—	38

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-
Liban	74	-	-	74	-	-	74
Libéria	74	-	-	74	-	-	74
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-
Madagascar	38	-	19	19	-	-	19
Malaisie	-	-	-	-	-	-	-
Malawi	-	-	-	-	-	-	-
Maldives	-	-	-	-	-	-	-
Mali	-	-	-	-	-	-	-
Malte	74	-	-	74	-	-	74
Maroc	-	-	-	-	-	-	-
Maurice	-	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	38	-	-	38	-	-	38
Mexique	-	-	-	-	-	-	-
Micronésie (États fédérés de)	-	-	-	-	-	-	-
Monaco	-	-	-	-	-	-	-
Mongolie	-	-	-	-	-	-	-
Mozambique	-	-	-	-	-	-	-
Myanmar	-	-	-	-	-	-	-
Namibie	-	-	-	-	-	-	-
Népal	-	-	-	-	-	-	-
Nicaragua	-	-	-	-	-	-	-
Niger	38	-	-	38	-	-	38
Nigéria	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	-	-	-
Oman	-	-	-	-	-	-	-
Ouganda	-	-	-	-	-	-	-
Ouzbékistan	-	-	-	-	-	-	-
Pakistan	-	-	-	-	-	-	-
Palaos	-	-	-	-	-	-	-
Panama	-	-	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Papouasie-Nouvelle-Guinée	38	—	38	—	—	—	—	—
Paraguay	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	—	—	—	—
Pérou	445	—	—	445	—	—	445	—
Philippines	—	—	—	—	—	—	—	—
Pologne	—	—	—	—	—	—	—	—
Portugal	—	—	—	—	—	—	—	—
Qatar	296	—	—	296	—	—	296	—
République arabe syrienne	—	—	—	—	—	—	—	—
République centrafricaine	38	—	—	38	—	—	38	—
République de Corée	—	—	—	—	—	—	—	—
République démocratique du Congo	74	—	—	74	—	—	74	—
République démocratique populaire lao	38	—	—	38	—	—	38	—
République de Moldova	—	—	—	—	—	—	—	—
République dominicaine	—	—	—	—	—	—	—	—
République populaire démocratique de Corée	371	—	371	—	—	—	—	—
République tchèque	—	—	—	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Roumanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	—	—	—	—	—	—	—	—
Rwanda	—	—	—	—	—	—	—	—
Sainte-Lucie	38	—	38	—	—	—	—	—
Saint-Kitts-et-Nevis	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Marin	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Vincent-et-les Grenadines	38	—	38	—	—	—	—	—
Samoa	38	—	—	38	—	—	38	—
Sao Tomé-et-Principe	38	—	—	38	—	—	38	—
Sénégal	—	—	—	—	—	—	—	—
Seychelles	38	—	—	38	—	—	38	—
Sierra Leone	38	—	—	38	—	—	38	—
Singapour	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Slovaquie	—	—	—	—	—	—	—	—
Slovénie	519	—	—	519	—	—	519	519
Somalie	38	—	—	38	—	—	38	38
Soudan	38	—	38	—	—	—	—	—
Sri Lanka	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	—	—	—	—	—	—	—	—
Suriname	38	—	38	—	—	—	—	—
Swaziland	74	—	—	74	—	—	74	74
Tadjikistan	149	—	—	149	—	—	149	149
Tchad	—	—	—	—	—	—	—	—
Thaïlande	—	—	—	—	—	—	—	—
Togo	38	—	38	—	—	—	—	—
Trinité-et-Tobago	—	—	—	—	—	—	—	—
Tunisie	223	—	—	223	—	—	223	223
Turkménistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Turquie	—	—	—	—	—	—	—	—
Ukraine	25	—	25	—	—	—	—	—
Uruguay	—	—	—	—	—	—	—	—
Vanuatu	38	—	29	9	—	—	9	9
Venezuela	—	—	—	—	—	—	—	—
Viet Nam	74	—	—	74	—	—	74	74
Yémen	38	—	38	—	—	—	—	—
Zambie	—	—	—	—	—	—	—	—
Zimbabwe	38	—	38	—	—	—	—	—
Total	152 750	—	1 079	151 671	151 671	—	151 671	151 671

État XXVIII
Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA)^a

État des recettes et des dépenses pour la période allant du 23 septembre 1993
 au 31 juillet 1996, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>		
	<i>23 septembre 1993 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	357 541	–	–
Contributions volontaires	1	–	–
Intérêts créditeurs	24 509	3 648	3 468
Autres recettes/recettes accessoires	3 002	5	11
Total des recettes	385 053	3 653	3 479
Dépenses			
Total des dépenses	306 156	–	–
Excédent (déficit)	78 897	3 653	3 479
Ajustements sur exercices antérieurs ^c	(1 443)	(648)	–
Excédent (déficit) net	77 454	3 005	3 479
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	24 847	–	948
Crédits restitués aux États Membres	(43 434)	–	–
Autres ajustements des réserves et du solde du fonds	22	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	58 889	54 462
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	58 889	61 894	58 889

État XXVIII (*fin*)
Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA)

État au 30 juin 2001, de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	57	54 320
Liquidités gérées centralement ^d	51 258	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 28.1) ^b	2 668	7 263
États Membres – soldes débiteurs	21	22
Débiteurs divers	1	164
Soldes débiteurs interfonds	16 880	18 709
Dû par la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental	41 300	29 800
Dû par l'Opération des Nations Unies en Somalie	27 200	26 700
Dû par la Mission des Nations Unies en République centrafricaine	3 200	3 200
Total de l'actif	142 585	140 178
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	82	78 ^f
Engagements non réglés – exercices antérieurs	–	24 029
États Membres – soldes créditeurs	55 663	56 336 ^f
Créditeurs divers ^e	24 946	846
Total du passif	80 691	81 289
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	61 894	58 889
Total des réserves et du solde du fonds	61 894	58 889
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	142 585	140 178

^a Voir notes 2 et 3.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Comprend 645 534 dollars correspondant au rétablissement d'engagements d'exercices antérieurs qui avaient été annulés et 2 752 dollars représentant des charges et divers ajustements.

^d Part des liquidités gérées centralement. Comprend 9 026 180 dollars de liquidités et de dépôts à terme, 11 258 958 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 11 382 930 dollars), 30 293 943 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 31 168 065 dollars) et 679 090 dollars d'intérêts courus à recevoir.

^e Représente les sommes dues au titre des demandes de remboursement qui ont été transférées de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Créditeurs divers.

^f Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 28.1

Mission des Nations Unies en Haïti**Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001**

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Afghanistan	3 090	—	—	3 090	—	—	3 090
Afrique du Sud	—	—	—	—	—	—	—
Albanie	—	—	—	—	—	—	—
Algérie	—	—	—	—	—	—	—
Allemagne	—	—	—	—	—	—	—
Andorre	—	—	—	—	—	—	—
Angola	—	—	—	—	—	—	—
Antigua-et-Barbuda	1 090	—	—	1 090	—	—	1 090
Arabie saoudite	34	—	—	34	—	—	34
Argentine	—	—	—	—	—	—	—
Arménie	—	—	—	—	—	—	—
Australie	—	—	—	—	—	—	—
Autriche	78	—	—	78	—	—	78
Azerbaïdjan	—	—	—	—	—	—	—
Bahamas	1	—	—	1	—	—	1
Bahreïn	1 549	—	—	1 549	—	—	1 549
Bangladesh	—	—	—	—	—	—	—
Barbade	779	—	—	779	—	—	779
Bélarus	1 021 228	—	—	1 021 228	—	—	1 021 228
Belgique	—	—	—	—	—	—	—
Belize	—	—	—	—	—	—	—
Bénin	—	—	—	—	—	—	—
Bhoutan	—	—	—	—	—	—	—
Bolivie	—	—	—	—	—	—	—
Bosnie-Herzégovine	1 869	—	—	1 869	—	—	1 869
Botswana	—	—	—	—	—	—	—
Brésil	996 122	—	—	996 122	—	—	996 122
Brunéi Darussalam	—	—	—	—	—	—	—
Bulgarie	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Burkina Faso	—	—	—	—	—	—	—	—
Burundi	3 090	—	—	3 090	3 090	—	3 090	3 090
Cambodge	—	—	—	—	—	—	—	—
Cameroun	3 112	—	—	3 112	3 112	—	3 112	3 112
Canada	—	—	—	—	—	—	—	—
Cap-Vert	3 090	—	3 090	—	—	—	—	—
Chili	—	—	—	—	—	—	—	—
Chine	6	—	6	—	—	—	—	—
Chypre	—	—	—	—	—	—	—	—
Colombie	—	—	—	—	—	—	—	—
Comores	3 090	—	—	3 090	3 090	—	3 090	3 090
Congo	6 157	—	3 371	2 786	2 786	—	2 786	2 786
Costa Rica	—	—	—	—	—	—	—	—
Côte d'Ivoire	2 722	—	—	2 722	2 722	—	2 722	2 722
Croatie	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuba	—	—	—	—	—	—	—	—
Danemark	—	—	—	—	—	—	—	—
Djibouti	3 090	—	2 326	764	764	—	764	764
Dominique	3 090	—	2 696	394	394	—	394	394
Égypte	3	—	3	—	—	—	—	—
El Salvador	6 188	—	2 188	4 000	4 000	—	4 000	4 000
Émirats arabes unis	—	—	—	—	—	—	—	—
Équateur	1	—	—	1	1	—	1	1
Érythrée	—	—	—	—	—	—	—	—
Espagne	—	—	—	—	—	—	—	—
Estonie	24 559	—	24 559	—	—	—	—	—
États-Unis d'Amérique	2 528	—	2 528	—	—	—	—	—
Éthiopie	1 555	—	—	1 555	1 555	—	1 555	1 555
Ex-République yougoslave de Macédoine	2 984	—	—	2 984	2 984	—	2 984	2 984
Ex-Yougoslavie	67 541	—	—	67 541	67 541	—	67 541	67 541
Fédération de Russie	8	—	8	—	—	—	—	—
Fidji	—	—	—	—	—	—	—	—
Finlande	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Arriérés de contributions exigibles				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
			Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an
France	—	—	—	—	—
Gabon	6 286	—	6 286	—	6 286
Gambie	3 090	2 090	1 000	—	1 000
Géorgie	94 962	—	94 962	—	94 962
Ghana	—	—	—	—	—
Grèce	—	—	—	—	—
Grenade	3 090	3 090	—	—	—
Guatemala	—	—	—	—	—
Guinée	3 090	3 090	—	—	—
Guinée-Bissau	3 090	—	3 090	—	3 090
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—
Guyana	—	—	—	—	—
Haïti	704	—	704	—	704
Honduras	—	—	—	—	—
Hongrie	7	—	7	—	7
Îles Marshall	—	—	—	—	—
Îles Salomon	—	—	—	—	—
Inde	—	—	—	—	—
Indonésie	86 780	—	86 780	—	86 780
Iran (République islamique d')	—	—	—	—	—
Iraq	86 498	—	86 498	—	86 498
Irlande	—	—	—	—	—
Islande	3	—	3	—	3
Israël	—	—	—	—	—
Italie	468	—	468	—	468
Jamahiriya arabe libyenne	94 276	94 276	—	—	—
Jamaïque	—	—	—	—	—
Japon	—	—	—	—	—
Jordanie	—	—	—	—	—
Kazakhstan	—	—	—	—	—
Kenya	418	—	418	—	418
Kirghizistan	—	—	—	—	—
Koweït	—	—	—	—	—
Lesotho	1 344	—	1 344	—	1 344

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Lettonie	—	—	—	—	—	—	—
Liban	6 161	—	—	6 161	—	—	6 161
Libéria	6 188	—	—	6 188	—	—	6 188
Liechtenstein	—	—	—	—	—	—	—
Lituanie	62 609	—	—	62 609	—	—	62 609
Luxembourg	—	—	—	—	—	—	—
Madagascar	3 097	—	1 582	1 515	—	—	1 515
Malaisie	—	—	—	—	—	—	—
Malawi	—	—	—	—	—	—	—
Maldives	—	—	—	—	—	—	—
Mali	—	—	—	—	—	—	—
Malte	—	—	—	—	—	—	—
Maroc	—	—	—	—	—	—	—
Maurice	—	—	—	—	—	—	—
Mauritanie	3 090	—	—	3 090	—	—	3 090
Mexique	—	—	—	—	—	—	—
Micronésie (États fédérés de)	—	—	—	—	—	—	—
Monaco	—	—	—	—	—	—	—
Mongolie	—	—	—	—	—	—	—
Mozambique	—	—	—	—	—	—	—
Myanmar	—	—	—	—	—	—	—
Namibie	—	—	—	—	—	—	—
Népal	—	—	—	—	—	—	—
Nicaragua	—	—	—	—	—	—	—
Niger	3 090	—	—	3 090	—	—	3 090
Nigéria	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande	—	—	—	—	—	—	—
Oman	1 357	—	—	1 357	—	—	1 357
Ouganda	—	—	—	—	—	—	—
Ouzbékistan	—	—	—	—	—	—	—
Pakistan	—	—	—	—	—	—	—
Palaos	—	—	—	—	—	—	—
Panama	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001			Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	—	—	—	—	—	—	—	—
Paraguay	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	—	—	—	—
Pérou	37 112	37 112	—	—	37 112	—	—	37 112
Philippines	—	—	—	—	—	—	—	—
Pologne	—	—	—	—	—	—	—	—
Portugal	12	12	—	—	12	—	—	12
Qatar	2 909	2 909	—	—	2 909	—	—	2 909
République arabe syrienne	30 829	30 829	—	—	30 829	—	—	30 829
République centrafricaine	3 090	3 090	—	—	3 090	—	—	3 090
République de Corée	—	—	—	—	—	—	—	—
République démocratique du Congo	6 153	6 153	—	—	6 153	—	—	6 153
République démocratique populaire lao	700	700	—	—	700	—	—	700
République de Moldova	65 785	65 785	—	—	65 785	—	—	65 785
République dominicaine	—	—	—	—	—	—	—	—
République populaire démocratique de Corée	—	—	—	—	—	—	—	—
République tchèque	—	—	—	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Roumanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	—	—	—	—	—	—	—	—
Rwanda	—	—	—	—	—	—	—	—
Sainte-Lucie	1 555	1 555	—	1 555	—	—	—	—
Saint-Kitts-et-Nevis	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Marin	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2 881	2 881	—	2 881	—	—	—	—
Samoa	—	—	—	—	—	—	—	—
Sao Tomé-et-Principe	3 090	3 090	—	—	3 090	—	—	3 090
Sénégal	—	—	—	—	—	—	—	—
Seychelles	2 881	2 881	—	—	2 881	—	—	2 881
Sierra Leone	3 090	3 090	—	3 090	—	—	—	—
Singapour	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Slovaquie	—	—	—	—	—	—	—	—
Slovénie	—	—	—	—	—	—	—	—
Somalie	3 090	—	—	3 090	—	—	3 090	3 090
Soudan	3 090	—	3 090	—	—	—	—	—
Sri Lanka	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	—	—	—	—	—	—	—	—
Suriname	—	—	—	—	—	—	—	—
Swaziland	1	—	—	1	—	—	—	1
Tadjikistan	17 688	—	—	17 688	—	—	17 688	17 688
Tchad	3 000	—	3 000	—	—	—	—	—
Thaïlande	—	—	—	—	—	—	—	—
Togo	3 090	—	3 090	—	—	—	—	3 090
Trinité-et-Tobago	—	—	—	—	—	—	—	—
Tunisie	4 305	—	—	4 305	—	—	4 305	4 305
Turkménistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Turquie	—	—	—	—	—	—	—	—
Ukraine	4 426 888	—	4 426 888	—	—	—	—	—
Uruguay	2	—	—	2	—	—	—	2
Vanuatu	3 090	—	2 399	691	—	—	691	691
Venezuela	—	—	—	—	—	—	—	—
Viet Nam	6 188	—	—	6 188	—	—	6 188	6 188
Yémen	3 090	—	3 090	—	—	—	—	—
Zambie	—	—	—	—	—	—	—	—
Zimbabwe	1 553	—	1 553	—	—	—	—	—
Total	7 263 515	—	4 595 540	2 667 976	2 667 976	—	2 667 976	2 667 976

État XXIX

**Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR)
et Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda (MONUOR)^a**

 État des recettes et des dépenses pour la période allant du 22 juin 1993
au 19 avril 1996, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Période allant du</i>		
	<i>22 juin 1993 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	512 290	–	–
Contributions volontaires	477	–	–
Intérêts créditeurs	15 498	1 656	1 491
Autres recettes/recettes accessoires	6 837	142	63
Total des recettes	535 102	1 798	1 554
Dépenses			
Total des dépenses	435 657	–	–
Excédent (déficit)	99 445	1 798	1 554
Ajustement sur exercices antérieurs ^c	(29 329)	(1 055)	(194)
Excédent (déficit) net	70 116	743	1 360
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	17 638	–	243
Crédits restitués aux États Membres	(11 819)	–	–
Virements en provenance d'autres fonds	260	–	–
Virements à d'autres fonds	(34 565)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	41 630	40 027
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	41 630	42 373	41 630

État XXIX (*fin*)**Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR)
et Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda (MONUOR)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	131	22 737
Liquidités gérées centralement ^d	24 685	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 29.1) ^b	24 423	24 857
États Membres – soldes débiteurs	44	74
Débiteurs divers	215	332
Soldes débiteurs interfonds	37	186
Dû par la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental	8 800	8 800
Transactions interservices en attente	6	6
Total de l'actif	58 341	56 992
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	4	4 ^g
Engagements non réglés – exercices antérieurs	–	7 174
États Membres – soldes créditeurs ^e	14 073	6 163 ^g
Créditeurs divers ^f	1 739	1 751
Crédits comptabilisés d'avance	152	155
Transactions interservices en attente	–	115
Total du passif	15 968	15 362
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	42 373	41 630
Total des réserves et du solde du fonds	42 373	41 630
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	58 341	56 992

^a Conformément à la résolution 846 (1993) du Conseil de sécurité, en date du 22 juin 1993, les comptes de la MINUAR et de la MONUOR ont été regroupés à partir du 23 décembre 1993. Voir également notes 2 et 3.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Y compris un montant de 969 587 dollars au titre des demandes d'indemnisation, un montant de 65 298 dollars, dont la passation par profits et pertes a été autorisée et un montant de 20 307 dollars au titre de dépenses diverses.

^d Part des liquidités gérées centralement. Comprend 4 346 895 dollars de liquidités et de dépôts à terme, 5 422 172 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 5 481 876 dollars), 14 589 182 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 15 010 148 dollars) et 327 041 dollars d'intérêts courus à recevoir.

^e Y compris un montant de 7 526 753 dollars au titre de demandes de remboursement présentées par les États Membres, qui a été transféré de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Comptes créditeurs.

(Suite des notes de l'état XXIX)

^f Y compris un montant de 1 708 176 dollars, représentant des demandes de remboursement en attente, qui a été transféré de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Crédeurs divers.

^g Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 29.1
Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda et Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	
Afghanistan	4 927	—	—	4 927	—	—	4 927
Afrique du Sud	—	—	—	—	—	—	—
Albanie	—	—	—	—	—	—	—
Algérie	—	—	—	—	—	—	—
Allemagne	—	—	—	—	—	—	—
Andorre	—	—	—	—	—	—	—
Angola	—	—	—	—	—	—	—
Antigua-et-Barbuda	295	—	—	295	—	—	295
Arabie saoudite	—	—	—	—	—	—	—
Argentine	—	—	—	—	—	—	—
Arménie	—	—	—	—	—	—	—
Australie	—	—	—	—	—	—	—
Autriche	—	—	—	—	—	—	—
Azerbaïdjan	—	—	—	—	—	—	—
Bahamas	—	—	—	—	—	—	—
Bahreïn	15 619	—	—	15 619	—	—	15 619
Bangladesh	—	—	—	—	—	—	—
Barbade	2 323	—	—	2 323	—	—	2 323
Bélarus	1 856 368	—	—	1 856 368	—	—	1 856 368
Belgique	—	—	—	—	—	—	—
Belize	—	—	—	—	—	—	—
Bénin	—	—	—	—	—	—	—
Bhoutan	—	—	—	—	—	—	—
Bolivie	—	—	—	—	—	—	—
Bosnie-Herzégovine	4 167	—	—	4 167	—	—	4 167
Botswana	—	—	—	—	—	—	—
Brésil	936 633	—	—	936 633	—	—	936 633
Brunéi Darussalam	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Bulgarie	—	—	—	—	—	—	—	—
Burkina Faso	151	—	151	—	—	—	—	—
Burundi	4 927	—	—	4 927	—	—	4 927	4 927
Cambodge	—	—	—	—	—	—	—	—
Cameroun	3 024	—	—	3 024	—	—	3 024	3 024
Canada	—	—	—	—	—	—	—	—
Cap-Vert	4 927	—	4 927	—	—	—	—	—
Chili	—	—	—	—	—	—	—	—
Chine	25	—	25	—	—	—	—	—
Chypre	—	—	—	—	—	—	—	—
Colombie	—	—	—	—	—	—	—	—
Comores	4 927	—	—	4 927	—	—	4 927	4 927
Congo	8 158	—	4 466	3 692	—	—	3 692	3 692
Costa Rica	—	—	—	—	—	—	—	—
Côte d'Ivoire	1 039	—	—	1 039	—	—	1 039	1 039
Croatie	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuba	—	—	—	—	—	—	—	—
Danemark	—	—	—	—	—	—	—	—
Djibouti	4 927	—	3 708	1 219	—	—	1 219	1 219
Dominique	4 927	—	2 500	2 427	—	—	2 427	2 427
Égypte	—	—	—	—	—	—	—	—
El Salvador	9 855	—	3 500	6 355	—	—	6 355	6 355
Émirats arabes unis	—	—	—	—	—	—	—	—
Équateur	24 455	—	—	24 455	—	—	24 455	24 455
Érythrée	—	—	—	—	—	—	—	—
Espagne	—	—	—	—	—	—	—	—
Estonie	41 805	—	41 805	—	—	—	—	—
États-Unis d'Amérique	12 681 628	—	10 511	12 671 117	—	—	12 671 117	12 671 117
Éthiopie	2 380	—	—	2 380	—	—	2 380	2 380
Ex-République yougoslave de Macédoine	6 771	—	6 771	—	—	—	—	—
Ex-Yougoslavie	122 210	—	—	122 210	—	—	122 210	122 210
Fédération de Russie	33	—	33	—	—	—	—	—
Fidji	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Finlande	—	—	—	—	—	—	—	—
France	—	—	—	—	—	—	—	—
Gabon	14 608	—	—	14 608	—	—	14 608	—
Gambie	4 927	—	3 927	1 000	—	—	1 000	—
Géorgie	176 746	—	—	176 746	—	—	176 746	—
Ghana	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	—	—	—	—	—	—	—	—
Grenade	4 927	—	4 927	—	—	—	—	—
Guatemala	15 170	—	—	15 170	—	—	15 170	—
Guinée	4 927	—	4 927	—	—	—	—	—
Guinée-Bissau	4 927	—	—	4 927	—	—	4 927	—
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—	—	—	—
Guyana	—	—	—	—	—	—	—	—
Haiti	2 908	—	—	2 908	—	—	2 908	—
Honduras	—	—	—	—	—	—	—	—
Hongrie	—	—	—	—	—	—	—	—
Îles Marshall	—	—	—	—	—	—	—	—
Îles Salomon	—	—	—	—	—	—	—	—
Inde	—	—	—	—	—	—	—	—
Indonésie	14 871	—	—	14 871	—	—	14 871	—
Iran (République islamique d')	—	—	—	—	—	—	—	—
Iraq	133 226	—	—	133 226	—	—	133 226	—
Irlande	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande	—	—	—	—	—	—	—	—
Israël	—	—	—	—	—	—	—	—
Italie	—	—	—	—	—	—	—	—
Jamahiriya arabe libyenne	160 571	—	160 571	—	—	—	—	—
Jamaïque	—	—	—	—	—	—	—	—
Japon	—	—	—	—	—	—	—	—
Jordanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Kazakhstan	—	—	—	—	—	—	—	—
Kenya	427	—	—	427	—	—	427	—
Kirghizistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Koweït	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Lesotho	532	-	532	-	-	-	-	-
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-	-
Liban	8 840	-	-	8 840	-	-	8 840	8 840
Libéria	9 855	-	-	9 855	-	-	9 855	9 855
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	71 766	-	71 766	-	-	-	-	-
Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-	-
Madagascar	5 207	-	2 660	2 547	-	-	2 547	2 547
Malaisie	-	-	-	-	-	-	-	-
Malawi	-	-	-	-	-	-	-	-
Maldives	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	4 927	-	4 927	-	-	-	-	-
Malte	-	-	-	-	-	-	-	-
Maroc	-	-	-	-	-	-	-	-
Maurice	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauritanie	4 927	-	-	4 927	-	-	4 927	4 927
Mexique	-	-	-	-	-	-	-	-
Micronésie (États fédérés de)	-	-	-	-	-	-	-	-
Monaco	-	-	-	-	-	-	-	-
Mongolie	-	-	-	-	-	-	-	-
Mozambique	-	-	-	-	-	-	-	-
Myanmar	-	-	-	-	-	-	-	-
Namibie	-	-	-	-	-	-	-	-
Népal	-	-	-	-	-	-	-	-
Nicaragua	2 471	-	2 471	-	-	-	-	-
Niger	4 927	-	-	4 927	-	-	4 927	4 927
Nigéria	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	-	-	-	-
Oman	4 971	-	-	4 971	-	-	4 971	4 971
Ouganda	-	-	-	-	-	-	-	-
Ouzbékistan	-	-	-	-	-	-	-	-
Pakistan	-	-	-	-	-	-	-	-
Palaos	-	-	-	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Panama	8 885	—	8 885	—	—	—	—	—
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2 371	—	2 371	—	—	—	—	—
Paraguay	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	—	—	—	—
Pérou	59 136	—	—	59 136	—	—	59 136	—
Philippines	—	—	—	—	—	—	—	—
Pologne	—	—	—	—	—	—	—	—
Portugal	—	—	—	—	—	—	—	—
Qatar	—	—	—	—	—	—	—	—
République arabe syrienne	44 524	—	—	44 524	—	—	44 524	—
République centrafricaine	4 927	—	—	4 927	—	—	4 927	—
République de Corée	—	—	—	—	—	—	—	—
République démocratique du Congo	7 647	—	—	7 647	—	—	7 647	—
République démocratique populaire lao	532	—	—	—	—	532	—	532
République de Moldova	124 655	—	—	—	—	124 655	—	124 655
République dominicaine	—	—	—	—	—	—	—	—
République populaire démocratique de Corée	45 285	—	45 285	—	—	—	—	—
République tchèque	—	—	—	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Roumanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	—	—	—	—	—	—	—	—
Rwanda	—	—	—	—	—	—	—	—
Sainte-Lucie	2 344	—	2 344	—	—	—	—	—
Saint-Kitts-et-Nevis	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Marin	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Vincent-et-les Grenadines	4 927	—	4 927	—	—	—	—	—
Samoa	2 805	—	—	2 805	—	—	2 805	—
Sao Tomé-et-Principe	4 927	—	—	4 927	—	—	4 927	—
Sénégal	—	—	—	—	—	—	—	—
Seychelles	4 927	—	—	4 927	—	—	4 927	—
Sierra Leone	4 927	—	4 927	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Singapour	—	—	—	—	—	—	—	—
Slovaquie	—	—	—	—	—	—	—	—
Slovénie	—	—	—	—	—	—	—	—
Somalie	4 927	—	—	4 927	—	—	4 927	4 927
Soudan	4 927	—	4 927	—	—	—	—	—
Sri Lanka	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	—	—	—	—	—	—	—	—
Suriname	—	—	—	—	—	—	—	—
Swaziland	—	—	—	—	—	—	—	—
Tadjikistan	37 967	—	—	37 967	—	—	37 967	37 967
Tchad	—	—	—	—	—	—	—	—
Thaïlande	—	—	—	—	—	—	—	—
Togo	4 927	—	4 927	—	—	—	—	—
Trinité-et-Tobago	—	—	—	—	—	—	—	—
Tunisie	2 788	—	—	2 788	—	—	2 788	2 788
Turkménistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Turquie	—	—	—	—	—	—	—	—
Ukraine	8 053 759	—	—	8 053 759	—	—	8 053 759	8 053 759
Uruguay	—	—	—	—	—	—	—	—
Vanuatu	4 927	—	3 825	1 102	—	—	1 102	1 102
Venezuela	—	—	—	—	—	—	—	—
Viet Nam	9 784	—	9 784	—	—	—	—	—
Yémen	4 927	—	4 927	—	—	—	—	—
Zambie	—	—	—	—	—	—	—	—
Zimbabwe	2 389	—	2 389	—	—	—	—	—
Total	24 857 300	—	434 622	24 422 678	24 422 678	—	24 422 678	24 422 678

État XXX

Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL)^aÉtat des recettes et des dépenses pour la période allant du 7 novembre 1989
au 31 mai 1995, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Période allant du</i>		
	<i>7 novembre 1989 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	238 987	–	–
Contributions volontaires	1 641	–	–
Intérêts créditeurs	3 685	37	55
Autres recettes/recettes accessoires	2 607	–	–
Total des recettes	246 920	37	55
Dépenses			
Total des dépenses	199 484	–	–
Excédent (déficit)	47 436	37	55
Ajustements au titre d'exercices antérieurs ^c	(1 031)	1	104
Excédent (déficit) net	46 405	38	159
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	5 126	50	1
Sommes portées au crédit des États Membres	(42 934)	–	–
Virement au Fonds de réserve des opérations de maintien de la paix des Nations Unies	(258)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	8 339	8 179
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	8 339	8 427	8 339

État XXX (*fin*)**Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	532	750
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 30.1) ^b	2 782	2 913
Débiteurs divers	22	22
Dû par l'Opération des Nations Unies en Somalie	6 000	6 000
Total de l'actif	9 336	9 685
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	10	14 ^c
États Membres – soldes créditeurs	899	1 138 ^c
Créditeurs divers	–	55
Soldes créditeurs interfonds	–	115
Crédits comptabilisés d'avance	–	24
Total du passif	909	1 346
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	8 427	8 339
Total des réserves et du solde du fonds	8 427	8 339
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	9 336	9 685

^a Conformément à la résolution 47/223 de l'Assemblée générale, en date du 16 mars 1993, les opérations du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale ont été intégrées à celles de la Mission des Nations Unies en El Salvador. Voir également notes 2 et 3.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 30.1
Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 1 an	
Afghanistan	4 770	-	-	4 770	-	-	4 770
Afrique du Sud	-	-	-	-	-	-	-
Albanie	-	-	-	-	-	-	-
Algérie	-	-	-	-	-	-	-
Allemagne	-	-	-	-	-	-	-
Andorre	-	-	-	-	-	-	-
Angola	-	-	-	-	-	-	-
Antigua-et-Barbuda	-	-	-	-	-	-	-
Arabie saoudite	241	-	241	-	-	-	-
Argentine	-	-	-	-	-	-	-
Arménie	-	-	-	-	-	-	-
Australie	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	510	-	-	510	-	-	510
Azerbaïdjan	-	-	-	-	-	-	-
Bahamas	-	-	-	-	-	-	-
Bahreïn	-	-	-	-	-	-	-
Bangladesh	-	-	-	-	-	-	-
Barbade	-	-	-	-	-	-	-
Bélarus	2 287 842	-	-	2 287 842	-	-	2 287 842
Belgique	-	-	-	-	-	-	-
Belize	-	-	-	-	-	-	-
Bénin	-	-	-	-	-	-	-
Bhoutan	-	-	-	-	-	-	-
Bolivie	-	-	-	-	-	-	-
Bosnie-Herzégovine	4 760	-	-	4 760	-	-	4 760
Botswana	-	-	-	-	-	-	-
Brésil	488	-	-	488	-	-	488
Brunéi Darussalam	-	-	-	-	-	-	-
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	De plus 2 ans	Depuis 1 an	
Burkina Faso	—	—	—	—	—	—	—
Burundi	4 770	—	—	4 770	4 770	—	4 770
Cambodge	—	—	—	—	—	—	—
Cameroun	—	—	—	—	—	—	—
Canada	—	—	—	—	—	—	—
Cap-Vert	4 770	—	4 770	—	—	—	—
Chili	—	—	—	—	—	—	—
Chine	159	—	159	—	—	—	—
Chypre	—	—	—	—	—	—	—
Colombie	—	—	—	—	—	—	—
Comores	4 770	—	—	4 770	4 770	—	4 770
Congo	2 801	—	1 533	1 268	1 268	—	1 268
Costa Rica	—	—	—	—	—	—	—
Côte d'Ivoire	—	—	—	—	—	—	—
Croatie	—	—	—	—	—	—	—
Cuba	—	—	—	—	—	—	—
Danemark	—	—	—	—	—	—	—
Djibouti	4 770	—	3 590	1 180	1 180	—	1 180
Dominique	2 832	—	—	2 832	2 832	—	2 832
Égypte	—	—	—	—	—	—	—
El Salvador	9 543	—	1 543	8 000	8 000	—	8 000
Émirats arabes unis	—	—	—	—	—	—	—
Équateur	—	—	—	—	—	—	—
Érythrée	—	—	—	—	—	—	—
Espagne	1 344	—	—	1 344	1 344	—	1 344
Estonie	31 234	—	31 234	—	—	—	—
États-Unis d'Amérique	6 680 111	—	—	6 680 111	6 680 111	—	6 680 111
Éthiopie	—	—	—	—	—	—	—
Ex-Republic yougoslave de Macédoine	7 207	—	—	7 207	7 207	—	7 207
Ex-Yougoslavie	149 030	—	—	149 030	149 030	—	149 030
Fédération de Russie	—	—	—	—	—	—	—
Fidji	—	—	—	—	—	—	—
Finlande	366	—	366	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	De plus 1 an	De plus 2 ans	
France	—	—	—	—	—	—	—
Gabon	19 588	—	—	19 588	—	—	19 588
Gambie	4 770	—	4 000	770	—	—	770
Géorgie	194 051	—	—	194 051	—	—	194 051
Ghana	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	—	—	—	—	—	—	—
Grenade	2 832	—	2 832	—	—	—	—
Guatemala	14 687	—	—	14 687	—	—	14 687
Guinée	4 770	—	4 770	—	—	—	—
Guinée-Bissau	4 770	—	—	4 770	—	—	4 770
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—	—	—
Guyana	—	—	—	—	—	—	—
Haïti	410	—	—	410	—	—	410
Honduras	—	—	—	—	—	—	—
Hongrie	45	—	—	45	—	—	45
Îles Marshall	—	—	—	—	—	—	—
Îles Salomon	—	—	—	—	—	—	—
Inde	—	—	—	—	—	—	—
Indonésie	153 687	—	—	153 687	—	—	153 687
Iran (République islamique d')	—	—	—	—	—	—	—
Iraq	123 547	—	—	123 547	—	—	123 547
Irlande	—	—	—	—	—	—	—
Islande	18	—	—	18	—	—	18
Israël	—	—	—	—	—	—	—
Italie	2 873	—	—	2 873	—	—	2 873
Jamahiriya arabe libyenne	162 522	—	162 522	—	—	—	—
Jamaïque	—	—	—	—	—	—	—
Japon	—	—	—	—	—	—	—
Jordanie	—	—	—	—	—	—	—
Kazakhstan	—	—	—	—	—	—	—
Kenya	—	—	—	—	—	—	—
Kirghizistan	57 295	—	57 295	—	—	—	—
Koweït	—	—	—	—	—	—	—
Lesotho	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
							Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Lettonie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Liban	5 666	5 666	—	—	—	5 666	—	—	—	5 666
Libéria	9 543	9 543	—	—	—	9 543	—	—	—	9 543
Liechtenstein	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lituanie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Luxembourg	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Madagascar	7 271	—	—	—	3 714	3 557	—	—	—	3 557
Malaisie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Malawi	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Maldives	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mali	4 770	—	—	—	4 770	—	—	—	—	—
Malte	3	3	—	—	—	3	—	—	—	3
Maroc	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Maurice	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mauritanie	4 770	—	—	—	—	4 770	—	—	—	4 770
Mexique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Micronésie (États fédérés de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Monaco	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mongolie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mozambique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Myanmar	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Namibie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Népal	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nicaragua	2 393	—	—	—	2 393	—	—	—	—	—
Niger	4 770	—	—	—	—	4 770	—	—	—	4 770
Nigéria	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Oman	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouganda	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouzbékistan	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pakistan	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Palaos	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Panama	7 088	—	—	—	7 088	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2 163	—	2 163	—	—	—	—
Paraguay	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	—	—	—
Pérou	57 254	—	57 254	57 254	—	—	57 254
Philippines	—	—	—	—	—	—	—
Pologne	—	—	—	—	—	—	—
Portugal	—	—	—	—	—	—	—
Qatar	—	—	—	—	—	—	—
République arabe syrienne	—	—	—	—	—	—	—
République centrafricaine	4 770	—	4 770	4 770	—	—	4 770
République de Corée	—	—	—	—	—	—	—
République démocratique du Congo	—	—	—	—	—	—	—
République démocratique populaire lao	—	—	—	—	—	—	—
République de Moldova	142 891	—	2 900	139 991	—	—	139 991
République dominicaine	—	—	—	—	—	—	—
République populaire démocratique de Corée	—	—	—	—	—	—	—
République tchèque	—	—	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	—	—	—	—	—	—	—
Roumanie	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	—	—	—	—	—	—	—
Rwanda	—	—	—	—	—	—	—
Sainte-Lucie	1 444	—	1 444	—	—	—	—
Saint-Kitts-et-Nevis	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Marin	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Vincent-et-les Grenadines	4 770	—	4 770	—	—	—	—
Samoa	1 384	—	—	1 384	—	—	1 384
Sao Tomé-et-Principe	4 770	—	—	4 770	4 770	—	4 770
Sénégal	—	—	—	—	—	—	—
Seychelles	3 207	—	—	3 207	3 207	—	3 207
Sierra Leone	4 770	—	4 770	—	—	—	—
Singapour	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	
Slovaquie	-	-	-	-	-	-	-
Slovénie	-	-	-	-	-	-	-
Somalie	4 770	-	-	4 770	4 770	-	4 770
Soudan	4 770	-	4 770	-	-	-	-
Sri Lanka	-	-	-	-	-	-	-
Suède	-	-	-	-	-	-	-
Suriname	-	-	-	-	-	-	-
Swaziland	-	-	-	-	-	-	-
Swaziland	-	-	-	-	-	-	-
Tadjikistan	47 966	-	-	47 966	47 966	-	47 966
Tchad	1	-	1	-	-	-	-
Thaïlande	-	-	-	-	-	-	-
Togo	3 434	-	3 434	-	-	-	-
Trinité-et-Tobago	-	-	-	-	-	-	-
Tunisie	-	-	-	-	-	-	-
Turkménistan	-	-	-	-	-	-	-
Turquie	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	8 834 541	-	-	8 834 541	8 834 541	-	8 834 541
Uruguay	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	4 770	-	3 703	1 067	1 067	-	1 067
Venezuela	-	-	-	-	-	-	-
Viet Nam	-	-	-	-	-	-	-
Yémen	4 770	-	4 770	-	-	-	-
Zambie	-	-	-	-	-	-	-
Zimbabwe	-	-	-	-	-	-	-
Total	19 126 743	-	325 386	18 801 358	18 801 358	-	18 801 358

État XXXI

Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ)État des recettes et des dépenses pour la période allant du 15 octobre 1992
au 31 mars 1995, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>		
	<i>15 octobre 1992 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>10 juin 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	561 098	–	–
Intérêts créditeurs	7 262	466	405
Autres recettes/recettes accessoires	4 107	125	10
Total des recettes	572 467	591	415
Dépenses			
Total des dépenses	492 556	–	–
Excédent (déficit)	79 911	591	415
Ajustements au titre d'exercices antérieurs ^c	(9 326)	(197)	(5 181)
Excédent (déficit)	70 585	394	(4 766)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	24 192	–	1 797
Sommes portées au crédit des États Membres	(78 242)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	16 535	19 504
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	16 535	16 929	16 535

État XXXI (*fin*)**Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	788	6 955
Liquidités gérées centralement ^d	5 725	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 31.1) ^b	18 801	19 127
États Membres – soldes débiteurs	6	3
Débiteurs divers	108	124
Soldes débiteurs interfonds	5	–
Transactions interservices en attente	–	3
Total de l'actif	25 433	26 212
Passif		
Contributions reçues d'avance	8	6 ^g
États Membres – soldes créditeurs ^e	8 277	9 163 ^g
Créditeurs divers ^f	168	149
Soldes créditeurs interfonds	–	149
Crédits comptabilisés d'avance	50	208
Transactions interservices en attente	1	2
Total du passif	8 504	9 677
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	16 929	16 535
Total des réserves et du solde du fonds	16 929	16 535
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	25 433	26 212

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Comprend une demande d'indemnisation pour invalidité (32 000 dollars), des ajustements comptables (1 833 dollars), une perte de charge (159 238 dollars) et d'autres frais divers (3 780 dollars).^d Part des liquidités gérées centralement. Comprend 1 008 101 dollars de dépôts à vue et à terme, 1 257 472 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 1 271 318 dollars), 3 383 420 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 3 481 047 dollars) et 75 845 dollars d'intérêts courus à recevoir.^e Y compris une somme de 550 713 dollars au titre des demandes de remboursement présentées par les États Membres, qui a été transférée de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique États Membres – soldes créditeurs.^f Y compris une somme de 107 749 dollars au titre des demandes de remboursement, qui a été transférée de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Créditeurs divers.^g Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 31.1
Opération des Nations Unies au Mozambique

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Afghanistan	4 770	-	-	4 770	-	-	4 770
Afrique du Sud	-	-	-	-	-	-	-
Albanie	-	-	-	-	-	-	-
Allemagne	-	-	-	-	-	-	-
Andorre	-	-	-	-	-	-	-
Angola	-	-	-	-	-	-	-
Antigua-et-Barbuda	-	-	-	-	-	-	-
Arabie saoudite	241	-	241	-	-	-	-
Algérie	-	-	-	-	-	-	-
Argentine	-	-	-	-	-	-	-
Arménie	-	-	-	-	-	-	-
Australie	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	510	-	-	510	-	-	510
Azerbaïdjan	-	-	-	-	-	-	-
Bahamas	-	-	-	-	-	-	-
Bahreïn	-	-	-	-	-	-	-
Bangladesh	-	-	-	-	-	-	-
Barbade	-	-	-	-	-	-	-
Bélarus	2 287 842	-	-	2 287 842	-	-	2 287 842
Belgique	-	-	-	-	-	-	-
Belize	-	-	-	-	-	-	-
Bénin	-	-	-	-	-	-	-
Bhoutan	-	-	-	-	-	-	-
Bolivie	-	-	-	-	-	-	-
Bosnie-Herzégovine	4 760	-	-	4 760	-	-	4 760
Botswana	-	-	-	-	-	-	-
Brésil	488	-	-	488	-	-	488
Brunéi Darussalam	-	-	-	-	-	-	-
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Burkina Faso	—	—	—	—	—	—	—	—
Burundi	4 770	—	—	4 770	4 770	—	4 770	4 770
Cap-Vert	4 770	—	4 770	—	—	—	—	—
Cambodge	—	—	—	—	—	—	—	—
Cameroun	—	—	—	—	—	—	—	—
Canada	—	—	—	—	—	—	—	—
Chili	—	—	—	—	—	—	—	—
Chypre	—	—	—	—	—	—	—	—
Colombie	—	—	—	—	—	—	—	—
Comores	4 770	—	—	4 770	4 770	—	4 770	4 770
Congo	2 801	—	1 533	1 268	1 268	—	1 268	1 268
Costa Rica	—	—	—	—	—	—	—	—
Côte d'Ivoire	—	—	—	—	—	—	—	—
Croatie	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuba	—	—	—	—	—	—	—	—
Danemark	—	—	—	—	—	—	—	—
Djibouti	4 770	—	3 590	1 180	1 180	—	1 180	1 180
Dominique	2 832	—	—	2 832	2 832	—	2 832	2 832
Équateur	—	—	—	—	—	—	—	—
Égypte	—	—	—	—	—	—	—	—
El Salvador	9 543	—	1 543	8 000	8 000	—	8 000	8 000
Émirats arabes unis	—	—	—	—	—	—	—	—
Érythrée	—	—	—	—	—	—	—	—
Espagne	1 344	—	—	1 344	1 344	—	1 344	1 344
Estonie	31 234	—	31 234	—	—	—	—	—
États-Unis d'Amérique	6 680 111	—	—	6 680 111	6 680 111	—	6 680 111	6 680 111
Éthiopie	—	—	—	—	—	—	—	—
Ex-République yougoslave de Macédoine	7 207	—	—	7 207	7 207	—	7 207	7 207
Ex-Yougoslavie	149 030	—	—	149 030	149 030	—	149 030	149 030
Fédération de Russie	—	—	—	—	—	—	—	—
Fidji	—	—	—	—	—	—	—	—
Finlande	366	—	366	—	—	—	—	—
Gabon	19 588	—	—	19 588	19 588	—	19 588	19 588

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Gambie	4 770	—	4 000	770	—	—	770	770
Géorgie	194 051	—	—	194 051	—	—	194 051	194 051
Ghana	—	—	—	—	—	—	—	—
Grenade	2 832	—	2 832	—	—	—	—	—
Grèce	—	—	—	—	—	—	—	—
Guatemala	14 687	—	—	14 687	—	—	14 687	14 687
Guinée	4 770	—	4 770	—	—	—	—	—
Guinée-Bissau	4 770	—	—	4 770	—	—	4 770	4 770
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—	—	—	—
Guyana	—	—	—	—	—	—	—	—
Haïti	410	—	—	410	—	—	410	410
Honduras	—	—	—	—	—	—	—	—
Hongrie	45	—	—	45	—	—	45	45
Inde	—	—	—	—	—	—	—	—
Indonésie	153 687	—	—	153 687	—	—	153 687	153 687
Iran (République islamique d')	—	—	—	—	—	—	—	—
Iraq	123 547	—	—	123 547	—	—	123 547	123 547
Irlande	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande	18	—	—	18	—	—	18	18
Îles Marshall	—	—	—	—	—	—	—	—
Îles Salomon	—	—	—	—	—	—	—	—
Israël	—	—	—	—	—	—	—	—
Italie	2 873	—	—	2 873	—	—	2 873	2 873
Jamahiriya arabe libyenne	162 522	—	162 522	—	—	—	—	—
Jamaïque	—	—	—	—	—	—	—	—
Japon	—	—	—	—	—	—	—	—
Jordanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Kazakhstan	—	—	—	—	—	—	—	—
Kenya	—	—	—	—	—	—	—	—
Kirghizistan	57 295	—	57 295	—	—	—	—	—
Koweït	—	—	—	—	—	—	—	—
Lesotho	—	—	—	—	—	—	—	—
Lettonie	—	—	—	—	—	—	—	—
Liban	5 666	—	—	5 666	—	—	5 666	5 666

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			
							Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Libéria	9 543	—	—	9 543	—	—	9 543	—	—	9 543
Liechtenstein	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lituanie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Luxembourg	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Madagascar	7 271	—	—	3 714	—	—	3 557	—	—	3 557
Malaisie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Malawi	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Maldives	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mali	4 770	—	—	4 770	—	—	—	—	—	—
Malte	3	—	—	—	—	—	3	—	—	3
Maroc	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Maurice	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mauritanie	4 770	—	—	—	—	—	4 770	—	—	4 770
Mexique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Micronésie (États fédérés de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Monaco	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mongolie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mozambique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Myanmar	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Namibie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Népal	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nicaragua	2 393	—	—	2 393	—	—	—	—	—	—
Niger	4 770	—	—	—	—	—	4 770	—	—	4 770
Nigéria	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Oman	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouganda	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouzbékistan	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pakistan	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Palaos	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Panama	7 088	—	—	7 088	—	—	—	—	—	—
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2 163	—	—	2 163	—	—	—	—	—	—
Paraguay	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Arriérés de contributions exigibles				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
			Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an
Pays-Bas	—	—	—	—	—
Pérou	57 254	—	57 254	—	57 254
Philippines	—	—	—	—	—
Pologne	—	—	—	—	—
Portugal	—	—	—	—	—
Qatar	—	—	—	—	—
République arabe syrienne	—	—	—	—	—
République centrafricaine	4 770	—	4 770	—	4 770
République de Corée	—	—	—	—	—
République démocratique du Congo	—	—	—	—	—
République démocratique populaire lao	—	—	—	—	—
République de Moldova	142 891	2 900	139 991	—	139 991
République dominicaine	—	—	—	—	—
République populaire démocratique de Corée	—	—	—	—	—
République tchèque	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	—	—	—	—	—
Roumanie	—	—	—	—	—
Rwanda	—	—	—	—	—
Sainte-Lucie	1 444	1 444	—	—	—
Saint-Kitts-et-Nevis	—	—	—	—	—
Saint-Marin	—	—	—	—	—
Saint-Vincent-et-les Grenadines	4 770	4 770	—	—	—
Samoa	1 384	—	1 384	—	1 384
Sao Tomé-et-Principe	4 770	—	4 770	—	4 770
Sénégal	—	—	—	—	—
Seychelles	3 207	—	3 207	—	3 207
Sierra Leone	4 770	4 770	—	—	—
Singapour	—	—	—	—	—
Slovaquie	—	—	—	—	—
Slovénie	—	—	—	—	—
Somalie	4 770	—	4 770	—	4 770

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Soudan	4 770	-	4 770	-	-	-	-
Sri Lanka	-	-	-	-	-	-	-
Suède	-	-	-	-	-	-	-
Suriname	-	-	-	-	-	-	-
Swaziland	-	-	-	-	-	-	-
Tadjikistan	47 966	-	-	47 966	47 966	-	47 966
Tchad	1	-	1	-	-	-	-
Thaïlande	-	-	-	-	-	-	-
Togo	3 434	-	3 434	-	-	-	-
Trinité-et-Tobago	-	-	-	-	-	-	-
Tunisie	-	-	-	-	-	-	-
Turkmenistan	-	-	-	-	-	-	-
Turquie	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	8 834 541	-	-	8 834 541	8 834 541	-	8 834 541
Uruguay	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	4 770	-	3 703	1 067	1 067	-	1 067
Venezuela	-	-	-	-	-	-	-
Viet Nam	-	-	-	-	-	-	-
Yémen	4 770	-	4 770	-	-	-	-
Zambie	-	-	-	-	-	-	-
Zimbabwe	-	-	-	-	-	-	-
Total	19 126 743	-	325 386	18 801 358	18 801 358	-	18 801 358

État XXXII

Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM)^a

État des recettes et des dépenses pour la période allant du 1er mai 1992 au 28 février 1995, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Période allant du</i>		
	<i>1er mai 1992 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	1 738 202	–	–
Intérêts créditeurs	6 505	1 016	645
Autres recettes/recettes accessoires	6 212	299	249
Total des recettes	1 750 919	1 315	894
Dépenses			
Total des dépenses			
Excédent (déficit)	1 648 559	–	–
Ajustement au titre d'exercices antérieurs ^c	102 360	1 315	894
Excédent (déficit) net	(8 256)	(311)	(1 171)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	94 104	1 004	(277)
Sommes portées au crédit des États Membres	44 091	–	5 406
Virements en provenance d'autres fonds	(83 930)	–	–
Virements à d'autres fonds	103	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	54 368	49 239
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	54 368	55 372	54 368

État XXXII (*fin*)**Opération des Nations Unies en Somalie (UNOSOM)**

État de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	76	11 023
Liquidités gérées centralement ^d	26 834	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 32.1) ^b	194 109	233 774
États Membres – soldes débiteurs	2 801	3 882
Débiteurs divers	835	1 548
Soldes débiteurs interfonds	42	–
Charges comptabilisées d'avance	–	16
Transactions interservices en attente	–	85
Total de l'actif	224 697	250 328
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	16	33 ^g
États Membres – soldes créditeurs ^e	115 543	139 911 ^g
Créditeurs divers ^f	3 990	4 496
Soldes créditeurs interfonds	–	1 984
Dû au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition	16 000	16 000
Dû à la Mission des Nations Unies en Haïti	27 200	26 700
Dû à la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador	6 000	6 000
Crédits comptabilisés d'avance	573	716
Transactions interservices en attente	3	120
Total du passif	169 325	195 960
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	55 372	54 368
Total des réserves et du solde du fonds	55 372	54 368
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	224 697	250 328

^a Voir notes 2, 3 et 10.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Comprend un montant de 187 837 dollars passé par profits et pertes, des ajustements comptables (9 636 dollars), la réintégration de la réduction d'engagements au titre d'exercices antérieurs (84 584 dollars) et divers ajustements sur exercices antérieurs (29 168 dollars).^d Part des liquidités gérées centralement. Comprend 4 725 181 dollars de liquidités et de dépôts à terme, 5 894 034 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 5 958 933 dollars), 15 858 798 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 16 316 399 dollars) et 355 502 dollars d'intérêts courus à recevoir.

(Suite des notes de l'état XXXII)

^e Y compris une somme de 13 573 941 dollars au titre de demandes de remboursement présentées par les États Membres, qui a été transférée de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique États Membres – soldes créditeurs.

^f Y compris une somme de 3 513 526 dollars au titre des demandes de remboursement, qui a été transférée de la rubrique Engagements non réglés – exercices antérieurs à la rubrique Crédoeurs divers.

^g Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 32.1

Opération des Nations Unies en Somalie

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Afghanistan	16 410	—	—	16 410	16 410	—	—	16 410
Afrique du Sud	—	—	—	—	—	—	—	—
Andorre	—	—	—	—	—	—	—	—
Argentine	—	—	—	—	—	—	—	—
Arménie	1 355	—	1 355	—	—	—	—	—
Azerbaïdjan	506 957	—	506 957	—	—	—	—	—
Bangladesh	—	—	—	—	—	—	—	—
Bélarus	7 624 934	—	—	7 624 934	7 624 934	—	—	7 624 934
Belize	—	—	—	—	—	—	—	—
Bénin	—	—	—	—	—	—	—	—
Bhoutan	—	—	—	—	—	—	—	—
Bolivie	19 427	—	—	19 427	19 427	—	—	19 427
Bosnie-Herzégovine	16 734	—	—	16 734	16 734	—	—	16 734
Brésil	972 268	—	—	972 268	972 268	—	—	972 268
Burkina Faso	455	—	455	—	—	—	—	—
Burundi	16 410	—	—	16 410	16 410	—	—	16 410
Cambodge	—	—	—	—	—	—	—	—
Cap-Vert	16 410	—	16 410	—	—	—	—	—
Chili	—	—	—	—	—	—	—	—
Comores	16 410	—	—	16 410	16 410	—	—	16 410
Congo	8 731	—	4 780	3 951	3 951	—	—	3 951
Costa Rica	—	—	—	—	—	—	—	—
Côte d'Ivoire	—	—	—	—	—	—	—	—
Croatie	417 221	—	—	417 221	417 221	—	—	417 221
Cuba	—	—	—	—	—	—	—	—
Djibouti	16 410	—	12 350	4 060	4 060	—	—	4 060
Dominique	15 164	—	10 000	5 164	5 164	—	—	5 164
El Salvador	32 827	—	6 827	26 000	26 000	—	—	26 000
Émirats arabes unis	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Équateur	96 777	-	-	96 777	-	-	96 777	96 777
Érythrée	-	-	-	-	-	-	-	-
Estonie	1	-	-	1	-	-	1	1
États-Unis d'Amérique	114 344 910	-	-	114 344 910	-	-	114 344 910	114 344 910
Éthiopie	-	-	-	-	-	-	-	-
Ex-République yougoslave de Macédoine	24 941	-	24 941	-	-	-	-	-
Yougoslavie (ex)	474 815	-	-	474 815	-	-	474 815	474 815
Fédération de Russie	74 684 542	-	37 662 955	37 021 587	-	-	37 021 587	37 021 587
Fidji	-	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	63 951	-	-	63 951	-	-	63 951	63 951
Gambie	16 410	-	15 410	1 000	-	-	1 000	1 000
Géorgie	670 846	-	-	670 846	-	-	670 846	670 846
Grenade	10 446	-	10 446	-	-	-	-	-
Guatemala	50 999	-	-	50 999	-	-	50 999	50 999
Guinée	16 410	-	-	16 410	-	-	16 410	16 410
Guinée-Bissau	16 410	-	-	16 410	-	-	16 410	16 410
Guinée équatoriale	-	-	-	-	-	-	-	-
Guyana	-	-	-	-	-	-	-	-
Haïti	1 894	-	-	1 894	-	-	1 894	1 894
Honduras	1	-	-	1	-	-	1	1
Hongrie	-	-	-	-	-	-	-	-
Îles Salomon	-	-	-	-	-	-	-	-
Indonésie	-	-	-	-	-	-	-	-
Iran (République islamique d')	154 976	-	154 976	-	-	-	-	-
Iraq	428 468	-	-	428 468	-	-	428 468	428 468
Irlande	4 728	-	(6 208)	10 936	-	-	10 936	10 936
Islande	31 338	-	-	31 338	-	-	31 338	31 338
Jamahiriya arabe libyenne	570 332	-	-	570 332	-	-	570 332	570 332
Jamaïque	-	-	-	-	-	-	-	-
Kazakhstan	799 629	-	550 000	249 629	-	-	249 629	249 629
Kenya	6 429	-	-	6 429	-	-	6 429	6 429
Kirghizistan	135 032	-	135 032	-	-	-	-	-
Lettonie	185 046	-	185 046	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Liban	20 896	—	—	20 896	—	—	20 896	—
Libéria	32 827	—	—	32 827	—	—	32 827	—
Lituanie	199 567	—	199 567	—	—	—	—	—
Madagascar	24 298	—	12 413	11 885	—	—	11 885	—
Malawi	—	—	—	—	—	—	—	—
Maldives	—	—	—	—	—	—	—	—
Mali	16 410	—	16 410	—	—	—	—	—
Mauritanie	16 410	—	14 633	1 777	—	—	1 777	—
Monaco	—	—	—	—	—	—	—	—
Mongolie	—	—	—	—	—	—	—	—
Mozambique	—	—	—	—	—	—	—	—
Népal	—	—	—	—	—	—	—	—
Nicaragua	8 168	—	8 168	—	—	—	—	—
Niger	16 410	—	—	16 410	—	—	16 410	—
Nigéria	—	—	—	—	—	—	—	—
Oman	7 027	—	—	7 027	—	—	7 027	—
Ouganda	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouzbékistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Palaos	—	—	—	—	—	—	—	—
Panama	—	—	—	—	—	—	—	—
Papouasie-Nouvelle-Guinée	6 317	—	6 317	—	—	—	—	—
Pérou	196 964	—	—	196 964	—	—	196 964	—
Pologne	—	—	—	—	—	—	—	—
Qatar	—	—	—	—	—	—	—	—
République arabe syrienne	133 020	—	—	133 020	—	—	133 020	—
République centrafricaine	16 410	—	—	16 410	—	—	16 410	—
République démocratique du Congo	24 638	—	—	24 638	—	—	24 638	—
République de Moldova	482 525	—	3 000	479 525	—	—	479 525	—
République dominicaine	47 661	—	—	47 661	—	—	47 661	—
République populaire démocratique de Corée	—	—	—	—	—	—	—	—
République tchèque	—	—	—	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Arriérés de contributions exigibles				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
			Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an
Roumanie	—	—	—	—	—
Rwanda	16 359	—	—	—	—
Sainte-Lucie	1 449	16 359	—	—	—
Saint-Kitts-et-Nevis	—	1 449	—	—	—
Saint-Marin	—	—	—	—	—
Saint-Vincent-et-les Grenadines	16 410	—	—	—	—
Samoa	5 755	16 410	—	—	—
Sao Tomé-et-Principe	15 332	—	5 755	—	5 755
Sénégal	—	—	15 332	—	15 332
Seychelles	14 668	—	—	—	—
Sierra Leone	16 410	—	14 668	—	14 668
Slovaquie	—	16 410	—	—	—
Slovénie	—	—	—	—	—
Somalie	16 410	—	—	—	—
Soudan	16 410	—	16 410	—	16 410
Suriname	—	16 410	—	—	—
Swaziland	—	—	—	—	—
Tadjikistan	159 705	—	—	—	—
Tchad	—	—	159 705	—	159 705
Togo	16 410	—	—	—	—
Trinité-et-Tobago	—	16 410	—	—	—
Tunisie	—	—	—	—	—
Turkménistan	—	—	—	—	—
Turquie	—	—	—	—	—
Ukraine	29 708 551	—	—	—	—
Uruguay	—	—	29 708 551	—	29 708 551
Vanuatu	16 410	—	—	—	—
Venezuela	—	12 739	3 671	—	3 671
Viet Nam	—	—	—	—	—
Yémen	16 410	—	—	—	—
Total	233 773 690	—	39 664 836	194 108 854	194 108 854

État XXXIII

Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge (UNMLT)^a

État des recettes et des dépenses pour la période allant du 15 novembre 1993 au 15 novembre 1994, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Période allant du</i>		
	<i>15 novembre 1993 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	910	–	–
Intérêts créditeurs	71	13	12
Autres recettes/recettes accessoires	91	–	–
Total des recettes	1 072	13	12
Dépenses			
Total des dépenses	587	–	–
Excédent (déficit)	485	13	12
Ajustements sur exercices antérieurs	(6)	(1)	(1)
Excédent (déficit) net	479	12	11
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	5	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(375)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	109	98
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	109	121	109

État XXXIII (*fin*)**Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge (UNMLT)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	222	224
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 33.1) ^b	13	13
Total de l'actif	235	237
Passif		
Contributions reçues d'avance	1	5 ^c
États Membres – soldes créditeurs	110	119 ^c
Soldes créditeurs interfonds	3	4
Total du passif	114	128
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	121	109
Total des réserves et du solde du fonds	121	109
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	235	237

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 33.1

Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				De plus de 2 ans	De plus 2 ans	Depuis 1 an		
Afghanistan	5	—	—	5	—	—	5	5
Albanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Angola	—	—	—	—	—	—	—	—
Arabie saoudite	—	—	—	—	—	—	—	—
Argentine	—	—	—	—	—	—	—	—
Azerbaïdjan	—	—	—	—	—	—	—	—
Bélarus	2 446	—	—	2 446	—	—	2 446	2 446
Belize	—	—	—	—	—	—	—	—
Bénin	—	—	—	—	—	—	—	—
Bhoutan	—	—	—	—	—	—	—	—
Bolivie	—	—	—	—	—	—	—	—
Bosnie-Herzégovine	9	—	—	9	—	—	9	9
Burkina Faso	5	—	5	—	—	—	—	—
Burundi	5	—	—	5	—	—	5	5
Cambodge	—	—	—	—	—	—	—	—
Cameroun	—	—	—	—	—	—	—	—
Cap-Vert	5	—	5	—	—	—	—	—
Colombie	—	—	—	—	—	—	—	—
Comores	5	—	—	5	—	—	5	5
Congo	—	—	—	—	—	—	—	—
Costa Rica	—	—	—	—	—	—	—	—
Côte d'Ivoire	—	—	—	—	—	—	—	—
Croatie	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuba	—	—	—	—	—	—	—	—
Djibouti	5	—	4	1	—	—	1	1
Dominique	5	—	—	5	—	—	5	5
El Salvador	—	—	—	—	—	—	—	—
Équateur	—	—	—	—	—	—	—	—
Érythrée	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Estonie	—	—	—	—	—	—	—	—
États-Unis d'Amérique	—	—	—	—	—	—	—	—
Ex-République yougoslave de Macédoine	10	—	10	—	—	—	—	—
Ex-Yougoslavie	143	—	—	143	—	—	143	—
Gabon	21	—	21	—	—	—	—	—
Gambie	—	—	—	—	—	—	—	—
Géorgie	212	—	—	212	—	—	—	212
Grenade	5	—	5	—	—	—	—	—
Guatemala	16	—	16	—	—	—	—	—
Guinée	5	—	5	—	—	—	—	—
Guinée-Bissau	5	—	—	5	—	—	—	5
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—	—	—	—
Guyana	—	—	—	—	—	—	—	—
Haiti	—	—	—	—	—	—	—	—
Honduras	—	—	—	—	—	—	—	—
Hongrie	—	—	—	—	—	—	—	—
Îles Salomon	—	—	—	—	—	—	—	—
Indonésie	—	—	—	—	—	—	—	—
Iran (République islamique d')	—	—	—	—	—	—	—	—
Iraq	132	—	—	—	132	—	—	132
Israël	—	—	—	—	—	—	—	—
Jamahiriya arabe libyenne	5	—	—	5	—	—	—	5
Jamaïque	—	—	—	—	—	—	—	—
Kazakhstan	—	—	—	—	—	—	—	—
Kenya	—	—	—	—	—	—	—	—
Kirghizistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Lettonie	—	—	—	—	—	—	—	—
Liban	—	—	—	—	—	—	—	—
Libéria	11	—	—	—	11	—	—	11
Lituanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Madagascar	8	—	4	—	4	—	—	4
Malawi	—	—	—	—	—	—	—	—
Maldives	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Mali	—	—	—	—	—	—	—	—
Maroc	—	—	—	—	—	—	—	—
Mauritanie	5	—	—	5	—	—	5	5
Mongolie	—	—	—	—	—	—	—	—
Mozambique	—	—	—	—	—	—	—	—
Népal	—	—	—	—	—	—	—	—
Nicaragua	3	—	3	—	—	—	—	—
Niger	5	—	—	5	—	—	5	5
Nigéria	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouganda	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouzbékistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Panama	—	—	—	—	—	—	—	—
Papouasie-Nouvelle-Guinée	—	—	—	—	—	—	—	—
Pérou	—	—	—	—	—	—	—	—
Philippines	—	—	—	—	—	—	—	—
Qatar	—	—	—	—	—	—	—	—
République arabe syrienne	—	—	—	—	—	—	—	—
République centrafricaine	5	—	—	5	—	—	5	5
République de Moldova	—	—	—	—	—	—	—	—
République dominicaine	—	—	—	—	—	—	—	—
République populaire démocratique de Corée	52	—	52	—	—	—	—	—
République tchèque	—	—	—	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Roumanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Rwanda	—	—	—	—	—	—	—	—
Sainte-Lucie	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Kitts-et-Nevis	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Vincent-et-les Grenadines	5	—	5	—	—	—	—	—
Samoa	5	—	—	5	—	—	5	5
Sao Tomé-et-Principe	5	—	—	5	—	—	5	5
Sénégal	—	—	—	—	—	—	—	—
Seychelles	5	—	—	5	—	—	5	5
Sierra Leone	5	—	5	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Slovaquie	-	-	-	-	-	-	-	-
Somalie	5	-	-	5	-	-	5	5
Soudan	5	-	5	-	-	-	-	-
Suriname	-	-	-	-	-	-	-	-
Tadjikistan	52	-	-	52	-	-	52	52
Tchad	-	-	-	-	-	-	-	-
Thaïlande	-	-	-	-	-	-	-	-
Togo	5	-	5	-	-	-	-	-
Trinité-et-Tobago	-	-	-	-	-	-	-	-
Tunisie	-	-	-	-	-	-	-	-
Turkménistan	-	-	-	-	-	-	-	-
Turquie	-	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	9 525	-	-	9 525	-	-	9 525	9 525
Uruguay	-	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	5	-	4	1	-	-	1	1
Venezuela	-	-	-	-	-	-	-	-
Viet Nam	-	-	-	-	-	-	-	-
Yémen	5	-	5	-	-	-	-	-
Zambie	-	-	-	-	-	-	-	-
Zimbabwe	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	12 760	-	159	12 601	-	12 601	12 601	12 601

État XXXIV

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC)^aÉtat des recettes et des dépenses pour la période allant du 1er novembre 1991
au 31 mars 1994, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Période allant du</i>		
	<i>1er novembre 1991 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	1 599 916	–	–
Contributions volontaires	9 493	–	–
Intérêts créditeurs	7 328	51	18
Autres recettes/recettes accessoires	6 055	128	14
Total des recettes	1 622 792	179	32
Dépenses			
Total des dépenses	1 640 831	–	–
Excédent (déficit)	(18 039)	179	32
Ajustements sur exercices antérieurs ^c	(2 149)	1 682	(27)
Excédent (déficit) net	(20 188)	1 861	5
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	26 595	1 288	310
Sommes portées au crédit des États Membres	(8 743)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	(2 336)	(2 651)
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	(2 336)	813	(2 336)

État XXXIV (*fin*)

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC)

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	45	1 385
Liquidités gérées centralement ^d	1 023	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 34.1) ^b	43 755	45 688
États Membres – contributions volontaires à recevoir	–	362
États Membres – soldes débiteurs	207	222
Débiteurs divers	216	215
Soldes débiteurs interfonds	150	–
Charges comptabilisées d'avance	128	172
Transactions interservices en attente	–	30
Total de l'actif	45 524	48 074
Passif		
Contributions reçues d'avance	609	748 ^e
Engagements non réglés – exercices antérieurs	966	982
États Membres – soldes créditeurs	42 386	45 195 ^e
Créditeurs divers	152	1 722
Soldes créditeurs interfonds	–	1 069
Crédits comptabilisés d'avance	598	694
Total du passif	44 711	50 410
Réserves et solde du fonds		
Déficit accumulé ^e	813	(2 336)
Total des réserves et du solde du fonds	813	(2 336)
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	45 524	48 074

^a Le compte spécial de la Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge a été regroupé avec celui de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge. Voir également notes 2 et 3.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Régularisation d'une contribution volontaire de 2 millions de dollars antérieurement comptabilisée comme contribution reçue d'avance, annulation d'une contribution de 361 702 dollars annoncée mais non acquittée, ajustement d'une demande de remboursement présentée par un gouvernement et divers ajustements comptables diminuant le déficit de 71 515 dollars et 49 508 dollars respectivement, et comptabilisation de traitements et de diverses dépenses opérationnelles augmentant le déficit de 71 958 dollars et 5 724 dollars respectivement.

(Suite des notes de l'état XXXIV)

^d Comprend 180 224 dollars de dépôts à vue et à terme, 224 805 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 227 280 dollars), 604 872 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 622 326 dollars) et 13 559 dollars d'intérêts courus à recevoir.

^e Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 34.1
Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000		Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	15 619	—	—	—	—	15 619	15 619	—		—
Afghanistan	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15 619
Afrique du Sud	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Albanie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Algérie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Allemagne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Andorre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Angola	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Antigua-et-Barbuda	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Arabie saoudite	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Argentine	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Arménie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Australie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autriche	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Azerbaïdjan	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bahamas	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bahreïn	223	—	—	—	—	—	223	223	—	—	223
Bangladesh	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Barbade	165	—	—	—	—	—	165	165	—	—	165
Bélarus	5 909 559	—	—	—	—	—	5 909 559	5 909 559	—	—	5 909 559
Belgique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Belize	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bénin	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bhoutan	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bolivie	18 369	—	—	—	—	—	18 369	18 369	—	—	18 369
Bosnie-Herzégovine	11 976	—	—	—	—	—	11 976	11 976	—	—	11 976
Botswana	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brésil	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brunéi Darussalam	308	—	—	—	—	—	308	308	—	—	308
Bulgarie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Burkina Faso	1 184	—	1 184	—	—	—	—	—
Burundi	15 556	—	15 556	—	—	—	—	—
Cambodge	—	—	—	—	—	—	—	—
Cameroun	355	—	—	355	—	—	355	—
Canada	764	—	—	764	—	—	764	—
Cap-Vert	15 417	—	—	15 417	—	—	15 417	—
Chili	—	—	—	—	—	—	—	—
Chine	—	—	—	—	—	—	—	—
Chypre	—	—	—	—	—	—	—	—
Colombie	—	—	—	—	—	—	—	—
Comores	15 556	—	—	15 556	—	—	15 556	—
Congo	24 364	—	24 364	—	—	—	—	—
Costa Rica	29 957	—	—	29 957	—	—	29 957	—
Côte d'Ivoire	207	—	—	207	—	—	207	—
Croatie	304 368	—	—	304 368	—	—	304 368	—
Cuba	—	—	—	—	—	—	—	—
Danemark	—	—	—	—	—	—	—	—
Djibouti	15 556	—	14 334	1 222	1 222	—	1 222	—
Dominique	—	—	—	—	—	—	—	—
Égypte	—	—	—	—	—	—	—	—
El Salvador	31 580	—	6 580	25 000	—	—	25 000	—
Émirats arabes unis	—	—	—	—	—	—	—	—
Équateur	94 321	—	—	94 321	—	—	94 321	—
Érythrée	—	—	—	—	—	—	—	—
Espagne	—	—	—	—	—	—	—	—
Estonie	—	—	—	—	—	—	—	—
États-Unis d'Amérique	11 465 637	—	—	11 465 637	—	—	11 465 637	—
Éthiopie	—	—	—	—	—	—	—	—
Ex-République yougoslave de Macédoine	8 241	—	8 224	18	18	—	18	—
Ex-Yougoslavie	689 251	—	—	689 251	—	—	689 251	—
Fédération de Russie	—	—	—	—	—	—	—	—
Fidji	—	—	—	—	—	—	—	—
Finlande	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Arriérés de contributions exigibles				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001		
			Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
France	—	—	—	—	—	—
Gabon	29 763	—	29 763	—	—	29 763
Gambie	15 556	8 500	7 056	—	—	7 056
Géorgie	425 726	—	425 726	—	—	425 726
Ghana	—	—	—	—	—	—
Grèce	—	—	—	—	—	—
Grenade	11 225	11 225	—	—	—	—
Guatemala	48 294	—	48 294	—	—	48 294
Guinée	15 597	—	15 597	—	—	15 597
Guinée-Bissau	15 556	—	15 556	—	—	15 556
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—	—
Guyana	—	—	—	—	—	—
Haïti	1 801	—	1 801	—	—	1 801
Honduras	—	—	—	—	—	—
Hongrie	—	—	—	—	—	—
Îles Marshall	—	—	—	—	—	—
Îles Salomon	—	—	—	—	—	—
Inde	—	—	—	—	—	—
Indonésie	—	—	—	—	—	—
Iran (République islamique d')	—	—	—	—	—	—
Iraq	407 310	—	407 310	—	—	407 310
Irlande	—	—	—	—	—	—
Islande	—	—	—	—	—	—
Israël	—	—	—	—	—	—
Italie	—	—	—	—	—	—
Jamahiriya arabe libyenne	550 256	550 256	—	—	—	—
Jamaïque	—	—	—	—	—	—
Japon	—	—	—	—	—	—
Jordanie	101	—	101	—	—	101
Kazakhstan	406 015	29 677	376 338	—	—	376 338
Kenya	—	—	—	—	—	—
Kirghizistan	158 844	158 844	—	—	—	—
Koweït	—	—	—	—	—	—
Lesotho	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Lettonie	—	—	—	—	—	—	—	—
Liban	618	—	—	618	618	—	618	618
Libéria	31 156	—	—	31 156	31 156	—	31 156	31 156
Liechtenstein	—	—	—	—	—	—	—	—
Lituanie	99 555	—	—	99 555	99 555	—	99 555	99 555
Luxembourg	—	—	—	—	—	—	—	—
Madagascar	30 799	—	15 734	15 065	15 065	—	15 065	15 065
Malaisie	1	—	1	—	—	—	—	—
Malawi	—	—	—	—	—	—	—	—
Maldives	—	—	—	—	—	—	—	—
Mali	15 597	—	15 597	—	—	—	—	—
Malte	—	—	—	—	—	—	—	—
Maroc	—	—	—	—	—	—	—	—
Maurice	—	—	—	—	—	—	—	—
Mauritanie	15 556	—	15 556	—	—	—	—	—
Mexique	—	—	—	—	—	—	—	—
Micronésie (États fédérés de)	—	—	—	—	—	—	—	—
Monaco	—	—	—	—	—	—	—	—
Mongolie	239	—	239	—	—	—	—	—
Mozambique	—	—	—	—	—	—	—	—
Myanmar	—	—	—	—	—	—	—	—
Namibie	—	—	—	—	—	—	—	—
Népal	—	—	—	—	—	—	—	—
Nicaragua	2 397	—	2 397	—	—	—	—	—
Niger	15 575	—	—	15 575	15 575	—	15 575	15 575
Nigéria	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande	—	—	—	—	—	—	—	—
Oman	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouganda	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouzbékistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Pakistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Palaos	—	—	—	—	—	—	—	—
Panama	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Arriérés de contributions exigibles			Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées		
	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
Papouasie-Nouvelle-Guinée	—	—	—	31	31	—	—	—
Paraguay	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	—	—	—	—
Pérou	190 037	—	—	—	—	190 037	190 037	190 037
Philippines	—	—	—	—	—	—	—	—
Pologne	—	—	—	—	—	—	—	—
Portugal	—	—	—	—	—	—	—	—
Qatar	385	—	—	—	—	385	385	385
République arabe syrienne	—	—	—	—	—	—	—	—
République centrafricaine	15 575	—	—	—	—	15 575	15 575	15 575
République de Corée	—	—	—	—	—	—	—	—
République démocratique du Congo	30 747	—	—	—	—	30 747	30 747	30 747
République démocratique populaire lao	—	—	—	—	—	—	—	—
République de Moldova	397 258	—	—	—	—	397 258	397 258	397 258
République dominicaine	52 233	—	—	—	—	52 233	52 233	52 233
République populaire démocratique de Corée	106 705	—	—	106 705	—	—	—	—
République tchèque	—	—	—	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Roumanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	741 793	—	—	741 793	—	—	—	—
Rwanda	15 575	—	—	15 575	—	—	—	—
Sainte-Lucie	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Kitts-et-Nevis	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Marin	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Vincent-et-les Grenadines	15 556	—	—	15 556	—	—	—	—
Samoa	909	—	—	—	—	909	909	909
Sao Tomé-et-Principe	4 113	—	—	—	—	4 113	4 113	4 113
Sénégal	—	—	—	—	—	—	—	—
Seychelles	8 565	—	—	—	—	8 565	8 565	8 565
Sierra Leone	15 556	—	—	—	—	15 556	15 556	15 556
Singapour	—	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an		
Slovaquie	—	—	—	—	—	—	—	—
Slovénie	—	—	—	—	—	—	—	—
Somalie	15 556	—	—	15 556	—	—	15 556	—
Soudan	15 726	—	15 726	—	—	—	—	—
Sri Lanka	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	—	—	—	—	—	—	—	—
Suriname	—	—	—	—	—	—	—	—
Swaziland	—	—	—	—	—	—	—	—
Tadjikistan	132 266	—	—	132 266	—	—	132 266	—
Tchad	—	—	—	—	—	—	—	—
Thaïlande	—	—	—	—	—	—	—	—
Togo	15 575	—	15 575	—	—	—	—	—
Trinité-et-Tobago	—	—	—	—	—	—	—	—
Tunisie	474	—	—	474	—	—	474	—
Turkménistan	—	—	—	—	—	—	—	—
Turquie	115 360	—	115 360	—	—	—	—	—
Ukraine	22 800 088	—	—	22 800 088	—	—	22 800 088	—
Uruguay	—	—	—	—	—	—	—	—
Vanuatu	15 556	—	12 076	3 480	—	—	3 480	—
Venezuela	—	—	—	—	—	—	—	—
Viet Nam	185	—	185	—	—	—	—	—
Yémen	15 746	—	15 746	—	—	—	—	—
Zambie	—	—	—	—	—	—	—	—
Zimbabwe	74	—	74	—	—	—	—	—
Total	45 687 714	—	1 932 670	43 755 045	43 755 045	—	43 755 045	—

État XXXV

Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT)^a

État des recettes et des dépenses pour la période allant du 1er avril 1988 au 30 juin 1991, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Période allant du</i>		
	<i>1er avril 1988 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	416 162	–	–
Contributions volontaires	23 736	–	–
Intérêts créditeurs	41 997	1 444	1 092
Autres recettes/recettes accessoires	13 387	–	–
Total des recettes	495 282	1 444	1 092
Dépenses			
Total des dépenses	374 185	–	–
Excédent (déficit)	121 097	1 444	1 092
Ajustements au titre d'exercices antérieurs ^c	(502)	(76)	(8)
Excédent (déficit) net	120 595	1 368	1 084
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	32 016	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(66 896)	–	–
Virement au Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies	(49 243)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	36 472	35 388
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	36 472	37 840	36 472

État XXXV (*fin*)**Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT)**

État de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	481	20 065
Liquidités gérées centralement ^d	21 241	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 35.1) ^b	128	321
Débiteurs divers	–	109
Soldes débiteurs interfonds	3	1
À recevoir de l'Opération des Nations Unies en Somalie	16 000	16 000
Total de l'actif	37 853	36 496
Passif		
Contributions ou paiements reçus d'avance	3	3 ^e
États Membres – soldes créditeurs	10	15 ^e
Créditeurs divers	–	6
Total du passif	13	24
Réserves et soldes des fonds		
Excédent accumulé	37 840	36 472
Total des réserves et du solde du fonds	37 840	36 472
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	37 853	36 496

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Comprend un montant de 80 661 dollars passé par profits et pertes, des ajustements comptables (7 453 dollars) et des frais de banque pour 2 591 dollars.^d Part des liquidités gérées centralement. Comprend 3 740 427 dollars de dépôts à vue et à terme, 4 665 685 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 4 717 058 dollars), 12 553 736 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 12 915 970 dollars) et 281 414 dollars d'intérêts courus à recevoir.^e Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 35.1
Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition
 Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
 (En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 1 an	
Afrique du Sud	-	-	-	-	-	-	-
Angola	-	-	-	-	-	-	-
Arabie saoudite	1	-	-	1	-	-	1
Argentine	-	-	-	-	-	-	-
Belize	-	-	-	-	-	-	-
Bénin	-	-	-	-	-	-	-
Bolivie	-	-	-	-	-	-	-
Brésil	-	-	-	-	-	-	-
Burundi	3 406	-	3 406	-	-	-	-
Cambodge	-	-	-	-	-	-	-
Cameroun	-	-	-	-	-	-	-
Cap-Vert	3 406	-	3 406	-	-	-	-
Comores	3 406	-	-	3 406	3 406	-	3 406
Congo	-	-	-	-	-	-	-
Costa Rica	-	-	-	-	-	-	-
Djibouti	3 406	-	3 406	-	-	-	-
El Salvador	-	-	-	-	-	-	-
Émirats arabes unis	-	-	-	-	-	-	-
Équateur	-	-	-	-	-	-	-
États-Unis d'Amérique	-	-	-	-	-	-	-
Ex-Yougoslavie	-	-	-	-	-	-	-
Gambie	6 813	-	4 813	2 000	2 000	-	2 000
Grenade	-	-	-	-	-	-	-
Guatemala	13 627	-	-	13 627	13 627	-	13 627
Guinée	3 406	-	3 406	-	-	-	-
Guinée équatoriale	-	-	-	-	-	-	-
Guyana	-	-	-	-	-	-	-
Haïti	409	-	-	409	409	-	409
Honduras	-	-	-	-	-	-	-

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Îles Salomon	—	—	—	—	—	—	—
Indonésie	—	—	—	—	—	—	—
Iran (République islamique d')	—	—	—	—	—	—	—
Iraq	81 759	—	—	81 759	—	—	81 759
Jamahiriya arabe libyenne	139 044	—	139 044	—	—	—	—
Kenya	—	—	—	—	—	—	—
Libéria	6 813	—	—	6 813	—	—	6 813
Madagascar	6 813	—	3 480	3 333	—	—	3 333
Malawi	—	—	—	—	—	—	—
Mali	1 904	—	1 904	—	—	—	—
Maurice	—	—	—	—	—	—	—
Mauritanie	6 813	—	6 813	—	—	—	—
Mexique	—	—	—	—	—	—	—
Nicaragua	—	—	—	—	—	—	—
Niger	3 406	—	—	3 406	—	—	3 406
Nigéria	—	—	—	—	—	—	—
Panama	—	—	—	—	—	—	—
Papouasie-Nouvelle-Guinée	—	—	—	—	—	—	—
Paraguay	—	—	—	—	—	—	—
Philippines	—	—	—	—	—	—	—
Qatar	—	—	—	—	—	—	—
République arabe syrienne	—	—	—	—	—	—	—
République centrafricaine	6 813	—	—	6 813	—	—	6 813
République démocratique du Congo	—	—	—	—	—	—	—
République dominicaine	—	—	—	—	—	—	—
République-Unie de Tanzanie	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Kitts-et-Nevis	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Vincent-et-les Grenadines	3 406	—	3 406	—	—	—	—
Sao Tomé-et-Principe	2 406	—	—	2 406	—	—	2 406
Sierra Leone	6 813	—	6 813	—	—	—	—
Somalie	3 406	—	—	3 406	—	—	3 406
Soudan	3 406	—	3 406	—	—	—	—
Sri Lanka	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles				
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
Suriname	-	-	-	-	-	-	-	-
Tchad	-	-	-	-	-	-	-	-
Trinité-et-Tobago	-	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	3 406	-	2 644	762	-	-	-	762
Venezuela	1	-	-	1	-	-	-	1
Viet Nam	-	-	-	-	-	-	-	-
Yémen	6 812	-	6 812	-	-	-	-	-
Total	3 20 900	-	192 759	128 142	128 142	-	-	128 142

État XXXVI
**Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq
 (GOMNUII)^a**

État des recettes et des dépenses pour la période allant du 9 août 1988
 au 31 mars 1991, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Période allant du</i>		
	<i>9 août 1988 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1991 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	199 113	–	–
Contributions volontaires	14 715	–	–
Intérêts créditeurs	12 017	239	198
Autres recettes/recettes accessoires	12 048	5	–
Total des dépenses	237 893	244	198
Dépenses			
Total des dépenses	177 895	–	–
Excédent (déficit)	59 998	244	198
Ajustements sur exercices antérieurs ^c	282	(55)	(1)
Excédent (déficit) net	60 280	189	197
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	4 997	–	–
Crédits restitués aux États Membres	(43 484)	–	–
Virement au Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies	(18 156)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	3 637	3 440
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	3 637	3 826	3 637

État XXXVI (*fin*)**Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII)**

État au 30 juin 2001, de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	595	3 513
Liquidités gérées centralement ^d	3 181	–
États Membres – quotes-parts à recevoir (tableau 36.1) ^b	85	107
Soldes débiteurs interfonds	1	–
Débiteurs divers	–	79
Total de l'actif	3 862	3 699
Passif		
Contributions reçues d'avance	22	9 ^e
États Membres – soldes créditeurs	14	46 ^e
Créditeurs divers	–	5
Soldes créditeurs interfonds	–	2
Total du passif	36	62
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	3 826	3 637
Total des réserves et du solde du fonds	3 826	3 637
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	3 862	3 699

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Comprend un montant de 54 014 dollars passé par pertes et profits et 115 dollars de frais de banque.^d Part des liquidités gérées centralement. Comprend un montant de 560 180 dollars de dépôts à vue et à terme, 698 750 dollars de placements à court terme (valeur du marché : 706 444 dollars), 1 880 095 dollars de placements à long terme (valeur du marché : 1 934 344 dollars) et 42 146 dollars d'intérêts courus à recevoir.^e Reclassé à la suite d'un changement de présentation.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 36.1
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq
 Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
 (En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	
Afghanistan	—	—	—	—	—	—	—
Afrique du Sud	—	—	—	—	—	—	—
Bangladesh	—	—	—	—	—	—	—
Bénin	—	—	—	—	—	—	—
Bolivie	—	—	—	—	—	—	—
Burundi	990	—	990	—	—	—	—
Cambodge	—	—	—	—	—	—	—
Cap-Vert	990	—	990	—	—	—	—
Chypre	2 140	—	2 140	—	—	—	—
Comores	1 524	—	—	1 524	—	—	1 524
Costa Rica	—	—	—	—	—	—	—
Côte d'Ivoire	—	—	—	—	—	—	—
Djibouti	990	—	990	—	—	—	—
El Salvador	—	—	—	—	—	—	—
Émirats arabes unis	—	—	—	—	—	—	—
Ex-Yougoslavie	5 673	—	—	5 673	—	—	5 673
Gambie	3 008	—	3 008	—	—	—	—
Guatemala	6 102	—	—	6 102	—	—	6 102
Guinée	1 524	—	1 524	—	—	—	—
Guinée-Bissau	381	—	—	381	—	—	381
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—	—	—
Haïti	149	—	—	149	—	—	149
Honduras	—	—	—	—	—	—	—
Îles Salomon	—	—	—	—	—	—	—
Indonésie	—	—	—	—	—	—	—
Jamahiriya arabe libyenne	61 091	—	—	61 091	—	—	61 091
Kenya	—	—	—	—	—	—	—
Libéria	3 052	—	—	3 052	—	—	3 052
Mali	—	—	—	—	—	—	—

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Mauritanie	3 008	-	3 008	-	-	-	-
Mozambique	-	-	-	-	-	-	-
Nicaragua	-	-	-	-	-	-	-
Niger	1 189	-	-	1 189	-	-	1 189
Ouganda	-	-	-	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	-	-	-	-	-	-
République arabe syrienne	-	-	-	-	-	-	-
République centrafricaine	3 008	-	-	3 008	-	-	3 008
République dominicaine	-	-	-	-	-	-	-
Rwanda	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1 174	-	1 174	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	1 174	-	-	1 174	-	-	1 174
Sierra Leone	3 008	-	3 008	-	-	-	-
Somalie	1 524	-	-	1 524	-	-	1 524
Soudan	1 524	-	1 524	-	-	-	-
Suriname	-	-	-	-	-	-	-
Tchad	-	-	-	-	-	-	-
Togo	-	-	-	-	-	-	-
Trinité-et-Tobago	-	-	-	-	-	-	-
Turquie	-	-	-	-	-	-	-
Uruguay	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	1 524	-	1 183	341	-	-	341
Viet Nam	-	-	-	-	-	-	-
Yémen	1 827	-	1 827	-	-	-	-
Total	106 574	-	21 366	85 208	85 208	-	85 208

État XXXVII

Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU) (1956)^a

État des recettes et des dépenses pour la période allant du 5 novembre 1956 au 30 juin 1967, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Période allant du</i>		
	<i>5 novembre 1956 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	166 375	–	–
Contributions volontaires	28 086	–	–
Produit de la vente d'obligations de l'ONU	19 207	–	–
Avance prélevée sur le Compte spécial de l'ONU	3 911	–	–
Recettes accessoires, économies réalisées lors du règlement d'engagement et ajustements ^c	8 831	979	1 407
Total des recettes	226 410	979	1 407
Dépenses			
Total des dépenses	215 540	–	–
Excédent (déficit) net	10 870	979	1 047
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	10 870	9 463
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	10 870	11 849	10 870

État XXXVII (*fin*)**Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU) (1956)**

État de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Quotes-parts non acquittées (tableau 37.1) ^b	42 627	42 627
Compte spécial pour les quotes-parts non acquittées (résolution 3049 C (XXVII) de l'Assemblée générale)	5 275	5 275
Excédent des dépenses autorisées sur les quotes-parts en recouvrement et les contributions volontaires portées en recettes	876	876
Soldes débiteurs interfonds	81	81
Total de l'actif	48 859	48 859
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	15 467	16 446
Montants portés au crédit des États Membres pour les recettes provenant des contributions du personnel qui ne sont pas nécessaires pour régler le coût des remboursements de l'impôt sur le revenu (États autres que les États-Unis d'Amérique)	465	465
Compte spécial des contributions volontaires reçues pour couvrir les dépenses autorisées pour lesquelles il n'a pas été mis de contributions en recouvrement – rétrocédées aux États Membres qui ont versé des contributions volontaires	614	614
Sommes mises en recouvrement auprès des pays développés en vue de constituer une réserve ^d	10 415	10 415
Dû au Compte spécial de l'ONU	1 932	1 932
Dû au compte « Produit de la vente des obligations de l'ONU »	8 117	8 117
Total du passif	37 010	37 989
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	11 849	10 870
Total des réserves et du solde du fonds	11 849	10 870
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	48 859	48 859

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Gain de change dû à la réévaluation des sommes à payer en monnaie locale.^d 3 550 000 dollars pour 1965, en application de la partie II de la résolution 2115 (XX) de l'Assemblée générale; 3 550 000 dollars pour 1966, en application de la partie III de la résolution 2115 (XX) de l'Assemblée générale; 3 315 000 dollars pour 1967, en application de la résolution 2194 B (XXI) de l'Assemblée générale.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 37.1

Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies (1956)

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 1 an	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
Afghanistan	29 499	—	—	29 499	—	—	29 499
Afrique du Sud	—	—	—	—	—	—	—
Albanie	45 299	—	—	45 299	—	—	45 299
Algérie	8 932	—	—	8 932	—	—	8 932
Arabie saoudite	74 890	—	—	74 890	—	—	74 890
Bélarus	911 964	—	—	911 964	—	—	911 964
Belgique	144 583	—	—	144 583	—	—	144 583
Bénin	5 530	—	—	5 530	—	—	5 530
Bolivie	41 905	—	—	41 905	—	—	41 905
Bulgarie	181 155	—	—	181 155	—	—	181 155
Burkina Faso	19 936	—	—	19 936	—	—	19 936
Burundi	11 278	—	—	11 278	—	—	11 278
Cambodge	1 689	—	—	1 689	—	—	1 689
Cameroun	1 689	—	—	1 689	—	—	1 689
Chili	165 903	—	—	165 903	—	—	165 903
Congo	9 249	—	—	9 249	—	—	9 249
Côte d'Ivoire	1 689	—	—	1 689	—	—	1 689
Cuba	249 811	—	—	249 811	—	—	249 811
Égypte	351 946	—	—	351 946	—	—	351 946
El Salvador	7 411	—	—	7 411	—	—	7 411
Équateur	10 129	—	—	10 129	—	—	10 129
Espagne	1 089 981	—	—	1 089 981	—	—	1 089 981
Ex-Yougoslavie	7 598	—	—	7 598	—	—	7 598
Fédération de Russie	27 665 631	—	—	27 665 631	—	—	27 665 631
France	765 655	—	—	765 655	—	—	765 655
Guinée	19 410	—	—	19 410	—	—	19 410
Haïti	25 661	—	—	25 661	—	—	25 661
Hongrie	898 298	—	—	898 298	—	—	898 298
Iraq	100 407	—	—	100 407	—	—	100 407

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Jamahiriya arabe libyenne	1 689	—	—	1 689	—	—	1 689
Jordanie	45 299	—	—	45 299	—	—	45 299
Liban	19 850	—	—	19 850	—	—	19 850
Mali	5 469	—	—	5 469	—	—	5 469
Mexique	679 491	—	—	679 491	—	—	679 491
Mongolie	12 387	—	—	12 387	—	—	12 387
Niger	1 906	—	—	1 906	—	—	1 906
Ouganda	9 589	—	—	9 589	—	—	9 589
Panama	15 648	—	—	15 648	—	—	15 648
Paraguay	31 661	—	—	31 661	—	—	31 661
Pérou	77 441	—	—	77 441	—	—	77 441
Philippines	15 632	—	—	15 632	—	—	15 632
Pologne	2 528 364	—	—	2 528 364	—	—	2 528 364
République arabe syrienne	46 654	—	—	46 654	—	—	46 654
République centrafricaine	2 256	—	—	2 256	—	—	2 256
République dominicaine	22 898	—	—	22 898	—	—	22 898
République tchèque	907 423	—	—	907 423	—	—	907 423
Roumanie	682 212	—	—	682 212	—	—	682 212
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	—	—	—	—	—	—	—
Rwanda	11 278	—	—	11 278	—	—	11 278
Sénégal	9 814	—	—	9 814	—	—	9 814
Sierra Leone	2 469	—	—	2 469	—	—	2 469
Slovaquie	907 422	—	—	907 422	—	—	907 422
Somalie	11 191	—	—	11 191	—	—	11 191
Soudan	89 332	—	—	89 332	—	—	89 332
Tchad	8 385	—	—	8 385	—	—	8 385
Thaïlande	9 026	—	—	9 026	—	—	9 026
Togo	16 174	—	—	16 174	—	—	16 174
Ukraine	3 476 580	—	—	3 476 580	—	—	3 476 580
Uruguay	54 388	—	—	54 388	—	—	54 388
Venezuela	32 298	—	—	32 298	—	—	32 298
Yémen	45 299	—	—	45 299	—	—	45 299
Total	42 626 653	—	—	42 626 653	—	—	42 626 653

État XXXVIII

Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo (ONUC)^a

État des recettes et des dépenses pour la période allant du 14 juillet 1960 au 30 juin 1964, et des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Période allant du</i>		
	<i>14 juillet 1960 au 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	241 549	–	–
Contributions volontaires	36 193	–	–
Produit de la vente d'obligations de l'ONU	110 726	–	–
Intérêts créditeurs	89	–	–
Recettes accessoires, économies réalisées lors du règlement d'engagements et ajustements ^c	45 872	108	85
Total des recettes	434 429	108	85
Dépenses			
Total des dépenses	397 437	–	–
Excédent (déficit) net	36 992	108	85
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	36 992	36 907
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	36 992	37 100	36 992

État XXXVIII (*fin*)**Compte ad hoc pour l'opération des Nations Unies au Congo (ONUC)**

État au 30 juin 2001 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	2000
Actif		
Quotes-parts non acquittées (tableau 38.1) ^b	73 892	73 892
Compte spécial pour les quotes-parts non acquittées (résolution 3049 C (XXVII) de l'Assemblée générale)	6 687	6 687
Excédent des dépenses autorisées sur les quotes-parts et les contributions volontaires portées en recettes ^d	1 973	1 973
Soldes débiteurs interfonds	909	909
Total de l'actif	83 461	83 461
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	6 618	6 726
Montants portés au crédit des États Membres pour les recettes provenant des contributions du personnel qui ne sont pas nécessaires pour régler le coût des remboursements de l'impôt sur le revenu (États autres que les États-Unis d'Amérique)	855	855
Compte spécial des contributions volontaires reçues pour couvrir les dépenses autorisées pour lesquelles il n'a pas été mis de contributions en recouvrement – rétrocédées aux États Membres qui ont versé des contributions volontaires	1 560	1 560
Dû au Compte spécial de l'ONU	1 397	1 397
Dû au compte « Produit de la vente d'obligations de l'ONU »	35 931	35 931
Total du passif	46 361	46 469
Réserves et solde du fonds		
Excédent accumulé	37 100	36 992
Total des réserves et du solde du fonds	37 100	36 992
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	83 461	83 461

^a Voir notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Gain de change dû à la réévaluation des sommes à payer en monnaie locale.^d 268 455 dollars pour 1961; 1 118 712 dollars pour la deuxième moitié de 1963; et 585 899 dollars pour la première moitié de 1964.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 38.1

Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo

Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001
				Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an	
Afghanistan	37 604	—	—	37 604	—	—	37 604
Afrique du Sud	—	—	—	—	—	—	—
Albanie	43 602	—	—	43 602	—	—	43 602
Arabie saoudite	69 487	—	—	69 487	—	—	69 487
Bélarus	1 357 881	—	—	1 357 881	—	—	1 357 881
Bénin	6 994	—	—	6 994	—	—	6 994
Bolivie	34 833	—	—	34 833	—	—	34 833
Brésil	248 838	—	—	248 838	—	—	248 838
Bulgarie	190 746	—	—	190 746	—	—	190 746
Burkina Faso	14 145	—	—	14 145	—	—	14 145
Burundi	10 471	—	—	10 471	—	—	10 471
Chili	224 847	—	—	224 847	—	—	224 847
Congo	9 938	—	—	9 938	—	—	9 938
Cuba	260 259	—	—	260 259	—	—	260 259
Égypte	48 387	—	—	48 387	—	—	48 387
Équateur	4 120	—	—	4 120	—	—	4 120
Espagne	985 159	—	—	985 159	—	—	985 159
Ex-Yougoslavie	333 269	—	—	333 269	—	—	333 269
Fédération de Russie	39 223 085	—	—	39 223 085	—	—	39 223 085
France	17 031 152	—	—	17 031 152	—	—	17 031 152
Guatemala	38 209	—	—	38 209	—	—	38 209
Guinée	9 938	—	—	9 938	—	—	9 938
Haïti	33 916	—	—	33 916	—	—	33 916
Hongrie	995 024	—	—	995 024	—	—	995 024
Iraq	22 362	—	—	22 362	—	—	22 362
Jordanie	43 602	—	—	43 602	—	—	43 602
Liban	12 108	—	—	5 666	—	—	5 666
Mali	24 259	—	—	24 259	—	—	24 259
Mauritanie	17 215	—	—	17 215	—	—	17 215

État Membre	Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2000	Montant mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Encaissements, crédits et ajustements pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	Arriérés de contributions exigibles			
				Contributions mises en recouvrement et non acquittées au 30 juin 2001	Depuis plus de 2 ans	Depuis 2 ans	Depuis 1 an
Mexique	786 193	—	—	786 193	—	—	786 193
Mongolie	17 215	—	—	17 215	—	—	17 215
Nicaragua	33 916	—	—	33 916	—	—	33 916
Ouganda	10 471	—	—	10 471	—	—	10 471
Panama	33 916	—	—	33 916	—	—	33 916
Paraguay	24 229	—	—	24 229	—	—	24 229
Pérou	89 184	—	—	89 184	—	—	89 184
Pologne	2 466 010	—	—	2 466 010	—	—	2 466 010
Portugal	201 673	—	—	201 673	—	—	201 673
République arabe syrienne	20 379	—	—	20 379	—	—	20 379
République centrafricaine	6 589	—	—	6 589	—	—	6 589
République dominicaine	54 503	—	—	54 503	—	—	54 503
République tchèque	1 379 704	—	—	1 379 704	—	—	1 379 704
Roumanie	641 015	—	—	641 015	—	—	641 015
Rwanda	10 471	—	—	10 471	—	—	10 471
Sénégal	20 418	—	—	20 418	—	—	20 418
Slovaquie	1 379 704	—	—	1 379 704	—	—	1 379 704
Somalie	17 445	—	—	17 445	—	—	17 445
Soudan	5 860	—	—	5 860	—	—	5 860
Tchad	9 832	—	—	9 832	—	—	9 832
Togo	25 325	—	—	25 325	—	—	25 325
Ukraine	5 185 697	—	—	5 185 697	—	—	5 185 697
Uruguay	97 662	—	—	97 662	—	—	97 662
Yémen	43 602	—	—	43 602	—	—	43 602
Total	73 892 460	—	—	73 892 460	—	—	73 892 460

Notes relatives aux états financiers des opérations de maintien de la paix (exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001)

Note 1. L'Organisation des Nations Unies et ses activités

a) La Charte des Nations Unies, signée le 26 juin 1945, est entrée en vigueur le 24 octobre 1945. Les principaux objectifs de l'Organisation, dont la poursuite est confiée à ses cinq principaux organes, sont les suivants :

- i) Maintenir la paix et la sécurité internationales;
- ii) Favoriser le progrès et le développement socioéconomiques internationaux;
- iii) Assurer le respect universel des droits de l'homme;
- iv) Administrer la justice internationale et veiller au respect du droit international;
- v) Faire accéder les territoires sous tutelle à l'autonomie;

b) L'Assemblée générale se consacre à des problèmes politiques, économiques et sociaux très divers, ainsi qu'aux aspects financiers et administratifs de l'Organisation;

c) Sous la direction du Conseil de sécurité, l'Organisation s'est occupée de divers aspects du maintien de la paix et du rétablissement de la paix, intervenant notamment pour résoudre des conflits, rétablir la démocratie, favoriser le désarmement, fournir une assistance électorale, faciliter la consolidation de la paix après les conflits, et apporter une assistance humanitaire pour assurer la survie de groupes dont les besoins élémentaires ne sont pas satisfaits;

d) Le Conseil économique et social a des attributions particulières en matière de développement socioéconomique, jouant notamment un rôle de premier plan en encadrant l'activité déployée par les autres organismes des Nations Unies face aux problèmes internationaux d'ordre économique, social et sanitaire;

e) La compétence de la Cour internationale de Justice s'étend aux différends entre États Membres que ceux-ci lui soumettent pour qu'elle donne un avis consultatif ou rende un arrêt ayant force obligatoire;

f) Le Conseil de tutelle a achevé ses fonctions essentielles en 1994, date à laquelle a pris fin l'Accord de tutelle relatif au dernier territoire sous tutelle de l'Organisation des Nations Unies.

Note 2. Principales règles et méthodes comptables

Les principales règles et méthodes comptables de l'Organisation des Nations Unies sont les suivantes :

a) Les comptes de l'Organisation sont tenus conformément au Règlement financier de l'Organisation adopté par l'Assemblée générale, aux Règles de gestion financière que le Secrétaire général a établies en application dudit règlement et aux instructions administratives publiées par le Secrétaire général adjoint à la gestion ou par le Contrôleur. Ils tiennent aussi pleinement compte des normes comptables communes des Nations Unies qui ont été adoptées par le Comité administratif de coordination (qui porte désormais le nouveau nom de Conseil de coordination des

chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies). L'Organisation applique la norme comptable internationale 1 relative à la publication des méthodes comptables, telle que modifiée et adoptée par le Comité consultatif pour les questions administratives à sa cinquante-quatrième session, comme suit :

- i) Continuité des activités, permanence des méthodes et comptabilité d'engagement (fondée sur le fait générateur) sont les conventions comptables fondamentales. Lorsque lesdites conventions sont appliquées dans les états financiers, il n'est pas nécessaire de le signaler. Si l'une de ces conventions n'est pas appliquée, il faut le préciser en indiquant pourquoi;
 - ii) Prudence, primauté de la substance sur la forme et caractère significatif de l'information sont les principes qui doivent déterminer le choix et l'application des conventions comptables;
 - iii) Les états financiers doivent indiquer clairement et brièvement toutes les principales conventions comptables qui ont été appliquées;
 - iv) L'indication des principales conventions comptables appliquées fait partie intégrante des états financiers, et toutes lesdites conventions doivent normalement être indiquées au même endroit;
 - v) Les chiffres correspondants de l'exercice précédent doivent figurer dans les états financiers;
 - vi) Toute modification d'une méthode comptable qui a une incidence significative sur l'exercice considéré ou peut en avoir une sur des exercices ultérieurs doit être indiquée et dûment motivée. Si elle est significative, l'incidence de la modification doit être indiquée et quantifiée;
- b) Les comptes de l'Organisation sont tenus sur la base de la « comptabilité par fonds ». Des fonds distincts à des fins générales ou déterminées peuvent être établis par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité ou le Secrétaire général. Les comptes de chaque fonds sont tenus comme ceux d'une entité comptable et financière distincte, ayant une comptabilité propre en partie double dont les comptes s'équilibrent. Des états financiers distincts sont établis pour chaque fonds ou groupe de fonds de même nature;
- c) Conformément aux dispositions de la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1994, l'exercice des opérations de maintien de la paix est devenu un exercice de 12 mois qui va du 1er juillet au 30 juin. L'exercice de l'Organisation pour tous les autres fonds est un exercice biennal qui comprend deux années civiles consécutives;
- d) En général, les éléments de l'actif et du passif ainsi que les recettes et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement;
- e) Les comptes sont libellés en dollars des États-Unis. Si certains comptes sont tenus dans d'autres monnaies, les montants correspondants sont convertis en dollars des États-Unis au taux de change fixé pour la date de l'opération par le Secrétaire général adjoint à la gestion. Il convient d'indiquer dans les états financiers établis aux intervalles que le Contrôleur peut prescrire en vertu des pouvoirs que lui délègue le Secrétaire général adjoint à la gestion les disponibilités, les placements, les contributions annoncées non versées et les soldes débiteurs et créditeurs exprimés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis, en les

convertissant en dollars au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU à la date de l'établissement des états. Si le montant obtenu par application de ce taux pour le dernier mois de l'exercice est sensiblement différent de celui qui résulterait de l'application du taux du marché à la date de l'établissement des états, le montant de la différence est indiqué dans une note de bas de page;

f) Les états financiers de l'Organisation sont établis selon la méthode du coût historique et les chiffres ne sont pas réajustés pour tenir compte de l'évolution des prix des biens et des services;

g) Les états financiers de l'Organisation sont présentés conformément aux recommandations que le Groupe de travail sur les normes de comptabilité formule à l'intention du Conseil de coordination des chefs de secrétariat;

h) Les résultats des opérations de l'Organisation sont présentés dans les états I, II et III sous forme condensée, par type d'activité, après consolidation, c'est-à-dire après élimination de tous les soldes interfonds et des opérations réciproques pouvant entraîner un double comptage des recettes et des dépenses. Cette présentation consolidée ne suppose nullement que des fonds distincts puissent être confondus en aucune manière, les ressources d'un fonds ne pouvant normalement servir qu'à ce fonds;

i) Recettes :

i) Les montants nécessaires pour financer les activités entreprises au titre des opérations de maintien de la paix sont mis en recouvrement auprès des États Membres après avoir été répartis selon le barème des quotes-parts arrêté par l'Assemblée générale;

ii) Aux fins des états financiers, les contributions sont comptabilisées comme recettes lorsque l'Assemblée a autorisé leur mise en recouvrement auprès des États Membres et que le Secrétariat a émis les avis de mise en recouvrement correspondant à l'exercice considéré. Ni les ouvertures de crédit ni les autorisations d'engagement de dépenses ne donnent lieu à la constatation de recettes, sauf si l'Assemblée a autorisé la mise en recouvrement des quotes-parts correspondantes auprès des États Membres;

iii) Les sommes mises en recouvrement auprès d'États non membres qui acceptent de rembourser le coût de leur participation à des traités, organes et conférences des Nations Unies sont comptabilisées comme recettes accessoires;

iv) Les contributions volontaires d'États Membres ou d'autres donateurs sont comptabilisées comme recettes dès lors qu'elles font l'objet d'un engagement écrit de versement à des dates spécifiées pendant l'exercice en cours. Conformément à la résolution 44/192 A de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 1989, les contributions volontaires versées en espèces ou sous forme de services et de fournitures que le Secrétaire général juge acceptables sont comptabilisées comme recettes ou signalées dans les états financiers;

v) Les allocations d'autres fonds représentent les sommes qu'il a été décidé de virer d'un fonds à un autre d'où elles seront décaissées;

vi) Les recettes provenant de services rendus comprennent les sommes remboursées au titre des dépenses de personnel et des autres dépenses

afférentes à la fourniture d'un appui technique et administratif à d'autres organisations;

vii) Les intérêts créditeurs comprennent tous les intérêts perçus sur les dépôts bancaires et les revenus des placements dans des titres et autres instruments négociables. Toutes les pertes subies et les pertes nettes non réalisées sur les investissements à court terme sont déduites des revenus des placements;

viii) Les recettes accessoires comprennent les recettes provenant des loyers, de la vente du matériel usagé ou excédentaire, des remboursements de dépenses passées en charges au cours des exercices antérieurs, des gains nets réalisés sur les opérations de change, des indemnisations versées par les compagnies d'assurances des sommes mises en recouvrement auprès d'États non membres comme indiqué plus haut [al. a i) iii)] et des sommes reçues dont la destination n'a pas été spécifiée, ainsi que les autres recettes diverses;

j) Dépenses :

i) Les dépenses sont imputées aux comptes budgétaires appropriés. Les dépenses totales comprennent les engagements non réglés et les décaissements;

ii) Les dépenses engagées au titre de biens non consommables sont imputées au budget de l'exercice pendant lequel ces biens ont été acquis et ne sont pas portées en immobilisations. Les stocks de ces biens sont évalués au coût historique;

iii) Les dépenses afférentes à des exercices futurs ne sont pas imputées au budget de l'exercice en cours et sont inscrites comme charges comptabilisées d'avance, comme indiqué ci-dessous au paragraphe k) v);

k) Actif :

i) L'encaisse et les dépôts à terme sont les fonds déposés dans des comptes à vue et dans des comptes en banque portant intérêts;

ii) Les placements comprennent les titres facilement négociables et autres valeurs négociables achetés par l'Organisation pour obtenir des revenus. Les placements à court terme sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur du marché; les placements à long terme sont comptabilisés au coût d'acquisition. Le coût est défini comme la valeur nominale majorée ou diminuée du montant non amorti de la prime d'émission éventuelle. La valeur du marché des placements est indiquée dans les notes relatives aux États financiers;

iii) Les liquidités gérées centralement comprennent la part des dépôts à vue et à terme, des placements à court terme et à long terme et des revenus cumulés des placements des fonds participants, dont l'ensemble est géré centralement. Les placements effectués sont de même nature et sont comptabilisés de la même manière que ceux visés à l'alinéa k) ii). Les revenus qui en sont tirés et les coûts associés à leur gestion sont répartir entre les différents fonds participants. La part de chaque fonds est indiquée sur une ligne distincte dans les états financiers le concernant, avec une note donnant la composition de ces avoirs;

iv) Les États Membres étant légalement tenus de s'acquitter de leurs quotes-parts, les contributions mises en recouvrement et non acquittées sont

comptabilisées quelles que soient les perspectives de recouvrement. L'Organisation a pour politique de ne pas tenir compte des retards qui peuvent intervenir dans le recouvrement des sommes en question;

v) En général, les charges comptabilisées d'avance comprennent les postes de dépense qui ne peuvent pas valablement être imputés à l'exercice considéré et qui seront comptabilisés comme dépenses d'un exercice ultérieur. Ces postes de dépense comprennent notamment les engagements prévisionnels approuvés par le Contrôleur pour des exercices à venir conformément à la règle de gestion financière 110.6. Ces engagements prévisionnels sont normalement limités aux besoins administratifs de caractère permanent, ainsi qu'aux contrats ou engagements juridiques dont l'exécution s'étend sur de longues périodes;

vi) Aux fins des états financiers uniquement, la partie des avances au titre de l'indemnité pour frais d'études censée se rapporter à l'année scolaire ou universitaire achevée à la date de l'état financier est comptabilisée comme charge comptabilisée d'avance. Le montant intégral des avances continue d'apparaître comme sommes à recevoir des fonctionnaires jusqu'à ce que ces derniers produisent les pièces justificatives requises, après quoi les avances sont imputées au compte budgétaire approprié et régularisées;

vii) Les frais d'entretien et de réparation des immobilisations sont imputés aux comptes budgétaires appropriés. Le mobilier, le matériel, les autres biens durables et les aménagements apportés aux locaux loués ne sont pas inscrits à l'actif de l'Organisation. Les acquisitions sont passées en charges l'année de l'achat. La valeur des biens durables est indiquée dans les notes relatives aux états financiers;

l) Passif, réserves et solde du fonds:

i) Les réserves opérationnelles ou autres sont incluses dans les totaux indiqués pour les réserves et le solde du fonds dans les états financiers;

ii) Les engagements non réglés afférents à des exercices à venir sont comptabilisés à la fois comme charges comptabilisées d'avance et comme engagements non réglés;

iii) Les crédits comptabilisés d'avance correspondent aux recettes encaissées au cours d'un exercice mais se rapportant à un exercice ultérieur et les primes de rapatriement payables lors d'exercices ultérieurs;

iv) Les sommes dues par l'Organisation se rapportant aux exercices antérieurs, à l'exercice considéré et aux exercices suivants sont indiquées sous la désignation d'engagements non réglés. Les engagements de l'exercice comptabilisés dans les comptes spéciaux des opérations de maintien de la paix demeurent valables 12 mois après la fin dudit exercice. Les engagements liés aux opérations de maintien de la paix qui n'ont pas encore été réglés à des États Membres peuvent normalement être maintenus dans les comptes pendant une durée de quatre ans après la période de 12 mois visée à l'article 4.3 du Règlement financier;

v) Le cas échéant, les dettes éventuelles sont signalées dans les notes relatives aux états financiers;

vi) L'ONU fait partie des organisations affiliées à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale pour assurer des prestations de retraite et d'assurances décès et invalidité, parmi d'autres prestations du même ordre. Il s'agit d'un régime par capitalisation à prestations définies. Les obligations financières de l'Organisation vis-à-vis de la Caisse consistent à lui verser sa cotisation, au taux fixé par l'Assemblée générale, ainsi que sa part de toute somme devant lui être versée, en vertu de l'article 26 de ses Statuts, pour combler un éventuel déficit actuariel. Les sommes correspondantes ne sont versées à la Caisse que si l'Assemblée générale évoque les dispositions de l'article 26, une fois qu'il a été déterminé que des versements doivent être effectués sur la base d'une évaluation du bilan actuariel de la Caisse à la date de l'évaluation. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée générale n'a pas évoqué ces dispositions.

Note 3. Dispositions concernant la comptabilité des opérations de maintien de la paix

Les comptes des opérations de maintien de la paix sont tenus conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, compte dûment tenu des dispositions ci-après :

a) Article 2.1 du Règlement financier, selon lequel l'exercice des opérations de maintien de la paix porte sur la période de 12 mois allant du 1er juillet au 30 juin;

b) Article 11.4 du Règlement financier, selon lequel le Secrétaire général présente chaque année au Comité des commissaires aux comptes, au plus tard le 30 septembre, les comptes annuels des opérations de maintien de la paix dotées d'un compte spécial;

c) Article IV du Règlement financier. L'Assemblée générale a approuvé des arrangements spéciaux concernant les engagements non réglés ayant trait à certaines opérations de maintien de la paix. Le paragraphe 2 de sa résolution 33/13 F du 14 décembre 1978 se lit comme suit :

« 2. *Approuve* pour la Force d'urgence des Nations Unies et la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégel, en ce qui concerne l'application de l'article IV du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, les arrangements spéciaux suivants en vertu desquels les crédits nécessaires pour régler les engagements contractés envers les gouvernements qui fournissent des contingents et/ou un appui logistique aux Forces resteront utilisables au-delà de la période prévue par les articles 4.3 et 4.4 du Règlement financier :

a) À l'expiration de la période de douze mois prévue à l'article 4.3 du Règlement financier, tout engagement non liquidé de l'exercice considéré concernant des marchandises livrées et des services fournis par des gouvernements pour lesquels une demande de remboursement a été présentée ou un taux de remboursement a été établi est comptabilisé comme sommes à payer; ces sommes à payer demeurent comptabilisées comme telles au Compte spécial jusqu'à ce que le paiement ait été effectué;

b) Tous autres engagements non liquidés de l'exercice en question qui concernent des marchandises livrées et des services fournis et qui ont été

contractés envers des gouvernements, ainsi que tous autres engagements contractés envers des gouvernements, qui n'ont pas encore donné lieu à la présentation des demandes de remboursement requises demeurent valables pour une période supplémentaire de quatre ans à la fin de la période de 12 mois prévue à l'article 4.3 du Règlement financier; les montants correspondant aux demandes de remboursement reçues pendant cette période de quatre ans sont comptabilisés, selon qu'il convient, comme prévu à l'alinéa a) ci-dessus; à l'expiration de la période supplémentaire de quatre ans, tout engagement non liquidé est annulé et le solde de tous crédits reportés est en conséquence annulé. »

Des dispositions analogues ont été adoptées en ce qui concerne d'autres missions, à savoir :

<i>Mission</i>	<i>Résolution/décision</i>	<i>Date</i>
FINUL	34/9 C	17 décembre 1979
GOMNUII	45/245	31 décembre 1990
GANUPT	45/265	17 mai 1991
MONUIK	47/208 B	14 septembre 1993
FORPRONU	47/210 B	14 septembre 1993
ONUSAL	47/234	14 septembre 1993
UNAVEM	49/227	23 décembre 1994
MINURSO	49/466	23 décembre 1994
MONUG	49/231	12 juillet 1995
MONUL	50/210	23 décembre 1995
MINUHA	50/90 B	7 juin 1996
MINUAR	50/211 B	7 juin 1996
UNFICYP	50/236	7 juin 1996
MANUH	51/15 B	13 juin 1997
MINUBH	51/152 B	13 juin 1997
ATNUSO	51/153 B	13 juin 1997
FORDEPRENU	51/154 B	13 juin 1997
MONUT	52/229 B	26 juin 1998
APRONUC	52/239	26 juin 1998
ONUMOZ	52/240	26 juin 1998
ONUSOM ^a	—	—
MIPONUH	53/222 B	8 juin 1999
Groupe d'appui de la police civile	53/234	8 juin 1999
MINURCA	53/238	8 juin 1999
FUNU	54/269	15 juin 2000

<i>Mission</i>	<i>Résolution/décision</i>	<i>Date</i>
MINUK	55/227 B	14 juin 2001
ATNUTO	55/228 B	14 juin 2001
MINUSIL	55/251 B	14 juin 2001

^a Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a donné son assentiment dans une lettre datée du 16 juillet 1997.

d) Contributions volontaires :

i) Dispositions générales :

a. Conformément à la résolution 44/192 A de l'Assemblée générale, les contributions volontaires versées à titre de dons purs et simples, tant en espèces que sous forme de fournitures et de services agréés par le Secrétaire général, sont considérées comme des recettes à porter au crédit du compte spécial de l'opération de maintien de la paix concernée, sauf dans le cas de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. Les contributions en espèces mises volontairement à la disposition du Secrétaire général à titre d'avances ne sont pas considérées comme des recettes aux fins du calcul du montant total à mettre en recouvrement auprès des États Membres; sauf stipulation contraire du donateur, ces contributions sont versées à un compte d'attente;

b. Dans la résolution susmentionnée, l'Assemblée a pris note de certaines propositions concernant les directives techniques qui régissent le traitement et l'évaluation des contributions volontaires effectuées sous forme de fournitures et de services. Ces directives prévoient notamment que le coût des installations ou services fournis par les États membres sur le territoire duquel l'ONU mène une opération n'est pas considéré comme une contribution volontaire. Les directives disposent également qu'une contribution volontaire en nature faite à titre de don portant sur des biens ou services pour lesquels aucun crédit n'a été prévu au budget n'est pas comptabilisée, mais que son montant est indiqué dans une note accompagnant les états financiers. Si cette contribution a trait à des biens et services pour lesquels des crédits ont été prévus au budget, elle est portée en recettes sous la rubrique Contributions volontaires, pour le montant budgétisé; elle n'est comptabilisée que lorsque la fourniture des biens ou services considérés a commencé;

ii) Comptes de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre :

a. Avant le 16 juin 1993, le Secrétaire général n'était pas habilité à utiliser d'autres fonds que les contributions volontaires offertes par des gouvernements pour financer la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre. Aux termes de la règle de gestion financière 106.1, il ne pouvait être contracté d'engagements prévisionnels ni engagé ou effectué de dépenses imputables sur quelque fonds que ce soit sans l'autorisation écrite du Contrôleur ou de son représentant autorisé. Cette autorisation revêtait la forme d'une allocation de crédit à laquelle il ne pouvait être procédé, pour la période antérieure au 16 juin 1993, qu'une fois reçues des contributions suffisantes pour faire face aux engagements financiers prévus. Les crédits alloués à la

Force et les engagements comptabilisés pour la période antérieure au 16 juin 1993 ne peuvent donc dépasser le montant total des contributions annoncées. Par conséquent, le montant global des engagements à régler au titre de la Force pour la période antérieure au 16 juin 1993 n'a pas été comptabilisé, en particulier les sommes correspondant au remboursement des dépenses supplémentaires au titre de la solde et des indemnités versées aux contingents et du matériel leur appartenant. Ce montant global est indiqué dans une note au bas des états financiers correspondants;

b. Dans sa résolution 47/236 du 14 septembre 1993, l'Assemblée a décidé que les dépenses de la Force engagées à compter du 16 juin 1993 seraient traitées comme des dépenses de l'Organisation devant être supportées par les États Membres selon les termes du paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies. Pour des périodes correspondant aux mandats successifs de la Force, entre le 16 juin 1993 et le 30 juin 2001, des crédits ont été ouverts et leur montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée;

e) Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix. Par sa résolution 47/217 du 23 décembre 1992, l'Assemblée générale a créé un Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix en tant que facilité de trésorerie permettant à l'Organisation de répondre rapidement aux besoins d'opérations de maintien de la paix. Le montant du Fonds de réserve a été fixé à 150 millions de dollars. Conformément à l'alinéa f) de cette résolution, le Fonds a été financé au moyen de prélèvements sur les Comptes spéciaux du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (49 242 762 dollars) et du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (18 156 200 dollars) et sur les économies dont le report au Fonds général de l'ONU avait été autorisé (82 601 038 dollars).

Note 4. Notes explicatives concernant les quotes-parts à recevoir

Les quotes-parts à recevoir qui figurent dans les comptes de l'exercice terminé le 30 juin 2001 ont été comptabilisées conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et à la politique de l'Organisation. En ce qui concerne les montants indiqués comme non acquittés, certains États Membres ont fait savoir qu'ils avaient l'intention de retenir une partie de leurs contributions, ou de ne les verser qu'à certaines conditions. Comme indiqué plus haut à la note 2 k) iv), l'Organisation a pour politique de ne pas tenir compte des retards qui peuvent intervenir dans le recouvrement des quotes-parts non acquittées. À ce propos, un certain nombre d'États Membres ont demandé que soit signalée la position qu'ils ont adoptée (et qui a été exposée par leurs délégations lors de sessions successives de l'Assemblée), en particulier ce qui suit :

a) S'agissant de montants qui ont trait à des dépenses imputées sur le Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) (1956) ou sur le compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo (ONUC), certains États Membres estiment, en vertu des dispositions de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies, qu'ils ne sont pas tenus de contribuer au financement de ces dépenses considérées par eux comme illégales. Les montants que lesdits États Membres ont, en conséquence, refusé de verser en vue du financement de la FUNU (état XXXVII)

et de l'ONUC (état XXXVIII) sont estimés respectivement à 38,6 et 70,2 millions de dollars. Ces montants, calculés sur la base des quotes-parts des États concernés, ne comprennent pas les contributions non acquittées de la Chine pour la période antérieure au 24 octobre 1971, au titre de la FUNU (1973) (5,3 millions de dollars) et de l'ONUC (6,7 millions de dollars). Quand l'Assemblée générale eut adopté sa résolution 2758 (XXVI) du 25 octobre 1971, intitulée « Rétablissement des droits légitimes de la République populaire de Chine à l'Organisation des Nations Unies », le montant en question a été viré sur un compte spécial en application de la résolution 3049 (XXVII) de l'Assemblée en date du 19 décembre 1972;

b) Certains États Membres ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de participer au financement de la FUNU (1973), de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégellement (FNUOD) et de la FINUL; d'autres ont déclaré qu'ils avaient déduit de leurs contributions à la FUNU leur part des dépenses qu'ils attribuent aux fonctions supplémentaires résultant de l'accord conclu entre l'Égypte et Israël le 4 septembre 1975;

c) En raison des positions susmentionnées, certains États Membres n'ont pas acquitté leur part des dépenses relatives au financement de la FUNU (1973), jusqu'à sa dissolution en 1979, et de la FINUL, jusqu'au 30 juin 2000, soit un montant estimatif de 1,5 million de dollars. Ce montant ne tient pas compte d'une somme de 36 millions de dollars correspondant aux contributions que la Chine n'a pas acquittées pour la période du 25 octobre 1971 au 31 décembre 1981, montant qui a été viré sur un compte spécial en application de la résolution 36/116 A de l'Assemblée générale, en date du 10 décembre 1981;

d) Les montants que certains États Membres ont refusé de verser pour contribuer au financement de la FINUL sont estimés à 39,6 millions de dollars, chiffre calculé sur la base des quotes-parts de chacun de ces États mises en recouvrement depuis la création de la FINUL, le 19 mars 1978, jusqu'au 30 juin 2001. Ce montant ne tient pas compte d'une somme de 19,6 millions de dollars correspondant aux contributions que la Chine n'a pas acquittées pour la période allant du 25 octobre 1971 au 31 décembre 1981, montant qui a été viré sur un compte spécial en application de la résolution 36/116 A de l'Assemblée générale;

e) État des contributions mises en recouvrement non acquittées au 30 juin 2001 :

i) Dans la plupart des états financiers, les contributions dont les États Membres étaient redevables au 30 juin 2001 ne sont indiquées qu'en chiffres globaux. Des renseignements détaillés sur l'état au 30 juin 2001 des contributions mises en recouvrement et versées, ainsi que sur le solde dû par chaque État Membre au titre de chacune des opérations de maintien de la paix sont donnés, pour chaque compte d'opération, dans un tableau distinct;

ii) Le rapport sur l'état des contributions au 30 juin 2001 (ST/ADM/SER.B/577) est paru trop tôt, en juillet, pour qu'il puisse y être tenu compte des sommes dont l'Assemblée générale a approuvé la mise en recouvrement fin juin 2001. Les états financiers, eux, font apparaître dans tous les cas les sommes en question parmi les recettes, les nouveaux montants dus étant incorporés à celui des contributions non acquittées par les États Membres au 30 juin 2001. De ce fait, les montants indiqués pour les contributions à recevoir des États Membres au 30 juin 2001 peuvent être plus élevés, dans les

états financiers, que les chiffres correspondants dans le rapport sur l'état des contributions à la même date. En pareil cas, les sommes mises en recouvrement fin juin sont prises en compte dans le rapport sur l'état des contributions au 31 juillet 2001 (ST/ADM/SER.B/578).

Note 5. États récapitulatifs concernant les comptes spéciaux des opérations de maintien de la paix : recettes et dépenses et évolution des réserves et du solde des fonds (état I); actif, passif, réserves et soldes des fonds (état II); flux de trésorerie (état III)

a) Les états I, II et III présentent les résultats financiers de l'ensemble des fonds des opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies qui sont ventilés entre trois groupes de fonds, puis consolidés en un total général regroupant l'ensemble des comptes des opérations de maintien de la paix de l'Organisation. La présentation d'états consolidés ne signifie pas que l'un ou l'autre des fonds puisse être utilisé à une fin autre que celle pour laquelle il a été créé. Les résultats financiers de l'ensemble des opérations de maintien de la paix sont récapitulés dans les états I et II. Les résultats financiers relatifs aux différentes opérations en cours pendant l'exercice sont présentés dans les états IV à XIX, ceux relatifs au Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix dans l'état XX, ceux relatifs au Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix dans l'état XXI, ceux relatifs à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi dans l'état XXII et ceux relatifs aux missions de maintien de la paix achevées dans les états XXIII à XXXVIII.

b) Pour que les états financiers nets soient présentés de manière uniforme, l'excédent (ou le déficit) net est calculé de deux façons différentes dans l'état I. Le premier calcul tient compte uniquement des recettes et des dépenses de la période considérée. Le deuxième donne des montants nets, compte tenu des ajustements qui ont pu être apportés aux recettes ou aux dépenses au titre d'exercices antérieurs.

c) L'état récapitulatif des flux de trésorerie des opérations de maintien de la paix (état III) est calculé selon la méthode indirecte visée par la norme comptable internationale No 7 relative aux tableaux de financement.

Note 6. Force d'urgence des Nations Unies (1973) et Force des Nations Unies chargée d'observer le dégellement (état V)

À différentes occasions, l'Assemblée générale a autorisé la suspension temporaire des articles 4.3, 4.4, 5.2 b) et 5.2 d) du Règlement financier pour permettre à la FUNU et à la FNUOD de conserver certains excédents qui auraient autrement dû être restitués aux États Membres. Conformément à sa résolution 50/83 du 15 décembre 1995, ces excédents ont été réduits proportionnellement de 15,3 millions de dollars pour compenser en partie la radiation des contributions que l'Afrique du Sud aurait dû acquitter au titre de différentes opérations de maintien de la paix pour la période du 30 septembre 1974 au 23 juin 1994. Conformément à la résolution 53/226 de l'Assemblée en date du 8 juin 1999, les excédents dont le report avait été autorisé au titre de la FUNU, qui s'élevaient à 49 609 273 dollars, ont été réduits de 5,6 millions de dollars. Conformément à la résolution 54/266 de l'Assemblée, en date du 15 juin 2000, les reports autorisés ont été réduits de 4 022 102 dollars. Conformément à la résolution 55/264 de l'Assemblée, en date du 14 juin 2001, les reports autorisés ont encore été réduits de 4 millions de dollars,

représentant le solde du montant total de 13 622 162 dollars devant être restitué aux États Membres (résolution 53/226). Au 30 juin 2001, le solde des reports autorisés s'élevait donc à 35 987 111 dollars.

Note 7. Force intérimaire des Nations Unies au Liban (état VI)

À différentes occasions, l'Assemblée générale a autorisé la suspension temporaire des articles 4.3, 4.4, 5.2 b) et 5.2 d) du Règlement financier pour permettre à la FINUL de reporter certains excédents qui auraient autrement dû être restitués aux États Membres. Conformément à sa résolution 50/83 du 15 décembre 1995, ces excédents ont été réduits proportionnellement de 25,6 millions de dollars pour compenser en partie la radiation des contributions que l'Afrique du Sud aurait dû acquitter au titre de différentes opérations de maintien de la paix pour la période du 30 septembre 1974 au 23 juin 1994. Le montant total de l'excédent dont le report a été autorisé s'élevait à 82 877 949 dollars au 30 juin 2001.

Note 8. Force de paix des Nations Unies (état XXVI)

À deux occasions, l'Assemblée générale a autorisé la suspension temporaire des articles 4.3, 4.4 et 5.2 d) du Règlement financier pour permettre aux FPNU de reporter certains excédents qui, sinon, auraient dû être restitués aux États Membres. Conformément à la résolution 55/265 de l'Assemblée en date du 14 juin 2001, un montant de 174 743 027 dollars a été reporté, compte tenu des difficultés de trésorerie, pour permettre le remboursement des sommes dues aux pays ayant fourni des contingents.

Note 9. Matériel durable

On trouvera dans le tableau ci-après un relevé, établi d'après le solde des comptes d'inventaire de l'Organisation au 30 juin 2001, indiquant la valeur, au coût historique, du matériel durable utilisé dans les zones des missions. Conformément aux principes comptables de l'Organisation, ledit matériel ne figure pas parmi les immobilisations de l'Organisation, sa valeur étant imputée sur les crédits disponibles au moment de son achat.

<i>Mission</i>	<i>Montant (en millions de dollars É.-U.)</i>
UNFICYP	11,3
FNUOD	36,2
FINUL	134,8
MONUIK	23,1
MINURSO	25,4
MINUBH	61,4
MONUG	14,7
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	86,6
MINUSIL	47,0
MINUK	130,5
MONUC	38,0

<i>Mission</i>	<i>Montant (en millions de dollars É.-U.)</i>
ATNUTO	64,0
MINUEE	22,7
Total	695,7

Note 10. Passif éventuel

a) Une éventualité est définie dans la norme comptable internationale 10 comme étant une condition, une situation ou un ensemble de circonstances dont l'incidence finale, gain ou perte, ne sera établie que lorsqu'un ou plusieurs événements se seront réalisés ou qu'il sera certain qu'ils ne se réaliseront pas.

b) L'Organisation peut avoir, au titre des différentes opérations de maintien de la paix, des éléments de passif d'un montant non négligeable mais impossible à déterminer; il peut s'agir de demandes de remboursement en cours de négociation portant sur des services fournis par des gouvernements, ou bien de litiges avec des prestataires de services qui sont encore en cours d'arbitrage. Au 30 juin 2001, le total des sommes réclamées s'élève à 37,4 millions de dollars comme il est indiqué ci-après – mais, si l'on se fie à l'expérience passée, les montants versés sont généralement nettement inférieurs aux montants demandés, qu'ils résultent d'un règlement amiable ou qu'ils soient fixés par le Tribunal d'arbitrage.

<i>Mission</i>	<i>Montant (en millions de dollars É.-U.)</i>
MONUA	16,0
FPNU	1,8
ONUSOM	19,6
Total	37,4

Note 11. Charges relatives aux indemnités versées aux fonctionnaires qui cessent le service et aux retraités

a) L'ONU ne comptabilise spécifiquement dans aucun de ses états financiers les charges relatives au programme d'assurance maladie après la cessation de service ou à d'autres types de prestations liées à la cessation de service. Ces coûts sont prévus dans le budget ordinaire et dans les budgets des opérations de maintien de la paix et les dépenses effectivement engagées au cours de chaque exercice sont comptabilisées en tant que dépenses courantes.

b) À la cessation de service, les fonctionnaires sont en droit de demander que leur soient payés les jours de congé qu'ils ont accumulés, jusqu'à un maximum de 60 jours. On estime qu'au 31 décembre 2000, les paiements futurs au titre de ces indemnités, indépendamment de la source de financement, représentaient pour l'Organisation une charge comprise entre 80 et 90 millions de dollars, dont 20 à 25 millions de dollars pour les opérations de maintien de la paix.

c) À la cessation de service, certains fonctionnaires peuvent prétendre, en fonction de leurs états de service, à une prime de rapatriement et au remboursement de certains frais de réinstallation. On estime qu'au 31 décembre 2000, les paiements futurs à ce titre, indépendamment de la source de financement, représentaient pour l'Organisation une charge comprise entre 75 et 85 millions de dollars, dont 20 à 25 millions de dollars pour les opérations de maintien de la paix, au 31 décembre 1999.

Annexe I

**Opérations de maintien de la paix financées
au moyen du budget ordinaire : état des ouvertures
de crédits, ventilées entre les principaux objets de dépense,
pour la période de 18 mois de l'exercice biennal 2000-2001
terminée le 30 juin 2001**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Programme</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Traitements et dépenses communes de personnel</i>	<i>Frais de voyage</i>	<i>Dépenses de fonctionnement et fournitures</i>	<i>Achats et nouveaux locaux</i>	<i>Total des dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>
Direction exécutive et gestion	9 601	5 643	170	544	204	6 561	3 040
ONUST	45 947	28 420	1 614	2 637	1 304	33 975	11 972
UNMOGIP	15 266	5 058	599	2 538	562	8 757	6 509
Appui aux opérations hors Siège	4 070	2 116	–	–	–	2 116	1 954
Total	74 884	41 237	2 383	5 719	2 070	51 409	23 475

Annexe II

Activités liées à des opérations de maintien de la paix financées à l'aide de fonds d'affectation spéciale : état des recettes et des dépenses de l'exercice terminé le 30 juin 2001, des réserves et du solde du fonds au 30 juin 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Réserves et soldes des fonds en début d'exercice</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses, virements et ajustements</i>	<i>Réserves et soldes des fonds en fin d'exercice</i>
Fonds d'affectation spéciale pour le règlement des questions frontalières entre l'Iraq et le Koweït	911	60	–	971
Fonds d'affectation spéciale pour le rétablissement des services publics essentiels à Sarajevo	7 131	461	719	6 873
Fonds d'affectation spéciale pour l'application de l'Accord de Cotonou sur le Libéria	3 272	232	(1)	3 505
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à la mise en oeuvre de l'Accord de cessez-le-feu et de cessation temporaires des hostilités à la frontière tadjiko-afghane et à l'intérieur du pays pendant la durée des pourparlers	19	1	–	20
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'observation du processus électoral	2 835	495	1 575	1 755
Fonds d'affectation spéciale pour le tracé et l'abornement de la frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée	989	3 040	122	3 907
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à la Force multinationale déployée au Timor oriental	106 934	7 712	38 165	76 481
Fonds d'affectation spéciale pour l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental	35 314	11 407	15 998	30 723
Fonds d'affectation spéciale pour la revitalisation économique et le rétablissement de services essentiels en Slavonie orientale	511	16	527	–
Fonds de contributions volontaires pour le processus de paix au Cambodge	3 858	243	–	4 101
Fonds d'affectation spéciale pour les activités de la Commission internationale d'appui et de vérification	4 024	239	3 602	661
Fonds d'affectation spéciale pour le Cambodge	1 943	118	–	2 061
Fonds d'affectation spéciale pour le Commandement unifié en Somalie	11 604	669	7 278	4 995
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à la mise en oeuvre de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces, signé à Moscou le 14 mai 1994	62	11	(499)	572
Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'assistance à la police en Bosnie-Herzégovine	3 153	4 176	1 563	5 766
Fonds d'affectation spéciale pour les mesures de confiance en Slavonie orientale	134	7	106	35
Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités de la MANUH	84	158	–	242

<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Réserves et soldes des fonds en début d'exercice</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses, virements et ajustements</i>	<i>Réserves et soldes des fonds en fin d'exercice</i>
Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des activités de la MITNUH	421	508	–	929
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui aux activités des Nations Unies relatives au maintien de la paix en Sierra Leone	1 593	311	30	1 874
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui aux activités de la MINURCA	404	93	50	447
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui aux activités d'information et activités connexes concernant les opérations de maintien de la paix	123	10	–	133
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui aux activités de rétablissement et de maintien de la paix des Nations Unies	36 010	2 460	3	38 467
Fonds d'affectation spéciale pour la Commission de la vérité en El Salvador	173	5	178	–
Fonds d'affectation spéciale pour les activités liées aux aspects administratifs et budgétaires des opérations de maintien de la paix	8	1	8	1
Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'ex-Yougoslavie	188	–	188	–
Fonds d'affectation spéciale destiné à recueillir l'aide des gouvernements et des organisations non gouvernementales à l'intention du mécanisme d'exploitation des enseignements tirés des missions du Département des opérations de maintien de la paix	348	70	207	211
Fonds d'affectation spéciale pour le financement d'une conférence sur le soutien médical des opérations de maintien de la paix	67	4	65	6
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui aux activités de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement	376	292	257	411
Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance au personnel militaire détaché à titre gracieux par des gouvernements pour appuyer des opérations de maintien de la paix	36	2	1	37
Fonds d'affectation spéciale destiné à améliorer la capacité de prévention des conflits et de maintien de la paix en Afrique	189	38	34	193
Fonds d'affectation spéciale pour l'état-major de mission à déploiement rapide	921	109	–	1 030
Fonds d'affectation spéciale de soutien au processus de paix en République démocratique du Congo	432	760	43	1 149
Fonds d'affectation spéciale pour l'Administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo	9 480	1 254	3 727	7 007
Total	233 547	34 962	73 946	194 563

02-24074 (F) 150402 170402

